N° 671 37e Année. Tome CLXXXVIII 1er Juin 1926

MERCVRE DE FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

***France**........ 4 fr. | **Etranger**....... 4 fr. 50*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

Œuvres
de
Francis Vielé-Griffin

II

LA CLARTÉ DE VIE
CHANSONS A L'OMBRE. EN ARCADIE
TROIS CHANSONS FRANÇAISES
VISION DE MIDI. LA PARTENZA

1 vol. in-8 écu sur beau papier .... 18 fr.

Il a été tiré

27 exemplaires sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 27, à........................ 60 fr.

110 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 28 à 137, à........................ 40 fr.

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

—

> Je ne suis point statuaire, ma main ne sait point façonner des simulacres inanimés pour les fixer sur une base immobile; non, mes chants pénètrent en tous lieux. Vole donc, ô ma Muse!
>
> PINDARE (*Néméennes*).

Est-ce dans la vallée de Loire où les peupliers profilent d'opaques plongées dans telle eau solitaire et baignée de lune — à moins que ce ne soit quelque part, sous une neuve nuit d'Ionie — un rossignol chante... Instinct ou plus simplement génie : que dira l'écouteur? Avant tout, élan et pureté. Le cercle d'ombre s'élargit et recule.

Mais le chant d'un seul bond élancé ne peuplerait-il pas trop vite la nuit d'étoiles? Il convient qu'il s'attarde en sinueuses mélodies, tisse un capricieux dessin, se charge de trilles, de broderies, s'amplifie et s'équilibre, vaste, déployé, largement ramifié comme un bel arbre de lumière.

Il me plaît, Francis Vielé-Griffin, d'ainsi figurer votre art frémissant de vie qui puise sa force en des sèves originelles. Le voici traversé de brises et d'odeurs, parfois aussi de souffles d'orage, irradiant de clartés — soit qu'il disperse le rayon venu de Grèce, soit qu'il embrase le vitrail chrétien, soit qu'il se diversifie et se tranquillise dans la douceur tourangelle ou se couronne d'éclairs : désir, orgueil, joie de se reconquérir.

Une construction poétique d'apparence d'abord légère, claire, élégante, svelte, noblement stylisée, mais qui par degrés devient impérieuse tout autant que le chant se fortifie; de l'aurore, de la fraîcheur, de la grâce, de la jeunesse en premier lieu avec tous ses attributs chantants : danse, amour, rire et joie pour un passage mesuré vers ces alternances de lumière et d'ombre qui préparent la méditation du soir.

Dans le symbolisme, Francis Vielé-Griffin introduit non seulement l'élément mobile, souple, varié, qui caractérise l'adolescence, mais aussi un élément robuste et viril : la force latente dans l'eurythmie.

Si Verlaine, suivant le mot de Rachilde, « a ouvert la fenêtre », Vielé-Griffin nous a montré le beau verger illuminé de tendresses printanières puis, au delà, la route qui conduit vers les pays illusoires, à travers les champs féconds où se dramatise le réel et bourdonne tout ce qui, en puissance, se trouve concentré en ces deux mots : la Vie.

§

Voici un lyrique spontané dont le lyrisme se révèle sous un curieux aspect.

Rien ne saurait moins échapper au lecteur averti que le double caractère de cette inspiration : d'une part mouvement, instabilité, mobilité, sensation de course et d'aventure, de l'autre analyse, déduction, introspection, gravité, — deux alternatives qui finissent par trouver leur équilibre.

Ce sens de la mesure, Vielé-Griffin le doit à la fois à son atavisme et à sa culture. Il allie heureusement le génie gréco-latin au génie celtique.

Si le sang qui coule dans les veines de Vielé-Griffin est aux trois quarts anglo-saxon et nordique, il ne messied pas de rappeler que le poète doit aussi à ses origines huguenotes la chaleur d'un riche apport de France.

C'est sous Henri III que dut vivre à Lyon — le Lyon de sainte Blandine et de saint Pothin, de Maurice Scève et de Louise Labbé, de Chenavard et de Puvis de Chavannes, asile, à la fois, du mysticisme orthodoxe et de la poésie réaliste — son ancêtre Arnault Vielé, avant qu'il se réfugiât en Hollande, comme religionnaire, puis, par delà les mers, pour épouser en 1617 dans la Nouvelle Amsterdam (New-York) Marie, fille de Philippe du Thrieux, seigneur wallon, religionnaire fugitif comme lui. Philippe du Thrieux, né à Roubaix en 1588, mourut à la Nouvelle Amsterdam en 1652; il avait épousé Jacqueline Noiret, fille d'Arnoult Noiret et de Barbe du Chêne de Lille, en Flandres.

Plusieurs Vielé épousèrent des filles des descendants des Huguenots; aussi, dans cette lignée féminine du poète, rencontre-t-on maints noms français : Frère, le Fort, Clouët, Dumont, Hénion, de Villiers.

Du côté maternel, Thérèse Kampfel, lilloise et parisienne, épousa le bisaïeul du poète Joseph Sands, à Paris, le 26 mars 1801.

Par ailleurs, dans l'arbre généalogique de Louis Sands, cousin germain de sa mère et tuteur du poète, celui-ci aime à noter les noms de l'helléniste Guillaume Budé, des de Nully, de François de Poncher qui fut bailly de Touraine sous Charles VIII.

Le père de notre lyrique, le général Louis Egbert Vielé, un des douze généraux du président Lincoln, fit fonction de gouverneur militaire de la ville de Norfolk en Virginie, de 1862 à 1864. C'est là que, le 26 mai 1863, naquit le poète. Après un exil familial près de trois fois séculaire, il revint enfant, en 1872, dans le pays où vécurent ses aïeux lyonnais et tourangeaux. Il devait renouer des liens nouveaux avec leur ancienne tradition et enrichir d'un noble apport littéraire le patrimoine de l'art français.

Francis Vielé-Griffin pourrait donc, presque intégrale-

ment, faire sien ce passage de telle lettre que Swinburne écrivit à Mallarmé :

J'ai toujours senti que les liens de race et de reconnaissance qui rattachent à la France les rejetons d'une famille autrefois proscrite par nos guerres civiles, qui a deux fois et pendant des générations trouvé en elle une nouvelle mère-patrie, me donnaient le droit de réclamer ma part de joie ou de douleur dans toutes ses gloires et dans tous ses malheurs.

§

C'est Paris, c'est le petit et grand collège Stanislas. Francis Vielé-Griffin y reçoit la forte instruction classique qui doit faire de lui un humaniste allant des poètes grecs et latins aux proses des Pères de l'Eglise, prompt à condamner les mauvais vers latins de Baudelaire, habile à composer dans la langue de Virgile, dont il manie avec virtuosité les sourdes résonances, des dédicaces qui sont des modèles de concision, d'expression et de volonté lyriques.

Pourtant un séjour sur les bords du Loing, parmi une prestigieuse colonie d'artistes, amorce sa vocation de peintre.

Une première année de droit l'avait laissé indifférent aux études juridiques qu'il abandonne dès lors pour la palette et le pinceau. Raphaël Collin, dont il est l'élève, lui recommande le travail devant les antiques. Et les premiers vers de Vielé-Griffin sont considérés comme ceux d'un peintre si bien engagé dans la carrière qu'il figure comme tel dans la notice qui précède ses poèmes dans l'anthologie Lemerre.

La qualité spéciale de sa vue très perçante alors, mais vite lassée, fit cependant obstacle à la recherche des couleurs. Il se détourna donc de la peinture, reléguant les arts plastiques et les transcriptions colorées au rang de délassements, il s'adonna tout entier à la Poésie qui,

deux ans plus tôt, sur les côtes de Bretagne, s'était « impérieusement » imposée à lui.

A cette époque, Verlaine, dont *l'Art poétique* eut un si profond retentissement, révélait au petit groupe de ses admirateurs ce que la langue française renferme de justesse et de subtilité dans le jeu de ses tonalités verbales et les musiques sourdes de l'*e* muet.

L'un des premiers, du reste, et parmi les plus assidus, Vielé-Griffin fréquenta chez Mallarmé. Il fut de ceux qui le plus longtemps vécurent dans l'ambiance spirituelle du maître.

Familier des mardis de la rue de Rome, il y rencontrait notamment René Ghil, Maurice Barrès, Félix Fénéon, Gustave Kahn, Whistler, Villiers de l'Isle-Adam, Edouard Dujardin, qui en furent les fidèles. De Mallarmé, il aimait cette conversation riche de pénétrants aperçus et de profondes résonances, à la fois enchantement et leçon pour tous ceux qui l'écoutaient.

Le Maître parlait. De sa parole émanait un charme étrange, proche et lointain, qui multipliait les aspects du rêve, matérialisait l'idée, ouvrant des allées mystérieuses à la pensée, l'arrêtant aux carrefours, lui découvrant des perspectives ignorées et affirmant la valeur positive du silence.

Vielé-Griffin a, parfois, évoqué le délice intellectuel de ses rencontres avec Mallarmé. Entre eux, le dialogue prenait tout naturellement le ton supérieur qui fait naître, surgir, les plus subtiles associations d'idées et les amène à la lumière. Les pensées sont semblables à ces oiseaux errants qui, par les soirs d'orage, viennent heurter les glaces tournoyantes des phares : que jaillisse un point de clarté, voici qu'elles accourent de tous les points de l'ombre où elles vaguaient obscurément et se révèlent sous la projection de l'esprit.

De cette pure communion d'art, le poète s'est souvenu; il a tenté de fixer la haute qualité de ces entretiens où le

choc des mots faisait naître les plus curieux alliages d'intelligence et d'émotion :

MALLARMÉ. — Ceci dit, il y a la musique.

GRIFFIN. — C'est un peu une rivale.

MALLARMÉ. — On peut la dépouiller et la connaître... La musique est importune, comme la femme, elle peut être cruelle, elle est toujours décevante; car comme celle qu'on aime, elle inspire l'illusion de l'absolu. De son charme, de son affirmation péremptoire, de la certitude fuyante qu'elle affiche sans méfiance amoindrissante de toute réaction, accepter son offre et ne mesurer ses largesses qu'à notre générosité réceptive.

GRIFFIN. — Comme vous la connaissez.

MALLARMÉ. — Voilà dix ans — nous sommes seuls, Griffin! — que j'en suis la proie douloureuse et obstinée : elle ne se révèle que dans la douleur!

GRIFFIN. — Celle qui s'intègre dans la joie.

MALLARMÉ. — Oui!

Francis Vielé-Griffin fut ainsi le témoin, pour ne pas dire le confident, de la recherche toujours plus inquiète, sinon douloureuse du Maître. Il est resté un des dépositaires de sa parole. Parole enveloppante, certes, et aussi merveilleux instrument de suggestion dont savait user ce dialecticien de l'art.

Si elle révéla à notre poète la notion d'une esthétique supérieure, elle ne put cependant l'orienter vers la recherche de cette synthèse resserrée que l'auteur d'*Hérodiade* poussa jusqu'à l'hermétisme.

Vielé-Griffin devait être un de ces créateurs qui, dans une expansion féconde et généreuse, extériorisent d'abord leurs dons secrets pour ensuite, peu à peu, se replier sur eux-mêmes, en ceci suivant le rythme vital de telle fleur dont la puissance de parfum et de couleur épanouie aux belles heures du jour et arrivée au bout de sa détente se résout en contraction vespérale pour une nouvelle offrande vers l'aube attendue.

Comme Mallarmé, Griffin savait toutes les finesses et

les constructions délicates dont Shelley, Keats, Swinburne, Browning ont enrichi leur langue, mais comme Whitman, auquel il ne saurait néanmoins être comparé, il avait respiré le vent salubre d'outre-mer.

Il avait accumulé en lui trop de trésors d'enfance, trop d'éléments dynamiques de vie au grand air et de liberté, pour s'accommoder de l'atmosphère raréfiée d'un art sibyllin. Cependant, de la leçon mallarméenne et aussi d'un commun et profond savoir des poètes anglais, notre chanteur retint le goût d'une langue pure, imagée, le sens du noble équilibre lyrique, de la stylisation artiste, des architectures imprévues, sans se séparer néanmoins de la clarté, de la simplicité et sans cesser d'être un zélateur de cette religion de la Beauté dont le Maître de Valvins fut le pieux officiant.

Le mouvement de poésie symboliste concentré autour de Mallarmé allait ainsi trouver une direction nouvelle et s'épanouir vers la liberté des mouvements, les rythmes accélérés de l'adolescence et de la vie, de sorte qu'on entre dans l'œuvre de Vielé-Griffin comme dans un bain de lumière et de jeunesse. Mais l'influence de Mallarmé allait chez celui-ci amplifier cette recherche de la beauté qu'il a poursuivie à travers toutes ses réalisations comme la dame de ses pensées. A la poésie il devait ainsi, abandonnant les arts plastiques qui le sollicitaient d'abord, consacrer toute une vie, avec cette passion frénétique de l'art dont Baudelaire a écrit si âprement : « C'est un chancre qui dévore tout le reste. »

§

Il est toujours inopportun, pour ne pas dire puéril, d'assigner des catégories aux manifestations de la pensée d'un poète. Ce n'est pas cependant le trahir que d'indiquer les voies suivies par les différents mobiles de son inspiration, si de telles précisions peuvent plus com-

plètement conduire à une plus rapide possession de son œuvre.

De même que Jean Bodel, l'auteur du *Jeu de saint Nicolas,* pouvait écrire au XIIIᵉ siècle :

> Ne sont que trois matières à nul homme entendant
> de France, de Bretagne et de Rome la grant,

Francis Vielé-Griffin — sans qu'on puisse cependant lui faire grief d'avoir suivi un plan longuement prémédité — pourrait rattacher à plusieurs cycles distincts sa féconde réalisation littéraire.

D'abord un *cycle français,* dans lequel fleurit l'esprit *roman,* pourrait englober toutes les pièces où le poète magnifie la vie en des réactions d'ordre émotif et sentimental, notamment *Cueille d'Avril* (1886), *Les Cygnes* (1885-86), *Fleurs du chemin et chansons de la route* (1887), *La clarté de vie* (1897), *La partenza* (1899), *Le Domaine royal* (1923) ; il conviendrait d'y rattacher ces véritables chansons de geste que sont *La chevauchée d'Yeldis* (1893) et *Le livre des Reines* (1925) ainsi que cette *Arcadie* (1897) qu'il faut situer sur les bords de la Loire.

Un *cycle grec* pourrait réunir toutes les pièces d'inspiration hellénique et auxquelles *En Arcadie* sert de transition : *Ancæus* (1888), *Sapho* (1911), *Bellérophon* (1911), *La lumière de Grèce* (1912), *Voix d'Ionie* (1914), *La sagesse d'Ulysse* (1925), *Le tombeau d'Hélène* (1890), aussi d'une double inspiration.

Un *cycle breton ou nordique* comprendrait des légendes telles que *Swanhilde* (1893), *Wieland le Forgeron* (1903), où l'esprit des Eddas, rejoint par delà Leconte de Lisle, est magnifié librement en dehors de la contrainte où les Parnassiens l'ont étouffé.

Un *cycle chrétien* se dégage de l'ensemble des œuvres qui composent l'*Amour sacré* (1903), et de *Phocas le Jardinier* (1890) ; *La Rose au flot* (1922), de même que

Vision de Midi, « non vendo nisi amantibus coronas », peut paraître la note initiale d'un *cycle provençal* où le poète semble s'engager avec la *Couronne offerte à la Muse Romane* (1923).

Un tel essai de groupement des poèmes de Francis Vielé-Griffin, d'après le caractère de leur inspiration, m'est personnel et peut, par conséquent, paraître arbitraire. Il ne correspond nullement à la chronologie de leur publication, mais, ainsi conçu, cet ordre m'a semblé jeter une lumière synthétique sur toute l'œuvre et permettre d'en préciser la courbe et les limites. Cet œuvre apparaît de la sorte un en sa diversité, on suit avec aisance l'évolution de l'esprit qui l'anime.

Il n'est plus dès lors malaisé de reconnaître en Francis Vielé-Griffin l'héritier direct de ces artistes, plus avertis qu'ingénus, que furent nos anciens chanteurs du moyen âge. Il prolonge singulièrement dans notre littérature moderne l'attitude lyrique de ces trouvères, de ces minnesingers, de ces ménestrels dont l'influence intellectuelle illumina toute l'Europe.

Loin de trouver leur formule ainsi qu'on l'a pu prétendre dans la seule spontanéité de la verve populaire, ils étaient nourris de tradition latine et pour la plupart initiés aux sept arts qu'enseignaient les écoles d'Angers, de Chartres, de Beauvais, d'Orléans, de Reims, de Laon, de Paris et de Tours. Car, à vrai dire, le goût des études classiques est déjà fervent dès les xe et xie siècles et prépare la voie aux humanistes de la Renaissance.

N'oublions pas, d'autre part, que sur les esprits de ce temps pèse l'emprise impérieuse de l'Eglise qui, aux joies profanes, oppose les irréductibles notions de morale, de piété, de pénitence, de repentir et de prière.

Tandis que ses moines, ses théologiens s'évertuent pour concilier l'étroitesse du dogme avec la science d'Aristote ou les théories platoniciennes, que la dialectique paraît à un Bérenger de Tours l'instrument par ex-

cellence pour découvrir la vérité et qu'un saint Anselme accumule les preuves pour démontrer l'existence de Dieu, un ferment de vie nouvelle bouillonne autour de l'austère cellule du cloître. C'est lui qui tord les courts piliers de la longue et sévère cathédrale romane accroupie comme une bête massive veillant sur le troupeau des âmes, fouille le chapiteau, brise le plein-cintre et prépare l'explosion de la forêt gothique. Un rythme intérieur puissant soulève la pierre nue, l'anime, la fait s'épanouir en rinceaux gonflés de délirante sève, la creuse à vif, la fait courir en frises flexibles, confond et distribue dans un adorable équilibre la bête et la plante, cambre et enroule la chimère comme un capricieux végétal, donne à la fleur la souplesse ramassée et l'allure frémissante d'une entité animale pour la faire grimper et rebondir par degrés jusqu'au grand œil dilaté que la rosace ou le vitrail ouvrent sur quelque irréel et mystique jardin. Flux pathétique qui trouve son expansion dans l'art des architectes, des entailleurs d'images, des enlumineurs et, tandis que les scholastiques se dépassent en vaines dialectiques, infuse sa force aux lettres françaises.

Ce n'est pas sans une curiosité amusée que j'ai pu me complaire à retrouver, dans l'œuvre de Francis Vielé-Griffin, ce frémissement libérateur et cette imagination passionnée, caractéristiques dominantes de cette poésie médiévale qui connut un si riche épanouissement à partir de 1140 ou 1150, avec les Rimbaut d'Orange, les Peire d'Auvergne, les Arnaut Daniel, Pierre Vidal, Giraut de Bornelh et Bernard de Ventadour, celui-là poète par excellence de l'amour dont Joseph Bédier nous apprit qu'il chantait l'enthousiasme de l'esprit ravi, les douceurs et les tourments de la passion, l'harmonie ou le désaccord des saisons et des mouvements de l'âme, les découragements et les espoirs renaissants.

Par sa finesse d'observation, son aisance, sa grâce, sa

création féconde, son ingéniosité, le Vielé-Griffin des premiers poèmes est aussi un peintre de l'amour courtois répondant aux souhaits d'une société aristocratique, tel qu'on l'eût conçu dans les cours élégantes au temps d'un Chrestien de Troyes.

De cette analogie de formule lyrique, n'allez pas cependant induire que notre poète s'est simplement mis à l'école du moyen âge et s'en est fait l'élève appliqué et attentif.

A la fin du XVIIIe siècle, le goût des recherches médiévales sollicite déjà nos intellectuels. Vers 1830, les préraphaélites Burnes-Jones, Dante-Gabriel Rossetti le propagent en Angleterre et contribuent à ressusciter cet esprit du XIIIe siècle qui s'épanouira dans le symbolisme français. On sait que les préraphaélites s'élevaient contre le pseudo-classicisme de la Renaissance et lui reprochaient d'avoir tari les sources du naturalisme pur et imagé de nos primitifs. L'influence d'un Ruskin prépare également ce renouveau des arts décoratifs qui, vers 1845, avec William Morris et Walter Crane, ramène vers l'étude des styles du passé.

Les artistes étudient les manuscrits du XIIIe et XIVe siècle, les vieux livres du XVe siècle italien, français, allemand, flamand, ils redécouvrent la science parfaite, la spontanéité charmante avec lesquelles les enlumineurs et les imagiers médiévaux créèrent tant de chefs-d'œuvres.

La littérature de tous les pays devait s'émouvoir de cette recherche. De sorte qu'en relisant les chansons courtoises de Guy, châtelain de Coucy en 1191, ou du provençal Jaufré Rudel, on ne se sent pas très loin de l'art d'un Browning, d'un Swinburne, d'ailleurs traducteur de Villon, ou de telle réalisation d'un Tennyson ou d'un Carducci.

Chez nous la formule est déjà évidente dans certains poèmes de Victor Hugo. Leconte de Lisle, Ephraïm

Mikhaël cueillent dans le vieux fonds français les nouvelles fleurs des chevaleries sentimentales. Verlaine, pour faire jaillir sa romance, puise à la source populaire et, dans ses prières, rejoint l'adorante ferveur des gothiques.

Enfin après Schiller, Gœthe, Uhland, celui-ci surtout, chantre de Roland, Taillefer, Merlin et de Bertrand de Born, Wagner, transposant le mythe français, fait éclater autour de la vaillance d'un Parsifal ou de la pureté d'un Lohengrin ces fanfares qui font vibrer d'enthousiasme Péladan et son entourage.

Toutes ces influences devaient préparer l'épanouissement de cette floraison simultanée de tendances, ayant entre elles des points communs de contact, mais souvent plus divergentes qu'on ne l'imagine volontiers, et qu'on s'est plu à grouper sous le terme général de *symbolisme* — vocable créé par Louis Ménard, adopté par Mallarmé. Elles devaient à leur tour réagir sur la poésie du monde entier.

Pour sa part, notre poète apporte à ce faisceau de forces neuves l'ingénuité, l'idéalité, la conception transcendantale de l'Amour, une spontanéité, enfin une fraîcheur d'impressions sensorielles que Jean de Cours, dans son très judicieux avant-propos au *Choix de poèmes de Francis Vielé-Griffin,* apparie volontiers à celle de La Fontaine, sans souligner que celui-ci prolonge directement dans le classicisme l'esprit primesautier du XIII[e] siècle.

L'art de Vielé-Griffin est néanmoins coulé dans un curieux alliage de vagabonde sensibilité française et de sobre mesure anglo-saxonne. La sensibilité prédomine essentiellement dans la partie de l'œuvre qui constitue le cycle français, si proche de la poésie médiévale. Il introduit l'esprit roman dans le symbolisme : c'est d'abord, au point de vue créateur, toute cette explosion de vie qui va le faire tressaillir et l'animer, c'est, au point de vue

de la réalisation, cette souple rêverie avec ses charmants retours, ses mobiles digressions, cette stylisation fouillée, ce raffinement, cette élégance, cette gravité de sentiments, en un mot toute la part de joli jeu et de *gai sçavoir* qu'on se plaît à retrouver parmi les caractères communs des poètes d'idéal médiévaux.

§

J'écris ceci, ô poète, aux environs de Montargis, sur les bords de ce même Loing près duquel vous avez autrefois planté votre chevalet de peintre.

Ici de beaux arbres, des fuites rapides d'eaux entre les herbes, un canal latéral réfléchissant le ciel, des maisons basses ornées de treilles, des masses bleutées de végétation. Un azur léger, floconneux, entraîne des migrations de nuages blancs. Le matin frais et mouillé est déchiré par les appels de trompe des mariniers. Comme je suis loin du Roussillon sauvage et parfumé comme un œillet. Comme je suis loin de l'encensoir enivrant de la Provence! Rien non plus qui rappelle la Bretagne ou la Lorraine. Ici, tout est clair, mesuré, calme, discret. L'automne qui dore les vignes use d'une palette sans grand éclat où le cadmium se mêle encore modérément aux ocres et aux terres rouges. C'est un coin de la vieille France de Clovis et de Clotilde. Dans les arènes voisines dont j'ai retrouvé les vestiges, Pépin le Bref, raillé pour sa petite taille, affermit par son courage l'autorité royale en pourfendant un lion qui venait d'étrangler un taureau. Non loin d'ici les lieutenants de Jeanne : Dunois, La Hire, Poton de Xaintrailles, rompant les levées des étangs de Puisaye, engloutirent sous les eaux du Loing les six mille Anglais du comte de Warwick. C'est le domaine de Louis XII, l'apanage des d'Orléans et des Nemours. Il règne dans le paysage cette ordonnance, cette clarté, cette netteté bien françaises d'entre Loire et

Seine qui se prolonge au delà même de cette Touraine, toile de fond, Vielé-Griffin, du drame sentimental de la plupart de vos poèmes.

Dans quelques jours, le cœur serré, il me faudra partir. Alors je relirai cette *Partenza* dans laquelle vous avez mis toute cette rupture de fibres qu'est l'adieu.

Partenza! Il y a des sourires à travers des larmes, de la pluie et du soleil, des renoncements et des regrets. Avec de grands chagrins voici, comme fit Heine, de petites chansons de trois strophes limpides, presque aériennes. Des raccourcis pleins de concision et d'hésitation à la fois expriment le désenchantement du voyageur qui abandonne le pays où il fut heureux.

Serrement de cœur, serrement de mains, mélancolie du départ, déchirements secrets, adieux au bel horizon, à la jeunesse, à l'amour. On cherche des raisons qui pourraient consoler, on se dupe d'un peu d'ironie pour ne pas trop se sentir mourir, on essuie furtivement quelque pleur pour prétendre à la joie de l'aventure neuve, mais au fond de soi lève une sourde douleur. Un dernier effort arrache aux choses d'hier qu'on aima, comme si sur soi-même on remportait une victoire. Cependant le dernier mot est bien, semble-t-il, coupé par un sanglot où éclate la vanité de vivre!

Parti du lyrisme bref de la chanson qui raconte en raccourci ou prolonge en variations l'âme populaire, le poète a ainsi abandonné, pour une courte et douloureuse contraction, l'allure cursive de la narration poétique, la libre inspiration du chant parlé, qui caractérisent ses épopées lyriques et notamment sa prestigieuse *Chevauchée d'Yeldis*.

Francis Vielé-Griffin eût pu inscrire, au début de cet épisode, le classique *or se cante* du troubadour par quoi s'ouvre la chantefable d'Aucassin et Nicolette.

La *Chevauchée d'Yeldis* n'est autre que la chanson de geste du Symbolisme. Implicitement elle exalte tout l'ef-

fort des porteurs de lyre de ce groupe vers un idéal de pure et haute poésie.

Philare, Luc, Claude, Martial, le chanteur lui-même sont devenus les cavaliers d'une même équipée, rendus inséparables par une commune poursuite de la Beauté qui ne se laisse pas fléchir, mais qu'il faut cependant convaincre et posséder.

Sur son coursier aux flancs robustes elle chevauche, passant torrents et monts, rivières et vallées, villes et bourgs, entraînant à travers le monde sa meute de suiveurs au delà d'un médiocre destin.

Tous à sa poursuite, altérés de désir, sentent cependant une âme allégée et, dans le rayonnement qui vient d'elle, dans le charme respiré en son sillage, trouvent une nourriture spirituelle. Ainsi d'Elle chacun prend sa part sans cependant entièrement la posséder.

Les premiers lassés, sans cesser de l'aimer, abandonnent une trop pressante poursuite : un soir le plus faible meurt, la tête posée sur ses genoux. Les deux plus vaillants demeurent, impatients de la disputer entre eux et de la posséder chacun uniquement à soi. Brusquement le plus intrépide la saisit, la jette en travers de sa selle, l'emporte et disparaît : *violenti illam rapiunt.*

Mais pour avoir un instant accordé son âme à son rythme insaisissable, le poète resté seul sur la route trouve d'inoubliables accents pour célébrer la révélation qui s'est en lui opérée : une grande lumière intérieure l'inonde. D'un jour nouveau elle illumine les aspects du monde, les changeantes facettes de la vie et peut-être est-ce bien là une preuve qu'il l'a sans le savoir, sans doute, un instant possédée.

Ce serait faire œuvre d'historien brutal et porter atteinte au charme mystérieux du poème que d'essayer d'en préciser la donnée et d'en pénétrer le thème ésotérique. Qu'il soit à peine permis de suggérer que les beaux cavaliers pourchassant la Beauté dans une hallu-

cinante équipée furent vraisemblablement les compagnons du poète aux heures d'enthousiasme et de recherche. Cependant il me plaît d'imaginer que sous les traits de Philare transparaît la figure de l'opulent poète Gustave Kahn à son retour d'Afrique, que sous le symbolisme de Luc se cache un des poètes du groupe wallon — Mockel ou Rodenbach. Et comment ne pas deviner que sous le frêle visage de Claude se retrouve Jules Laforgue, prématurément emporté par la mort? Quant à Martial, au nom romain, n'est-il pas l'homme d'action prompt à décider et à saisir qui l'emporte sur la personnalité seconde du poète tendrement encline au rêve?

Comme on comprend aisément qu'après la lecture de cette œuvre, Mallarmé ait pu dire à Vielé-Griffin : « Cette *Chevauchée d'Yeldis* sera votre *Vase brisé*! » et qu'André Gide ait pu lui écrire : « La langue française me paraît jeune quand je vous lis. » Le poète a, ici, retrouvé la fraîcheur, la spontanéité fervente, l'idéoréalisme, la conception néoplatonicienne de l'amour des chanteurs romanesques du moyen âge. Egalement sa poésie s'oppose aux sentiments brutaux, l'amour courtois y fleurit son mysticisme passionné sans que la notation cesse d'être directe et de puiser dans la matière même de la vie. Comme dans la narration médiévale, la langue est souple, rapide, musicale. On y retrouve cette stylisation décorative qu'elle contenait implicitement et que la Pléiade italianisante surchargera d'ornementale mièvrerie.

La *Chevauchée d'Yeldis* est un des purs poèmes de langue et de ligne françaises. A lui seul, il pourrait suffire à la gloire de son auteur. Il est appelé, sans nul doute, à devenir classique et à figurer sur les programmes d'études de l'avenir, parce qu'il rejoint et continue à travers les temps modernes cet œuvre occidental littéraire et artistique qu'aimait tant Péladan et qui va de l'an mille au début du XVIe siècle.

Le *Livre des Reines* (1925) illustre aussi cet esprit médiéval. Mais le cadre de la narration poétique s'est ici élargi jusqu'au drame où le dialogue fixe la pensée tout en laissant persister l'obscur combat qui se livre dans les âmes...

Il semble d'ailleurs que le poète ait été entraîné par ce goût fervent de l'humanisme qui conduisit au moyen âge les trouvères instruits et les clercs à illustrer d'une narration nouvelle les thèmes d'Alexandre, de Thèbes ou de Troie. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait recueilli des motifs d'inspiration nouvelle dans les apports de la tradition, notamment dans ceux du génie grec qui fournit au spéculateur une des plus nobles et riches matières. Il taille aussi dans les brumes du Nord les lambeaux d'une épopée septentrionale. Cette affirmation que la violence ne saurait avoir raison des sentiments les plus secrets de l'individu le conduit à colorier les imageries d'un cycle chrétien et à livrer au supplice la sourde et logique obstination de *Phocas le Jardinier*.

Mais le caractère humain qu'on retrouve au fond de la plupart des anciens récits épiques n'a pas échappé à Francis Vielé-Griffin : derrière les demi-dieux et les héros, il retrouve les hommes avec toutes leurs passions, leurs incertitudes, leur volonté de vivre ou leur soif d'infini, et en chacun d'eux il découvre la variété d'un cas particulier.

Sous le voile du symbole qui s'interpose entre le songe et le réel, le poète pouvait dès lors faire l'aveu de lui-même. De sorte que les personnages mythiques ainsi recréés ne sont que des aspects nombreux de sa personnalité. Il a mis dans leur bouche des paroles qui parfois me paraissent peut-être un peu nobles, mais qui expriment souvent tout ce qu'il eût, en de telles circonstances, traduit d'émotion, de tristesse, de tendresse, de ferveur ou de volonté, de sorte qu'il vit en eux et qu'ils revivent en lui.

§

Parce que ses ancêtres conquirent leur domaine sur une nature vierge, Vielé-Griffin a hérité d'éléments ataviques d'une éblouissante richesse. Il a rapporté d'outremer une abondante variété d'impressions : il a vécu parmi les végétations géantes, l'odeur des sèves, les bêtes paisibles; il a marché sur le sentier qui semble mener au ciel. C'est pourquoi dans ses premiers poèmes flotte comme une odeur de verdure mouillée. De là cette scintillation de perles de rosée, cette fraîcheur de lumineux ruisseaux dans les prairies d'eaux vives où la jeunesse de la femme s'offre comme une fleur à la fois gonflée d'humidité et saturée de soleil. De là ces saltations, ces rires, ces cris, cette allégresse, ces ciels en mouvement, cette clarté mobile dans la fresque du printemps et du matin.

Mais les paysages de cette Touraine, où s'épanouit sa vie consciente et dont il a fait son séjour de dilection, ont composé autour de lui des horizons calmes, aux atmosphères limpides baignées de lumières tranquilles, de lents remous de rivières soleilleuses, de silencieux mirages d'arbres, de nuages, d'ombres fuyantes et de reflets.

Le poète a joui de toutes ces impressions en artiste que ses dons de peintre avaient préparé à quelque rare volupté de la couleur.

Francis Vielé-Griffin n'est pas seulement le poète-peintre du printemps et des claires matinées irisées de perles d'eau ou embuées de mousselines de vapeurs quand « la fleur entend marcher la pluie d'avril »; toute saison sous son art d'évocation exprime son charme particulier, soit que Mai et Juin s'enlacent, marient la fleur au fruit et le rêve à l'amour, soit que l'automne délirant d'est à l'ouest croise l'essor des grands oiseaux avec le vol des ouragans et que l'horizon gris bleu se raye de

barques en fuite sur la mer — paysages d'automne de *Wieland le forgeron* inscrits avec cette pénétration aiguë que l'on retrouvera chez Francis Jammes dans ***Jean de Noarrieu.***

L'exemple du peintre Laverey, à Grès, réaliste devant la nature, lui avait de bonne heure appris à fixer les notations les plus subtiles de maint théâtre d'heures. Ainsi sous le poète nous retrouvons le paysagiste procédant par petites touches impressionnistes, excellant à brosser ces lignes onduleuses de collines, ces arbres traversés d'azur, ces inflexions de routes blanches, ces féeries composées de ciel, de verdure et d'eau, décors par excellence de son drame sentimental. Il sait faire revivre les vieilles pierres du pont éboulé, le perron du château qui s'effrite, le seuil enlisé d'herbe grasse, le secret des salles mortes et des corridors que peuplent seulement des présences mystérieuses.

Ainsi je ne peux que m'insurger contre cette faute profonde de goût qui l'a fait, au point de vue du sentiment de la nature, comparer à Walt Whitman.

Si Vielé-Griffin a la fraîcheur et la spontanéité d'un primitif, il n'a pas de Whitman cette rudesse fruste du trappeur qui, pendant les longues et silencieuses heures passées à l'affût du castor, se laisse gagner et envahir par toute la magnificence d'un paysage de ciel, de rivière et de forêt.

L'art de Whitman est pour moi l'art d'un volontaire demi-civilisé traversé par un flux de forces animales et qui détaillerait avec une abondance toute naturelle la multiplicité d'impressions sensorielles enregistrées au cours d'une longue carrière de ripuaire ou de forestier. Whitman est un solitaire revenu vers les villes avec des yeux neufs. Magnifiquement soulevé, avec une franchise, une sensualité débordantes et brutales, il entonne un chant désordonné pour un monde nouveau. Il s'arrête avec complaisance aux contours extérieurs des choses

ou à la mécanique de son corps, ayant bien l'intuition qu'il conviendrait d'en dégager la notion du divin et s'y efforçant sans jamais y bien parvenir.

Il y a plus de matière que d'esprit dans l'œuvre de Whitman, précisément tout le contraire dans celle de Vielé-Griffin. Celui-ci est à celui-là ce que la cathédrale est à la forêt vierge.

Ce n'est pas lui — toutefois ami de la science et du progrès industriel — qui d'un geste emphatique ferait table rase des civilisations antérieures, de tout ce qu'elles ont apporté aux hommes de raffinements, de rêves matérialisés, d'élans spirituels vers la beauté. Ce n'est pas lui qui mettrait l'écriteau « Déménagé » ou « A louer » sur le Parnasse ou sur les murailles des châteaux et des musées d'Europe, qui renierait Dante et Pétrarque pour contraindre la Muse à célébrer les mérites d'une exposition où elle se sent dépaysée, tout en se réjouissant, avec l'impudence d'un rustre destructeur de royaumes, d'avoir traîné sa captive de marque dans les sous-sols et de l'avoir installée parmi la batterie de cuisine.

Whitman me paraît ainsi le père de nos plus modernes iconoclastes qui veulent mettre tout à l'envers sous prétexte de reconstruire avec originalité, avec cette atténuation que Whitman a devant lui l'espace libre d'un continent neuf et n'a pas à faire de ruines et à tout niveler pour y bâtir son temple de la Démocratie.

Créer des valeurs nouvelles n'implique pas nécessairement pour nous la destruction *a priori* de celles qui existent, mais l'enrichissement de la connaissance par la juxtaposition d'éléments imprévus. Ajouter et non pas détruire, dans le vieil arsenal, savoir à l'occasion choisir : en ceci seulement réside le problème tout entier. Ce que certains esprits rejettent aujourd'hui, d'autres l'exalteront demain. Alors à quoi bon tant de puéril sectarisme?

Sans doute nos prétendus novateurs ont toujours peur, tant le cercle des possibilités humaines a été de

tout temps l'objet d'étroites investigations, de n'être au fond que de nouveaux imitateurs, qu'ils s'empressent de faire, de propos délibéré, bon marché de ce qui les pourrait gêner, car, dit notre poète, « on songe de vieux songes, on refait les chemins... »

Cette conjoncture que Vielé-Griffin fut un des premiers traducteurs qui introduisirent en France des fragments de *Leaves of Grass* n'impliquerait nullement qu'il se soit pénétré de l'esprit whitmanien alors même que son œuvre n'y contredirait tout entier. C'est par gageure, sans doute, que, dès la première heure, Henri de Régnier dans les *Ecrits pour l'art* dut écrire :

Il se réfugie volontiers aux sites des campagnes et aux horizons des mers où sa native barbarie peut s'exalter au faste des couleurs et à l'évocation des mythiques visions et de lointains spectacles; car le mérite de Francis Vielé-Griffin est d'être parmi nous un barbare, ce qui dote sa poésie d'une saveur spéciale et unique. Il excelle à la trouvaille du détail barbare...

On sent là quelque complicité de débutants.

Quand Charles Maurras écrit à son tour : « Francis Vielé-Griffin est le meilleur de nos barbares » (1), nous devons lire « le meilleur de tous nos poètes qui ne sont pas de l'école romane ». Barbare, soit! toutefois, à la manière d'un de ces Celtes saturés d'humanisme qui ont préparé sa voie au classicisme et très loin du prodigieux Whitman.

Le sentiment de la nature chez notre chanteur est toujours relevé d'éléments esthétiques : dans son paysage, on sent toujours l'invisible passage d'un dieu. Les personnages qui y vivent sont fixés par le détail précis, mais choisi de manière à n'être jamais vulgaire, à ne jamais tomber vers un réalisme de mauvais aloi. Il y a là le souci de composition d'un décorateur raffiné

(1) Sont « barbares », il est vrai, pour M. Maurras, presque tous les poètes du XIXe siècle.

qui sait styliser ce qu'il voit et en dégager les quantités éternelles. Il excelle à créer une poésie des sens par l'exactitude du détail, sa mise en place, le choix des couleurs.

Le peintre qui apprit à « dessiner l'arbre comme un visage » s'enchante voluptueusement du sous-bois étrange et étonné, soudain traversé par des ombres fuyantes. Il sait caractériser l'essence du végétal, dégager la ligne d'eau des peupliers sur le canal ou l'étang laiteux de brumes, nous montrer le cimier du chêne, le saule penché comme pour une confidence, bleu, gris ou blanc selon la saison ou l'heure, la grappe extrême où s'exténue le lilas, incurver les humides arceaux de feuillage, mettre dans notre main comme pour créer une joie du toucher les « feuilles satinées », les « mousses étoffées ».

Par cette fraîcheur du sentiment, il rejoint le primitivisme du temps de ces bestiaires et de ces herbiers qui fixaient les caractères de la faune et de la flore, même irréelles et fantastiques, et dont Apollinaire devait, en vers d'almanach, donner une si pauvre réplique que ne suffit pas à sauver tout le talent d'imagier de Dufy.

Mais l'art de Francis Vielé-Griffin est savant, parfois même trop savant à force de style et de distinction en de tels moments mêmes où j'eusse souhaité plus d'abandon. Le motif floral y tisse de capricieuses arabesques, soit que la fleur suive l'envol du geste, de la main balancée ou de la ceinture dénouée, soit qu'elle s'ordonne dans le souvenir des jardins rutilants et le décor des heures et des saisons. Mais la fleur n'est point figée comme sur papier peint, elle est frémissante de vie et de tendresse parfumée. Le poète la magnifie depuis la servante des haies jusqu'à la reine-thé de la roseraie. Il a un regard pour toutes ses variétés : la marguerite qui sait les secrets, la canche et la marjolaine, la pâquerette qui blanchit l'ombre nacrée des pommiers. Il les connaît toutes,

de l'asphodèle à la jonquille; il s'arrête aux moins persistantes dont la neige rosit les pêchers et les amandiers, il devine leur inconscient orgueil dans la jeunesse du monde où la personne humaine retrouve sa fierté : survivre. Il s'émeut de celles qui, parmi les herbes, tombent sous la faulx et chacune, dans sa pensée, rejoint le fleuron de la pierre historiée sous laquelle dort quelque héroïne seulement coupable du désir d'aimer. Poète du printemps, il respire l'offrande de leurs dons sous l'humide clarté qui s'égoutte des berceaux de feuilles et, parmi elles faisant un choix plein de dilection, il cueille la femme qui fait partie du paysage ainsi inventorié...

§

A travers cette recherche avide d'enrober le spectacle du monde et le vertige des âmes dans une symphonie sensible et colorée, d'expression autant musicale que plastique, la poésie du cœur embaume discrètement sans basse sentimentalité.

Elle est chaste : elle fait parler aux amants un langage spirituel. Qu'est donc pour eux le bonheur, sinon son attente? Qu'est donc la possession, sinon la communion psychique bien davantage que le sacre de la chair? Mais de cette continence naît une exaltation qui centuple la volupté. Plus artiste que véritablement sensuelle, la poésie de Vielé-Griffin rejoint plutôt cette poésie de l'esprit qui perçait déjà dans le gai sçavoir.

La pudeur qu'éprouve le poète à livrer son moi secret n'exclut point cependant les mouvements brusques de passion dont on le sent capable : voyez avec quelle fièvre Wieland enlace l'Alvitte, la lie de ses baisers et l'emporte comme un fardeau de fleurs!

Mais ce n'est là qu'un éclat indirect. Le poète ne prend jamais à témoin de sa tristesse ou de son regret toute la nature impassible qu'un romantique convierait volontiers à l'étalage de son cœur. Si les doux soirs d'a-

mour sont flétris, plus rien à dire : le souvenir pourrait-il effleurer le saule, les ajoncs, la lagune? Une ombre a passé sur l'âme qui se referme comme une corolle crispée. Il n'est plus d'autre caresse que celle de la nuit maternelle : tout le reste ne fut que le rêve ou le poème d'une heure. Les cœurs mêmes se retrouvent si changés que les amants d'autrefois ont le courage de sourire de leur ancienne folie.

Au fond de tout cela, je savoure comme un divin poison le geste dernier de l'adieu, la déchirure du regret, l'émotion concentrée et mal retenue qui déborde du cœur et fait trembler les larmes.

Francis Vielé-Griffin célébrant l'amour courtois ne doit rien à la Renaissance toute frémissante de Dante ou de Pétrarque. Il se rapproche bien davantage des classiques qui canalisèrent la passion que des romantiques qui en rompirent les écluses. Un Parnassien tel que Leconte de Lisle accumule les sensations, les refoule, et ne voulant pas « monter sur le tréteau banal », en réprime l'expansion. Notre symboliste les contient sans y parvenir entièrement, mais ce qui s'échappe de lui possède une puissance de suggestion et de pénétration invincibles : caractéristique de la pure poésie qui doit se suffire à elle-même.

Par son imagination vive, prompte à créer des rapports nouveaux bien que rigoureusement exacts, par son goût affiné qui le conduit à choisir, à juger, à comparer, ce poète subordonne à l'intellectualité tous les mouvements de l'âme et cette ivresse du cœur qui crée l'enthousiasme lyrique. Il chérit « le sobre délire des muses ». La raison ne perd jamais son pouvoir de discrimination et de contrôle et ceci est à tout instant manifesté par la distribution des impressions, des images profuses, par l'équilibre savant qui préside au déroulement du poème.

On chercherait en vain dans l'œuvre de Francis Vielé-

Griffin une cosmogonie ou une métaphysique. On ne trouve véritablement dans ses pages aucun théisme, mais seulement une conception héroïque de l'existence reçue, acceptée, intensifiée avec joie et par cela même embellie, une mystique de la Beauté éternellement poursuivie à travers le frémissement d'ailes du désir et jamais rejointe.

Sa poésie apporte l'expression première d'un *art artémisien,* né sous le signe de l'agile chasseresse qui court à travers les halliers. Sur les talons de la vierge aboie une meute jamais repue à la conquête d'une proie qui toujours se dérobe et, dans sa fuite éperdue, fait, au passage, lever les formes nombreuses des êtres. Mais, lorsqu'elle se repose près de la source où chavirent les mille reflets de l'heure, la chasseresse s'incline comme il convient sur un songe grave : n'est-elle pas la sœur de la sage déesse en qui tout est norme, équilibre, raison? Elle devient méditative, s'interroge, analyse la force indomptable qui fait d'elle un moment du mouvement éternel.

Qu'est donc au fond cette poursuite de la beauté sinon une aspiration vers le Divin répandu dans l'univers?

Le poète paraît ainsi davantage être un esthète qu'un croyant : il est un de ceux qui évoluent volontiers dans les cercles de cette religion de l'harmonie chère à tel philosophe de ce temps (2). Pour lui, le beau s'identifie avec le divin; la vie, la raison, l'intelligence, la sagesse en sont les attributs inséparables et irradient comme les rayons d'un même centre lumineux : Scot Erigène au x[e] siècle n'a pas autrement pensé.

Comme le néo-platonicien médiéval, il conçoit l'univers tel un faisceau de forces spirituelles qui trouvent dans l'âme humaine leur lieu géométrique et leur possibilité d'expansion dynamique.

(2) Louis Prat : *La Religion de l'Harmonie*, aux Presses Universitaires, Paris, 1922.

Il n'y a dans son étude aucune inquiétude du devenir de l'être, mais seulement la notation de ses aspects et de ses réactions dans le drame des âges et de chaque jour nouveau, une recherche de tout ce qui, par excès de force, acquiert une valeur surhumaine et par cela même quasi-divine.

Il ne situe pas davantage l'homme dans l'univers et ne fait pas état de ses rapports avec les prolongements du monde au delà des apparences. Il éclaire l'individu par la seule vertu d'un feu intérieur. Il exalte simplement le moi humain, et, loin de l'humilier devant le spectacle de la création, en fait un centre d'attraction et de possession.

De cette attitude découle une sérénité stoïcienne, une sorte d'idéalisme pratique dont la notion mérite d'être retenue.

§

Malgré ce sens profond de la vie et cet élan qu'il infuse fatalement au poème, le culte de cette Beauté froide et hautaine, née de l'hellénisme, à laquelle Leconte de Lisle rendit un si fervent hommage, que magnifia Baudelaire et dont Mallarmé se fit le noble officiant, n'a-t-il pas secrètement étendu dans l'œuvre de Francis Vielé-Griffin de subtils prolongements? Les jeux de la passion ne semblent-ils pas contracter à peine le calme visage du poète, alors que le cœur bat — nous le savons — un rythme démesuré?

Dignité et respect de soi, mais non point orgueilleuse réserve, telle que les Parnassiens l'opposèrent trop dédaigneusement peut-être à l'explosion et au désordre des sentiments romantiques, voilà ce qu'on retrouve dans son attitude symboliste.

A l'immobilité plastique de l'idole baudelairienne, il restitue le mouvement qui déplace les lignes tout en conservant la grâce et l'eurythmie. Pour lui, un certain

flottement ne messied pas à la robe des Muses. La Beauté, il la veut non point roidie ou figée, mais « mobile seulement comme un marbre qui danse ».

Francis Vielé-Griffin n'est donc pas un esthète impassible : au demeurant, sensible, spontané, généreux, comme il est prompt à s'enflammer pour une noble cause! Et de la bouche de ses héroïnes jaillissent des véhémences que modère seule la loi du rythme ou le seul souci de la belle construction lyrique.

Sous l'apparente austérité de son œuvre se concentre en réalité un drame intense et pathétique. Une sensualité ardente, éminemment intellectuelle, plus dangereuse même puisqu'elle intensifie la volupté, l'attache à la poursuite de ce qui est beau, de ce qui est vivant, de ce qui est pur. D'un bout à l'autre de l'œuvre court l'onde frémissante du désir toujours ramassé, prêt à bondir, toujours puissant d'être irréalisé et de s'efforcer vers le bonheur jamais atteint.

Le désir qu'on ne peut rejeter parce qu'il est l'expression même de la vie, sans cesse renaissant et multiplié, prompt à tout étreindre, à tout embraser, sous-tend magnifiquement l'effort lyrique du poète. Il est le potentiel accumulé dont se sert la nature pour déclancher les actions humaines qui précipitent l'homme dans son évolution et vers sa fin. En lui sont concentrées des énergies avides de tout saisir, de tout conquérir, de tout comprendre, de tout posséder. Qu'il se nomme amour, volupté, soif de domination, orgueil de l'être en voie de se reconnaître et ivre de se découvrir, attrait de l'aventure, esprit d'entreprise, il pousse toujours l'individu vers la poursuite d'une suprême satisfaction.

Désir, pressant et impérieux compagnon qui hantes l'homme dans la foule et dans la solitude, désir double de soi-même dont on subit l'impérieux ascendant, ombre hallucinante du voyageur qui porte son fardeau de peine, parfois geôlier inséparable de son prisonnier!

Sous sa dynamique, l'âme aimantée oscille entre les deux pôles du bien et du mal et parcourt la gamme élargie des élévations ou des turpitudes. Par lui, les plus nobles et les plus belles choses, comme les plus infamantes, se sont accomplies dans le monde. Dans le théâtre intime acteur-auteur, il tire ces fils que sont les plus secrètes pensées et croise les éblouissantes fulgurations des phares qui brusquement éclairent le tréfonds intérieur;

— désir : il a les ailes rapides de la chimère qu'il accompagne dans son vol de feu; il est le souffle qui brûle ou dessèche, le sursaut vers la damnation ou la pureté, il attise l'enfer de la haine ou le soleil de la gloire, virtuellement conquérant puisqu'il est déjà possesseur;

— désir, éternelle recherche de soi à laquelle se marie toujours la tristesse : vouloir tout embrasser et tout étreindre, n'est-ce pas l'acte de détresse ou d'angoisse du mal rassasié que traque l'éternelle faim?

Telle est l'inquiétude de l'homme acharné après cette illusion qui s'appelle le bonheur. N'est-ce pas la poursuite du bonheur qui le crée? Fantôme qui s'évanouit dès qu'on croit le conquérir, soutenant toujours l'édifice tant qu'il est irréalisé, il laisse s'écrouler toutes les constructions du rêve dès qu'il a trouvé sa fin. Il est donc bien ce leurre éternel, cet appétit déréglé des stoïciens, cette ἐπιθυμία par lequel l'être réclame le bien à venir.

Francis Vielé-Griffin a du désir une conception plus physique que celle de Descartes ou de Spinoza.

Il n'est pas loin de croire avec Schopenhauer que sa limite toujours reculée est infinie, que l'appétit assouvi attire et engendre des appétits nouveaux et que les plaisirs saisis au passage sont impuissants à combler l'abîme éternel du cœur humain.

Pour lui aussi le bonheur demeure un appât tendu par la Nature pour la réalisation des obscurs desseins de l'espèce, un espoir toujours déçu parce que jamais véri-

tablement réalisé, le mirage fallacieux vers lequel l'être se sent irrésistiblement attiré suivant la norme d'un farouche déterminisme. Ainsi ce qui a exalté en nous l'enthousiasme, la colère, l'espérance, la foi, ce dynamisme puissant n'élèverait l'homme d'un degré supérieur à lui-même que pour le conduire vers une navrante déception. « Tue le désir, dit en substance la Sagesse antique avide de puissance surhumaine, tue le désir et tu seras roi! »

Le poète ne pense pas que le désir soit inséparable de la vie dont il est l'élément moteur, cependant il ne peut se résigner en son esprit à n'être qu'un jouet servile de l'instinct et à se laisser duper par la nature. Au-dessus des mouvements de l'instinct, la pensée domine tout. Et la volonté, non parfois sans obscure lutte, assure cette maîtrise.

Francis Vielé-Griffin, poète de la vie, guidé par un rationalisme exact, retombe donc au déterminisme biologique, mais, c'est en quoi s'établit la valeur éthique de son œuvre, il proclame que l'homme doit libérer son âme de l'emprise que la nature étend sur le corps. « Vouloir affranchit », enseigne Nietzsche et le lyrique pourrait s'écrier comme Zarathoustra : « Oui, il y a en moi quelque chose d'invulnérable, quelque chose qu'on ne peut enterrer et qui fait sauter les rochers : cela s'appelle ma volonté, cela passe à travers les années silencieux et immuable.

« Tu subsistes toujours égale à toi-même, toi, ma volonté patiente — tu as toujours passé par-dessus toutes les tombes! »

De là les redressements brusques des héros ou des héroïnes de Vielé-Griffin et cette admirable fermeté avec laquelle ils érigent la muraille de bronze que la vôlonté oppose aux assauts saccadés du désir.

De chacun d'eux il fait un cas psychologique et comme la résultante des réactions d'une énergie à la-

quelle est refusée toute détente. Ils sont par cela même un peu surhumains, grandis sans doute à la manière des héros cornéliens, dressés comme de hautains exemples. Ils ne vont jamais, semble-t-il, au bout de leur naturelle évolution. Sur la pente de leur destin, ils s'arrêtent soudain, avec dans leurs yeux cette fixité du regard ouvert sur l'avenir que l'on retrouve dans les statues des dieux.

Ce sont des victorieux, puisque les plus belles victoires sont celles que l'on remporte sur soi-même.

Je vous salue ici, Bertrade de Montfort, qui, sur le point de succomber à la passion de Phèdre, savez vous reconquérir, dompter magnifiquement les sursauts de votre cœur et, de votre passion transmuée, insuffler au jeune roi, désormais votre fils spirituel, cette farouche énergie qui fera l'unité de la France.

Francis Vielé-Griffin philosophe donc avec les passions comme le conseillait Aristote. Il ne songe pas à « mutiler » la nature, mais il réintègre la passion dans la morale à titre de mobile secondaire : il fait d'elle, pour l'accomplissement de quelque haut dessein, une auxiliaire précieuse dont il sait se séparer dès que d'impérieuses raisons le sollicitent vers un plus haut devenir. Il la laisse s'épanouir, il l'exalte même pour la spiritualiser et la diriger vers quelque finalité supérieure en lui refusant l'illusoire but qu'elle méditait.

Sur ce thème du désir contenu et transposé sur un plan supérieur, Vielé-Griffin a ainsi construit une éthique qui n'est pas sans grandeur. Il s'en dégage une morale de l'action, la forte notion du libre arbitre et de cette possibilité qu'a l'individu, à tel carrefour de sa vie, de choisir délibérément sa voie et de faire dévier ce qui, un instant, a pu paraître l'accomplissement de son destin.

Fixé par la toute puissance de la volonté, le désir irréalisé plane dans un perpétuel envol, il entre dans le jeu supérieur des forces spirituelles qui n'ont pas de fin.

Sous forme de l'éloge de la vie qui crée et intensifie le désir, nous trouvons donc le culte et l'analyse de la volonté.

Ancæus, le Martial d'Yeldis, Phocas le martyr, Swanhilde qui se sacrifie pour la paix, les saintes qui préfèrent la mort à la honte de céder, Sapho, Bellérophon, les reines Ale, Ogive, Bertrade sont de nobles volontés. C'est au rappel de l'impérieuse raison qu'ils doivent leur hédonisme du sacrifice et leur inflexible sérénité.

Dans leurs triomphes sur eux-mêmes, dans leur domination sur les sens, nous reconnaissons nettement une des caractéristiques de la ténacité anglo-saxonne et cette part d'hérédité galloise que le poète tient de ses origines maternelles.

Le Vielé-Griffin des dernières œuvres nous apparaît ainsi comme un chanteur plus âpre et plus sourd qui aurait ajouté à sa lyre la corde d'airain d'un Vigny. La courbe même de la vie qu'il a chantée a conduit l'homme sur le déclin vers la plus grave réflexion : la fraîcheur, la spontanéité de l'adolescence, l'ivresse de la prestigieuse chevauchée ont cédé la place à la méditation hautaine et sévère de l'âge mûr.

J'éprouve même une sorte de tragique émotion à suivre cette inflexion de l'art du poète et cette sorte d'adieu à la jeunesse pressenti derrière l'austérité des dernières créations. On devine que le lyrique se concentre magnifiquement pour donner une noble conclusion à la belle leçon d'humanité supérieure qui se dégage de toute son œuvre.

Dans ses dernières réalisations, sa maîtrise atteint un suprême degré qui renforce l'admiration et le respect.

A l'étreinte des bras de chair « frêles et oublieux » a succédé l'étreinte des âmes dans une poésie plus profonde et résonnante de vibrations mystérieuses, comme il convient pour de telles noces spirituelles. La chanson d'amour, davantage immatérielle, rejoint la prière, et

l'allitération lui prête son aile pour un envol harmonieux.

Saurait-on dès lors s'étonner que René Ghil, établissant le bilan d'une époque littéraire, ait fait de Francis Vielé-Griffin la grande figure du symbolisme, immédiatement placée à côté de Mallarmé?

§

Nous voici maintenant, Francis Vielé-Griffin, parvenus aux confins de votre vaste domaine.

Vous m'avez conduit des ruisseaux lumineux jusqu'à cette solitude d'eau sombre et riche de reflets, où je suis dédoublé jusqu'à l'âme.

D'autres pourront passer rapidement avec l'indifférence d'eux-mêmes sans se pencher et sans s'y voir refléter : me faudra-t-il seulement borner à les plaindre? A contempler ainsi mon image ondoyante dans ces remous, multipliée, imprécise parfois au point d'en perdre le contour au contact de telles zones d'ombre, je sens bien que le miroir n'est pas immobile et qu'un frémissement le tient sans cesse en éveil.

C'est que toujours un souffle vivant ride les surfaces du songe où se projette l'être tout entier. Et pour que je me retrouve moi-même dans votre obsédant mirage, il faut que vous ayez fait œuvre vraie où la trouble humanité se puisse reconnaître.

Il n'est pas un promeneur attentif qui ne s'y revoie face à face avec lui-même et, suivant votre attirance, n'y mesure sa propre profondeur ou ne cherche un motif pour s'y grandir.

J'éprouverai une reconnaissance émue pour tous ceux qui m'aideront à me découvrir, que ce soit tel maître d'hier ou d'aujourd'hui, le meilleur de mes ennemis ou le plus jeune de nos derniers venus.

La poésie veut autre chose en effet que la mince pépite

d'or roulée au milieu d'un torrent de gravats. Elle espère plus que le récit orné des petites convulsions qui emportent les hommes à travers l'éternelle illusion des formes changeantes. Que doit-elle être, sinon le coup de sonde dans les profondeurs les plus reculées et les plus frémissantes de l'être, sinon l'exploration la plus osée jusqu'aux confins où la connaissance se teinte déjà des clartés de l'absolu?

En vérité, vous avez créé du surhumain à force d'accumuler des valeurs humaines : vous avez haussé l'individu jusqu'au faîte de ses possibilités extrêmes, vous avez tendu au point de le rompre l'arc de sa volonté, exprimé, pour en faire irradier un rayonnement, toute sa lumière intérieure.

Mais à tout bien considérer, je n'ai pu me défendre d'un terrible doute : autour de l'homme dressé tel que vous le souhaitez, exalté, grandi par son noble effort vers la conquête de lui-même, je sens le froid d'une effrayante solitude métaphysique.

Même Tantale, lorsqu'il recoud en lui les lambeaux de divinité que les dieux ont laissés, demeure pour moi un exilé qui ne s'assied pas au banquet ouranien.

Le stoïcisme avec lequel vous nous conviez à accepter la vie selon la norme de l'espèce semble, je le sens bien, exclure toute inquiétude pour le futur. C'est que, dans votre esprit, en vérité, et pour le cas où la mort ne marquerait point le terme du destin, cette plénitude que l'individu trouve dans sa réalisation doit logiquement et *sans discontinuité* poursuivre sa courbe (3).

Peut-être pensez-vous, pour cela même, que devant l'universel écoulement des phénomènes, la fuite du temps, l'indifférence ou l'hostilité de la nature, le « silence éternel de la divinité », l'homme ne saurait se départir d'une inflexible sérénité à laquelle eût sans réserve souscrit l'amère résignation d'un Taine ou d'un

(3) Cf. *le Potter* dans *En Arcadie.*

Vigny. Vous ne lui montrez que les beaux aspects du monde. Vous l'avez d'ailleurs trop élevé pour souffrir de l'humilier dans l'incertitude de son destin.

Poète de la *vie* et de la *volonté,* vous demeurez pour nous un de ces entraîneurs qui, dans cette inquiétude des temps et l'inextricable dédale où s'égarent les esprits, posent, de loin en loin, une plaque indicatrice. Une belle vie, selon vous, porte en elle-même sa fierté, sa joie et sa récompense.

Ainsi dans votre hautaine entreprise vous avez à ce jour conduit l'homme sur une cime — où il est prêt à accepter sans doute — mais où ne vient le visiter aucun rayon inconnu. Vous l'avez seulement auréolé du reflet de la Beauté poursuivie. J'eusse aimé le sentir traversé par le frisson de l'espérance qui attire l'influx divin.

Alors je crains de penser que votre exaltation pour l'entraîner sur les routes de la vie n'ait été qu'un leurre destiné à lui masquer la détresse et l'incertitude de son devenir, et j'imagine que, réagissant contre le pessimisme avec toutes les forces de votre énergie altruiste, vous n'avez ajusté de riches oripeaux que pour couvrir le tragique abandon de ce mendiant d'un simulacre de royauté.

Même s'il en était ainsi, je vous rendrais grâces pour ce pieux mensonge qui suffit à la gloire d'un pur poète!

ANTOINE-ORLIAC.

SOUVENIRS DE POLICE

M. PUIBARAUD

—

L'année 1893, qui vit se dérouler le procès du Panama, marque, dans notre histoire, l'un des tournants les plus dangereux du régime parlementaire. La délation était à l'ordre du jour, l'émeute installée en permanence dans les rues. Au mois d'avril, après les condamnations de Charles de Lesseps, d'Eiffel et de l'ancien ministre Baïhaut, à la veille des élections législatives, le parti gouvernemental, affolé, appelait un sauveur. Il crut le trouver dans la personne de M. Charles Dupuy, autoritaire à poigne. On le nomma président du Conseil, ministre de l'Intérieur. Dupuy donna tout de suite sa mesure en faisant fermer la Bourse du Travail, après les échauffourées du 1er mai. Je puis parler de cette journée en connaissance de cause, puisque j'y fus mêlé. J'étais secrétaire de M. Dresch, commissaire de police au quartier de la porte Saint-Martin. Nous avions reçu l'ordre de nous tenir en permanence à la caserne du Château-d'Eau. C'est moi qui interrogeai les députés socialistes Baudin et Dumay, arrêtés devant la Bourse du Travail, pour excitation à la révolte. M. Lozé, préfet de police, avait pris sur lui d'étouffer l'affaire et, d'un geste nerveux, déchiré mon procès-verbal. Il croyait se mériter les félicitations de Dupuy, mais Dupuy, à qui il enlevait ainsi le bénéfice de sa « journée » et prétexte à représailles, entra dans une violente colère, dès qu'il lui fut rendu compte de l'incident. Dupuy voulait que l'affaire suivît son cours, et voilà mon Lozé bien embarrassé. Il nous fait appeler, M. Dresch et moi, et nous charge de rétablir le procès-verbal supprimé, ce qui ne pouvait se faire sans inconvénient, puisque la si-

gnature des inculpés devait figurer au bas de leur interrogatoire, d'où nécessité de les convoquer et de les entendre à nouveau. En dépit des suggestions de M. Lozé, M. Dresch n'était pas homme à falsifier la date de ses actes de procédure. Quarante-huit heures s'étaient écoulées entre le premier et le second interrogatoire. Ainsi se trahissait l'intervention du ministre, qui n'avait plus licence, pour se défendre des attaques socialistes, de s'abriter derrière la libre décision des magistrats. Il s'ensuivit une séance orageuse à la Chambre. Dupuy sortit, sauf par miracle, de la formidable interpellation de Jaurès. Il en sortit sauf, mais ébranlé et d'autant plus aigri contre M. Lozé qu'il ne pouvait le frapper à ce sujet, sans fournir de nouvelles armes à ses ennemis.

Heureusement pour lui, les bagarres du Quartier Latin, où l'étudiant Nüger trouva la mort, allaient lui permettre de sévir, en toute impunité, contre son imprévoyant préfet. M. Dupuy estimait que la Préfecture de Police avait besoin d'une réorganisation complète. Il en ôta M. Lozé et y nomma M. Lépine qu'il savait énergique et avisé. D'autre part, au ministère de l'Intérieur, Dupuy avait trouvé un collaborateur précieux, Puibaraud, inspecteur général des services administratifs, qui lui rendit d'emblée un signalé service, en aidant, par des machinations secrètes, Millevoye et Déroulède à donner dans le panneau des faux papiers Norton. Millevoye avait fait état de ces papiers pour accuser, à la tribune du Parlement, Clemenceau et plusieurs députés de haute trahison. Déroulède l'avait appuyé. Dupuy les laissa s'enferrer jusqu'au bout, puis leur démontra qu'ils s'étaient fourvoyés. Ce fut un coup dur pour les deux accusateurs et leur parti. Remplis de confusion, Déroulède et Millevoye quittaient la Chambre, en jetant à la tête de leurs collègues leur démission de députés. C'était pour Dupuy deux rudes adversaires momentanément écartés, mais il en restait d'autres.

Ce qui inquiétait surtout Dupuy, c'était la propagande

anarchiste, qui s'étalait au grand jour et tenait les esprits dans un état de rébellion latent.

— Les socialistes et les fauteurs de coups d'Etat, dit-il un jour à Puibaraud, je m'en charge. Je sais par où les prendre, mais je m'avoue effrayé par ce poison d'anarchie, qui s'est introduit dans l'organisme social et y exerce de sournois et terribles ravages. Il faut que vous m'aidiez à l'éliminer. Il constitue à mes yeux le véritable péril.

Dupuy n'avait pas tort de parler du péril anarchiste, péril dont on serait tenté de sourire aujourd'hui. Il faut se reporter à l'époque pour en saisir la gravité. En 1893, la vague de terreur qu'avaient déchaînée, deux ans plus tôt, les exploits de Ravachol et de sa bande, était dissipée. L'horreur qu'inspiraient aux gens tranquilles les propagandistes par le fait s'atténuait sous l'auréole de justiciers que leur prêtaient les théoriciens de l'anarchie. A la faveur de nos divisions intestines, la doctrine s'insinuait jusque dans les salons aristocratiques et les milieux bourgeois. C'était se donner brevet d'intellectuel que d'y voir la religion de l'avenir et d'y respirer « un parfum de Floréal ». Les poètes chantaient avec Laurent Tailhade :

Vienne ton jour, Déesse aux yeux si beaux
Dans un matin vermeil de Salamine,
Anarchie ! ô porteuse de flambeaux !

L'anarchie trouvait des avocats complaisants et des zélateurs jusque dans les grand quotidiens. Octave Mirbeau écrivait :

« *L'anarchie, c'est le développement de l'individu dans un sens normal et harmonique. On peut la définir d'un mot : l'utilisation spontanée de toutes les énergies humaines, continuellement gaspillées par l'Etat et je comprends pourquoi toute une jeunesse artiste et pensante, l'élite contemporaine, regarde impatiemment se lever cette aube attendue, où elle entrevoit non seulement un idéal de Justice, mais un idéal de Beauté.* »

De son côté, le peuple, impressionné par ce débordement

de lyrisme en faveur des propagandistes par le fait, avait fini par les considérer comme des libérateurs et ne plus s'émouvoir de leurs attentats. D'ailleurs, on lui représentait que ces attentats ne concernaient que les souverains, les chefs d'Etat, les magistrats et les policiers. Et le peuple disait : « Que ces gens-là se débrouillent ! Ça n'est pas notre affaire ! » Le peuple sera même tenté d'applaudir au geste de Vaillant, jetant sa bombe en pleine Chambre des députés, tant il se soucie peu des parlementaires, et s'il arrivait qu'une bombe fût jetée à l'adresse de la foule anonyme, comme celle d'Emile Henry, au café Terminus de la gare Saint-Lazare, la foule anonyme était gardée sur la pente de l'indignation par le mot de Laurent Tailhade : « Qu'importe la mort de vagues humanités, si le geste est beau ? »

Le pire, c'est que les criminels de droit commun n'avaient qu'à se réclamer de la doctrine anarchiste, pour se donner figure de héros et d'apôtres. Un trait de l'aberration commune à cette époque s'en trouve dans le *Journal* de Jules Renard qui nous montre une dame de ses amies, désolée d'ignorer le petit nom de Ravachol (1), dont l'image — maintenant qu'il avait cessé de nuire — hantait voluptueusement ses nuits.

La gangrène s'était développée au point qu'il venait de se fonder un parti « d'anarchistes-chrétiens ».

Tel était l'état des esprits en 1893, à l'avènement de Dupuy, et c'est ce qui poussait Puibaraud à répondre à ses objurgations :

— Si vous voulez que je vienne à bout de lanarchie, faites-moi voter des lois en conséquence. Je n'y pourrai jamais réussir complètement avec la législation actuelle. A quoi sert d'arrêter les libertaires au cours d'une émeute, puisqu'ils s'en tirent avec une condamnation bénigne pour port d'arme prohibée ou refus de circuler ? A quoi bon in-

(1) Si cette dame est encore de ce monde, qu'elle apprenne ici que Ravachol se prénommait Léon. Léon Léger était son véritable nom et Ravachol un pseudonyme.

terdire leurs réunions, puisqu'ils jouissent, comme le commun des mortels, chez nous, du droit d'association ? Comment faire cesser leur propagande, tant que vous n'aurez pas modifié la loi sur la liberté de la presse ? Il restera encore aux libertaires la Cour d'assises pour y étaler complaisamment leurs théories en public, que les journaux reproduisent à des millions d'exemplaires. Supprimez la publicité des débats. Il faut mettre les anarchistes hors la loi, et revenir, pour eux, au délit d'opinion.

— C'est mon avis, confessait l'Excellence, mais trouverais-je jamais, à la Chambre, une majorité pour y consentir ? Je vois déjà Jaurès, tonnant à la tribune, m'opposer les immortels principes de 1789, la déclaration des Droits de l'homme, les droits imprescriptibles de la liberté individuelle; un tas de grands mots vides avec lesquels on pipe la foule, un tas de sornettes avec lesquelles il est impossible de gouverner.

Et tous deux étaient tombés d'accord qu'il n'y avait de salut possible que dans le vote de lois d'exception. Pour être mieux à même de combattre l'anarchie, Puibaraud rêvait d'être à la Préfecture de Police le collaborateur de M. Lépine. Il n'y avait pourtant pas d'hommes plus dissemblables et moins enclins à sympathiser. Le premier franc, sec et net, le second papelard, cauteleux et retors.

M. Lépine allait de l'avant. Puibaraud s'enveloppait d'ombre. L'un fondait droit sur l'obstacle. L'autre le minait en dessous. C'était aussi un rude jouteur que Puibaraud, mais son arme favorite était la chausse-trape. Nul ne dupait mieux son monde.

Vous eussiez juré à le voir, avec sa face ronde de marguillier, sa grosse moustache noire, sa calotte de cheveux blancs, un pacifique bourgeois, un débonnaire rond-de-cuir, mais il cachait, sous son enveloppe rondouillarde, une clairvoyance aiguisée, une volonté tendue. Il avait fait de la ruse une vertu.

La première fois qu'il s'ouvrit de son désir à Dupuy, le ministre lui objecta :

— Pensez-vous que M. Lépine puisse accepter pareille combinaison ?

— J'avoue, répondit Puibaraud, que nos humeurs sont différentes. Mais nos vœux concourent au même but et le résultat seul est, ici, à envisager. Je n'entends nullement m'immiscer dans les attributions administratives de M. Lépine ni toucher à ses prérogatives. Nous collaborerons, côte à côte, chacun dans notre sphère. Il y a, là-bas, quatre brigades, les brigades de recherches dont j'assumerais volontiers la direction.

— Mais ces brigades appartiennent à la police municipale ?

— ... Que M. Lépine a l'intention de réorganiser. Je sais que dans son esprit, le chef actuel de ces brigades, M. Gaillot, est sacrifié. Il ne verra donc aucun inconvénient à réduire ses pouvoirs. Au reste, vous êtes le chef du Gouvernement, la décision suprême vous appartient.

Je ne sais quel fut l'avis de M. Lépine, ni même s'il fut consulté. Ce que je sais, c'est que quelques jours plus tard, Puibaraud s'installait, comme directeur général des recherches, à la Caserne de la Cité. Seulement, ce n'était pas M. Dupuy qui l'y envoyait, c'était son successeur à l'Intérieur, M. Raynal, car, à cette époque troublée, les ministères tombaient comme des châteaux de cartes. Le ministère Dupuy avait été renversé le 25 novembre 1893. M. Dupuy devait revenir sur l'eau comme président du Conseil, six mois plus tard, et ce qui prouve qu'il n'avait pas perdu tout crédit, c'est que le jour même où il était renversé, pour céder la place à Casimir-Périer, il prenait possession du fauteuil présidentiel de ce dernier, devenu vacant, à la Chambre des députés.

M. Dupuy présidait les débats le 9 décembre lorsque Vaillant jeta sa bombe. Il y eut beaucoup de blessés, mais peu grièvement. Dupuy fit preuve, dans la circonstance,

d'un sang-froid extraordinaire, en s'écriant, sitôt le premier mouvement de stupeur passé : « La séance continue ! »

Quand on vantait le sang-froid de Dupuy devant le compagnon Charles Jacot, ce dernier disait en se tordant de rire :

— Ah ! la bravoure de Charles Dupuy, elle ne lui coûtait pas cher ! Il savait mieux que personne que l'engin était inoffensif !

Et Charles Jacot contait à qui voulait l'entendre, que la bombe Vaillant était un coup monté par la police avec la complicité de Charles Dupuy.

— Parfaitement, disait-il, je suis au courant. Je connais les dessous de l'affaire. Vaillant, lui, y est allé franc jeu, bon argent, mais on l'a manœuvré. On le savait décidé à risquer sa vie pour l'idée. Il avait disparu. On le cherchait. C'est l'un de ses camarades, une ancienne casserole de la police, le nommé R..., dit Georges, qu'on avait fait sortir exprès de prison, qui finit par le dénicher à Choisy-le-Roy (octobre 1893). Il en avisa son chef de file, le sieur M..., soi-disant agent d'assurances et publiciste, mais, en réalité, agent de police. Sur le rapport de M..., un fonctionnaire est envoyé à Vaillant, qu'il trouve dans une profonde misère. Il se donne à lui comme anarchiste-cambrioleur, prêt à subvenir aux besoins du parti. Il lui remet cinq louis, ce qui permet à Vaillant de se dépêtrer de son *garno* et de venir louer une chambre à Paris. C'est dans cette chambre qu'il confectionne sa bombe. Georges lui en avait fourni les éléments, et ces éléments provenaient du laboratoire municipal. C'est pour cela que la boîte à clous de Vaillant a fait si peu de dégâts. Le laboratoire avait pris ses précautions. Et, d'ailleurs, Georges ne fut jamais inquiété.

Je laisse à Jacot la responsabilité de ses propos (1) et

(1) Jacot racontait bien d'autres choses. Il prétendait que Ravachol et sa bande avaient été armés de leur redoutable dynamite par un agent de la 3e brigade (alors sous les ordres de l'officier de paix Fédée). Cet agent, nommé Laux, aurait révélé à Fougoux (une casserole de son service) l'existence d'un dépôt de cent cartouches de dynamite, dans une carrière de pierres meulières, en exploi-

j'ajoute, bien que l'Administration ait paru s'en émouvoir (puisqu'il fut à ce moment, je ne sais sous quel prétexte, coffré à la *Santé* d'où il ne fut libéré que le 10 janvier 1894, jour même de la condamnation de Vaillant à la peine de mort), qu'il est permis de ne point y croire, mais il faut bien reconnaître que jamais bombe n'était intervenue plus à propos.

Le lendemain, le gouvernement pouvait faire voter des restrictions au droit d'association. Minimum de satisfaction pour Puibaraud.

Ce n'est qu'après l'assassinat de Carnot, que Puibaraud se verra armé de la loi du 28 juillet 1894, créant le délit d'opinion. Encore cette loi ne fut-elle votée par le Parlement qu'avec répugnance, tant elle était en contradiction avec l'idéal républicain. Le parti socialiste montrait qu'il désapprouvait cet arsenal de lois de circonstances, en les traitant de « lois scélérates ».

N'importe, Puibaraud pouvait se croire désormais les mains libres. Il se mit à traquer tout ce qui était suspect d'anarchie, avec une rigueur impitoyable, et à déférer, pêle-mêle, aux tribunaux tout ce qui lui tombait sous la main. On se souvient du procès des trente qui fut suivi d'un acquittement presque général. En dépit de leur bonne volonté, les juges n'avaient pu relever contre la plupart des inculpés aucune ombre de délit, mais la terreur était jetée chez les compagnons et les obligeait à se terrer. Et, pour

tation à Epinay-sur-Orge, et les moyens de s'en emparer. Fougoux appartenait au groupe libertaire de Saint-Denis, dont faisaient partie Ravachol et Simon. Il leur communiqua le « tuyau ». La nuit même, Ravachol et Simon allaient au lieu dit, se saisir des cartouches. Jacot accusait encore la police politique d'avoir fait suggérer à Henry l'idée de jeter sa bombe au café *Terminus*, pour montrer à la foule qu'elle était aussi exposée que les magistrats aux coups des anarchistes. Il allait même jusqu'à menacer de faire des révélations sur l'assassinat de Carnot. C'est alors qu'on vous l'interna à Bicêtre, d'où il se plaignait de ne pouvoir sortir, en dépit de l'attestation favorable des médecins. Il se disait persécuté par la police depuis qu'il avait cessé de lui fournir des renseignements. Il se défendait comme il pouvait. Et il est vrai qu'il réussit à faire annuler par la Cour de cassation (25 sept. 1893 — 28 août 1897) deux jugements de relégation prononcés contre lui.

achever son ouvrage, Puibaraud entreprit de déchaîner aussi la frousse chez les bourgeois. On ne pouvait plus faire un pas, dans Paris, sans rencontrer sous ses pas des boîtes à sardines, munies de poudre verte. Les concierges en trouvaient le matin dans les escaliers, dans leur *poubelle*, qui auraient été bien en peine d'éclater, mais dont la vue suffisait pour affoler les locataires, et le plus curieux, c'est que ces bombes, portées avec précaution au laboratoire municipal, étaient déclarées, le lendemain, dans les journaux, extrêmement dangereuses. Il y en avait qui éclataient, mais dans les endroits où elles étaient sûres de ne blesser personne, un urinoir écarté, une impasse déserte. On en vit même éclater, la nuit, dans la cour de la Préfecture de Police.

L'émoi du public n'en était pas moins vif. Et, comme pour punir Tailhade de son mot, une bombe lui éclatait en plein visage, un soir qu'il dînait chez Foyot (avril 1894). La foule voulait bien applaudir, en spectatrice, aux exploits des propagandistes anarchistes, mais du moment qu'elle y risquait sa peau, elle était la première à demander qu'on arrêtât les frais. Il ne faisait plus bon se donner pour libertaire en 1894. On se serait cru revenu aux plus beaux jours de la panique de 1891.

J'en reçus confirmation dans mon poste d'officier de paix au XIXe arrondissement. Deux de mes agents avaient peine, un soir, à traîner au poste un malandrin, pris de boisson, arrêté pour scandale et outrages, dans un bal-musette, à la Villette. Le malandrin se débattait. Le public, à son accoutumé, manifestait contre les agents et voulait leur arracher leur proie des mains : « Pourquoi est-ce qu'on l'arrête, cet homme ? » Il suffit qu'une voix de loustic criât : « C'est un *anarcho* ! » pour qu'aussitôt la foule tournât sa fureur contre lui. C'est à protéger leur captif que les agents durent, dès lors, s'employer, sans quoi le public vous l'eût assommé, séance tenante.

Ce revirement d'opinion était l'œuvre de Puibaraud. Il y

était parvenu en l'espace d'un an. C'est que rien ne lui coûtait pour arriver à ses fins. Voici une anecdote qui achèvera de vous édifier sur la nature de ses procédés.

§

Un jeune commissaire de police venait d'être nommé dans un quartier pauvre. Sans ressources personnelles, chargé de famille, il avait dû, pour subvenir aux frais de sa nouvelle installation, emprunter une petite somme et souscrire un billet, dont l'échéance prochaine lui donnait quelque inquiétude. Il voit, un matin, entrer dans son bureau le lieutenant de Puibaraud, André, qui se prétend amené par le seul hasard :

— Je passais devant le Commissariat. Je n'ai pu résister à la tentation de monter vous serrer la main.

Le commissaire, flatté de l'attention, se confond en remerciements. On parle de la pluie et du beau temps. Tout à coup, André, après avoir inspecté la détresse des lieux d'un regard circulaire, glisse à son jeune collègue : « Avouez, cher ami, qu'un homme de votre valeur, n'est guère à sa place dans un quartier aussi déshérité. Vous méritez mieux. C'est l'opinion de tous, et c'est l'opinion de M. Puibaraud qui vous a en grand estime. »

— M. Puibaraud! s'étonna le nouveau promu, frais émoulu de la police municipale, mais je ne le connais pas. Je n'ai jamais eu affaire à lui !

—Qu'importe ! Croyez-vous qu'il se désintéresse des bons sujets? Lui vous connaît sur le bout du doigt. Soyez sûr qu'il est tout disposé à vous prêter son appui pour un poste plus lucratif. Et pourquoi, en attendant une vacance profitable, ne solliciteriez-vous pas des missions payées : contrôle des pharmacies, descentes de tripots, saisies de contrefaçons artistiques ?.. Je vous vois même suppléant du ministère public, au tribunal de simple police. La vie est dure, mon cher. C'est ça qui mettrait du beurre dans

vos épinards. On peut tout espérer quand on a Puibaraud pour soi. Vous devriez aller le voir.

— Son omnipotence m'effraye, et j'aime si peu me présenter en solliciteur ! Je m'avoue absolument dénué d'entregent. Je craindrais de détruire, par une maladresse, la bonne opinion que vous me dites qu'il a de moi.

— Rien à craindre de ce côté ! Il est trop prévenu en votre faveur. La chaleur de son accueil vous aura bientôt rassuré. D'ailleurs je serai là. Venez me prendre un jour à mon cabinet, voisin du sien. Je vous présenterai.

— J'y penserai !

— Le plus tôt possible sera le mieux. Il faut battre le fer quand il est chaud. Et pourquoi ne prendrions-nous pas rendez-vous séance tenante... demain, par exemple? Venez me prendre à 3 heures. C'est l'heure d'audience de Puibaraud. La consigne sera donnée à l'huissier. Vous n'aurez pas à faire antichambre.

Le lendemain, à l'heure dite, le jeune magistrat, flanqué d'André, était reçu à bras ouverts par un Puibaraud souriant :

— Je suis heureux de vous voir, mon cher commissaire, vous êtes de ceux dont l'administration s'honore.

Et comme le visiteur croyait devoir protester du geste :

— Si, si, insistait Puibaraud, je parle sincèrement. Ah ! si tous vos collègues vous ressemblaient, je serais moins embarrassé lorsqu'il s'agit de les charger d'une mission de confiance. Un tas d'esprits étroits, tatillons, mesquins, les uns sans initiative, les autres sans tact ! Comme je m'applaudirais, si je pouvais compter sur votre concours!

— Il vous est tout acquis, fit le commissaire, étourdi par cette bouffée d'encens.

— A la bonne heure ! Précisément l'occasion de faire appel à vos talents se présente plus tôt que je ne l'aurais pensé. Je viens de recevoir avis qu'une réunion anarchiste se tiendra demain soir, à Courbevoie. Il m'en faudrait un compte rendu exact. Je n'y puis envoyer André, ni le com-

missaire de la circonscription, qui se dénonceraient par leur seule présence, car j'entends que la surveillance soit occulte. Nouvellement promu, vous y passerez plus facilement inaperçu. Les libertaires n'ont pas eu le temps de se faire à votre visage. Rien à craindre, d'ailleurs, pour votre sécurité. Mes agents seront là en nombre, disséminés dans l'assistance, prêts à vous porter main forte, en cas de besoin, sous les ordres d'un brigadier qui se fera connaître de vous.

Le Commissaire prit cette offre pour un ordre, en quoi il se méprenait (1), et il accepta la mission, d'un cœur d'autant plus dispos que Puibaraud ajouta :

— Vous aurez des frais de déplacement. Je ne lésine jamais en cette matière. Je paye, comme j'entends être servi, « royalement » dirais-je, si je ne craignais d'user d'un mot subversif (ici, un sourire destiné à rompre ce qui restait de glace dans l'atmosphère et à supprimer les dernières distances). En attendant, voici de quoi parer aux premières nécessités.

Et Puibaraud tendait un billet de cent francs au commissaire qui ne put s'empêcher de murmurer :

— C'est trop !

— Comment, c'est trop ? J'espère bien qu'il restera encore quelque chose à vous revenir. Ah ! ça ! croyez-vous que je mésestime les commissaires de police et que je ne sache pas qu'ils ont à soutenir leur rang ? Je ne vous vois point trotter à pied sur la route de Paris à Courbevoie, ni même courir après le tramway. Il vous faut une voiture. Vous serez obligé de dîner dehors. Je ne vous vois point non plus attablé dans une gargote avec des terrassiers. Il se peut que des amis vous accompagnent. Vous les traiterez en conséquence. Je ne parle pas de votre personnel. Si vous jugez bon de l'emmener, la quote-part de chacun me revient. Au reste, vous disposerez de cette première somme comme vous l'entendrez, et souvenez-vous bien que ce

(1) M. Puibaraud ne pouvait donner d'ordres aux commissaires de quartier qui ne fussent contresignés par M. Lépine.

n'est qu'une avance. Il en sera de même chaque fois que je vous chargerai d'une mission, et je compte vous en confier souvent.

Le commissaire partit enchanté. C'était précisément la petite somme dont il était en peine et sur laquelle il n'aurait pas même à prélever le prix d'un voyage en tramway, Paris-Courbevoie, aller et retour, puisqu'il disposait d'une carte de circulation. Et puisque ces aubaines allaient se renouveler, sa trésorerie retrouverait vite, comme disent les banquiers, son élasticité. Sa vanité était encore toute chatouillée des compliments de Puibaraud. Hélas ! il ne savait pas que si Puibaraud s'était adressé à lui, c'était en désespoir de cause, et parce que tous ses collègues, antérieurement pressentis, avaient décliné l'offre en disant :

— Nous voulons bien assister au *meeting* anarchiste, mais en magistrats, c'est-à-dire ouvertement, ceints de l'écharpe et sur l'estrade, comme nous y oblige la loi. Nous ne voulons pas y assister en mouchards.

Puibaraud avait escompté l'inexpérience et la timidité du nouveau promu, et c'est parce qu'il n'ignorait pas l'histoire de la traite — ce diable d'homme était renseigné sur tout — qu'il s'était montré à son égard d'une exceptionnelle générosité. Cela est déjà bien retors, mais, attendez, car ce n'est pas le plus beau de l'histoire.

Le commissaire assista, comme il l'avait promis, à la réunion. Cette réunion avait lieu un samedi soir, et parce que le lendemain, dimanche, où son Commissariat était fermé, se trouvait, par suite du service d'alternat, jour de congé pour le commissaire, il avait été convenu qu'un agent de Puibaraud viendrait chercher son procès-verbal à domicile. L'agent vint, en effet, à la première heure et lui dit :

— Monsieur le Directeur a pensé que peut-être vous n'auriez pas eu le temps d'établir votre procès-verbal ou que, mal instruit des milieux anarchistes, la mémoire pourrait vous faire défaut en ce qui concerne le nom des nombreux orateurs. C'est pourquoi il a fait rédiger, sur le rapport

des agents qui assistaient à la réunion, le procès-verbal que je vous apporte et sur lequel il vous suffira d'apposer votre signature.

Le commissaire y jeta les yeux et fut surpris d'y lire un compte rendu de la séance absolument mensonger. Tous les orateurs y étaient signalés comme ayant tenu des propas incendiaires. Or, jamais discours n'avaient été plus anodins. C'était peu de temps après le vote des lois dites « scélérates ». Les compagnons méfiants s'étaient tenus sur la réserve, ce qui n'empêchait pas Puibaraud de vouloir, armé dudit procès-verbal, les faire tous poursuivre et condamner en bloc.

— Je ne puis signer cela, dit le commissaire, qui se souciait peu d'aller au tribunal authentifier un faux sous la foi du serment.

Et il remit au messager le procès-verbal qu'il avait rédigé la veille, en rentrant chez lui. Depuis, il n'entendit plus parler de Puibaraud. Il s'aperçut un peu tard que ce dernier lui avait tendu un piège et n'avait eu d'autre but, en faisant luire à ses yeux des perspectives dorées, que d'acheter sa conscience.

§

C'est parce qu'il rencontrait trop de scrupules chez les commissaires de quartier, et pour s'en affranchir, que Puibaraud fit nommer commissaires les chefs de ses brigades, qui n'avaient que le titre d'officiers de paix. Il était peu estimé à la Préfecture, à cause de ses procédés d'espionnage et de police provocatrice. On ne cessait de lui opposer de sourdes résistances. Ses démêlés avec le chef de la sûreté Cochefert sont restés légendaires. Cochefert était un homme probe, qui n'aurait jamais consenti à commettre une illégalité. Puibaraud, ne pouvant le mettre dans sa poche, car Cochefert avait becs et ongles, entreprit de démolir son service. Il créa, à cet effet, la *brigade mobile* dont il se réservait la direction. Cette brigade mobile était

destinée à nettoyer la voie publique par des battues continuelles, mais Puibaraud saura s'en servir à toutes fins jusqu'à s'en faire un instrument de surveillance occulte et d'inquisition. C'était enlever toute initiative à Cochefert et le réduire à l'impuissance. Cochefert préféra résigner ses fonctions (1) et reçut, en compensation, car il n'avait pas démérité aux yeux de M. Lépine, un poste dont Puibaraud ne pouvait tirer ombrage, tant on en avait amoindri les attributions, celui de contrôleur général. A la tête de la brigade mobile, Puibaraud avait placé un homme qui eût été excellent s'il n'avait été perdu de dettes. C'était sa manie de s'entourer de gens tarés, pour les tenir plus étroitement à sa discrétion sous la menace d'une disgrâce ou d'une révocation. Il tablait sur les vices d'un chacun. Il entendait gouverner les hommes par leurs passions. Son espionnage s'étendait, au dehors, à toutes les classes de la société. Il avait rétabli, à son usage, le cabinet noir. Il avait installé, dans Paris, des bureaux de poste restante privée, dont les tenanciers soudoyés lui livraient le secret des correspondances. M. Lépine ne cachait pas son aversion de ces pratiques. Il lui arrivait parfois de montrer les dents. Il éclatait entre eux de si fréquents dissentiments qu'ils s'étaient ébruités dans la Presse. La Presse alla jusqu'à parler, un jour, d'une altercation violente, d'un véritable pugilat entamé dans les couloirs de la Préfecture. La Presse exagérait peut-être, mais, comme dit l'autre, il n'y a pas de fumée sans feu. Puibaraud lui était imposé, M. Lépine devait bien se résigner à le souffrir. Il y gagnait de pouvoir se désintéresser des sales besognes où sa popularité eût sombré.

La popularité, ce n'était pas le lot de Puibaraud. On eût dit qu'il prenait un malin plaisir à soulever les colères contre lui et qu'il se réjouissait de défier l'opinion. Il avait

(1) C'est avec le même système de persécutions sournoises que Puibaraud avait amené précédemment M. Goron à se démettre de ses fonctions de Chef de la Sûreté. Son crime, à ses yeux, était d'être populaire. Il se sentait, par là, obligé, vis-à-vis de lui, à trop de ménagements.

mis, un moment, Paris en état de siège. On se souvient de ses rafles-monstres, la nuit, dans les cafés du boulevard, où les citoyens, coupables de n'être pas rentrés chez eux, à deux heures du matin, se voyaient brutalement interpellés et forcés de décliner leur identité. On se souvient de ses barrages d'agents dans les rues, chargés de fouiller les passants, pour s'assurer s'ils ne portaient pas d'armes sur eux. L'intention pouvait être excellente, mais il y a la manière, et la sienne ou, du moins, celle de ses agents, était fort critiquable. Cela se comprend. La brigade mobile, employée à ces rafles, était formée des pires éléments. Elle avait été prélevée sur l'ensemble des autres brigades. On avait exigé de chaque chef de service un nombre déterminé d'agents. Naturellement, chaque chef en avait profité pour se débarrasser de ses non-valeurs.

Les agents de Puibaraud étaient mal vus des autres, qui s'amusaient à leur jouer de vilains tours.

En 1900, à l'apogée de la *Patrie française*, eut lieu, salle des Agriculteurs, une réunion, où Syveton, Lazies, Jules Lemaître, et tous les nationalistes de marque devaient prendre la parole. Puibaraud y avait délégué une soixantaine d'inspecteurs.

Ces inspecteurs, massés par petits groupes, se tenaient aux abords de la salle, lorsqu'un peu avant la fin de la réunion, à onze heures du soir, une compagnie des brigades de réserve vint se placer devant la porte par où devait s'écouler le flot des assistants. L'officier de paix Lebon, qui avait le devoir de déblayer la voie publique, feint de prendre les agents de Puibaraud pour des manifestants et donne l'ordre à ses hommes de les charger vigoureusement. Ses hommes s'acquittèrent d'autant plus consciencieusement de la besogne qu'ils n'ignoraient pas plus que leur chef à qui ils avaient affaire. Jamais ils n'avaient pris tant de plaisir à se faire la main au détriment du prochain. Jamais il n'y eut tant d'échines frottées ni de chapeaux bosselés de si bon cœur.

C'est avec un véritable soulagement que le personnel régulier de la Préfecture de Police vit partir Puibaraud qu'il avait toujours considéré comme un intrus. Il ne reconnaissait en lui ni son esprit ni ses façons. Il avait surnommé son service : *les Ecuries d'Augias*. Quelques jours après son départ, un groupe de commissaires de quartier passait devant la porte entr'ouverte de son cabinet. Il y dansait une grande lueur. C'était un garçon de service, chargé du ménage, qui allumait sa pipe avec un journal enflammé. « On brûle du sucre, là-dedans », dit quelqu'un, et tous de rire en ajoutant : « Çà n'est pas trop tôt. Le besoin s'en faisait furieusement sentir. » Tous se réjouissaient de voir M. Lépine procéder avec empressement à ce qu'ils appellaient la *liquidation Puibaraud* et mettre à sa place le sympathique M. Mouquin.

Toutefois, je ne pouvais m'empêcher de songer à l'ingratitude des pouvoirs publics, qui avaient débarqué Puibaraud avec tant de désinvolture, sitôt la tranquillité rétablie. Comme dit le proverbe : « Le danger passé, on se moque du saint. » Une pitié me prenait pour cet homme, qui s'était déconsidéré en pure perte ! Et, somme toute, après vous l'avoir peint sous des couleurs si noires, je me demande, à la réflexion, si, sans vouloir m'écarter de la vérité, je ne l'ai pas calomnié. Il était si difficile de la pénétrer ! Une seule fois, il lui est arrivé devant moi de laisser échapper un cri sincère. Il me parlait entre deux portes d'une instruction en cours à mon commissariat, lorsque nous fûmes abordés par un vieux commissaire, brave homme, mais sans cervelle, et que son incapacité tenait, privé de tout avancement, dans une sorte de disgrâce. Ce commissaire, croyant l'instant propice pour se concilier Puibaraud, se met à le flagorner bassement. Puibaraud se gausse de lui, le roule copieusement dans la farine, puis, le traitant d'autant plus haut qu'il se faisait petit garçon, finit par le rudoyer si vertement que l'autre s'en alla, penaud et déconfit, honteux comme un chat mouillé.

— « Vous avez été bien dur pour ce pauvre homme ! » dis-je à Puibaraud. Et lui, de me répondre avec brusquerie :

— Je n'aime pas les imbéciles !

Il préférait un ennemi judicieux à un sot partisan. J'ai dit qu'il s'entourait de gens tarés, mais il savait que l'honnêteté est une force, et il n'oubliait pas de se servir des honnêtes gens à l'occasion. Lorsque M. Court fut avisé par M. Laurent, secrétaire général, qu'il était désigné pour prendre la direction de la brigade de la voie publique dont on avait dû révoquer le premier chef, il s'étonna qu'on ait pu songer à lui pour un poste si disqualifié. Et M. Court crut se libérer d'une offre importune, en disant :

— Comment voulez-vous que j'accepte de servir sous les ordre de M. Puibaraud avec qui je ne pourrai jamais m'entendre ? D'ailleurs, il n'ignore pas ce que je pense de ses méthodes. Je les réprouve assez publiquement pour que l'écho lui en soit parvenu. Il serait le premier à s'opposer à ma nomination.

— M. Puibaraud ! s'écria le secrétaire général, mais c'est lui-même qui vous a proposé.

Puibaraud s'était rendu compte du discrédit où était tombée sa brigade. Il avait senti la nécessité de lui redonner du lustre en plaçant à sa tête un homme au-dessus de tout soupçon. M. Court refusa néanmoins, et s'il accepta plus tard le service des garnis, c'est que M. Puibaraud n'était plus là.

Mon tort est sans doute d'avoir voulu juger Puibaraud d'un faux point de vue, en m'embarrassant de considérations morales qui n'ont rien à faire en politique. Le point d'honneur est un bagage bien encombrant dans le maniement des affaires publiques.

« Il ne faut pas, disait Renan, mêler l'idéal aux réalités. Ce qui est vrai en littérature et en poésie est toujours faux dans le monde grossier des faits accomplis. Les plus beaux rêves, transportés dans le domaine des faits, peuvent être

funestes, et les choses humaines vont mieux quand les idéalistes cessent de s'en occuper ».

Il y avait certainement des parties saines et estimables chez Puibaraud. Comme inspecteur général des prisons, il avait eu à s'occuper de la condition des enfants arrêtés ou moralement abandonnés, et il avait pris sa tâche à cœur. J'ai lu l'un de ses rapports les concernant, qui témoignait d'un cœur sensible et bon. Il ne pouvait voir sans indignation maltraiter un chien ou un cheval.

Il s'était, par ses bons offices à ce sujet, mérité un diplôme d'honneur de la Société protectrice des animaux. Il n'était pas sans culture. Il avait étudié, conquis le grade de docteur en droit. Il s'était mêlé de journalisme. Il avait publié dans le *Temps* une série d'articles : le *Crime à Paris*, qu'il réunit, plus tard, en volume, sous le titre : *les Malfaiteurs de Profession*. Il disait l'avoir écrit pour mettre les honnêtes gens en garde contre les ruses et pratiques habituelles des malfaiteurs. Il s'y montrait renseigné, mais ce n'est pas dans ce livre de vulgarisation qu'il faut chercher sa secrète pensée. Je crois qu'il compatissait, plus qu'il n'y semblait, aux faiblesses humaines. Il s'effrayait de la plaie des sociétés civilisées : le chantage. Il demandait qu'en cette matière, le huis-clos fut prononcé et la publicité des débats interdite. Il disait croire en Dieu et à la nécessité de la religion, mais il mettait au-dessus de tout ce qu'il estimait son devoir de fonctionnaire, un dévouement aveugle aux ministres qui avaient mis leur confiance en lui.

On l'a accusé d'être ambitieux, d'avoir voulu démolir M. Lépine pour se faire nommer Préfet de Police à sa place ; c'est possible, mais je crois qu'il enviait plutôt son pouvoir que son titre et ses honneurs. Pas d'homme plus ennemi de la gloriole et de la vanité. Il aurait pu, comme tant d'autres, profiter de sa haute situation et de ses relations de presse, pour faire chanter ses louanges dans les feuilles publiques. Des journalistes complaisants sollicitaient de lui des notices biographiques, son portrait. Il s'y est toujours

refusé. Je ne sais même pas si l'on trouve son nom dans les Encyclopédies du temps. Lors de ses démêlés avec Cochefert, qui avaient leur répercussion dans la presse, les *reporters* assiégeaient en vain sa porte, espérant qu'il allait se défendre, rendre coup pour coup à son adversaire, entretenir une polémique. Il dédaignait de les recevoir. Et ceux qui réussissaient à violer la consigne ne lui trouvaient que ce refrain en bouche : « Je n'ai rien à vous dire ».

J'ai insisté sur ses pratiques d'espionnage, sa duplicité, ses manœuvres tortueuses. En les lui reprochant, j'oubliais qu'il avait à briser l'assaut des ennemis de l'Etat, dont il s'était constitué le farouche chien de garde. Il s'était imposé de défendre les institutions du régime, sans se demander ce qu'elles valaient. Il s'estimait en cas de légitime défense. C'est un cas où l'on n'a pas à se préoccuper du choix des armes. La ruse est de bonne guerre avec des ennemis déloyaux. Qu'importe, pourra-t-on penser, qu'il ait armé les anarchistes, puisqu'il avait le sentiment de les pousser plus vite à leur perte ? Et qu'importe qu'il ait déchaîné l'émeute dans les rues (1) s'il avait conscience que ces émeutes, qu'il était sûr de pouvoir maîtriser, préservaient l'Etat d'une révolution ?

Je n'approuve pas. Je tâche d'expliquer selon l'adage : « Aux grands maux, les grands remèdes ! » Puibaraud s'est dévoué corps et âme au salut d'un régime. Il y a sacrifié sa conscience. Et le régime, qu'il avait deux fois sauvé du péril anarchiste et du péril nationaliste, ne lui en a pas su gré. Bien mieux, ceux qui lui devaient d'avoir conservé « l'assiette au beurre » faisaient chorus avec ceux qu'il avait déconfits. Si l'intention seule fait le crime, Puibaraud ne pouvait-il plaider hardiment son innocence ? Il est parti, sous les huées, sans un mot, mais il en ressentit un tel dégoût que sa mort suivit de près son débarquement.

(1) Je fais allusion, ici, à l'affaire du Fort-Chabrol, et d'autres incidents que l'on trouvera exposés dans le troisième volume de mes *Souvenirs de police* : *La Vie intime des Commissariats*, sur le point de paraître à la librairie Payot.

Il fut enterré en novembre 1903, en province. Seul, M. Lépine, oubliant les discordes passées, vint prononcer sur sa tombe le discours d'adieu. Les autres l'avaient déjà oublié. Et puisque Puibaraud nourrissait des sentiments chrétiens, j'imagine qu'il a dû remâcher, à ses derniers moments, l'amertume et l'angoisse de Colbert, disant sur son lit de mort : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour mon prince, je serais mille fois sauvé, et je ne sais ce que je vais devenir ! »

ERNEST RAYNAUD.

IMAGERIES

—

I

NUITS

J'aime, comme une sœur, cette méditative
Lune marine, qui ouvre aux vieux matelots,
Aux grands vaisseaux courant sur leurs désertes lignes,
Ses chemins d'argent blanc vers des pays nouveaux.

Mais l'aube point... L'azur sur la mer belle rit
Et la lune pâlit qu'à peine l'œil regarde,
Inutile clarté qui me dit : « C'est ainsi
Que tes vers, chaque jour, une aube les efface. »

II

Linges clairs d'une Voie Lactée sur le ciel vert :
Echappés, on dirait, à quelque heureuse chair
De baigneuse... qui sait... peut-être ce nuage
Dont les eaux de la nuit épouseraient la hanche,
Et cette lune ronde et parfaite serait
Le sein pur balancé sur les flots noirs et frais.

III

DORMEUSES

Comme une eau qui demeure, au reflux, dans le sable,
On ne voit d'elle ici qu'un limpide visage,
Quelquefois, une boucle ainsi qu'une algue bouge
Et démasque, oublié poisson rouge, sa bouche.

IV

Elle dort... Le sommeil a fermé ses paupières
Comme les longs reflux laissent les valves closes...
Elle s'est éveillée... Dans les nacres rouvertes
De ses yeux verts, pareils aux coquillages, flotte
(Reste d'un océan de langueur et de songe)
Une eau pâle mêlée à d'animales ombres.

V

Comme des continents dorment les corps des femmes
Lorsque rien que le ciel baigne leurs flancs de sable
Et que, frôlant ces bords heureux, un souffle couche
Des boucles de cheveux comme des vagues lourdes.

VI

SOLITUDE

Quelquefois je me sens comme un grand madrépore,
Au milieu des humains comme au fond de la mer
Et mes vers patients dans ces foules se forment
Comme un rouge corail parmi le sel amer.

Atolls lents à trouer les solitudes claires
Je les ai tous nourris de quelque âcreté d'eaux
Et les voici surgis, ces îlots de mes rêves
Dans le ciel rencontré comme un pays nouveau.

VII

LUNES

Je regarde, océan, sur les jardins, la lune
Eclore, rose immense, irréelle et sans tige,
Je regarde, je sais que les nuits, une à une,
Effeuillent en lueurs un peu de ce calice.
L'air bleu va s'argenter de ses tombantes nacres,
Leurs clartés voleront, ô vagues, sur vos cimes,
Il y aura dans l'eau, à la dernière phase,
Une voile courbée comme un pétale ultime.

VIII

Dans le filet léger d'une nuit de septembre,
Dans ses mailles dont les étoiles sont les nœuds,
Jaillie de l'Océan, toute en écailles blanches,
Une lune d'argent s'est prise, ô piège bleu.
Masse pâle perdue dans une vague d'ombre,
Elle semble immobile et cependant elle est,
En ce flot noir, hâlée, ainsi qu'un squale énorme,
Par l'aube, lent pêcheur qui tire le filet.

IX

POETE

Le poète est pareil à tes dauphins, ô Mer,
Il vit dans l'âcreté des grands songes amers
Et, quand de leurs flots gris, son esprit se délivre,
On ne connaît de lui qu'un vol ivre, qui brille.

GUY LAVAUD.

LES ŒUVRES DE WEBER A PARIS

(1824-1926)

—

La première mention qui fut faite de Carl Maria von Weber, dans un journal français, ne remonte pas, semble-t-il, au delà de l'année 1822.

Weber, — qui devait mourir quatre ans plus tard, le 5 juin 1826, à Londres, où il se rendit en passant par Paris (1) — avait alors trente-six ans, et depuis quelques mois, son *Freischütz* parcourait triomphalement l'Allemagne, lui assurant une gloire un peu tardive, — car on était, en ce temps-là, plus précoce qu'aujourd'hui, ou, du moins, les musiciens trouvaient l'oreille du public plus rapidement que de nos jours.

Weber représente-t-il mieux que Beethoven, mieux que Schubert même, le romantisme allemand, en est-il plus et mieux qu'eux « le véritable représentant, le plus harmonieux et le plus fécond », comme l'écrit son plus récent biographe, M. André Cœuroy? Il se peut. Toujours est-il qu'en France, il en fut, au théâtre lyrique, le plus éminent, — le seul, — représentant, grâce à l'adaptation de son *Freischütz*, donnée par Castil-Blaze, sous le titre de *Robin des Bois*.

Mais l'œuvre de Weber qui fut la première connue, et qui bientôt se trouva sur tous les piano-forte, au temps

(1) Le séjour de *Weber à Paris*, en 1826, a été conté à M. Ad. Jullien, dans son *Paris dilettante* (Paris, 1884), ainsi que l'histoire des démêlés du compositeur avec Castil-Blaze. Cf. notre article du *Mercure de France*, « *le Freyschütz* » *à Paris* (*1824-1841*) (1er décembre 1905). Nous n'en parlerons ici que pour rectifier, d'après des renseignements nouveaux, les erreurs que contiennent ces deux études. M. Georges Servières, dans la préface de son excellente traduction du *Freischütz* (Paris, Fischbacher, 1913), a rétabli les faits en utilisant, entre autres, un article de Th. Sauvage (*Gazette musicale* du 16 décembre 1866), qui remet les choses au point, comme on le verra plus loin.

de la Restauration, ce fut l'*Invitation à la danse*, qui devint « à la walse » en passant en français. L'éditeur Maurice Schlesinger, alors à ses débuts, et qui débitait à Paris les mêmes ouvrages que son père à Berlin, fit annoncer, en mai et juin 1822, le « célèbre rondo brillant » par les journaux, en même temps que la grande sonate op. 109, de Beethoven, et des œuvres de Moscheles, l'un des musiciens les plus en vogue, internationalement, comme pianiste et compositeur.

Ce fut probablement le *Journal des Débats* qui, dans son numéro du 2 mai 1822, imprima le premier le nom de Weber, à la suite d'un feuilleton musical de Castil-Blaze, qui signait, comme on sait, XXX.

Après avoir indiqué les prix et l'adresse des éditeurs : Maurice Schlesinger, quai Malaquais, 13, et Janet et Cotelle, rue Saint-Honoré, 125, cette réclame ajoutait :

Beethoven est à présent le dieu de la musique en Allemagne. Il n'a pas encore obtenu en France les honneurs de l'apothéose, il occupe du moins un des premiers rangs parmi les compositeurs présents et passés. Le dernier œuvre de lui que nous annonçons ne peut manquer d'ajouter à sa renommée. L'auteur de l'*Invitation pour* (*sic*) *la valse* commence la sienne en France; son brillant début lui présage le même succès que dans sa patrie. Comme pianiste et comme compositeur, Weber est digne de l'une des premières places.

Là, Weber était présenté sous l'égide de Beethoven, que les Parisiens n'ignoraient pas tout à fait, grâce aux « exercices d'élèves » du Conservatoire et aux Concerts spirituels de l'Opéra. Le *Courrier des Spectacles*, du 4 juin, fit de même, dans une note un peu différente :

Annoncer une œuvre de Beethoven, imprimait cet ancêtre de *Comœdia*, dire que c'est le dernier enfant de son génie, c'est appeler toute l'attention de nos pianistes sur une production déjà populaire (*sic*) en Allemagne. Ce n'est pas pour de tels noms qu'il faut des passe-ports; mais il faut annoncer le mérite encore inconnu, il faut prôner le talent dans le pays où il n'a pas fait ses preuves. C'est à ce titre que nous

recommandons à nos lecteurs l'*Introduction* (*sic*) *à la Valse*, de Charles-Marie de Weber, compositeur qui, dans sa patrie, occupe à la fois les concerts et les théâtres. Son rondo brillant nous semble fait pour ne pas demeurer obscur.

Le *Journal de Paris* du 15 juin, enfin, donnait le pas à Weber sur Beethoven, et annonçait en même temps une *Polonaise brillante* et un *Grand Pot-pourri concertant* pour piano-forte et violon, de Moscheles.

Le goût est plus inconstant en musique qu'en littérature, proclamait-il avec assurance et non sans justesse. Les compositeurs ont donc raison de fournir sans cesse de nouveaux aliments aux plaisirs et à la curiosité du public. Les œuvres que nous annonçons ci-après se recommandent toutes par le nom de leurs auteurs, excepté le rondo de Marie de Weber, compositeur peu connu parmi nous, mais dont le talent fécond a mérité l'admiration de l'Allemagne. La sonate de Beethoven est la dernière que ce grand homme maître a publiée : elle est digne de lui...

La glace était rompue et les éditeurs, à la suite de Schlesinger, allaient, au mépris de tous droits, se jeter sur le compositeur inconnu. On peut supposer d'ailleurs que la partition du *Freischütz*, par exemple, n'était pas tout à fait ignorée des musiciens, puisque en avril 1823, l'éditeur Laffilée, « à la Lyre moderne, rue Vivienne, n° 6 », mettait en vente la « Cavatine de l'opéra *Der Feitscheitz* (ainsi imprime le *Journal de Paris* du 5 avril) de Carl Maria de Weber, arrangée pour le forte-piano par l'auteur, avec paroles allemandes et traduction française par M. Charles Laffilée... ...Ce morceau, par les sentiments qu'il exprime, ajoutait l'annonce, en pur style Restauration, est du très petit nombre de ceux qui conviennent aux pensionnats et aux demoiselles. Nous [le] recommandons aux institutions et aux mères de familles. Le nom de Weber suffit pour l'éloge de la musique. Prix : 2.50 cent. »

« Le nom de Weber », c'est-à-dire le nom de l'auteur du rondo brillant, l'*Invitation à la valse*, qui, devenue

bientôt populaire, allait faire éclore toute une nouvelle littérature pour le piano.

§

Weber, répondant, semble-t-il, à des avances faites par Habeneck, directeur de l'Opéra, par l'intermédiaire de Schlesinger, écrivait à celui-ci, de Dresde, le 15 mars 1823, que ce serait « avec plaisir et avec toute la confiance que l'on doit à un artiste distingué », qu'il enverrait à Habeneck la partition du *Freischütz*, « mais, ajoutait-il, je ne puis me persuader que le public parisien goûtera le poème de cet opéra ». Il accepterait d'ailleurs, et serait « flatté d'entreprendre la composition d'un opéra dans l'Académie royale de musique... pourvu qu'il soit conforme à ma manière de sentir ». Il fut en effet question de lui donner une tragédie lyrique de Désaugiers l'aîné, *la Colère d'Achille*, reçue par le jury de l'Opéra et qu'un diplomate français, le chevalier de Cussy, attaché à la légation de France à Dresde, l'engageait à composer. Mais il préféra accepter les offres britanniques, que lui faisait Kemble, et jeta son dévolu sur le sujet d'*Obéron*, mis par Planché en opéra-féerie, et que Th. Hell lui traduisit en allemand. L'Opéra avait sans doute d'autres soucis, et les papiers provenant de son Jury littéraire et musical n'indiquent aucune proposition relative à Weber.

Cependant Castil-Blaze, revenu d'Avignon à Paris avec un chargement de partitions de Mozart et de Weber, adaptées, arrangées par lui, — et critique musical des *Débats* depuis 1820, — travaillait, à sa façon, à faire connaître l'auteur du *Freischütz* (2).

(2) Né le 1er décembre 1784 à Cavaillon (Vaucluse), Fr.-Henri-Jos. Blaze (qui emprunta son pseudonyme au *Gil Blas* de Lesage) était fils d'un notaire. Venu en 1799 à Paris, il y fit son droit et étudia la musique avec Perne, au Conservatoire. De retour dans son pays, il fut avocat, sous-préfet de Carpentras (?), inspecteur de la librairie en 1814-15; revint en 1820 à Paris, où il publia son premier ouvrage, *De l'Opéra en France*. Selon Quicherat, M. de Lauriston l'avait, en 1821, « invité à traduire en français une douzaine de livrets d'opéras étrangers. Cependant celui-ci ne put obtenir, en 1822, que l'Académie royale de Musique lui ouvrît

Il s'était déjà acquis une réputation d' « arrangeur » en faisant jouer à Nîmes *le Mariage secret*, de Cimarosa, et *les Noces de Figaro* (1817 et 31 décembre 1818), à Lyon, *le Barbier de Séville* (19 septembre 1821) et *les Folies amoureuses* (1er mars 1823), *Don Juan et Otello* (1er décembre 1823), *la Pie voleuse*, d'après la *Gazza ladra*, de Rossini, à Lille (15 octobre 1822). A Paris, il donna d'abord, au Gymnase, *les Folies amoureuses* et *la Fausse Agnès* (1823 et 1824) ; mais n'ayant pu réussir à faire jouer à l'Opéra-Comique sa version des *Noces de Figaro* (3), il se tourna vers l'Odéon, alors théâtre dramatique et lyrique (4), et l'on pouvait lire, dans le *Journal de Paris* du 11 octobre 1824, cette note ironique :

En attendant que M. Castil-Blaze ait *arrangé*, pour le théâtre de Madame, *le Chasseur noir* de Winter (*sic*), dont on n'y parle guère que depuis deux ans, l'Odéon s'apprête à nous le montrer sous le nom de *Robin des Bois*; on vient de distribuer les rôles de cet opéra.

ses portes. C'est alors qu'il imagina de créer des succursales à ce théâtre. Il commença par s'adresser au Gymnase, puis enfin il lui fut permis de faire jouer l'opéra à l'Odéon ». (*Ad. Nourrit*, tome I, p. 27-28). Castil-Blaze mourut à Paris, le 11 décembre 1857. Cf. les articles de son compatriote Ch. Soullier, dans la *Chronique musicale*, tome IX, juillet-août 1875).

(3) Le projet de faire représenter *Les Noces* (*le Mariage*) *de Figaro* à l'Opéra-Comique provoqua, en juin 1822, de violentes polémiques de presse qui, semble-t-il, obligèrent Castil-Blaze à y renoncer. Un « arrangeur habile », expliquait-il lui-même pour sa défense, dans son feuilleton des *Débats* du 1er juin 1822, avait procédé à la besogne, afin de rendre familier aux spectateurs de Feydeau ce poème français mis en musique par un compositeur étranger... « Notre théâtre, poursuivait-il, demande de grands sacrifices en musique : il faut savoir couper dans Mozart, tailler dans Cimarosa, sabrer dans Rossini. Il faut composer un dialogue qui donne la vie à des ritournelles insignifiantes, à des entrées de symphonie dont notre parterre serait fatigué... et je suis sûr qu'on saura gré à un *arrangeur*, s'il a su faire jaillir les mots heureux, les plaisanteries fines, les phrases proverbes de Beaumarchais, du milieu des masses harmonieuses de Mozart... » Telle était l'esthétique de Castil-Blaze, exposée par lui-même. Elle n'était pas absolument neuve à l'époque, et bien qu'elle ait vieilli d'un siècle, on n'affirmerait pas qu'elle ne compte plus d'adeptes.

(4) Le privilège de l'Odéon avait été concédé au chanteur Bernard (Wolf de son vrai nom), ancien directeur à Bruxelles, le 16 août 1823. Bernard pouvait donner des drames, des comédies, des opéras traduits et des opéras-comiques. L'ouverture eut lieu le 27 avril suivant. Quelque jours plus tard, Castil y fit jouer *Le Barbier de Séville* (6 mai), puis *La Pie voleuse*, l'un et l'autre de Rossini.

Or, vers le même temps, un futur directeur de l'Odéon, Thomas Sauvage (1794-1877) ayant traduit le poème de Kind, qui faillit être joué à ce même Gymnase, s'aboucha avec Castil-Blaze et, de cette collaboration imprévue, résulta *le Robin des Bois ou les Trois Balles,* que l'Odéon représenta le 7 décembre 1824, pour la première fois. A la fin de son feuilleton des *Débats* du 1er, notre arrangeur l'annonça par cette réclame :

C'est une imitation du fameux *Freischütz* de Ch.-M. Weber, dont les Allemands et les Anglais nous ont dit des nouvelles. Les nouveaux traducteurs sauront-ils nous mettre d'accord avec nos voisins au sujet de cette production germanique? La musique en est vigoureuse et pleine d'originalité; le sujet bizarre offre, comme celui de *Don Juan,* une infinité de contrastes bien précieux pour les effets musicaux. Des chœurs de chasseurs, des airs de désespoir, des chansons bachiques, une évocation, une valse, des clameurs diaboliques, une prière pleine de candeur et de suavité, les horreurs d'un meurtre, les apprêts joyeux d'une noce : tout cela se trouve réuni dans *Robin des Bois.* Voilà de quoi piquer vivement la curiosité. La musique de Weber est déjà connue par un grand nombre d'amateurs qui l'ont essayée au piano; mais un ouvrage aussi brillant que grandiose veut être entendu avec l'éclat de l'orchestre; et celui de l'Odéon en révélera toutes les beautés, naïves ou terribles. XXX.

Une note complétant cette annonce informait les lecteurs du feuilleton que la partition paraîtrait le 1er février suivant : la souscription était ouverte à partir du 5 décembre.

Ce fut cette publication qui provoqua la protestation de l'éditeur Schlesinger, protestation bien tardive, puisqu'elle ne parut que le 1er février 1826 (5). Mais, entre l'éditeur, qui représentait les intérêts de Weber en France, et Castil-Blaze, qui s'arrogeait le droit d'exploiter une partition dont le compositeur, suivant l'usage de l'époque, se réservait de vendre des copies aux théâtres,

(5) Voir l'article du *Mercure de France* (1er décembre 1905), p. 344-345.

la polémique n'était pas nouvelle. La veille même de la première, le *Journal de Paris* parlait d'une discussion entre l' « arrangeur en chef » et Schlesinger. Castil-Blaze prétendait avoir ajouté des morceaux à la partition, d'après la version représentée à Londres. Or, le traducteur anglais, Livius, étant justement à Paris en décembre 1824, portait un démenti formel au librettiste français. Les *Débats* n'insérèrent pas même la protestation de Schlesinger.

Dans sa généralité, le public se souciait assez peu de ces discussions, mais elles avaient pu piquer sa curiosité. C'était l'essentiel. Il ne connaissait pas l'ouvrage; et quant au compositeur, le feuilleton du *Journal de Paris*, paru le lendemain de la première, nous donne une idée de ce qu'on savait, ou plutôt de ce qu'on ne savait pas sur lui :

Je cherche Weber dans nos biographies les plus récentes, écrit son rédacteur musical, je le cherche dans nos dictionnaires de musique; je m'enquiers de tous côtés enfin : pas de Weber et c'est uniquement par ouï dire que je rapporte à la hâte les faits suivants...

Il trace ensuite une biographie des plus fantaisistes de Weber, le faisant naître à Mannheim en 1786, étudier la théologie à Heidelberg, faire une excursion à Paris en 1803, et mourir très précisément le 23 mars 1821; ce jour-là, « la Prusse perdit ce digne émule de Reichardt et de Winter ». En post-scriptum pourtant, il se ravise, et, comme un repentir, il ajoute ces trois lignes à l'article déjà composé :

On assure que M. Weber est vivant et n'a nulle envie de mourir et je demande sincèrement pardon à sa célébrité d'en avoir fait l'objet d'une méprise (!).

D'ailleurs, suivant le même critique, *Robin* avait réussi. Un second article, le 9, le confirmait, tout en constatant que l'interprétation n'avait pas été satisfaisante, — et

l'on annonçait que la seconde n'aurait lieu que le 16, avec une nouvelle distribution.

§

Castil-Blaze a bâti tout un roman, issu de son imagination fertile, autour de cette première représentation. A l'en croire, il avait d'abord donné intégralement le *Freischütz* et, devant l'insuccès du premier soir, « voyant que cette pièce ne pouvait marcher, j'imaginai, dit-il, de l'estropier, de la disposer sur un autre plan, de la tripoter à ma fantaisie, afin de l'assaisonner au goût de mes auditeurs (6) ». La vérité est assez différente. En réalité, — et le critique dramatique des *Débats*, C (Duvicquet), le laisse entendre au lendemain de la première — la raison principale de cette suspension des représentations était l'insuffisance notoire des artistes; et aussi celle de la machinerie. Mais si l'exécution avait été « d'une faiblesse déplorable », l'exécution instrumentale était « exempte de reproches ». Et il annonçait la seconde pour le mardi prochain 14; elle eut lieu le 16. Les neuf jours qui s'écoulèrent entre ces deux dates furent simplement employés, comme le dit l'*Almanach des Spectacles pour 1826*, à faire des « suppressions et un changement dans la distribution de quelques rôles. — Grand succès (7) ».

Sauvage, dans ses souvenirs, publiés en 1866 (8), rectifie et met au point les choses; et s'il était besoin d'une preuve de plus, le manuscrit que nous avons retrouvé aux Archives nationales, nous l'apporterait, ainsi que le livret imprimé par Barba. Le manuscrit des Archives, provenant de la Censure, porte comme titre : « *Robin des Bois ou les trois Balles,* opéra-féerie en trois actes traduit de l'allemand de Frédéric Kind. Musique de Weber », et les indications suivantes : « Visé le 15 8bre 1824. Joué

(6) *L'Académie impériale de musique*, t. II, p. 181.
(7) *Almanach des spectacles pour* 1826, p. 121.
(8) Cité par Servières, *op. cit.*, p. 33 et suiv.

le 7 Xbre 1824. » *Il est conforme à l'imprimé* (9). Il n'y a donc rien de vrai dans la légende propagée par Castil-Blaze : la pièce se passait, *dès l'origine* des représentations, en Angleterre et s'intitulait *Robin des Bois,* non le *Freischütz.*

Cet opéra-féerie rapporta-t-il à Blaze les cent mille francs dont parle Berlioz? Etant donné les recettes de l'Odéon à cette époque, on peut en douter. Mais il y eut la province. Toujours est-il que *Robin* fut donné 142 fois en un an et 327 fois en tout à ce théâtre. Il faisait spectacle, à l'Opéra *ultrapontain* (selon le mot du *Journal de Paris*), avec une ou deux autres pièces. Et le facétieux Castil pouvait écrire à ses amis restés en Avignon : *Li faou courre li Parisien come lis aze à la saou* (Je fais courir les Parisiens comme les ânes au moulin) (10).

L'année suivante, les auteurs, ou le directeur de l'Odéon, ayant jugé bon de corser la fantasmagorie, la diablerie romantique qui terminait la pièce et ravissait le public contemporain, le *Journal de Paris* écrivait, le 9 janvier 1826 :

> L'enfer de *Robin des Bois* peut supporter la comparaison avec celui des *Danaïdes* : les diables, les larves, les spectres de l'Odéon sont aussi horribles, aussi agréables que ceux de l'Opéra, et ne causeront pas moins d'insomnies. Si le chef-d'œuvre de Weber, par un charme tout particulier, n'avait pas l'heureux et rare privilège de faire recette après cent cinquante-cinq représentations, il suffirait de ces *rafraîchissemens diaboliques* pour attirer encore la foule.

§

Les éditeurs de musique, les faiseurs de quadrilles ou

(9) Arch. nat., F[18], 613. Ce manuscrit, *qui ne porte aucune correction*, et qui, ayant été visé dès le mois d'octobre, existait par conséquent deux mois avant la première, preuve de fausseté de ces paroles de l'arrangeur : « Si l'ermite ne s'y montrait pas, c'est que sa barbe était tombée sous les ciseaux de la censure ». Or, celle-ci n'avait pas eu à intervenir, pour la raison bien simple que l'ermite ne figurait pas même dans la distribution, en tête du manuscrit.

(10) Ch. Soullier, in *Chron. mus.*, t. IX, p. 7. Mot à mot : « comme les ânes au sel ».

d'airs variés s'étaient cependant mis à l'œuvre, chacun à sa façon, pour propager la partition de Weber. Castil-Blaze donnait dès le mois de février 1824 un air, un trio, une scène; l'éditeur Pleyel publiait, en juin et août, des « Variations brillantes avec introduction et finale sur la marche de l'opéra : *le Franc Chasseur* », puis un « thème favori ». En novembre, l'éditeur Hamy annonçait, dans le *Journal de La Librairie*, un « choix d'airs favoris de l'opéra du *Freischütz* (*le Chasseur noir*) pour piano », qu'avait déjà précédé une « Polonaise brillante pour piano sur des idées de cet opéra ». Schlesinger présentait au roi la partition (11). En décembre, Janet et Cotelle

(11) Reçu par le roi Charles X, le 4 novembre, Schlesinger lui présentait les trois premières livraisons de la *Collection des chefs-d'œuvre lyriques modernes de l'Ecole française, italienne et allemande*, qu'il venait d'entreprendre, c'est-à-dire *Semiramis* et *Zelmira*, de Rossini, et *le Chasseur noir*, de Weber (*Journal de Paris*, 5 et 7 novembre 1824).

Au mois de juin suivant, le roi, qui honorait chaque soir un grand théâtre parisien de sa présence, vint applaudir *Robin*. « Sauvage, dit Charles Maurice, s'étant refusé à l'improvisation d'un couplet de circonstance ajouté à l'air : *C'est ma philosophie*, M. Danglemont s'en est chargé. A lui seul, il a aussitôt pondu ce malheureux sixain :

Un Roi sage en ses projets
Porte en son cœur les sujets
Que Dieu lui confie.
A ses soins, à son amour,
Que l'on paye un doux retour;
C'est sa philosophie.

« Mais, par un fâcheux hasard, la phrase immédiate de l'acteur portant un toast ayant été celle-ci : *Au grand chasseur, Robin des bois*, le public a éprouvé une secousse dont heureusement le Roi ne pouvait comprendre le motif, car il ignore que les oisifs ont fait de son titre une application à son goût pour la chasse. Tout effrayé de ce mouvement, Bernard, le Directeur, n'en a pas moins failli s'arracher jusqu'à son dernier cheveu (janvier 1825). » (*Histoire anecdotique du Théâtre*, etc., I. p. 338. Maurice date l'anecdote de janvier, mais il semble bien qu'elle doive se placer plutôt au mois de juin suivant, quand après le sacre, Charles X et la famille royale se montrèrent dans les théâtres royaux. On jouait, depuis le 6, *Louis XII ou la route de Reims*, opéra-comique en 3 actes, de Hippolyte Lauréal et Saint-Georges, musique de Mozart (!), c'est-à-dire empruntée à *Idoménée*, à *Titus*, et à l'*Enlèvement au sérail*, par Grémont, chef d'orchestre, et Vergne, violoniste de l'Odéon. Le 17, le roi et la famille royale assistèrent à cette pièce et, disent les journaux, un couplet de circonstance fut ajouté à *Robin des Bois*.

Crémont, nous apprend Quicherat, était passé en Allemagne à la Révolution, y avait été « chef d'orchestre dans plusieurs villes, et s'était lié avec Beethoven. Revenu en France en 1815, il avait rapporté, en fait d'art, des exigences que nos scènes lyriques ne pouvaient satisfaire. Il se dévoua donc, dès qu'il le put, à la réforme avec autant de zèle que d'intelli-

annonçaient, dans les *Débats* du 22, un « Quadrille du *Freischütz* (*la Fiancée du Chasseur*), de C. M. de Weber, avec trois valses, par A. L...; Pixis, le même jour, un « Premier mélange d'airs favoris de l'opéra de *Freischütz* pour piano »; l'éditeur Frey, un « Choix d'airs, duos, etc., de l'opéra de *Freischütz,* musique de C. M. von Weber, arrangés sur des paroles italiennes de Metastasio. » (*Journal de Paris* du 24 décembre). Tolbecque publiait chez Collinet : « *Robin des Bois,* deux quadrilles pour 2 violons, flûte et basson » (*id.,* 23 déc.), F. J. Nadermann un « Duo pour harpe et piano, op. 72 » (*id.,* 8 mars 1825). Et le 16 avril, le Vaudeville représentait pour la première fois une parodie du livret de Castil-Blaze et Sauvage : *le Chasseur rouge ou la Forêt de Fontainebleau.*

Une troupe allemande, dirigée par Rœckel, fit entendre aux Parisiens le vrai *Freischütz* en 1829, 1830 et 1831, au Théâtre-Italien. Une autre, au même théâtre (salle Ventadour), le reprit le 23 avril 1842. Depuis le 7 juin précédent, le *Freischütz* de Pacini et Berlioz, adorné de récitatifs et d'un ballet (avec l'*Invitation à la valse*) se jouait à l'Opéra, avec un succès variable. Repris en 1850, 1870, 1873, 1876 (le 3 juillet, au Nouvel Opéra), et le 27 octobre 1905, il y atteignit le chiffre de 231 représentations en 1906 (12).

gence. C'est lui qui à l'Odéon réunit et disciplina ce bel orchestre qui pendant six ans demeura sans rival. Crémont traduisit *Marguerite d'Anjou*, opéra que Meyerbeer avait donné à Milan en 1822. Weber, enchanté du succès procuré chez nous à son *Freischütz,* l'invitait à monter aussi sa *Preziosa* ». (Quicherat, *Ad. Nourrit,* p. 28). Weber enchanté du *Freischütz* de l'Odéon?... Il semble bien qu'ici, la précision habituelle à l'érudit Quicherat soit en défaut. Mais il est possible qu'il appréciât le talent du chef d'orchestre; il lui rendit visite à son passage à Paris.

(12) Cf. l'art. du *Mercure* du 1er décembre 1905, p. 345 et suiv. Dans cet article, nous avons cité une lettre de R. Wagner de laquelle M. Ad. Jullien a conclu que le jeune maitre allemand n'avait pas été étranger à cet heureux événement de la représentation à l'Opéra. En réalité, la lettre de Wagner au conseiller Winkler (Th. Hell, en littérature, traducteur d'*Obéron* en allemand, et tuteur des enfants de Weber) est datée du 1er juillet 1841, et il s'agit d'une représentation éventuelle au bénéfice de la famille de Weber, qui n'eut pas lieu. Le 12 mars suivant (1842), Wagner écrivait encore de Paris au même Winkler : « ... les défauts énormes de la représentation d'ici, critiqués tout haut par moi, n'en

Robin des Bois, cependant, continuait, à Paris et en province, à populariser la musique de Weber. Le 5 janvier 1835, il avait passé à l'Opéra-Comique, avec une mise en scène plus étudiée qu'à l'Odéon, et un peu moins de coupures dans la partition : mais les personnages, tout en restant anglais, y étaient transportés en Allemagne (13) ! Carvalho, le 24 janvier 1855, l'admit au répertoire de son Théâtre-Lyrique du boulevard du Temple. Puis, s'étant transporté dans la nouvelle salle du Châtelet (théâtre Sarah-Bernhardt actuel), il tenta, le 10 décembre 1866, un nouveau *Freischütz,* dont il demanda le livret et l'arrangement à Henri Trianon et Eugène Gautier, le musicien : 73 représentations le consacrèrent.

Reprise le 12 janvier 1876, à la salle Ventadour, avec une « mise en scène indigente et grotesque » (G. Servières), cette version disparut avec l'éphémère direction de Bagier, après sa cinquième représentation. Puis, Carvalho encore pensa la reprendre en 1894, pendant sa dernière gestion de l'Opéra-Comique, à la salle du Châtelet, et les rôles avaient été distribués déjà; mais, dit M. Servières, « les succès du *Falstaff* de Verdi et de Mlle Delna firent abandonner ce projet ».

Notons encore, pour ne rien omettre, l'apparition d'un troisième *Freischütz,* traduit par Durdilly, au Lyrique du Château d'Eau, le 1er juillet 1891 : il fut un peu moins heureux que celui de Bagier, car il s'arrêta dès sa quatrième représentation.

apparaissent que plus dégoûtants, par suite du laisser-aller absolu qui s'y est introduit, et ainsi le grandiose *Freischütz* est aujourd'hui tombé au rang de misérable bouche-trou, et ne sert plus qu'à faire passer le temps, les soirs de ballet. J'ai vainement tenté de faire entrevoir qu'au moyen d'une représentation au bénéfice des héritiers du maître immortel et en prenant quelques mesures pour améliorer la distribution, on pourrait peut-être exciter à nouveau la curiosité du public et, par là, l'intéresser aussi, — mais, avec des gens qui n'ont jamais compris le *Freischütz,* il n'y a pas une parole d'enthousiasme à prononcer » (Lettre inédite, de la Collect. Poszonyi; Catal. Cohen, N° 98, Bonn, 1900, p. 122). Cf. Berlioz, *Mémoires,* ch. LII, et *A travers chants,* p. 219 et suiv.

(13) Les représentations de *Robin* à l'Opéra-Comique avaient été limitées à l'avance au chiffre 60, par la Société des auteurs, si nous en croyons Castil-Blaze (*l'Acad. imp. de mus.* II, p. 181).

En 1903, dans un de ses feuilletons du *Gil Blas*, où il rendait compte de *Titania*, de M. Georges Hüe, Claude Debussy conseillait à M. Albert Carré de « faire revivre la beauté du *Freischütz* », mais il ne fut pas écouté, et ce n'est que dix ans plus tard qu'il fut donné à l'auteur de *Pelléas* d'applaudir, le 2 avril 1913, le vrai *Freischütz*, enfin révélé aux Parisiens (au Théâtre des Champs-Elysées), dans la traduction exacte de M. G. Servières, — la même année que Maurice Kufferath donnait à la Monnaie des versions également fidèles de *Fidelio* et de *la Flûte enchantée*.

Aujourd'hui, pour le centenaire de Weber, M. Rouché nous promet, à l'Opéra, une version non moins fidèle, de M. André Cœuroy (biographe averti de Weber, comme son prédécesseur Georges Servières), afin de remplacer définitivement le *Freischütz* berliozien. Souhaitons-lui d'avoir une vie aussi longue que celui-ci !

§

Encouragé par le succès prodigieux de *Robin des Bois*, Sauvage et Castil-Blaze s'attaquèrent, chacun de leur côté désormais, aux autres partitions dramatiques du maître allemand. L'Odéon, vers le milieu de novembre 1825, faisait annoncer un « opéra ou drame lyrique dont la musique est de l'auteur de *Robin des Bois* », et qui est « aussi une importation de l'Allemagne : c'est la fameuse *Preziosa* qui vient de faire fureur dans la Germanie » (14). Présentée sous forme de « drame en quatre actes », arrangée, pour la musique, par le chef d'orchestre de l'Odéon, Pierre Crémont (dont la femme, née Aubert, exerçait la profession de graveur de musique), *Preziosa ou la Bohémienne* apparut prématurément sur la scène où triomphait *Robin*, pour en disparaître aussi-

(14) *Journal de Paris*, 14 novembre 1825. En réalité, *Preziosa*, postérieure au *Freischütz*, avait été représentée avant lui, le 14 mars 1821, à Berlin, et elle était loin de faire fureur en pays germaniques.

tôt : une maladie du chanteur Lecomte ayant interrompu *la Dame du Lac,* de Rossini, qui tenait alors l'affiche, l'infortunée *Preziosa* avait dû venir avant terme. Elle ne vécut qu'un soir (17 novembre).

Les *dilettanti* les plus zélés n'ont pu applaudir qu'une admirable introduction, pleine d'effets suaves et pittoresques, et deux ou trois chœurs dignes du savant compositeur à qui nous devons *Robin des Bois,* écrivait le *Journal de Paris.* Tout le reste a été sifflé avec une rigueur excessive. Il est vrai que les paroles de la pièce ont paru d'une platitude presque surnaturelle. Jamais on n'avait entendu de si lourdes sottises...

Ce fut « la plus belle chute »de l'année, sans contredit (15).

Chantée, le 12 mai 1842, par une troupe allemande, *Preziosa* reparut, arrangée en un acte par Nuitter et Beaumont, au Lyrique de Carvalho, le 16 avril 1858. La partition de Weber avait été interpolée de morceaux tirés de *Sylvana.* Au moyen de « ces retouches d'une main discrète et habile » (16), l'acte de Nuitter et Beaumont vécut pendant deux ans au boulevard du Temple, avec 61 représentations.

§

Après l'infortunée *Preziosa,* qui reparut le 23 novembre 1826, sous le titre des *Bohémiens,* l'Odéon accueillit, le 14 janvier 1826, un nouveau *pasticcio,* de Castil-Blaze encore, *la Forêt de Sénart,* « opéra-comique en trois actes, d'après Collé, paroles ajustées sur la musique de MM. Beethoven, Charles-Marie de Weber, Rossini, Meyerbeer, etc. » Reproduisant presque mot à mot les deux derniers actes de *la Partie de chasse de Henri IV,* qu'il divisait en trois, — le premier étant tout à fait sup-

(15) *Journal de Paris,* 17 novembre 1825 et 2 janvier 1826.
(16) Alb. de Lasalle, *Mémorial du Th. lyrique,* p. 45. Notons que la pièce originale de Wolff est en quatre actes. C'est un drame et non un livret. La partition de Weber ne comprend que 9 numéros.

primé, — le parolier-ajusteur empruntait à Beethoven l'orage de la *Symphonie pastorale* pour relier sans interruption son premier acte au suivant. Les emprunts faits aux autres musiciens étaient ceux-ci :

Acte Ier : ouverture de *Torvaldo e Dolisca* (Rossini), non indiquée par le livret; introduction tirée de l'*Armito dé San Jaqué,* opéra provençal (de Castil-Blaze?) ; récit et air d'une Cantate (Mozart) ; couplets et finale d'*Euriante* (Weber) ;

Acte II : air d'une « chanson provençale du temps de François Ier »; chœur des chasseurs d'*Euriante; Charmante Gabrielle,* sur un air du *Turco in Italia* (Rossini) ; duo de l'*Armito;*

Acte III : air d'Annette du *Freischütz;* duo de *la Cenerentola* (Rossini) ; *Ah! belle blonde,* « romance de Thibault de Champagne qui l'a composée pour Blanche de Castille, mère de saint Louis, morte en 1200 »; *Vive Henri IV!* Le finale était emprunté au *Freischütz* et en très grande partie à *la Pietra di Paragone* (Rossini).

Le compte rendu des *Débats,* signé C, indique en outre une grande cavatine de Pacini, un duo de l'*Esule di Granata,* de Meyerbeer, et un duo de Generali.

Si l'on en croit le *Journal de Paris* (17),

> il paraît que dans l'origine, la musique de cet opéra était entièrement de Beethoven. On a craint que l'harmonie savante et les chants un peu bizarres du célèbre professeur (*sic*) allemand, ne fussent pas à Paris du goût de tout le monde, et nos faiseurs de *pasticci* l'ont entrecoupée de divers morceaux empruntés à Weber et à Rossini.

Le critique y voyait bien un inconvénient, un défaut

(17) *Journal de Paris,* 17 janvier 1826, second article sur *La Forêt de*
Sénart. — « On peut compter sur une facture savante et originale, voire
même un peu de bizarrerie, quand on va entendre du Béthowen. Rien de
médiocre en aucun genre ne semble pouvoir sortir de la plume de
Ch. Weber, et il faudrait être tout à fait insensible au charme de la
séduction pour ne pas rechercher avec empressement la musique de Ros-
sini », écrivait le même, trois jours auparavant. Ces lignes indiquent
assez nettement les degrés de l'admiration contemporaine pour les trois
grands maîtres que Meyerbeer n'avait pas encore éclipsés.

« d'unité de dessein et de couleur,... mais, concédait-il, la variété ne laisse pas non plus d'être agréable, et peu d'opéras modernes en offrent autant ». Ainsi tout le monde était content! Mais l'idée d'emprunter un opéra tout entier à Beethoven ne manquait pas d'originalité et de hardiesse! Peut-être, à l'origine, Castil-Blaze avait-il, en effet, hésité à faire de nouveaux emprunts à Weber, et notamment à *Euryanthe*. Les couplets et le chœur de l'orage, « chefs-d'œuvre de grâce et de naïveté », tirés de cet opéra, furent salués de « nombreux applaudissemens »; le chœur des chasseurs, « de la plus grande beauté », qui devint bientôt populaire, et qui avait la même origine, ne fut pas moins apprécié, si nous en croyons les *Débats*, qui avaient de bonnes raisons pour faire l'éloge du nouveau *pasticcio*, dont C. (Duvicquet) rendait compte. Mais, hélas! l'exécution, comme de coutume à l'Odéon lyrique, avait été médiocre. C. s'en consolait, cependant, à la pensée que les représentations suivantes remettraient un peu les choses en ordre : « Malgré les fautes échappées aux choristes, malgré quelques intonations peu exactes » de Lecomte, qui était enroué; « malgré le peu d'habitude des acteurs à manier le dialogue parlé,... l'opéra de *la Forêt de Sénart* a obtenu un succès dont il faut faire honneur au choix habile des morceaux de musique », concluait Duvicquet, en faisant l'éloge des deux cantatrices, Mlle Dorgebray et Mme Montano. Deux jours plus tard, une note, dans le corps du journal, insistait sur le succès de la seconde représentation (donnée le 16) : « L'orage de Beethoven a été exécuté avec autant d'attention qu'une cavatine par Mme Fodor. Honneur à l'auteur de cette belle composition! Honneur à l'orchestre de l'Odéon! » Castil s'était-il aperçu qu'on avait oublié l'orchestre et son chef? Et puis, il n'était pas inutile d'éveiller la curiosité des amateurs, car des siffleurs, auxquels le dialogue patoisant semblait par trop commun, ne s'étaient pas gênés pour manifes-

ter. La première, la seconde peut-être aussi, avait été orageuse, et l'acteur Lecomte, en venant faire l'annonce des auteurs, dut apprendre à ces « quelques hommes sans éducation et sans goût », comme dit le *Journal de Paris*, que leurs sifflets s'étaient adressés à une pièce vieille de soixante ans, dont ils ignoraient l'auteur (18) ! Le *pasticcio* de Castil-Blaze poursuivit dès lors une assez honorable carrière.

Weber, justement, arrivait à Paris le mois suivant, le 25 février, et y passait cinq jours, avant de s'embarquer pour l'Angleterre. Il se garda bien d'aller entendre *la Forêt de Sénart* : rien moins que satisfait de la récidive de Castil-Blaze, ne venait-il pas de protester vivement, par deux lettres insérées dans de petits journaux comme *le Corsaire* (22 janvier) ?

On m'a fait part, écrivait Weber à son arrangeur, le 4 janvier, qu'on allait monter au théâtre de l'Odéon un ouvrage où il y a des morceaux de l'*Euryanthe*. C'est mon intention de monter moi-même cet ouvrage à Paris; je n'ai point vendu ma partition, et personne ne l'a en France; c'est peut-être sur une partition gravée pour piano que vous avez pris les morceaux dont vous voulez vous servir. Vous n'avez pas le droit d'estropier ma musique en y introduisant des morceaux dont les accompagnements sont de votre façon. C'est bien assez d'avoir mis, dans *le Freischütz*, un duo d'*Euryanthe*, dont l'accompagnement n'est pas le mien. Vous me forcez, Monsieur, de m'adresser à la voix publique et de publier dans les journaux français que c'est un vol qu'on me fait, non seulement de musique qui n'appartient qu'à moi, mais à ma réputation, en faisant entendre sous mon nom des morceaux estropiés. Pour éviter toutes querelles publiques, qui ne sont jamais avantageuses tant pour l'art que pour les artistes, je vous prie instamment, Monsieur, de vouloir enlever de suite de l'ouvrage que vous avez arrangé tous les morceaux qui m'appartiennent (19).

(18) Voir les comptes rendus du *Journal des Débats* et du *Journal de Paris* des 15 et 17 janvier 1826.
(19) Voir Ad. Jullien, *Paris dilettante*, p. 27 et suiv. et *Mercure de France*, 1er décembre 1905, p. 340 et suiv. *Les Débats* du 28 février 1826 annoncèrent ainsi l'arrivée de Weber :

Les choses, semble-t-il, en restèrent là. Lorsque, au mois de juin, la nouvelle de la mort de Weber fut connue à Paris, son plagiaire lui consacra, le 18, un feuilleton de huit colonnes : biographie exacte dans ses grandes lignes, dont le quart était consacré à une analyse de l'ouverture du *Freischütz.* Castil y parlait peu des autres œuvres du maître, se bornant à dire d'*Euryanthe* qu'elle marquait le déclin de son auteur; quant à *Obéron*, « nous ne pouvons en juger que sur le rapport des journaux anglais ». Cette nécrologie se terminait par l'annonce suivante :

On assure que l'administration du théâtre de l'Odéon prépare en ce moment une représentation de *Robin des Bois*, dont elle destine la recette à la famille de l'illustre compositeur... Des ballets... lui donneront un nouveau lustre; on rétablira la fonte des balles et plusieurs jeux de scène... Après deux cents représentations, *Robin des Bois*, un petit opéra composé pour la circonstance, sur divers morceaux de Weber, complètera l'hommage que l'Odéon s'empresse de rendre à l'un de ses principaux soutiens.

XXX.

La promesse fut effectivement tenue, — au bout de cinq mois pendant lesquels l'Odéon avait abandonné *Robin des Bois* (Castil-Blaze y faisait jouer un autre arrangement de sa façon : *le Mariage de Figaro,* de Mozart, « paroles ajustées sur la comédie de Beaumarchais »). Les *Débats* du 22 novembre 1826 annoncèrent cette « représentation extraordinaire au bénéfice de la famille de Carl Maria de Weber... Elle se composera des *Bohémiens*, opéra en 3 actes de ce compositeur; de *Robin des Bois*, dans lequel on a rétabli la scène de la fonte des balles; cet opéra sera terminé par un divertissement en ballet. Le sujet des *Bohémiens* est à peu près le même que celui de *Préciosa,* mais cette pièce a été traitée en opéra, et se

« Le fameux auteur du *Freyschütz,* M. Weber, est arrivé à Paris. Dans trois ou quatre jours il partira pour Londres, où M. Ch. Kemble, directeur de Covent Garden, l'a appelé pour monter l'opéra d'*Euriante* » (*sic*).

trouve maintenant enrichie d'un grand nombre de morceaux remarquables, tirés de *Silvana,* du même auteur. On a déjà retenu beaucoup de loges pour cette représentation dans laquelle Mme Schütz remplira, pour cette fois seulement, le rôle d'Anna dans *Robin des Bois.* Cette virtuose, que l'on a déjà applaudie au Théâtre-Italien, paraît pour la première fois dans un opéra français. Mme Schütz est allemande; en paraissant à l'Odéon, elle a voulu donner à la famille de Weber une nouvelle preuve d'attachement et de reconnaissance. MADAME, duchesse de Berry, honorera cette représentation de sa présence ».

Ce programme fut suivi de point en point. Avant le divertissement final par « cinq ou six sujets » de l'Opéra, on ajouta même une improvisation par le pianiste viennois Payer, qui se faisait alors entendre non seulement sur le piano, mais sur le physharmonica. La soirée du 23, commencée à 7 heures, se termina après minuit et rapporta 9.000 francs. *Les Bohémiens,* transformés en opéra, malgré les « beautés supérieures de la musique » (*Journal de Paris* du 25 novembre), ne trouvèrent grâce devant le critique des *Débats* que pour quelques morceaux : l'ouverture, un très beau chœur au début du second acte, un air, une romance, un duo; « ce n'est pas assez pour un succès durable ». En effet, *les Bohémiens* ne furent guère plus heureux que *Preziosa.*

§

Quant à *Euryanthe* elle-même, que, dès 1824, Castil-Blaze avait demandé à Weber l'autorisation de traduire, il la donna à l'Opéra, le 6 avril 1831; elle n'y parut que quatre soirs. C'était le premier ouvrage monté par le docteur Véron, qui prit bientôt sa revanche avec *Robert-le-Diable.* Le livret original a été tiré par un bas-bleu allemand, femme d'un membre de l'Institut de France, Hel-

mina de Chézy (20), d'un vieux poème français, que le comte de Tressan avait réédité en 1780, *l'Histoire de Gérard de Nevers et de la belle Euriant de Savoye, sa mie.* Planard, avec Carafa et Leborne comme musiciens, en avait déjà tiré trois actes, représentés à l'Opéra-Comique, le 7 octobre 1828, sous le titre : *la Violette, ou Gérard de Nevers,* qui parut 45 fois en scène (21).

Reprise au Théâtre Lyrique de Carvalho, dans une adaptation grotesque de Leuven et Saint-Georges, — avec dialogue parlé remplaçant les récitatifs dramatiques de Weber et adjonction de l'inévitable *Invitation à la valse* et de la marche des Bohémiens de *Preziosa,* — *Euryanthe* y obtint 28 représentations seulement à partir du 1er septembre 1857 (22).

Par la faute du lamentable livret d'Helmina de Chézy, — qui ne fut pas remanié moins de onze fois par elle et par Weber, — il est presque impossible de représenter cet ouvrage, le plus complet sans doute, le plus avancé, le

(20) Helmina de Chézy, née Klencke (à Berlin, le 26 janvier 1783, morte à Genève le 28 février 1856) épousa à Paris l'orientaliste français Léon de Chézy (né à Neuilly-sur-Seine en 1773, mort à Paris le 31 août 1832) ; elle se sépara de lui, emmenant en Allemagne ses deux fils Wilhelm et Max, nés tous deux à Paris en 1806 et 1808, se fixa d'abord à Heidelberg, puis à Berlin, à Dresde (en 1817), à Vienne (en 1823). Elle a laissé une œuvre littéraire assez considérable, et des *Souvenirs*, publiés par Bertha Borngräber (1858). Elle donna à Schubert le livret de *Rosamunde* (Vienne, 20 décembre 1823). Elle publia également un ouvrage sur l'art en France, qui fut interdit par Napoléon. Son fils Max, mort à Heidelberg le 14 décembre 1846, était peintre. L'aîné, mort à Vienne le 14 mars 1865, eut quelque succès comme romancier.

(21) Détail singulier, dans le livret original, conservé aux Archives nationales (F18, 614), Planard avait emprunté à son *Pré-aux-Clercs* la ronde : *A la fleur du bel âge*, qu'il faisait chanter à une colporteuse de brochures, Marguerite. D'autres couplets, copiés sur un feuillet ajouté au manuscrit, durent la remplacer en dernière heure.

(22) Alb. de Lasalle, *op. cit.*, p. 43-44. A la suite des représentations données au Théâtre lyrique, la Société des auteurs, d'accord avec Carvalho, décida, le 18 septembre 1857, d'attribuer à Max von Weber, fils du compositeur, la part des droits résultant de ces représentations. Elle fit de même, le 28 mai 1858, pour le fils de Mozart, alors âgé de quatre-vingts ans. L'assemblée générale de la Société approuva cette décision de la commission, alors présidée par Mélesville, le 18 avril 1858. Deux membres, Choler et Siraudin, le vaudevilliste-confiseur, crurent devoir protester, par exploit d'huissier, contre cette libéralité, qu'une nouvelle assemblée générale approuva, le 21 novembre 1858. Le rapport de Mélesville, lu à cette réunion et qui nous fournit ces détails, a été imprimé.

plus « wagnérien » déjà de Weber, dont il est le seul « grand opéra », c'est-à-dire sans dialogue parlé. Avec *Euryanthe,* Weber avait produit une véritable révolution dans la musique dramatique, mais il a eu le malheur d'appliquer son génie musical à un poème qu'il est à peu près impossible de corriger... Au concert, des auditions ont été données jadis, à Paris, soit par Eugène d'Harcourt, soit par la Schola Cantorum, sous la direction de M. Vincent d'Indy, de cette *Euryanthe* où Weber voulait réaliser, comme plus tard Wagner, l'union, la fusion du drame, de la musique et de la plastique, de cette infortunée *Euryanthe,* que Hugo Wolff a qualifiée non sans sévérité, mais non sans justesse, de « manuel pratique pour les compositeurs dramatiques » (23). Seule ou à peu près, l'ouverture, merveilleuse page d'orchestre, survit au concert; et il faut le passage d'une cantatrice ou d'un chanteur étranger pour qu'un air de cette géniale partition s'inscrive au programme.

§

Obéron, l'œuvre suprême de Weber, dont la première représentation, à Londres, le 12 avril 1826, précéda sa mort de deux mois à peine, *Obéron,* tiré par l'Anglais Planché du vieux roman de la « Bibliothèque bleue », *Huon de Bordeaux,* avait, lui aussi, tenté Castil-Blaze, qui lui rendit ce titre, en le publiant en 1843 (24). Mais ce fut avec le livret allemand de Th. Hell, que le public parisien l'entendit pour la première fois, par la troupe allemande de Rœckel (25 mai 1830, trois représentations). Les exécutions étaient passables, et cepen-

(23) A. Cœuroy : *Weber,* p 167.

(24) Brochure in-8°, de 16 pages à deux colonnes. A la fin on lit cette facétieuse annonce : « Paris. — Castil-Blaze, rue Buffault, 9. Voir la partition pour le ballet placé dans la première scène de l'acte deuxième, et divers points de mise en scène d'une exécution plus facile. — Partition, 40.000 fr. et comptant 40 fr. — Parties des chœurs, de l'orchestre et le livret, 150.000 fr. et comptant 150 fr. — Rôles, chacun 10.000 fr. et comptant 10 fr. — Publication le 1er juillet 1843. »

dant le bouillant Berlioz, écrivant à son ami provincial Humbert, parlait de « l'incroyable chanteur Haitzinger » et de « Mme Schrœder-Devrient, qui, avec son émule, bouleverse tous les deux soirs la salle Favart, dans les opéras de *Freischütz et de Fidelio* ». (Lettre du 13 mai 1830.) Le *Moniteur*, de son côté, reconnaissait à Mme Schrœder un « beau talent d'expression ». Seuls ces deux grands artistes — et encore Haitzinger était-il mal disposé à la première, — firent sensation, et lorsque, le troisième soir, dans *Obéron*, Mme Fischer remplaça la Schrœder, « personne, écrit Fétis, ne se serait douté de tout ce que ce morceau (le finale du premier acte) renferme d'idées originales et d'effets neufs, car à peine pouvait-on y reconnaître ce qui avait causé tant de plaisir la première fois ». Cette cantatrice qui, « par dévouement, et nonobstant le dérangement de sa santé, s'est hasardée dans un rôle difficile, où elle avait à lutter contre de dangereux souvenirs », était cependant « en état de faire mieux, car elle en a donné des preuves dans *Freyschütz* (25) ». Mais on trouva en général *Obéron* inférieur au *Freyschütz;* et lorsque le Théâtre allemand redonna quelques représentations l'année suivante, à Ventadour, *Obéron* ne figura pas au programme. L'expérience de 1830 suffit aux Parisiens jusqu'en 1857. Carvalho, qui exploitait et popularisait le répertoire classique, fit alors faire une adaptation par Nuitter, Beaumont et Chazot, dont la première eut lieu le 27 février, au boulevard du Temple. Bien entendu, cette version ne se gênait pas pour déplacer des morceaux d'un acte à l'autre, pour exagérer les bouffonneries de deux personnages grotesques, Sadack

(25) *Revue musicale*, 5 juin 1830, p. 150. Dans le numéro précédent (29 mai, p. 119), Fétis indiquait qu'on avait placé au commencement du troisième acte le chœur des chasseurs d'*Euryanthe*, « qui a été intercalé dans *la Forêt de Sénart*, et qui a été chanté plusieurs fois dans les concerts de l'Ecole royale de Musique avec un succès d'enthousiasme. Cette fois les choristes allemands ont été inférieurs aux choristes français, et n'ont pas eu leur supériorité d'exécution accoutumée. Toutefois ce morceau a fait beaucoup de plaisir ». Le théâtre allemand devait exécuter la partition d'*Euryanthe* elle-même, mais ne le fit pas.

et Aboulifar, mais « au moins, disait Berlioz dans un admirable feuilleton (reproduit dans *A travers chants*), la partition a-t-elle été à peu près respectée. On ne l'a ni mutilée, ni instrumentée, ni insultée en aucune façon, selon l'usage ». Quatre-vingt-trois représentations au boulevard du Temple et dix-sept à la place du Châtelet, en 1864, composent ces débuts tardifs d'*Obéron* à Paris. Lorsqu'en 1876, Vizentini fonda le Théâtre national lyrique de la Gaîté, il reprit la même version et y adjoignit un ballet de sa façon, composé de l'ouverture de *Turandot*, sur un air chinois noté jadis par J.-J. Rousseau, de l'*Invitation à la valse* et d'un *balabile* de Weber! L'*Invitation à la valse* dansée à Tunis, au temps de Charlemagne, après un air chinois! Comme Carvalho, Vizentini supprimait le dernier et grandiose tableau de l'arrivée à la cour de Charlemagne, dénouement logique des aventures de Huon et de Rézia. Ce nouvel *Obéron* obtint trente-quatre représentations. Moins heureux, celui de Michel Carré pour le livret et de Durdilly pour la traduction musicale, donné à la Renaissance des frères Milliaud, le 10 avril 1899, s'arrêta à la vingt-septième représentation, — et depuis lors, le cor enchanté du roi des Génies n'a plus retenti que dans les concerts.

§

Trois autres ouvrages de Weber parurent encore sur des scènes parisiennes, mais sans réussir à s'y implanter. Le 16 avril 1858, d'abord, Carvalho fit connaître *Preziosa*, en un acte, par Nuitter et Beaumont. Des « retouches d'une main discrète et habile », dit l'historien du Théâtre-Lyrique, Albert de Lasalle, avaient fait entrer dans la partition « divers morceaux de *Sylvana* et des autres opéras de la jeunesse de Weber » (26). Plus heureuse que celle de l'Odéon, la *Preziosa* du Lyrique four-

(26) Alb. de Lasalle : *Mémorial du Th. lyr.*, p. 45.

nit en deux ans soixante et une représentations. Sa réduction en un acte lui permettait, il est vrai, de « faire spectacle » avec un ouvrage plus important.

Encouragé par ces succès webériens, Carvalho commanda enfin à ces mêmes librettistes, Nuitter et Beaumont, un arrangement de *Abou-Hassan*, composé en 1811, avec la collaboration de Meyerbeer, dit-on. *Abou-Hassan* fut donné le 11 mai 1859, en même temps que *l'Enlèvement au sérail* de Mozart, arrangé par Prosper Pascal, et obtint vingt et une représentations. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, un nouveau *Freischütz* parut encore au Châtelet, le 10 décembre 1866.

Après 1870, l'Athénée donna, le 2 avril 1872, *Sylvana*, une des premières œuvres de Weber, arrangée par Mestépès et Victor Wilder. Cette adaptation que M. Cœuroy qualifie de « ridicule », ajoutant que celle de Pasqué et Langer en allemand « ne l'est pas moins », empruntait quelques morceaux à des œuvres diverses de Weber, procédé que les adaptateurs qui jetaient l'anathème à tous les Castil-Blaze du passé, du présent et de l'avenir, ne pouvaient encore se décider à répudier, il y a un demi-siècle... Si, comme le disait Gounod, vers la fin de sa vie, à M. Brieux, venu de la part du *Figaro*, l'interviewer, « la représentation est une crucifixion », ici se termine, après cinquante ans de supplices divers, le martyre de Carl Maria von Weber sur les scènes françaises.

§

Au concert, Weber apparut du Conservatoire dès la seconde « session » de la Société, le 29 mars 1829, avec l'ouverture d'*Obéron*, reprise quatre semaines plus tard; celle du *Freischütz*, qualifié *Robin des Bois*, suivit en avril; celle d'*Euryanthe*, en février 1830, répétée un mois plus tard, chaque fois avec le chœur des Chasseurs; quelques airs se joignirent à ces trois ouvertures, et les unes et les autres, au moment où Elwart rédigeait son *His-*

toire de la Société des Concerts (1859), formaient un total de soixante-quatre auditions d'ouvertures (dont trente-sept pour *Obéron*), et soixante de fragments divers d'opéras (dont dix pour le chœur des Génies d'*Obéron*) (27). Après 1859, et jusqu'à nos jours, Weber n'est guère connu que par les mêmes fragments, des habitués de la rue Bergère. Il en est de même de ceux de l'ancien et du nouveau Pasdeloup, de Colonne, de Lamoureux, et de tous les concerts qui se sont fondés à leur imitation. De temps à autre, *rara avis*, un pianiste fait applaudir le *Concertstück* ou un concerto (Liszt fut le premier, le 17 avril 1835, au Conservatoire); parfois un clarinettiste exhume un fragment d'une de ses œuvres si nombreuses de musique de chambre, et c'est tout.

L'œuvre dramatique de Weber a fait tort à son œuvre symphonique ou de musique de chambre. Pour Weber comme pour Mozart, celui-ci a été sacrifié à celui-là. Le contraire s'est produit pour Beethoven, et pour Berlioz. Ce n'est donc guère que par le théâtre que Weber et Mozart ont survécu pour le public français, jusqu'à la fin du XIXe siècle, et non sans solution de continuité.

Mais, vers 1895, sous l'influence bienfaisante du wagnérisme, un Eugène d'Harcourt, en ses Concerts éclectiques de la rue Rochechouart, et plus tard un Vincent d'Indy, à la Schola cantorum, risquèrent des auditions d'actes ou d'opéras entier de Weber (*Freischütz, Obéron, Euryanthe*). Malgré ces exemples, et pour des raisons qui tiennent à l'essence même de l'art webérien, jointes à des difficultés de mise en scène, et à la quasi-impossibilité, sans mutiler la partition, d'intéresser le public français à ses livrets, si étrangers à notre opéra-comique et à notre grand opéra traditionnel, — il est peu probable que Weber jouisse du regain de faveur dont bénéficie, de nos jours, son aîné et cousin Wolfgang-Amadé Mo-

(27) A. Elwart : *Hist. de la Soc. des Concerts du Conservatoire*, Paris, 1860. Cf., du même, *Hist. des Concerts populaires de musique classique* (Pasdeloup), Paris, 1864.

zart. Il faudrait pour cela une autre mentalité et une autre éducation musicales.

§

La propagation de l'œuvre de Weber en France a suivi les mêmes étapes que celle de l'œuvre de Mozart. C'est d'abord la période d'initiation, faite à coups d'arrangements, d'adaptations, dont les unes réussissent et les autres échouent.

Weber conquiert d'emblée le public romantique avec le *Robin des Bois* de l'Odéon et le *Freischütz* berliozien de l'Opéra, qui se maintient au répertoire jusqu'au début du xxe siècle, comme le *Don Juan* de Mozart. Et Quicherat, dans sa biographie de Nourrit, constate fort justement qu'avec l'apparition des chefs-d'œuvre arrangés par Castil-Blaze, « le répertoire du grand théâtre lyrique se trouva vieilli de cinquante ans ». Weber, de même que Rossini, mais par une voie différente, rendait ses droits au lyrisme dans l'opéra, et donnait le coup de grâce à la tragédie lyrique revigorée par Gluck. Il ouvrait la voie à l'opéra « troubadour », héroïque, chevaleresque, qui deviendra l'opéra historique, — son condisciple Meyerbeer le fondera en collaboration avec M. Scribe, — comme aux ballets féeriques, dont Théophile Gautier écrira les poétiques livrets. Et son œuvre, sinon son nom, sera à peu près oublié, que son influence durera encore, subie inconsciemment par delà Meyerbeer et Wagner lui-même.

Puis vient le second Empire, la période Carvalho, la période de vulgarisation, mais qui ne se prolongea pas, comme pour Mozart, au delà de 1870, à l'Opéra-Comique. L'ancienne et la nouvelle salles Favart sont restées étrangères à Weber. Les différents Lyriques qui ont tenté de ressusciter celui de Carvalho ont bien essayé de temps en temps une reprise de Weber, mais sans pouvoir lui assurer de nombreux lendemains. Enfin, en 1913,

le vrai *Freischütz* a été révélé aux Champs-Elysées, et on l'a repris depuis, à Lyon et à Mulhouse.

§

Si l'art de Weber n'a pas pénétré directement le public, même musical, son influence a été immense sur les musiciens de tout le dernier siècle. Il s'est passé avec Weber ce qui devait se produire de nos jours avec Wagner. Les musiciens ne manquèrent pas de consulter ses partitions; on ne conçoit guère un Berlioz sans Weber (on l'imaginerait plutôt ignorant Beethoven), ni un Hérold (que Berlioz même surnommait le « Weber des Batignolles »), ni un Félicien David (Weber n'est-il pas le créateur, ou l'un des créateurs, de l'orientalisme, de l'exotisme en musique?)... Nul, en France comme en Allemagne, n'a pu rester insensible à ses chants, à ses harmonies, à ses rythmes, à son orchestration, à sa poésie tour à tour farouche et féerique.

Musicien préféré de Théophile Gautier, qui a écrit sur *le Freischütz* des pages admirables (28), Weber, dont Gérard de Nerval voulait faire chanter des chœurs dans son drame de *Leo Burckhardt* (1839), Weber, « dont Baudelaire invoquait le nom pour évoquer Delacroix », Weber, « malgré son génie fougueux et les exclamations de notre Berlioz, dit M. Raymond Bouyer, l'Allemand Carl Maria von Weber demeura parmi nous l'enfant sauvage, nomade, solitaire, hautain, primesautier, dont l'imagination devait être la proie du romantisme qui rôdait autour des cerveaux de poètes aux environs de 1820; — fantôme maladif de l'Allemagne du Nord et contemporain du *Faust* de Gœthe, qui ne comprenait rien aux audaces radieuses et viennoises de Beethoven, et qui, réactionnaire, patriote et novateur, se liait avec Kœrner

(28) Voir notamment ses feuilletons sur le *Freischütz* dans *la Presse* (juin 1841) et dans le *Moniteur universel* (17 décembre 1866). Ce dernier a été reproduit dans le recueil donné sous le titre *la Musique*, par Th. Gautier (Charpentier, édit. 1911).

contre la France au réveil nationaliste de 1813 (29)! » Weber, aussi bien, « génie peu parisien », n'était pas aisément accessible à des chanteurs dressés à l'Ecole italienne pour la plupart, et qui ne se gênaient nullement de couvrir de broderies ses mélodies volontairement simples. Les interprètes de Boieldieu et d'Adam, ceux de Rossini et de Meyerbeer, étaient également inaptes à interpréter l'œuvre de Weber. Les couplets de l'ancien opéra-comique et le pathos du grand opéra sont aussi éloignés de l'*opera buffa* italien que du *Singspiel* allemand, et de la *Gemütlichkeit* d'un *Fidelio* ou d'une *Undine,* d'un *Vaisseau-fantôme* ou de *Hænsel et Gretel.* Aussi n'est-il pas étonnant que tout un domaine de la musique allemande échappe au grand nombre des amateurs français.

Abandonné au théâtre, délaissé au concert, Weber ne fut plus qu'un nom, le nom d'un auteur de valses, prédécesseur d'un Johann Strauss, et dont les jeunes pensionnaires égrenaient encore naguère les « pluies de perles », au rythme desquelles avaient tournoyé les « anges » romantiques... On jouait aussi une certaine *Dernière pensée de Weber,* qu'on pourrait bien trouver encore dans de vieux casiers à musique, auprès de pianos édentés... Mais tout le monde sait maintenant qu'elle est de Reissiger.

J.-G. PROD'HOMME.

(29) R. Bouyer, in *Mercure musical,* 15 nov. 1905. Ajoutons que les Français de 1820 ou 1830 ne firent jamais grief au musicien des guerres de libération au collaborateur de Kœrner, de ses sentiments patriotiques et farouchement gallophobes. Il devait en être autrement avec Wagner, cinquante ans plus tard, — mais pour des raisons parfois plus commerciales que patriotiques...

L'ORIGINE DE L'INÉGALITÉ SOCIALE DES SEXES

Au commencement du XIXe siècle, rien n'était plus facile à un moraliste que d'expliquer l'infériorité sociale des femmes : il l'imputait tout simplement à leur faiblesse ; les hommes étaient les plus forts ou les plus intelligents, ils avaient donc usurpé l'autorité.

Les sociologues modernes n'ont pas beaucoup modifié ce point de vue : l'incapacité des femmes dans la vie civile et publique leur paraît un phénomène tellement naturel qu'ils n'y voient pas matière à problème. Pour un disciple de Durkheim, M. Maunier, la question ne se pose même pas : l'inégalité des sexes serait le produit de circonstances fortuites et variables, telles que la hiérarchie des tâches. Selon cet auteur, la division sexuelle du travail seule est un objet d'étude.

Si la subordination des femmes n'était particulière qu'à certains peuples, à certains moments de leur évolution, la question, en effet, n'aurait pas lieu d'être résolue du point de vue de la sociologie : à la place d'une loi sociale, il ne faudrait rechercher que les événements historiques qui ont déterminé un semblable régime. En effet, beaucoup d'ethnologues affirment que la domination masculine n'est pas aussi générale qu'on le croit. Mais les faits allégués sont-ils bien certains ? Les préhistoriens sont impressionnés par ce fait que les femmes ont participé à la guerre et à la chasse et qu'il leur arrivait de siéger dans les conseils. Giraud Teulon, se fondant sur l'existence de castes de guerrières au Dahomey, en conclut que la femme y était « officiellement supérieure à l'homme ». En réalité, chez ce peuple,

où les guerrières accomplissaient des prouesses extraordinaires, les hommes rouaient leurs femmes à coups de bambous. Nulle part également la femme n'est plus maltraitée qu'en Australie ; cependant les femmes arrivées à un certain âge assistent aux conseils du clan où elles ont voix délibérative. Il en a été de même chez les anciens Germains : il n'y a peut-être pas de peuple dans l'histoire qui se soit fait de la femme une conception plus haute ; ils l'avaient placée véritablement sur un piédestal, où ils la vénéraient comme une divinité ; elle était tabou, au point de pouvoir traverser sans péril les tribus ennemies ; elle ne se trouvait pas moins plongée dans la servitude la plus humiliante : soumise à une tutelle perpétuelle, elle était livrée sans défense à la puissance du père ou du mari, qui avaient sur elle le droit de vie et de mort.

La condition de la femme dans l'Egypte ancienne mérite d'être examinée avec attention, car ce sont les archéologues eux-mêmes, et en particulier M. Révillout, fondateur de la science du droit égyptien, et son élève M. Paturet, qui ont contribué le plus à accréditer la superstition de l'égalité des sexes sur « la terre classique des étonnements ». En effet, nous n'y trouverions rien de comparable à l'incapacité qui, à Athènes et à Rome, soumettait la femme à une tutelle perpétuelle ; rien de semblable non plus à la puissance du paterfamilias ; et les Egyptologues citent à l'envi ces fameux contrats de mariage, en vigueur à partir de Bocchoris, autour desquels tourne toute leur argumentation en faveur de l'égalité des sexes, et par lesquels la femme, sans être assistée, débattait librement avec son mari les conditions de son union (1).

Contrairement à cette thèse, nous croyons que la tutelle des femmes existait chez les Egyptiens : l'héritier entrait en possession, non seulement de la fortune du défunt,

(1) Révillout : *L'ancienne Egypte d'après les papyres et les monuments*, t. III. *La femme dans l'antiquité égyptienne* (seconde partie). Paturet : *La condition juridique de la femme dans l'ancienne Egypte*.

mais aussi de ses femmes, avec leurs biens, ainsi que le montre un *apretu* d'un soldat, nommé Snefru, héritier de son père. Dans un autre testament, nous voyons le fils de Rakhau Snefru, nommé Usurtassen, prendre possession comme *heres* des biens de sa sœur et s'engager à subvenir à ses besoins. Sous Bocchoris, sans doute, l'ère des contrats est inaugurée, mais ils n'étaient passés qu'entre de riches propriétaires; encore est-il bien probable que c'étaient les familles qui les dictaient à leurs enfants. A côté de ces unions, il existait pour le peuple ce qu'on a appelé le mariage servile, c'est-à-dire un acte par lequel la femme se livrait à un maître avec tous ses biens présents et à venir, ainsi que ses enfants. Même dans les mariages riches, où l'épouse disputait librement les clauses pécuniaires du contrat, il ne faudrait pas croire qu'elle se trouvait sur un pied d'égalité avec son mari. L'Egyptienne se trouvait alors à un stade analogue à celui de l'époque romaine où la femme, propriétaire de sa dot, avait le moyen de se montrer exigeante. Sous la Rome impériale aussi la tutelle, tombée en désuétude, n'était plus qu'une simple formalité, au point que la femme choisissait elle-même ses tuteurs; cependant, sa condition était manifestement inférieure, car le mari administrait la dot. Il en était de même en Egypte, sous l'ère des mariages d'argent, et, après la mort du mari, c'était le fils qui gérait la fortune de sa mère.

Ainsi, que nous considérions les tribus primitives ou les peuples civilisés, que nous reculions dans le passé jusqu'aux époques les plus lointaines, nous observerons que, partout et toujours, la condition des femmes a été inférieure. Il y a donc lieu de poser le problème de l'inégalité des sexes. La question est d'autant plus grave qu'il paraît difficile de considérer un phénomène aussi enraciné dans les mœurs comme une simple aberration de l'esprit humain.

L'explication la plus naturelle, celle qui a paru fondée sur des vérités évidentes, consiste à attribuer les conditions respectives de l'homme et de la femme aux dissemblances

de leurs natures. L'infériorité physique et intellectuelle de la femme, posée *a priori* comme un dogme, a dispensé d'approfondir le problème.

Les féministes se montrent en général peu soucieux d'aborder sur ce terrain le problème de l'activité comparée des sexes. Tandis que leurs adversaires ne craignent pas de remonter aux Invertébrés, voire aux cellules germinatives, pour y découvrir la loi de la moindre activité de la femelle, eux se contentent d'alléguer que, même si cette hypothèse était fondée, elle n'ébranlerait en rien les conclusions du féminisme. C'est là une erreur profonde. A quoi bon donner à la femme tous les droits, lui ouvrir toutes les carrières, si la nature l'avait condamnée à n'être jamais qu'une diminution de l'homme ? Et puis croit-on que la conception de son infériorité, enracinée dans la conscience des peuples, au point que les gamins, dès qu'ils sont en âge de porter culotte, se mettent à mépriser les filles, ne pèse pas d'un poids écrasant sur la mentalité de notre siècle ?

La biologie serait-elle une science impérialiste ? On pourrait le croire, car c'est toujours à elle que l'on recourt pour justifier l'exploitation de certaines classes d'individus. S'agit-il de maintenir les privilèges de l'aristocratie ? On imagine tout à propos une théorie de la supériorité physiologique des nobles, dont le sang, grâce à la pureté des alliances, n'est pas de la même couleur que celui qui coule dans les veines des plébéiens. La biologie est encore mise à contribution pour justifier la haine du Yankee contre les nègres : de la tête aux pieds, leurs organes n'accusent-ils pas leur nature d'esclave ? Et les pangermanistes, qu'imaginent-ils pour démontrer aux foules qu'ils sont faits pour conquérir le monde ? Encore une théorie biologique, empruntée à deux impérialistes français, le comte de Gobineau et Vacher de Lapouge : les Allemands sont les seuls descendants authentiques des Japhétides : les autres peuples, ramassis impurs de races diverses, sont destinés, par leur nature physiologique, à courber l'échine. S'agit-il de con-

server à la femme le rôle d'éternelle mineure ? C'est toujours la biologie qui fournira les preuves.

Mais voici que, dans les dernières années du XIXe siècle, un coup de théâtre s'est produit : la biologie a cessé d'être un roman : devenue une science, elle n'est plus disposée à servir de pâture aux impérialistes. L'étude anatomique et physiologique comparée des deux sexes avait fourni à l'époque de Broca, le fondateur de l'anthropologie, une floraison de travaux au moyens desquels les docteurs misogynes prétendaient démontrer au centimètre l'infériorité de l'organisme féminin, en dépit des efforts inverses de quelques savants plus scrupuleux, comme le Dr Manouvrier, Sappey et Louis Büchner. Aujourd'hui l'anthropologie est devenue une science hybride et, après des découvertes telles que, par exemple, celles de Mac Clung et de Wilson, le sexe masculin, autrefois roi de la création, a bien de la peine à faire bonne figure en face de l'autre sexe. L'étude de la nature comparée des sexes n'apporte aucun éclaircissement au problème de leur inégalité sociale. Ce n'est pas dans ce domaine que nous devons entreprendre nos recherches.

§

Les fonctions familiales, par contre, n'auraient elles pas suffi à paralyser l'activité des femmes ? Selon beaucoup d'auteurs, la maternité leur aurait rendu un très mauvais service, en les détournant de la vie publique. C'est l'opinion de Letourneau. Schalck de la Faverie estime que, lors des premières luttes sociales, la femme se trouvait nécessairement dans un état d'infériorité pendant les périodes de la grossesse, de l'accouchement, de l'éducation des enfants.

Cette conception ne se fonde en réalité que sur une analyse des notions *a priori* ; il serait aussi facile, avec un semblable raisonnement, d'expliquer l'infériorité de l'homme, si l'histoire avait évolué dans ce sens. Les auteurs qui attribuent la subordination de la femme aux

fonctions sédentaires de la maternité auraient été les premiers à soutenir qu'elle a dominé son compagnon grâce à ces mêmes fonctions sédentaires. « C'est l'activité déployée par la femme pour élever sa progéniture, auraient-ils dit, qui est la cause de son émancipation. Tandis que l'homme, fort peu soucieux de sa descendance, n'avait à pourvoir qu'à son entretien personnel et passait le reste du temps dans l'oisiveté affaiblissante du corps et de l'esprit, la mère, en plus de sa propre conservation, devait songer à nourrir ses enfants, à les éduquer, à veiller à leur sauvegarde; toutes ces préoccupations contribuèrent à accroître ses forces physiques et intellectuelles et à lui donner, pour le malheur du mari, cet instinct batailleur, qui est la caractéristique du type féminin. En effet, c'est en devenant social, concluraient gravement nos philosophes, que l'individu s'affranchit et affirme sa personnalité ; aussi conçoit-on parfaitement que l'homme, privé d'un champ d'activité précieux, soit resté figé dans son individualisme et, finalement, assujetti par la femme, obligée, grâce à l'éducation des enfants, de mettre ses capacités au service de la communauté ». Et les auteurs arriveraient à déduire de là jusqu'à l'infériorité intellectuelle de l'homme ; car il va sans dire que l'homme aurait été nécessairement inférieur.

Nous devons reconnaître que ce raisonnement est, au moins, aussi logique que celui qui attribue l'infériorité des femmes à leurs fonctions maternelles. Bien plus, les faits viendraient plutôt à l'appui de notre démonstration idéologique, si l'on songe que la vie des femmes, dans les sociétés primitives, est extrêmement active. Ce sont bien les hommes qui mènent une vie oisive et sédentaire : ils ne portent jamais de fardeau et dédaignent toute occupation utile. Ce sont les parasites de la communauté.

Abandonnons donc cette manière de raisonner sans le secours des faits historiques, et, si nous voulons reconnaître l'influence que les fonctions familiales ont pu exercer sur le développement de l'inégalité des sexes, au lieu de nous

borner à dresser des tableaux imaginaires, remontons au peuple qui a instauré le régime de la réclusion de la femme à la maison et recherchons si les nécessités de la maternité, de l'entretien du ménage ou de la solidarité conjugale ont déterminé la différenciation des attributions entre les sexes.

C'est la civilisation grecque qui nous paraît responsable du régime qui devait devenir le fondement des mœurs modernes. Elle avait, en effet, une conception du rôle de la femme qui, sans doute, existait à certains degrés chez d'autres peuples, mais qui était loin d'être portée à la hauteur d'une institution : c'est la règle fixant le cercle de l'activité de la femme à l'intérieur de la maison. « Les fonctions de l'homme et de la femme sont fort opposées, dit Aristote : celle de l'un étant d'acquérir et celle de l'autre de conserver. » Etudier chez les peuples grecs l'origine de cette tendance, c'est toucher du doigt les rouages mêmes de la condition actuelle de la vie des sexes.

Une première constatation, grosse de conséquence, est à faire : c'est que chez les fondateurs de la conception de la femme recluse au foyer, celle-ci ne reposait en rien sur les raisons par lesquelles on tente habituellement aujourd'hui de justifier cette institution. C'est autour de la maternité que l'on fait rouler l'argumentation en faveur de la réclusion de la femme à la maison : vouée tout entière à sa progéniture, elle ne saurait s'adonner à des occupations qui la détourneraient de son rôle. Mais voici que, si nous remontons à la source du régime, nous ne trouvons plus trace de cette conception. L'idée que la femme est la mère n'existait pas en Grèce. Nulle part la matrone n'était un objet de vénération : les mœurs permettaient aux fils de commander leurs mères, d'administrer leurs biens, de les punir même. Les paroles emportées de Télémaque à Pénélope ne pourraient se trouver, de nos jours, que dans la bouche d'un fils dénaturé : elles paraissaient toutes naturelles aux Grecs. A peine a-t-elle franchi le seuil de la porte où chante l'aède Phémios, qu'il la jette violemment à la porte en lui

criant : « Retourne dans ton appartement ; occupe toi de tes travaux ; c'est aux hommes de parler, à moi surtout, qui commande dans cette maison. » La mère, en Grèce, était presque une étrangère ; elle continuait à appartenir à la famille de son père, dont les enfants n'avaient rien à attendre ; elle n'avait pas pour rôle de les élever ; elle ne les allaitait même guère ; déjà, à l'époque d'Homère, l'usage des nourrices est fréquent ; au ve siècle, surtout dans les classes moyennes, il est devenu à peu près exclusif. Les garçons lui étaient enlevés dès l'âge le plus tendre ; quant aux filles, elles restaient au gynécée, mais la plus grande partie de leur temps se passait en amusement.

Les mœurs ne permettaient même pas à la femme de ressentir fortement le désir de perpétuer la race. La Grèce ne produisait presque pas d'enfants et la pratique de l'exposition était très répandue. L'idée des devoirs de la maternité paraissait si étrangère aux Grecs qu'ils déniaient aux femmes une consanguinité quelconque avec leurs enfants ; ils pensaient que ceux-ci se développaient dans le sein maternel comme un dépôt : et c'est ainsi que le meurtre de Clytemnestre n'était pas un crime, dans l'esprit des divinités tutélaires de l'Attique. La déification de la maternité n'existait pas ; les divinités-mères, qui, sous les noms de Matræ ou de Mairæ, étaient si nombreuses et si honorées à Rome, n'ont point d'équivalent en Grèce. La différence entre l'Héra grecque et la Junon latine fait ressortir le contraste entre l'idéal des deux civilisations. Héra n'était que la protectrice des femmes et du mariage ; c'est pourquoi les statuaires la représentaient quelquefois à côté de Zeus soulevant ses voiles ; tandis que Junon était par excellence la déesse de la maternité ; aussi la trouvons-nous souvent habillée en matrone, voilée, avec un nouveau-né dans la main gauche. Une conception de la maternité aussi peu développée prouve que les Grecs ne devaient guère se soucier d'enfermer la femme dans la maison, pour que la vie active ne la détournât pas de son rôle de mère.

Ils ne partageaient pas non plus notre conception d'après laquelle la femme a le devoir d'organiser la vie intérieure du foyer, pour que le mari et les enfants jouissent de l'intimité familiale. Le Grec n'avait point de foyer, il en avait même une horreur singulière. A Athènes, au temps de Périclès, alors que les vieilles maisons avaient été presque toutes incendiées, il rebâtit son habitation sur l'ancien modèle. C'étaient des petites cases exiguës, au milieu de ruelles étroites comme des corridors, où la lumière arrivait à peine. Le rocher aplani composait tout le sol ; les cloisons étaient de bois, de brique ou de cailloux trempés dans de la terre délayée ; aussi passait-il toute sa vie en plein air ; souvent même, il dormait sous le portique. Aucune fête ne rassemblait jamais la famille : les repas de cérémonie, l'homme aimait à les prendre en public ; ses réjouissances, c'étaient les solennités nationales.

On dit que Xénophon, en proposant en exemple le ménage d'Ischomaque, a rompu avec la tradition de son temps. Nous ne voyons rien dans le 7ᵉ dialogue de l'*Economique* qui dépasse le niveau de la mentalité de l'époque. On y chercherait vainement autre chose qu'une dissertation sur le devoir de la femme de conserver les ressources du ménage. Qu'Ischomaque aime sa femme, qu'il l'instruise de la vie, qu'ils conviennent ensemble des affaires du ménage, enfin qu'ils réalisent l'idéal romain de la communauté des droits divins et humains, il n'en est pas question. Ischomaque prévient d'ailleurs Socrate, dès le début du dialogue, qu'il n'est presque jamais chez lui. On pourrait prendre ce dialogue pour un entretien entre un propriétaire et un intendant.

Ainsi l'étude des origines du régime qui circonscrit l'activité de la femme à l'intérieur de la maison nous éclaire sur la valeur des fameux arguments qui voudraient le faire reposer sur les nécessités de l'éducation des enfants et de la vie morale du ménage. Les fondateurs de cette institution, dont on se réclame, avaient sur ce point des idées et des

mœurs totalement différentes. Une fois de plus nous pouvons nous rendre compte de la simplicité des raisonnements qui consistent en analyses de notions subjectives, au lieu de se fonder sur les conditions réelles de l'existence, qui sont le développement historique.

Une autre remarque va achever de nous faire paraître surprenante l'infériorité de la condition des femmes en Grèce. C'est, en effet, une théorie universelle que la liberté individuelle varie en raison inverse du despotisme familial. Selon Laboulaye, partout où la famille a été fondée sur un pouvoir patriarcal qui ne laissait que peu de liberté à ses membres, le rôle de la femme a été sacrifié; au contraire, chez les nations où l'Etat, plus fortement organisé, ne souffre point cette indépendance des communautés privées, qui a toujours pour conséquence l'aristocratie du chef de famille, les femmes ont été naturellement mises par la loi presque au même rang que les hommes (2).

Mais, si nous nous fondions sur ce principe, nous pourrions soutenir que la constitution de la famille grecque classique était tout en faveur de l'émancipation des femmes : l'histoire de la Grèce se confond avec celle de la dissolution du *genos*. Tout contribua à sa perte : la politique des Pisistratides comme la religion orphique ; la constitution de Clisthénès lui porta le coup de grâce. L'antique famille des temps héroïques était un groupe trop compact et exerçait trop d'influence pour que la démocratie pût la supporter longtemps. De l'antique *genos*, si puissant sous Homère, il ne subsistait plus, pour rappeler son existence, à l'époque de Périclès, que le tombeau commun.

Cet affaiblissement de l'organisation de la famille s'est manifesté de différentes manières : d'abord par l'absence de propriété familiale au sens romain. C'est là une remarque importante, car nous allons voir que Paul Gide fait reposer sur cette institution l'incapacité juridique de la femme à Rome. Les Grecs ne faisaient pas de distinctions très caté-

(2) Laboulaye : *Recherches sur la condition civile et politique des femmes.*

goriques entre les biens des particuliers. Tandis qu'à Rome le patrimoine était inviolable, en Grèce, si l'usurpateur du bien d'autrui avait rendu des services à la patrie, ou même si la cité pouvait retirer des avantages de son acte, le tribunal lui donnait gain de cause.

La puissance paternelle, que Paul Gide considère comme la cause principale de l'infériorité des femmes dans la famille romaine, était également très inconsistante en Grèce. A dix-huit ans accomplis, le jeune Athénien était inscrit sur le registre des éphèbes et entrait en possession de son patrimoine. L'affaiblissement du despotisme familial se manifestait encore par les relations juridiques entre les époux. A Rome, la *manus* donnait au mari ou au paterfamilias un pouvoir souverain sur les biens de la femme ; à Athènes, le mari n'était qu'un tuteur qui devait compte à la République de la façon dont il avait géré les biens de sa femme. Enfin, signe encore plus caractéristique de décadence, tandis que la famille, à Rome, était un sanctuaire fermé, en Grèce, les pouvoirs publics y faisaient de fréquentes intrusions. Point de tribunal domestique, comme à Rome : tout individu pouvait, sans y être intéressé et seulement au nom des lois de la cité, intenter une action contre une famille, pour les actes répréhensibles qui avaient pu s'y passer. Ainsi toutes les institutions familiales de la Grèce auraient dû concourir à l'émancipation des femmes.

Tout autre était la condition domestique de l'épouse romaine. Cependant, le peuple romain, en rompant avec la tradition orientale et la tradition grecque, — qui, à part la prohibition de la polygamie, en diffère si peu, — doit être considéré comme l'initiateur du mouvement d'émancipation des femmes. Aussi est-il particulièrement intéressant de rechercher dans les institutions d'un peuple qui a inauguré le régime actuel de la vie des sexes, si l'origine de leur différenciation provient de leur situation dans la famille.

Certains auteurs, et en particulier Paul Gide (3), veulent y voir une question de transmission des héritages. La puissance paternelle était absolue et, par ce fait, n'admettait pas le partage de l'autorité. De cette conception monarchique de l'organisation patriarcale devaient résulter deux sortes de mariages : ou bien la femme, en entrant dans la maison de son mari, rompait toute attache avec sa famille d'origine, pour vivre complètement sous la dépendance de ses beaux-parents ou de son mari, — c'est le régime de la *manus* ; ou bien elle demeurait sous la domination de son père, qui pouvait, selon son bon plaisir et sans le consentement du mari, disposer d'elle. Mais, du fait que les filles se trouvaient ainsi exposées à passer dans une famille étrangère avec leur part d'héritage, il en résultait perpétuellement un risque de démembrement du patrimoine. La conséquence de cet état de chose aurait été capitale.

Supposez que, parmi les enfants, il se trouve une fille, dit Paul Gide : la part héréditaire qu'elle va recueillir ne sera plus en sûreté entre ses mains : il est à craindre qu'elle cherche un jour à appauvrir sa propre famille. C'est pour parer à ce danger que les Romains privèrent la femme de la libre disposition de ses biens et la soumirent à la tutelle perpétuelle de ses agnats.

Telle serait l'origine de son incapacité civile et, par contre-coup, de son infériorité dans le droit public. En effet, si, comme l'explique Laboulaye, la condition civile des personnes implique leur condition politique, le fait d'être frappée d'incapacité civile n'est pas une condition favorable à l'exercice de droits politiques ; il y a là, semble-t-il, une incompatibilité.

Nous pensons, au contraire, que la législation romaine est, entre toutes, celle qui montre de la façon la plus caractéristique que, contrairement à la conception de Laboulaye, la situation de l'individu dans sa famille ne préjuge pas du tout de sa condition politique. Nous avons l'exemple

(3) *Histoire de la condition privée de la femme.*

du citoyen romain, qui pouvait prendre part à toutes les charges publiques, à celles mêmes qui lui conféraient le pouvoir le plus haut, l'*imperiam*, alors qu'en même temps, il demeurait soumis à la puissance du paterfamilias, de sorte qu'il arrivait à celui-ci d'obéir à son fils magistrat, tout en gérant ses biens à sa place. La condition des personnes dans le droit public ne paraît donc pas être le prolongement de l'état où elles se trouvent dans la famille.

D'ailleurs l'*auctoritas* du tuteur, qui, selon Gide, aurait été la cause de l'infériorité civile des femmes, n'était pas seulement nécessaire dans le cas de *conventio in manum*, mais aussi d'aliénation d'une *res mancipi*, d'obligation et de testament ; ces trois derniers actes faisaient courir au patrimoine des risques aussi graves que la *manus*, ils étaient pourtant permis à l'homme *sui juris*, pubère et majeur. On se demande pourquoi, en de semblables circonstances, la femme se trouvait seule frappée d'incapacité.

Plusieurs hypothèses du même ordre ont été émises pour tenter d'expliquer l'infériorité des femmes au moyen des institutions familiales. Selon Paul Gide, si la législation leur avait accordé des libertés, il leur devenait possible d'introduire secrètement dans le foyer des enfants adultérins : l'âme des ancêtres risquait de ne plus se propager à travers une descendance altérée, le patrimoine pouvait être compromis, l'autel des dieux Lares profané ; tandis qu'il n'y avait aucun inconvénient, pour sa propre maison, à ce que l'homme jouisse de la plus complète indépendance, puisqu'il ne saurait tromper sur la légitimité de sa progéniture. La femme comprit qu'elle devait être reléguée à la maison, comme sauvegarde de la pureté de la race.

Nous croyons que la consanguinité jouait un rôle très effacé dans l'organisation des familles primitives. Chez les Egyptiens, en l'absence de fils légitime, c'était la veuve ou les autres parents du mort qui prenaient soin de la chapelle

funéraire. A Athènes, lorsqu'il n'y avait pas de descendance mâle, le mari avait recours à l'adoption et, s'il mourait sans avoir pris cette précaution, les membres de la gens et de la phratrie désignaient par fiction posthume un fils adoptif ; il est donc invraisemblable de supposer que les exigences du culte des morts aient confiné la femme à la maison.

Dans le même ordre d'idées, une des plus intéressantes tentatives qui aient été faites pour expliquer l'infériorité de la condition des femmes par leurs attributions familiales est celle qui se rattache au système du matérialisme historique. Elle a été développée par Engels dans son ouvrage : *De la Famille, de la Propriété privée et de l'Etat*. Selon cet auteur, le problème consiste à montrer comment la femme, dont la situation aurait été primitivement supérieure à celle de son compagnon, a laissé l'homme usurper la direction de la famille. Il faudrait en attribuer la faute à ses fonctions naturelles, travaux domestiques et maternité, qui, bien que l'ayant occupée également dans la période de sa puissance, comme dans celle de sa déchéance, ont été tour à tour une cause d'hégémonie et une cause de servitude, selon l'importance qu'elles ont prises dans l'histoire de la vie économique par rapport aux attributions masculines. Pendant la période du matriarcat, l'activité masculine, se bornant à la pêche et à la guerre, était loin d'être aussi productive que les fonctions domestiques dévolues à la femme ; aussi était-il naturel qu'elle fût la souveraine ; mais quand l'homme eut appris à domestiquer les animaux qu'il avait capturés, à réduire en esclavage les prisonniers, au lieu de les tuer ou de les adopter, l'accroissement de richesse qui en résulta lui permit de développer l'industrie, le commerce, les moyens de transport, et toute la situation économique de la famille se trouva révolutionnée à son avantage.

Quand bien même nous admettrions avec Engels que les tâches domestiques sont dévolues naturellement à la femme, nous arriverions, en suivant son raisonnement, à une con-

clusion tout opposée à la sienne. En effet, il est inexplicable que la femme n'ait pas, comme son compagnon, agrandi le champ de son activité propre, en suivant jusqu'à son complet développement la fortune de ses attributions naturelles. Parmi celles-ci, il en est une qui, universellement réservée au sexe féminin chez les tribus les plus primitives, était grosse d'avenir, et devait à elle seule donner à la femme une importance économique bien supérieure à celle que l'homme pouvait acquérir par le métier de pasteur ou de guerrier ; nous voulons parler de l'agriculture. Combien les peuples qui savent travailler la terre ne sont-ils pas plus riches et plus avancés que ceux qui se bornent à l'élevage ou aux razzias ! Cependant Engels, après avoir affirmé, d'accord avec l'opinion générale, que la femme fut la créatrice des arts agraires, ne songe pas un moment que cet aveu est la négation de son hypothèse. En effet, la richesse de la femme ne pouvait que s'accroître, à mesure que la culture prenait le pas sur les fonctions de l'homme : la chasse et l'élevage.

D'après Emile Durkheim, la division du travail entre les sexes aurait été nécessitée par les exigences de la solidarité conjugale. Le féminisme, qui consiste tout entier dans le problème de la répartition des fonctions, devait se heurter fatalement à une loi fondamentale de la sociologie, celle de la division du travail. Il semble, en effet, que plus une société est avancée en civilisation, plus la division du travail y est portée loin entre l'homme et la femme. Cependant, jusqu'aux dernières années du XIXe siècle, les dangers que faisaient courir au féminisme les théories sur la division du travail étaient très peu sérieux. Si, comme le voulait Adam Smith, ce phénomène ne consiste que dans la tendance de l'homme à poursuivre son intérêt, la thèse reste dans le domaine de l'économie pure : affirmer qu'il y a utilité à ce que l'activité des sexes soit différenciée, comme le sont leurs capacités, de manière à assurer le bon fonctionnement de la vie domestique, ce sont des appréciations d'ordre pra-

tique, qui n'engagent point la conscience. Mais un événement plus grave s'est produit depuis : les sociologues contemporains reconnaissent dans la division du travail un phénomène moral. Pour Emile Darkheim, le fait que le mariage consiste dans une solidarité entre les époux a rendu nécessaire et a déterminé leurs différenciations organique, psychique et sociale. S'ils n'avaient pas acquis une nature propre et des attributions particulières, les relations conjugales n'auraient pu arriver au degré de développement que nous constatons aujourd'hui. Ce qui donne à l'amour son caractère spécifique, ce n'est pas la ressemblance, mais la dissemblance des natures qu'il unit ; l'homme et la femme isolés l'un de l'autre ne sont que des parties différentes d'un même tout, qu'ils reforment en s'unissant ; autrement dit, c'est la division du travail qui est la source de la solidarité conjugale (4).

Nous ferons observer que cette loi sociale ne paraît pas s'être développée, comme le suppose Durkheim, sous l'empire des besoins de la coopération. Lorsque les sexes ont des attributions tellement tranchées que la femme n'ose même pas toucher un instrument de travail appartenant à l'homme, la division du travail a si peu pour effet d'engendrer la solidarité que les hommes ne songent pas du tout à partager avec leurs compagnes la nourriture animale qu'ils se sont procurée, tandis que les femmes consomment entre elles l'alimentation végétale. Même lorsqu'un sexe s'est réservé une industrie, il se garde bien d'en faire profiter l'autre. Au Kameroun, où les femmes ont dans leur domaine tout le travail de l'argile, ce sont les hommes qui fabriquent leurs pipes. A Taïti, les femmes ne doivent pas se servir du feu préparé par les hommes, ni des vases qui leur appartiennent. Ainsi la division du travail a plutôt pour objet d'éloigner complètement les sexes l'un de l'autre ; elle est le fait d'une désharmonie de développement entre eux, qui les a orientés chacun dans un sens antagoniste et témoi-

(4) Durkheim : *De la division du travail social*, p. 57 et suivantes.

gne d'un manque plus ou moins profond d'unité sociale. Elle n'est qu'une manifestation d'une séparation plus générale, qui tend à éloigner l'homme de la femme dans tous les actes de leur vie. Nous avons vu que, dans la Grèce antique, la conception de la femme, gardienne de la maison, ne reposait pas non plus sur les besoins d'une coopération entre l'épouse et le mari. L'opinion qui considère la répartition des tâches entre l'homme et la femme comme nécessitée par les intérêts matériels et moraux de la famille n'est qu'un produit de l'imagination.

§

Si l'inégalité des sexes n'a pu résulter ni des dissemblances fonctionnelles de leurs natures, ni des nécessités matérielles ou morales de la vie pratique, elle ne trouverait donc pas ses fondements dans les conditions réelles de l'existence. Pour avoir imaginé de toutes pièces la conception que la femme est différente de l'homme et pour qu'elle ait pu se conserver à peu près intacte, en dépit du progrès des sciences, il faut que l'esprit humain se soit laissé guider par des tendances vides de tout contenu positif, dépourvues de sens utilitaire comme de mobiles rationnels, c'est-à-dire par des représentations qui se développent en dehors des cadres de la pensée logique, analogues à ces croyances élémentaires qui ont peuplé le monde d'une floraison d'êtres surnaturels.

C'est dans l'étude religieuse de la famille primitive que les sociologues contemporains vont rechercher l'institution sur laquelle pèserait la responsabilité d'avoir séparé les sexes.

A un des stades de l'humanité, la famille est constituée par une agglomération assez étendue, que l'on désigne sous le nom de clan, et qui forme une subdivision de la tribu. Ses membres se croient descendus d'un ancêtre commun, le totem, qui est une espèce animale ou végétale. L'une des coutumes les plus curieuses de ces sociétés, c'est

que l'individu n'a le droit de choisir un conjoint qu'en dehors du clan auquel il appartient. C'est ce que Mac-Lennan a appelé l'exogamie.

Emile Durkheim fonde l'exogamie sur une obligation morale de nature religieuse ; il attribue cette institution et la séparation des sexes qui en résulta à un phénomène bien inattendu : la conception que le primitif se fait du sang menstruel. Au cours de son mémoire : *La prohibition de l'inceste et ses origines*, il fait observer que, dans l'esprit du primitif, tout contact d'un objet amène une sorte de participation avec sa substance. Principalement, le fait qu'un être sacré communiquerait un peu de lui-même à un mortel aurait des conséquences redoutables, parce que son corps est trop débile pour résister impunément à l'influence d'une nature divine. De tous les objets capables de transmettre une puissance surnaturelle, le sang est le véhicule le plus propagateur ; le rôle considérable qu'il joue dans l'organisme a fait voir en lui l'âme des ancêtres, le lien spirituel qui unit tous les membres du clan. Voilà pourquoi le primitif tient en abomination la fréquentation d'une femme descendue du même totem que lui, c'est-à-dire capable de lui transmettre, par le sang menstruel qu'elle répand, la puissance surnaturelle dont il a peur.

Ainsi, conclut Durkheim, cette superstition grossière, qui faisait attribuer au sang toutes sortes de vertus surnaturelles, a eu sur le développement moral de l'humanité une influence considérable. Suivant toute vraisemblance, si dans nos écoles, dans nos réunions mondaines, une sorte de barrière existe entre les deux sexes, si chacun d'eux a une forme déterminée de vêtements, qui lui est imposée par l'usage ou même par la loi, si l'homme a des fonctions qui sont interdites à la femme, et réciproquement, c'est en partie parce que nos pères se sont fait du sang en général et du sang menstruel en particulier la représentation que nous avons dite.

Remarquons que l'horreur du primitif pour le sang menstruel n'est pas particulière au sang lui-même ; elle se rat-

tache à un phénomène beaucoup plus général, celui du caractère dégradant que le primitif attribue à l'union sexuelle. Ce phénomène se manifeste par de nombreuses coutumes, dont le sens apparaît avec évidence. Les cérémonie du mariage sont surtout des actes de purification ; la femme en état de grossesse est écartée de ses semblables comme un objet de mépris ; les mariés ont l'idée bien nette qu'ils vont commettre un acte mauvais et se croient obligés d'observer la continence quelque temps après les noces. L'explication de Durkheim nous paraît donc insuffisante, puisqu'elle repose tout entière sur le fait que, seules, les relations avec une femme de la même famille seraient redoutées. L'horreur que les sexes éprouvent l'un pour l'autre existe aussi bien entre mari et femme, c'est-à-dire entre personnes étrangères. Les rapports de parenté ne font qu'intensifier ce sentiment au point de le rendre intolérable.

C'est l'idée de l'impureté sexuelle elle-même qu'il s'agit d'examiner. Les hypothèses qu'on a proposées jusqu'à présent pour expliquer l'inégalité des sexes ne se rapportent pas à la constitution essentielle de la femme, elles ne s'attachent qu'à des caractères dérivés, dont la relativité empêche de tirer la moindre conclusion. La loi que nous recherchons doit tenir au fond même de la nature féminine et nous la trouverons, non pas dans les conséquences physique, psychique ou sociale de la vie des deux sexes, mais dans la sexualité elle-même.

Il n'est pas téméraire de penser que les relations naturelles de l'homme et de la femme, en créant dans leur esprit certains modes de penser et d'agir, ont pu influencer leurs rapports sociaux et déterminer leur genre de vie. Si les rapports sexuels étaient indifférents aux sociétés, comme le pense Starcke, par exemple, il semble qu'aucune règle ne serait jamais intervenue pour les réglementer ; or l'histoire de la famille consiste presque tout entière dans l'extension progressive des prohibitions matrimoniales.

Si nous analysons l'instinct génésique, d'abord au simple

point de vue psychologique, nous trouvons qu'un de ses caractères fondamentaux est son exclusivité : l'homme se trouve pour ainsi dire tiré en dehors de lui-même par une force qui s'empare pour un moment de ses sentiments, de sa volonté, de son intelligence, de toute son activité, au point qu'il ne se reconnaît plus lui-même ; comme dans la folie, sa conscience de la vie pratique se trouve annihilée. En effet, cet acte est tout individuel : en captant l'activité de l'homme au profit de ses sens, il risque de briser le lien qui le rattache à son groupement, il l'isole de ses semblables, à un moment où ses relations avec la collectivité sont encore précaires. La société cherche à capter à son profit le plus possible de l'activité de l'individu, mais son pouvoir d'extension s'arrête devant les mystères de l'instinct génésique ; celui-ci est une échappée par laquelle l'homme s'affranchit des idées et des sentiments que lui impose la collectivité ; il a vraisemblablement produit chez lui la conscience de sa personnalité, en développant l'idée de la propriété individuelle.

Le mâle a le rôle prépondérant dans l'union sexuelle. De par la constitution physiologique des sexes, l'homme peut s'emparer de la femme sans qu'elle y consente et le fait n'est pas réciproque ; de plus, elle peut, au contraire de l'homme, accepter l'union sans la désirer. Il est admissible que ce double phénomène a conduit l'homme à penser que la femme est créée pour son usage, pour la satisfaction d'un besoin de sa nature. Aussi, la propriété de la femme a-t-elle été vraisemblablement la première des propriétés privées.

Lorsqu'il s'agit de définir l'union des sexes, on dit que pour l'homme c'est *posséder*, tandis que pour la femme c'est *se donner*. Le rôle de la femme est d'être objet dans cet acte. Voilà un caractère dont les conséquences sont peut-être considérables.

Cependant il ne suit pas de là que la femme devait être assujettie naturellement : car l'union sexuelle a pu aussi

développer dans sa conscience l'idée de sa prééminence sur l'autre sexe. Si elle ne pouvait ni forcer le consentement de l'homme ni l'obtenir sans qu'il fût poussé à le donner par son désir, elle pouvait, par contre, autant qu'il lui plaisait, provoquer ce désir, en se gardant de manifester ses propres penchants. La femme, en présence des efforts de l'homme pour l'obtenir, peut concevoir une haute idée du prix de son abandon et a une tendance naturelle à exploiter le désir de l'homme pour lui imposer des obligations croissantes. Mais ces deux modes d'action aboutissent à une opposition. Si la balance est rétablie, l'égalité n'est pas sereine : elle ne résulte pas d'une harmonie de pensées et de sentiments pour concourir à une fin commune, mais, au contraire, de l'équilibre instable de deux forces adverses qui se tempèrent l'une l'autre. Avec l'acte d'amour, l'esprit de lutte est décidément introduit dans les relations des deux sexes : l'homme cherchant à asservir la femme, pour qu'elle ne puisse se dérober, et la femme s'appliquant à exploiter les désirs de l'homme. Toute l'histoire des mœurs n'est qu'une suite de réactions réciproques de ces deux éléments.

Les avantages que la femme aurait pu retirer de sa supériorité furent accaparés par sa famille, qui les exploita à son profit ; le pouvoir de la femme d'exciter les désirs fut considéré comme un capital : par exemple chez les Aruntas, en Australie, le mari est devenu l'esclave de la famille de sa femme ; il semble bien que partout le régime des présents faits par le mari a précédé l'institution inverse de la dot. C'est ainsi que, restreint dans ses désirs, obligé à faire de longs voyages, à courir mille périls pour trouver une compagne, réduit à la plus misérable condition dans une famille étrangère qui ne le tolérait qu'à peine, le primitif chercha par toutes sortes de prévenances à s'attirer et à conserver les bonnes grâces de l'autre sexe : sa mise était plus recherchée, il se parait avec coquetterie et se multipliait pour apporter des présents à l'être cher. C'est dans

cette coutume qu'il faut, croyons-nous, rechercher l'origine de la division du travail, qui attribue à l'épouse les fonctions domestiques et à l'homme les travaux industriels. Si le mari a l'habitude aujourd'hui de travailler pour subvenir à l'entretien de son épouse et si celle-ci se borne à rester au foyer pour l'organiser, ce n'est pas, comme on l'a supposé, parce que l'éducation des enfants nécessiterait la garde de la maison, ni parce que les muscles ou les capacités intellectuelles de la femme ne la rendraient propre qu'à un travail sédentaire : cette différenciation, qui a eu une répercussion si considérable sur les relations des sexes, est due à un fait bien plus obscur et bien plus inattendu. Les occupations productives sont réservées au mari grâce à une survivance et à une continuation de cette coutume qui, lorsque les unions n'étaient pas chose facile, obligeait le primitif à s'aventurer bien loin au dehors de son foyer, pour chercher de quoi faire à sa femme de beaux cadeaux, afin de n'être pas éconduit et de rester le plus longtemps possible en faveur. C'est le même mobile qui, de nos jours encore, domine les relations conjugales : la femme ne met-elle pas comme prix de son acquisition la condition que le mari subviendra à son entretien ? Durant sa jeunesse, elle rêve de trouver le parti avantageux qui lui apportera cet excellent cadeau de noces qu'est une position : et si elle ne cherche pas à en acquérir une, qui la mette à l'abri du besoin, ce n'est pas à la suite de ce profond raisonnement philosophique qu'on lui suppose, d'après lequel la nature féminine serait faite pour la vie de foyer : c'est qu'elle se considère comme assez désirable pour n'avoir pas à travailler et pour mériter que son mari lui apporte en présent la production de son travail.

Des relations capables de développer des tendances aussi particulières que celles que nous avons définies devaient naturellement être considérées comme redoutables et même malfaisantes ; aussi, l'idée que l'union sexuelle est une impureté est-elle à la base d'un grand nombre de morales ; il

semble que la conscience moderne commence à peine à se dégager de cette conception.

Pourquoi cet acte est-il apparu à l'esprit de l'homme comme une pratique honteuse, dont il doit se purifier ? Est-ce parce que, en rendant les individus esclaves de leurs sens, elle peut les pousser à des actes déraisonnables ? Mais l'indulgence universelle des mœurs à l'égard des écarts de conduite a pu coexister avec la croyance aux maléfices engendrés par le sexe ; d'ailleurs, l'horreur du primitif pour tout ce qui touche à la vie sexuelle se manifeste principalement à l'occasion des unions légitimes qui, elles, mettent l'homme à l'abri des dérèglements. L'union des sexes a été considérée comme un acte malfaisant, non pas à cause de ses effets pernicieux sur la conduite des individus, mais parce que, dans l'esprit de l'homme, elle a quelque chose de dégradant. Le fait qu'un être doué d'intelligence et de sentiments moraux, qu'une associée dans la vie du mari se transforme par moment en un objet destiné à assouvir les passions, est apparu comme un obstacle au développement de la solidarité. L'homme n'a pas compris qu'une personne pût être entourée de considération et de respect et qu'en même temps elle serve d'instrument à sa jouissance. Il y a, en effet, incompatibilité entre les devoirs réciproques des individus, qui resserrent les liens sociaux, et le désir charnel, qui dresse des antagonismes entre les sexes. La conscience humaine a été bouleversée par le sentiment d'un conflit entre la bassesse de l'acte physiologique de l'amour et la sainteté des rapports matrimoniaux, qui résultent pourtant de cet acte. Il a semblé au primitif que des forces mauvaises s'opposaient à l'union des époux et qu'il devait les vaincre ; mais, comme elles sont liées d'une façon irréductible à la vie, du moins a-t-il tenté d'en conjurer les effets au moyen d'actes symboliques, tels que les purifications, la continence dans les premiers temps du mariage, la cérémonie du rapt.

Le caractère de l'union sexuelle a dressé entre l'homme

et la femme une barrière d'autant plus infranchissable que la passion, comme cela a lieu chez les primitifs, se rapproche davantage de l'instinct. Il y a dans cet acte quelque chose de si en dehors des rapports habituels que nous entretenons avec nos semblables que l'homme est amené à voir dans la personne qui se prête à cette union une créature spéciale, qui ne ressemble en rien à ses compagnons, un être à part qu'il ne saurait considérer comme égal à lui ni d'une nature identique à la sienne. Elle devient un objet mystérieux, doué de pouvoirs redoutables.

Voilà pourquoi, au stade de la période exogamique, la retenue envers les femmes du clan est poussée jusqu'à l'extrême réserve. Nous sommes loin de cette promiscuité qu'on croyait *a priori* être de règle parmi les sauvages. La crainte que les sexes s'inspirent mutuellement de nos jours, et qu'on a longtemps considérée comme un produit tardif d'une civilisation parvenue à un haut degré de socialité, n'est au contraire qu'une survivance, s'effaçant peu à peu, d'un rigorisme qui, chez nos lointains ancêtres, était porté jusqu'à la superstition. Même dans les circonstances les plus ordinaires de la vie, les rapports entre garçons et filles sont formellement interdits chez les primitifs, à ce degré d'évolution. Non seulement ils ne doivent ni manger, ni jouer, ni danser, ni se promener, ni causer ensemble, ni aller les uns chez les autres, mais souvent même les sexes d'un même clan parlent chacun une langue différente ; les hommes doivent s'abstenir de toucher un objet ayant appartenu à une femme et, lorsqu'ils en rencontrent un, ils sont astreints à détourner les yeux. Cette terreur du primitif provient d'un sentiment collectif spontané, développé par l'idée de l'union sexuelle. La pauvreté de sa raison le laissant davantage que le civilisé sous l'empire de la vie passionnelle, il sent plus profondément combien le fait de chercher à s'emparer d'un être, descendu de la même divinité et placé ainsi de droit dans une sorte d'égalité avec lui, serait un acte monstrueux qui, en soumettant la femme à

son usage personnel, avilirait aussi le totem et attirerait sa colère. Aussi ne consent-il à s'unir qu'avec une femme étrangère ; ses relations avec elle n'offrent plus le même inconvénient, car, pour lui, le monde s'arrête à son clan : l'épouse qui vient de loin, qui n'est pas auréolée du caractère sacré de la divinité ancestrale, est regardée comme une non-valeur et sa possession ne fera pas d'elle un être surnaturel, mais une chose.

L'épouse étrangère satisfait les passions, et l'homme tient d'autant plus à faire d'elle une esclave que, par le fait que sa religion l'oblige à aller la chercher au loin, la difficulté et le mode barbare de son acquisition le portent à tenir davantage à ce qu'elle lui appartienne en toutes circonstances : il l'assujettit par son esprit de jalousie et d'exclusion. Mais la femme du clan, malgré qu'elle n'ait pas à redouter d'agression passionnelle, se trouve également dans une condition inférieure: la réserve qu'on lui témoigne et cette vie à part qu'on lui impose la placent dans un état d'isolement qui la paralyse. La première est assujettie parce que l'homme s'est emparé d'elle effectivement, la seconde parce qu'il n'ose pas chercher à s'en emparer. L'une est placée très bas et tombe dans l'avilissement ; l'autre est placée très haut, mais elle en meurt.

Cette grandeur et cette bassesse dont on a revêtu les femmes, cet Ange et ce Démon qu'on a cru alternativement voir en elles, n'est-ce pas là déjà les deux principes fondamentaux qui résument la psychologie classique du sexe féminin ? La célèbre conception de la femme, créature mystérieuse et remplie de contradictions, tire son origine de ce fait que l'homme cherche à s'emparer de la femme dans l'amour ; un être qui, par la satisfaction qu'il procure, devient quelque chose d'à part et de quasi surnaturel, ne devait pas se voir revêtu de qualités communes : on le supposera extrême en tout, meilleur et plus mauvais, supérieur et inférieur, sacré et impur. Si, de nos jours, une certaine catégorie d'individus considèrent la femme comme un être

débile qu'ils méprisent, c'est que, chez les peuples primitifs, le caractère plus accentué de l'instinct de possession du mâle obligea l'homme, pour ne pas courroucer sa divinité, à ne s'unir qu'avec une épouse étrangère, c'est-à-dire une créature méprisée, issue d'un totem trop étranger à celui du mari pour qu'il le respecte en elle. Si l'esprit de galanterie de notre civilisation a fait de la femme un être sacré devant lequel on s'effacera et auquel on ne devra jamais toucher, c'est qu'au début des sociétés, l'idée de s'unir avec une fille du clan, qui porte en elle un peu de la divinité ancestrale, parut un acte immoral qui, en amenant une séparation tranchée entre les sexes, contribua à accentuer l'association d'idées entre le concept de femme et celui d'être sacré.

Nous ne prétendons pas soutenir que la cause première de cette double conception subsiste encore par on ne sait quel phénomène de survivance miraculeuse, mais c'est là qu'il faut voir le germe qui, par degrés, s'est transformé jusqu'à devenir méconnaissable. Sur le tronc primitif s'est greffé une multitude de branches qui ont pris racine à leur tour. Lorsque l'institution initiale eut péri, la femme continua à avoir une raison d'être de rester à la fois bête de somme, — puisque l'association conjugale en profite, — et idéal céleste, puisque tout mortel a besoin d'illusions.

Deux courants ont contribué à développer chacun un de ces côtés extrêmes attribués à la nature féminine : la tradition judéo-chrétienne et l'esprit celtique. D'après la religion des Hébreux, la femme représente la puissance tentatrice du Démon, cause de la chute originelle ; elle symbolise le désir de la chair qui réduit l'esprit en esclavage ; elle traîne partout avec elle cette atmosphère de concupiscence dont l'homme ne sait pas s'affranchir. Sirène dangereuse, force ténébreuse et traîtresse qui s'insinue dans les veines de ses victimes pour y accomplir ses ravages, elle ne saurait prétendre à mener la même existence que son compa-

gnon. C'est ainsi que le désir qu'a l'homme de s'emparer de la femme fit rejaillir sur elle toutes les fautes que cet instinct entraîne. L'autre conception extrême, celle qui place la femme très haut, nous vient principalement de l'influence gauloise. C'est l'esprit chevaleresque qui a créé la Dame, idéal auprès duquel le guerrier vient puiser la force et le courage, muse qui inonde de ses rayons le poète, source de consolation qui guérit les blessures de l'âme. Gardons-nous cependant de croire que cette idéalisation de la femme l'a relevée dans la pensée de l'homme : qu'un être habite l'Enfer ou les Champs-Elysées, il n'en sera pas moins incapable de se mêler à l'existence des mortels. Démon, la femme devra faire oublier, par sa modestie et sa soumission, l'œuvre de mal qu'elle personnifie ; Ange, sa chute sur notre monde briserait ses ailes, et l'homme qui la verrait s'agiter à ses côtés ne l'apercevrait plus dans cette brume indécise qui estompe délicieusement les figures lointaines. L'idéal celtique a fait d'elle une idole qu'on vénère, devant laquelle on se prosterne, mais qui est aussi impuissante qu'un saint de pierre. En effet, une divinité perd toujours à descendre du ciel : les sauvages refusent la nourriture à leurs idoles de bois et les fouettent, quand elles ne leur donnent pas la pluie ; la femme, en devenant un être extra-naturel, par là inapte au prosaïsme des occupations actives, ressentira partout autour d'elle, dès qu'elle voudra participer à la vie de ses semblables, cette atmosphère de gêne qui isole le malheureux incapable de ressembler à tout le monde.

C'est ainsi que l'union sexuelle, en se manifestant par des croyances d'ordre religieux, a pu déterminer des institutions qui ont amené l'inégalité des sexes. Ce phénomène, comme les représentations religieuses, ne repose pas sur des nécessités d'ordre pratique, mais sur une conception tout idéale que l'homme s'est faite de la femme. En effet, la religion est un monde bien différent de la vie ordinaire qui, elle, demeure subordonnée aux nécessités physiques

et historiques ; elle ne paraît avoir d'autres bornes que l'imagination collective. Mais, à la différence d'Emile Durkheim, qui pensait que la condition des femmes est un produit de représentations religieuses, sans autre fondement que ces représentations elles-mêmes, nous prétendons que ces croyances sont le symbole d'un phénomène réel : un conflit entre les sentiments individuels, développés par les rapports sexuels, et les sentiments collectifs, développés par les mêmes rapports. La vie sexuelle a donné naissance à des croyances qui ont faussé les relations sociales ; l'infériorité des femmes dans la vie civile et politique est donc, en définitive, le produit d'un développement morbide de la conscience humaine : c'est une maladie de l'instinct sexuel.

JEAN PAIN.

GEORGE SAND FOLKLORISTE

I

La place de George Sand dans l'histoire du folklore français n'a pas été déterminée encore avec précision. La plupart de ses biographes, notamment Wladimir Karénine et Ageorges, s'extasient sur cette partie de son œuvre. Par contre, les folkloristes spécialisés ne la citent qu'avec prudence. Paul Sébillot, par exemple, dans la bibliographie qui termine ses quatre gros volumes sur *Le Folk-Lore de France* (Paris, Maisonneuve, 1904-1907) ne cite que deux volumes, les *Légendes rustiques* et les *Promenades autour d'un village*, mais ignore dans les chapitres consacrés aux fées et lutins, aux monuments mégalithiques, etc., d'autres livres de George Sand où les mêmes faits sont décrits aussi bien, parfois même mieux. Tiersot dit des documents sur les musiciens ambulants et la musique populaire, assemblés dans les *Maîtres Sonneurs*, que « l'auteur semble avoir observé ces faits lui-même ». Beaurepaire-Froment ne donne au chapitre *Berry* de sa brochure *Pour le Régionalisme, documents bibliographiques* (Paris, 1913, p. 49), que le nom de l'auteur, sans indication de volumes, laissant à chacun le soin d'aller chercher dans cette œuvre immense et touffue ce qui peut l'intéresser.

J'ai dû, pour l'Introduction au *Manuel de Folklore français* auquel je travaille, me résoudre à cette recherche. Elle est pénible. Le don qu'avait George Sand de noyer dans une verbosité qui n'est alerte, rythmée, ni originale, les faits et les idées les plus simples, rend la lecture de la plupart de ses nouvelles et romans effroya-

blement rebutante. Je n'ai pas tout lu. Mais j'en ai lu assez pour constater deux faits curieux : 1o la documentation folklorique de George Sand est plus disséminée qu'on ne le pensait; 2o le nombre des thèmes observés qui reviennent tantôt ici, tantôt là, est relativement restreint. Ces thèmes sont décrits avec de petits détails qui varient d'un livre à l'autre, de sorte que les descriptions systématiques des *Légendes rustiques* et des *Promenades* donnent une idée incomplète à la fois du folklore local et des connaissances de l'auteur.

Très important est le problème des origines de cette documentation. George Sand a décrit, dans l'*Histoire de ma Vie*, sa première enfance, au cours de laquelle sa mère, qui sortait du peuple, lui contait des contes et lui chantait des chansons populaires. L'influence de cette mère fut équilibrée par celle de la grand'mère, aristocrate, qui vivait à la campagne. Deux éléments interviennent ici : les jeux de l'enfant avec les petits paysans du village, et plus tard les tournées de l'adolescente avec le régisseur Duchartre d'une part; la bibliothèque du château de Nohant d'autre part. La lecture a donné non seulement l'*Astrée*, Perrault, probablement la Bibliothèque Bleue, et Florian, mais aussi Walter Scott, Ossian, Nodier, plus tard La Villemarqué, Amélie Bosquet. Il faut ajouter la fréquentation de Laisnel de la Salle. Je n'insiste pas, puisqu'on trouve ces renseignements dans l'*Histoire de ma Vie*, la *Correspondance* et la grande *Biographie* de Wladimir Karénine (1).

Importante ensuite est la question de dates. Chacun connaît les trois romans dits champêtres; mais chronologiquement ils n'arrivent qu'après *Jeanne*, qui est la première tentative de George Sand d'une description à la fois exacte et romantique des mœurs et des sentiments des campagnards. Je n'ai pas à discuter ici la psychologie des héros; on l'a critiquée souvent; George Sand s'est défendue. En

(1) Wl. Karénine : *George Sand*. t. I, p. 96, 135-140; t. III, p. 634-637, 677-680.

tout cas, la partie documentaire ne paraît pas avoir été désapprouvée par les contemporains. Les histoires de fées et de revenants étaient courantes dans la littérature générale. Or, dans ce domaine aussi, George Sand manque d'originalité ; elle adapte tant bien que mal les procédés de Florian et de Walter Scott au Berry; elle arrive pour les histoires de visions et la fantastication, si je puis dire, des croyances rurales bien après Nodier; elle admire le faussaire La Villemarqué ; elle recommande la patience d'Amélie Bosquet et de Laisnel de la Salle, mais se défend d'en avoir autant et ne cherche nullement à donner des mœurs et coutumes de sa Vallée Noire un tableau complet. Aussi ne trouve-t-on nulle part une description détaillée du type des maisons, des villages, des costumes, des bijoux, des jeux enfantins, etc., qui serait scientifiquement inestimable de nos jours, ni davantage de notations complètes des divers rites de passage (baptême, relevailles, funérailles, etc.), sauf des cérémonies du mariage dans l'*Appendice* à la *Mare au Diable*.

Cette limitation prouve qu'elle n'a pris dans le folklore que les sections plus ou moins étudiées par ses devanciers et qu'elle n'a vu de la réalité observable que ce sur quoi les livres des autres avaient attiré son attention. De plus, elle croyait de sa vocation de « poétiser » les hommes et leurs gestes, autant qu'elle devait « poétiser » la nature ; elle ne cherchait dans ce qui l'environnait que ce qui était « poétique », maladie de l'époque qu'on ne peut lui reprocher, mais qui diminue la confiance qu'on peut avoir de nos jours dans ses descriptions. George Sand ne s'est pas donné pour but de décrire des mœurs locales pour elles-mêmes et pour la science ; elle n'a vu dans ces mœurs qu'un canevas où broder des généralisations « humaines », et aussi « humanitaires ». Elle voulait atteindre le grand public, non seulement français, mais international, contribuer au progrès des sentiments, des jugements et des institutions. Le folklore ne pouvait être pour elle dans ces

conditions qu'un adjuvant, non pas un but. Et elle ne s'y intéressa d'ailleurs que par suite de circonstances diverses qui l'obligèrent à quitter Paris pour aller vivre au fond de la campagne.

Wladimir Karénine a étudié de près ces circonstances (2). Je n'ai à retenir ici que les dates de rédaction des premiers romans champêtres et des articles systématiques de folklore. On remarquera combien tardivement, dans l'histoire du folklore français au dix-neuvième siècle (3), paraît cette partie de la production littéraire de George Sand ; *Le Compagnon du Tour de France*, écrit en 1839, paraît en 1840, mais ne contient pas de folklore directement observé. *Jeanne* en contient beaucoup. C'est l'année 1840 qui marque le début de cette série : George Sand écrit dans le cours de cette année *Jeanne* (qui ne paraît qu'en 1847), le *Meunier d'Angibault* (paru en 1845), *La Mare au Diable* (parue en 1846) ; puis en 1841 : *Mouny Robin*. *Monsieur Rousset* et *La Petite Fadette* viennent ensuite et paraissent en 1847 et 1846, ainsi que *François le Champi*, paru en 1847 ; le complément à la *Mare au Diable* semble écrit en 1846, paraît en tout cas cette année. Laissant de côté diverses nouvelles, je passe aux deux articles signés de Maurice Sand, *Mœurs et Coutumes du Berry* et *Visions dans la Nuit*, dont les matériaux ont été recueillis de 1840 à 1850 et qui paraissent dans l'*Illustration* de 1851 et de 1852, pour être publiés plus tard dans les œuvres complètes de George Sand à plusieurs reprises. Ainsi les *Visions* sont rééditées dans la *Dernière Aldini*, p. 239-265, et dans les *Promenades*, p. 178-228, où l'on trouve aussi les *Mœurs et Coutumes*,

(2) Voir surtout *loc. cit.*, t. III, p. 634 et suiv.

(3) Quoi qu'en pense Wl. Karénine, *ib.*, p. 665, qui dit qu'au moment où George Sand attira l'attention sur le *Barzaz Breiz* de La Villemarqué (qui est un faux), « l'intérêt pour les études et les recherches des œuvres créées par le peuple ou sur la vie du peuple s'éveillait à peine ». C'est oublier bien vite les publications de l'Académie celtique et celles des savants et des sociétés de province, ainsi que la grande *Statistique des Départements* (celle des Bouches-du-Rhône est de 1825). Ce qu'on peut dire, c'est que le Berry était relativement peu connu.

p. 143-176. Quant aux *Légendes rustiques*, parues en 1858, c'est un raccord et parfois un résumé de données éparpillées dans les romans et nouvelles rédigés de 1840 à 1850.

A en croire les biographes, cette œuvre folklorique serait de tous points admirable. Wladimir Karénine, par exemple, s'extasie sur la description de la *Noce de Campagne* qui fait suite à la *Mare au Diable* et la regarde comme « un chef-d'œuvre descriptif et comparatif (4) ». Mais pour un folkloriste, cette description est très insuffisante ; elle ne vaut comme contenu aucune des descriptions du *Breiz Izel*, ou *Vie des Bretons Armoricains*, d'Olivier Perrin, paru en 1838, ni même certaines descriptions d'Alfred de Nore. Et littérairement, je ne vois pas comment on peut parler de chef-d'œuvre à côté de passages du même ordre de Flaubert ou de Balzac. Je laisse de côté la valeur comparative : elle est nulle ; dans les *Légendes rustiques* et ailleurs, George Sand a commis des erreurs énormes au point de vue comparatif.

Les ouvrages cités jusqu'ici ne mettaient encore en œuvre que la veine proprement romantique : légendes, fées, lutins, revenants, fantômes. C'est après 1850 seulement que George Sand découvre l'intérêt des chansons populaires, non d'elle-même, mais sûrement à la suite de conversations parisiennes. Le grand recueil de *Chants et Chansons populaires de la France*, de Du Mersan, avait paru dès 1843 ; à partir de ce moment, le mouvement de collection dans les provinces augmenta rapidement. Des savants de toutes directions s'y intéressaient, au point que le ministère de l'Instruction publique dut s'en occuper. C'est Ampère qui avait été chargé de rédiger les *Instructions relatives aux poésies populaires de la France* qui, parues en 1853, sont vraiment un « chef-d'œuvre descriptif et comparatif ». On peut admettre que George Sand connut ce mouvement ; car c'est alors seulement qu'elle commence la rédaction des

(4) *Loc. cit.*, t. III, p. 664-665.

Maîtres Sonneurs, parus en 1853, et celle de *Claudie*, avec intercalation de cérémonies populaires. C'est sûrement aussi à cette influence parisienne qu'on doit attribuer un retour dans ces deux œuvres au parler dialectal, qui était important dans *Jeanne* et avait été abandonné plus ou moins dans les romans régionaux suivants. Je n'ai pas à parler ici de cette série de documents philologiques, que des maîtres comme Godefroy, Hatzfeld, Jaubert, ont jugés dignes de confiance. On voit d'ailleurs reparaître aussi dans les *Maîtres Sonneurs* plusieurs des thèmes folkloriques qui avaient été utilisés entre 1840 et 1848.

Le cycle cette fois est fermé : George Sand se contente ensuite de rééditer soit chez Lévy, soit dans des éditions populaires, ses œuvres régionalistes antérieures ou de fabriquer de toutes pièces des contes plus ou moins féeriques et moralisateurs, genre dix-huitième siècle, comme quelques-uns de ceux qui constituent le recueil des *Contes d'une grand'mère*. La première partie des *Promenades autour d'un village* n'a rien non plus de folklorique ; c'est un plaidoyer assez naïf en faveur des beautés de la botanique à la campagne et de l'adaptation des « intellectuels » à la solitude et à la nature, parmi des paysans délicats et honnêtes. L'activité folklorique de George Sand, sinon comme observation des faits, du moins comme adaptation à la littérature, ne comprend donc qu'une quinzaine d'années tout au plus et cesse précisément quand se répand et s'affirme le grand mouvement folklorique qui a déterminé, entre 1870 et 1880, la formation de sociétés, la création de réunions périodiques, la naissance de revues spéciales. Dans le Berry même, bien mieux, dans la Vallée Noire, elle n'a même pas tout vu, du moins tout décrit; après elle, de nombreux chercheurs locaux ont pu recueillir des faits inédits et importants ; et actuellement les savants du pays ne se trouvent même pas assez documentés encore, puisque la société savante de Guéret vient d'organiser un mouvement de recherches systématiques dans tout le département de la Creuse.

II

En classant dans leurs cadres scientifiques les documents folkloriques disséminés dans l'œuvre de George Sand, on obtient le tableau suivant, que je ne prétends pas complet, n'ayant pas encore tout lu. Je laisse naturellement de côté les passages qui ne relèvent que de la psychologie individuelle ou qui sont empruntés, comme certaines descriptions du *Beau Laurence* (mœurs de l'Herzégovine) ou du *Compagnon* (pris dans un livre). Même incomplet, ce tableau peut rendre des services non seulement aux spécialistes, mais aussi aux critiques littéraires, dont aucun ne m'a paru bien au courant de notre science.

Les citations sont faites en règle générale d'après l'édition Lévy ; mais pour le *Théâtre*, on cite ici l'édition Hetzel in-16 de 1860, — pour *Mauprat*, l'édition populaire Hetzel grand in-8 sur 2 colonnes, illustrée, de 1852, — pour *Jeanne* l'édition Nelson, et pour *André* l'édition Hachette in-8 (*Romans champêtres*, t. I) de 1860.

Psychologie (généralités et comparaison) **des paysans** (Berry, Marche, Bourbonnais) : *Jeanne*, p. 31-33, 40, 93-94, 105-106, 132-133, 140, 141-142, 257-260; *Simon*, p. 24-25; *Promenades*, p. 9, 59-60, 148-149; *Maîtres Sonneurs*, dédicace, p. 69-70, 76-80 (opposition des plagnards et des montagnards); *Meunier* (*passim*, presque tous les personnages); *Péché de M. Antoine* (Gratteloup); *François le Champi*, *la Mare au Diable* et *la Petite Fadette* (thème central); *Visions*, dans *Promenades*, p. 186-187, 192-193, 210-211 et *Dernière Aldini* p. 239-242; *Mouny Robin* dans *Simon* (toute la nouvelle) ; lettre d'envoi du *Pressoir* (distinction entre paysans et villageois) ; *Cadio*, p. 78.

Méthode et difficulté de la collection : *Légendes rustiques*, avant-propos, p. v-vi; *Promenades*, p. 69, 71-74; *Visions* dans *Dernière Aldini*, p. 261-262.

Force des croyances : *Jeanne*, p. 258, 280-281, 299, 306-315, 377-378 ; *Diable aux Champs*, p. 45 (impuissance des curés) ; *Promenades*, p. 161, 165-167.

Hallucinations : *Légendes rustiques*, p. 82-84 (explication rationaliste).

Double vue : *Mouny Robin* (toute la nouvelle); *Cadio*, p. 226-229, 288-289, 302; *Jeanne*, p. 135-136 ; *Légendes rustiques*, p. 49-51.

Théorie druidique : *Jeanne*, p. 31, 115-116, 260-261; *Légendes rustiques*, avant-propos, p. VII-VIII et p. 4-5.

Confusion du paganisme et du christianisme: *Jeanne*, p. 260-261, 348, (Vierge, Jeanne d'Arc et Napoléon), 378, 463-473 (vœu pagano-catholique) ; *Promenades*, p. 44; *Diable aux Champs*, p. 12-18.

Revenants : *M. Rousset* (tout le fragment), dans *Simon*, p. 227-247 (se passe soi-disant en Bourgogne); *Mauprat*, p. 2 (dans ruines); p. 63 (et faux-revenant); *Meunier*, p. 89; *Maîtres Sonneurs*, p. 360 (Anglais), 376 (faux); *André*, p. 284; *Légendes rustiques*, p. 89-94 (contamination avec Esprits).

Fantômes du brouillard: *Légendes rustiques*, p. 21-23, 25-27 (demoiselles), 31-38 (lavandières), 119-130 (moine bourru); *Visions* dans *Promenades*, p. 195-199 (lavandières), et *Dernière Aldini*, p. 248-251; *Diable aux Champs*, p. 191; *Jeanne*, p. 157-162 (fausse lavandière).

Monstres des marais : *Légendes rustiques*, p. 113 (cocadrille), p. 257 (meneurs de nuées).

Monstres des landes : *Légendes rustiques*, p. 113-116 (lupeux).

Maisons hantées : *Légendes rustiques*, p. 62-63 (données générales), 116-118; *Meunier*, p. 89.

Follet : *Petite Fadette*, p. 71, 101-107, 131-132 (explication rationaliste), 163, 169; *Diable aux Champs*, p. 17 ; *Jeanne*, 374; *Légendes rustiques*, p. 133-145 (flambettes).

Lutin : *Légendes rustiques*, p. 73-75 (la jouillarde), p. 75-76 (écurie); *Visions*, *Promenades*, p. 214-216 et *Dernière Aldini*, p. 260-261 ; *Jeanne*, p. 320.

Esprits des cimetières : *Légendes rustiques*, p. 148-158 (lupins); *Maîtres Sonneurs*, p. 360.

Fées : *Jeanne*, p. 102-103, 157, voir aussi **Force des croyances** ; *Légendes rustiques* (*martes* ou *matres*) p. 15-16; *Petite Fadette*, p. 66.

Reine des Fées : *Jeanne*, p. 120, 311 (assimilée à la Vierge).

Georgeon : *Légendes rustiques*, p. 67-70; *Mouny Robin*, dans *Simon*, p. 257, 274; *Visions, Promenades*, p. 224, et *Dernière Aldini*, p. 264; *Meunier*, p. 34; *Petite Fadette*, p. 163, 189, 190; *Maîtres Sonneurs*, p. 353.

Lièvre : *Visions, Promenades*, p. 211-213, et *Dernière Aldini*, p. 258-259, *Mauprat*, p. 3.

Brebis noire : *Légendes rustiques*, p. 108.

Veau d'or : *Jeanne*, p. 45 48, 308-312 ; *Visions, Promenades*, p. 190, et *Dernière Aldini*, p. 246-247.

Bœuf blanc, voir **Veau d'or**.

La Grande Bête : *Visions, Promenades*, p. 192 193 et *Dernière Aldini*, p. 247-248 ; *Légendes rustiques*, p. 41-54 ; *Maîtres Sonneurs*, p. 58; *Meunier*, p. 243; *André*, p. 281.

Pie : *Légendes rustiques*, p. 110-112.

Duchesse : *Simon*, p. 26 (revenant annuel).

Crapaud volant : *Jeanne*, p 381.

Cocadrille : *Légendes rustiques*, p. 113; *Visions, Promenades*, p. 214, et *Dernière Aldini*, p. 260; *Maîtres Sonneurs*, p. 317.

Grand Serpent : *Légendes rustiques*, p. 65.

Arbres sacrés : *Visions, Promenades*, p. 199-200 et *Dernière Aldini*, p. 251-254 (orme) ; *Maîtres Sonneurs*, p. 39-42 (allusion au même) ; *Contes d'une Grand'Mère*, p. 1-2, 8-9 (chêne parlant), 22 (explication rationaliste).

Esprits des bois : *Légendes rustiques*, p. 84-85 (casseur, coupeur ou batteur).

Meneurs de loups : *Légendes rustiques*, p. 97-105 ; *Mauprat*, p. 11. ; *Visions, Promenades*, p. 185-187 et *Dernière Aldini*, p. 242-244 (explication).

Preneur de taupes : *Mauprat*, p. 11-12.

Démon qui se fait porter (thème des 1001 Nuits), *Visions*, dans *Promenades*, p. 192-193, et *Dernière Aldini*, p. 259-260 ; voir aussi **Georgeon**.

Sorcellerie : théorie générale (rationaliste), *Visions, Promenades*, p. 185-187, et *Dernière Aldini*, p. 242-244 ; *Diable aux Champs*, p. 16-17.

Sorciers : *Légendes rustiques*, p. 49-54 ; *Mouny Robin* (toute la nouvelle) ; *Mauprat*, p. 6-7.

Sorcières : *Jeanne*, p. 84-86 (la mère Tula et la Grand' Gothe) ; 110-111 (deux catégories, bonne et mauvaise), 116, 140 ; *Petite Fadette*, p. 62-65 (la mère Fadet) (rationalisation), 190 ; *Légendes rustiques*, p. 110.

Main bonne : *Petite Fadette*, p. 193-194 ; *François le Champi*, p. 35.

Couper le feu : *Jeanne*, p. 129.

Pouvoir des cloches : *Jeanne*, p. 115 ; *Visions, Promenades*, p. 58, 188 ; *Diable aux champs*, p. 17.

Procédés magiques pour retrouver les noyés : *Petite Fadette*, p. 64 (graine, pain bénit).

Médecine populaire : *Jeanne*, voir **sorcières** ; *Petite Fadette*, p. 63, 253-258 (remégeuse), 278-279 ; *Promenades*, p. 168-169.

Le secret : *Visions, Promenades*, p. 188, et *Dernière Aldini*, p. 244-245 (théorie générale, énumération) ; *Diable aux Champs*, p. 13-17 (et les incantations catholiques) ; *Légendes rustiques*, p. 105 (secret de la musique) ; *Maîtres Sonneurs*, p. 53-54 (*idem*) ; *Petite Fadette*, p. 62-83 ; *Jeanne*, p. 307, 310 (connaissance).

Trésor : *Jeanne*, p. 45-48, 113-114, 308-312 ; *Visions, Promenades*, p. 192-193, et *Dernière Aldini*, p. 246-247.

Ville engloutie : *Jeanne*, p. 55.

Légende napoléonienne, *Jeanne*, p. 313.

Gargantua : *Légendes rustiques*, p. 56-57.

Monuments mégalithiques : *Jeanne*, p. 14-15, 85, 107-108, 110, 143 ; *Visions, Promenades*, p. 239, et *Dernière Aldini*, p. 247 ; *Légendes rustiques*, p. 1-13, 56-61.

Instruments préhistoriques : *Contes d'une Grand'-Mère*, p. 210-221 (toute la nouvelle intitulée *le Marteau rouge* (cornaline), précurseur des romans préhistoriques).

Hommes de pierre : *Légendes rustiques*, p. 59-62.

Bornes : *Promenades*, p. 162-164 (caractère sacré).

Souterrains : *Maîtres Sonneurs*, p. 367.

Sources sacrées : *Contes d'une Grand'Mère*, p. 35 (pèlerinage et faux estropiés) ; *Diable aux Champs*, p. 234 (guérissait de la lèpre).

Chasse sauvage (à Baudet, etc.) : *Visions*, dans *Promenades*, p. 189, et *Dernière Aldini*, p. 245-246 ; *Compagnon*, p. 14 ; *Légendes rustiques*, p. 53 ; *Maîtres Sonneurs*, p. 66 ; *Mare au Diable*, p. 29.

Rites de Conjuration : *Mare au Diable*, p. 21 (trois pierres),

Offrande aux fées : *Jeanne*, p. 103 (branches de thym et une pierre), 115-116.

Incantation du follet : *Petite Fadette*, p. 104.

Croix de pierre : *Jeanne*, p. 30.

Fiançailles : *Mare au Diable* (allusion) ; *Diable aux Champs*, p. 291 (les trois bans).

Mariage : Appendice à la *Mare au Diable* (scénario en trois actes conforme au schéma-type des *Rites de Passage* : dialogue ; rites sexuels ; dramatisation ; pseudo-rite d'enlèvement) ; *Maîtres Sonneurs*, p. 264 (rotie de la mariée) ; 290 (chou) ; *Promenades*, p. 152-157, 170-175 (descriptions abrégées).

Funérailles : *Jeanne*, p. 61 64 ; *Promenades*, p. 154-160 ; *Meunier*, p. 34 (pierre des morts) et note (croisettes).

Louée des domestiques : *Maîtres Sonneurs*, p. 81-82 (*jaunée* ; à la Saint-Jean, feux) ; *Petite Fadette*, p. 54 ; *Jeanne*, p. 165 ; *François le Champi*, p. 111, 118 (feuille comme signe de loue).

Entrée en service : *Petite Fadette*, p. 96-98 (à la Saint-Jean) ; *Mare au Diable*, p. 25 (baiser d'adoption).

Initiation : *Maîtres Sonneurs*, p. 557-579 (concours public ; épreuves ; farces ; bataille).

Secret de corporation : *Maîtres Sonneurs*, p. 290-291, 298.

Réception du Seigneur : *Simon*, p. 43-44.

Fête patronale : *Petite Fadette*, p. 98-99.

Rois : *François le Champi*, p. 149-150.

Cycle de Mai : *Maîtres Sonneurs*, p. 275-276 (Bourbonnais ; bouquet).

Saint-Jean : voir **louée des domestiques**.

Moisson : *Claudie*, acte I, scène IX (la dernière gerbe, gerbaude), description détaillée, mais « poétisée », et adjonction d'un discours de Rémy, fabriqué ; fragment de chanson rituelle).

Noël : *Visions* dans *Promenades*, p. 224 229, et *Dernière Aldini*, p. 246, 262-265 : *Jeanne*, p. 308.

Saints : *Meunier*, p. 141, *Promenades*, p. 16-17 (phallique) ; *Diable aux Champs*, p. 233-234.

Contes proprement dits : *Légendes rustiques*, p. 81 82 (le rouge-gorge et le roitelet); *André*, p. 199 (allusion).

Formule terminale : *François le Champi*, p. 243.

Groupements professionnels : *Compagnon* (thème central et détails empruntés à A. Perdiguier); *Maîtres Sonneurs*, p. 105-106 (muletiers), 173-176 et 185 (bûcherons et muletiers), 51 (musiciens ambulants), 107-109 (*idem* en Bourbonnais), 383-390 (Morvan).

Musiciens ambulants: *Maîtres Sonneurs*, Voir aussi à **Groupements, Initiation** ; *Promenades*, p. 118-122.

Musique populaire (théorie générale) : *Maîtres Sonneurs*, p. 210-213, *Contes d'une Grand'Mère*, p. 180-181 (théorie de l'hallucination musicale).

Chansons populaires : *Maîtres Sonneurs*, p. 112 (Les trois Fendeux) ; *Jeanne*, p. 50 (fragments), 375-377 (*sereiner* fragments) ; 473 ; *Visions, Promenades*, p. 207-208, et *Dernière Aldini*, p. 256-257; Instructions d'Ampère : *Visions, Promenades*, p. 216-218, et *Dernière Aldini*, p. 261-262.

Instruments de musique : *Promenades*, p. 117, 119, 158 ; *Meunier*, p. 259, 272 ; *Maîtres Sonneurs*, p. 61 (musette à double bourdon).

Musiciens sorciers : *Légendes rustiques*, p. 99-105 ; *Maîtres Sonneurs*, p. 53 54, 371-372, 389-390 (Berry et Morvan).

Danses : *Meunier*, p. 264 ; *Promenades*, p. 115-116, 157-158 ; *Petite Fadette*, p. 54 (bourrée), 156 (droit du baiser), 98 ; *Maîtres Sonneurs*, p. 87-88, 92, 174-176 ; *Cadio*, p. 189-191.

Jeux d'enfants : *Petite Fadette*, p. 53 (énumération); *François le Champi*, p. 237 (ronde).

Tribunal populaire : *Maîtres Sonneurs*, p. 176 179.

Coutumes de bataille : *Maîtres Sonneurs*, p. 73-74 (aux poings), 176, 179-182.

Gage : *Maîtres Sonneurs*, p. 93-94.

Coutumes (descriptions très sommaires) : *Petite Fadette*,

118-119 ; *André*, p. 197, *Meunier*, p. 68-69, 79 ; *Mare au Diable*, p. 135-139.

Ustensiles : *Meunier*, p. 29 (voiture) ; *Promenades*, p. 59 (berceau), 147 (charrue, araire) ; *Mare au Diable*, p. 11 (enferges).

Cuisine : *Meunier*, p. 57 (fromentée); *Promenades*, p. 111 (gâteau au fromage).

Village (indications très sommaires) : *Promenades*, p. 29-30, 97 ; *Mare au Diable*, p. 131, note (chemin des affronteux).

Maisons (indications très sommaires) : *Petite Fadette*, p. 109, 196-197 (capharnion) ; *Jeanne*, p. 161 ; *Meunier*, p. 74, 275, 279 ; *Promenades*, p. 19-20, 106.

Isolement, difficulté des communications : *Vallée Noire*, dans *Secrétaire intime*, p. 283-303 ; *Meunier*, p. 23 ; *Promenades*, *passim* et p. 27 (éloignement des villages).

Quand on compare les uns aux autres les divers textes relatifs à un même élément folklorique, on s'aperçoit que le bagage folklorique de George Sand était en somme assez pauvre. Nulle part la description de l'un quelconque de ces éléments de la vie populaire du Berry ou des pays voisins n'est complète, ceci même dans les ouvrages didactiques comme les *Visions*, les *Promenades*, les *Légendes rustiques* : on est obligé d'ajouter à ces descriptions de petits détails, souvent très importants pour les savants, qui sont disséminés dans les nouvelles et les romans. Pour prendre un exemple : le rite de la dernière gerbe de moisson est l'un des plus répandus dans toute l'Europe et a été étudié comparativement par Mannhardt, Frazer, etc. ; même sa forme dramatique subsiste encore en maintes régions de France avec le sacrifice de l'animal (chat, lièvre, oiseau, etc.) qui représente le très ancien Démon de la Végétation ou du Blé. Or, George Sand ne parle pas de cette cérémonie de moisson dans ses articles plus ou moins scientifiques ; et pour reconstituer la forme en usage dans la Vallée Noire, il faut combiner à quelques notations faites en passant les données arrangées pour la scène dans *Claudie*, mais en ayant soin d'ôter alors certaines adjonctions

pseudo-poétiques (à la George Sand, précisément), tels que le discours du père Rémy et l'interprétation humanitaire des dons faits au « lieutenant de la gerbe », personnage rituel dont il n'est pas certain, par ailleurs, qu'il ait existé dans le Berry, au moins sous cette forme mystique.

A. VAN GENNEP.

LE ROI THÉODORE[1]

ROMAN CORSE

—

VI

Le métier de roi

Le lendemain du sacre, ce fut de son lit que le roi, affaibli par la fièvre, remplit les premiers devoirs de son état.

Ayant réuni les chefs dans sa ruelle, il commença par nommer Paoli et Giafferi généraux et premiers ministres, ce qui ne parut pas combler d'aise les élus. (L'année précédente, en faisant voter à la consulte générale de Corte des lois républicaines, élaborées par Costa, ils avaient pris grand soin de se réserver les titres de primats et d'altesses royales; l'avancement se révélait donc fort médiocre.) Ils remercièrent Sa Majesté du bout des lèvres, tandis que le bon Sebastiano Costa, promu à la dignité de grand chancelier et de garde des sceaux, exprimait en termes touchants sa joie et sa reconnaissance. Giappiconi devint secrétaire de la guerre, Fabiani vice-président du conseil de l'armée. Enfin, un édit créa plusieurs comtes et marquis; parmi ces derniers, figurait le « capitaine » Angelo Ruffino.

Neuhof avait écrit de sa main la liste des honneurs. Il ordonna de l'afficher à la porte du monastère. Avant de congédier ses hôtes, il leur fit servir des tasses d'excellent chocolat espagnol, parfumé à la cannelle. Après leur départ, se sentant mieux, il résolut de sortir.

Pendant que Mohammed achevait de l'adoniser, Qui-

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 669 et 670.

lico vint l'avertir que Paolo et Giafferi avaient déchiré son décret.

Les deux compères se jalousaient. Giafferi, d'habitude, cachait mal son mépris pour l'avarice, la dévotion pusillanime et la cautèle du médecin, mais il se trouva d'accord avec lui, cette fois, pour constater que les nombreuses dignités octroyées par le souverain leur faisaient tort à tous deux et risquaient de ruiner leur prestige. L'un et l'autre, pourtant, s'empressèrent de baisser l'oreille devant la fureur de Théodore, qui, les ayant rejoints sur le lieu de leur exploit, devant les débris de l'affiche, exiga et obtint des excuses solennelles. Costa fut chargé de faire une copie de la liste et de la placarder à l'endroit même d'où le document original avait été arraché « par les mains de deux égarés ».

Quelques heures plus tard, la fermeté du monarque eut raison d'une nouvelle manœuvre de Paoli : mécontent de voir conférer à Fabiani des pouvoirs étendus en matière militaire, l'homme de Rostino rassemblait ses gens et menaçait de se retirer avec eux dans la montagne si la nomination du Balanais n'était pas annulée. Sa Majesté resta inébranlable et Paoli ne partit pas.

Au repas du soir, Théodore se montra d'excellente humeur. Il ne gardait plus trace de fatigue, causait avec esprit et ironisa fort agréablement sur la vanité de certains seigneurs corses. Il déploya sur ce thème tant d'adresse et de bonhomie souriante que ses pointes égayèrent toute la compagnie sans offrir à ceux qu'elles visaient l'occasion de se fâcher.

Quand il se fut retiré dans sa chambre, le chambellan de service et les gardes l'entendirent encore fredonner d'alertes couplets italiens.

Cette gaîté l'étonnait lui-même.

Elle eût surpris bien davantage ses courtisans s'ils avaient connu son amour malheureux pour Mlle d'Ornano

et, singulièrement, ce qui s'était passé dans l'entrevue de la veille.

Par une série de détours, sa joie, pourtant, dérivait de sa déconvenue.

Après les émotions du sacre, la visite de Vannina lui valut d'abord une nuit sans sommeil. Mais les privilégiés qui furent admis le matin suivant à son lever ne remarquèrent dans le maintien de leur auguste maître qu'une lassitude bien naturelle : déjà les décisions qu'il avait prises pendant son insomnie relevaient son courage. Les succès qu'il remporta dans la même journée sur les deux généraux achevèrent de lui rendre sa propre estime. Ils l'incitèrent à faire activer les préparatifs d'un soulèvement national : les pièves d'Ampugnani et de Casaconi reçurent l'ordre, sous peine d'être déclarées rebelles, de réunir à Casinca, le 20 avril, tous leurs hommes, armés et pourvus de vivres pour quatre jours; vingt-quatre capitaines furent nommés, avec mission de parcourir le pays et de former chacun une compagnie de trois cents fantassins.

Le roi se disait sans doute que de telles mesures, preuves irréfutables de ses dispositions belliqueuses, constituaient pour lui le meilleur moyen de réduire un jour à merci Mlle d'Ornano. Il n'éprouvait plus de sa déconfiture qu'un ressentiment léger, persuadé qu'il était, à la réflexion, de l'avoir lui-même provoquée, par maladresse, en se montrant tour à tour amoureux, brutal et désarmé.

Instruit par ses espions que Vannina devait se trouver, certain dimanche, avec son cousin Luc, dans un village de la montagne, où le curé avait promis de lire en chaire une proclamation royale, il prit soin de terminer le message par ces mots, dont elle seule pouvait pénétrer tout le sens : « On saura que le sceau de Sa Majesté est formé d'une chaîne à trois cercles d'or sur champ de sable ».

Il résolut de confier au chanoine Albertini ses vues sur la jeune fille. Ils eurent ensemble à son propos une conférence kabbalistique dont les conclusions furent, sous réserve de patience, nettement favorables : Vannina, c'était, au futur, un heureux mariage consolidant le trône, c'était la dynastie fondée sur la victoire. Pour préparer cet avenir, Théodore devrait donc se borner présentement à faire une politique dont la cruelle pût se déclarer satisfaite; tout au plus lui serait-il permis, de loin en loin, de rappeler sa flamme par un symbole discret, comme l'allusion aux trois anneaux.

Bien que disciple de Khunrath et de Van Helmont, il n'avait jamais songé à entretenir un commerce charnel avec des salamandres. Il lui fallait de plus terrestres voluptés.

Au bout de quelques semaines, l'abstinence qu'il pratiquait depuis son débarquement dans l'île commença de lui peser : la vue de Mlle d'Ornano suffit à faire éclater l'incendie qui couvait dans ses veines. Puisque, sur la foi des tarots, il ne pouvait penser à elle que pour un hymen légitime et lointain et comme il craignait d'autre part d'offusquer ses sujets en s'attaquant aux femmes indigènes, il se mit en devoir de chercher, parmi les belles dames qui, sur le continent, avaient eu des bontés pour lui, une maîtresse intérimaire.

Son choix s'arrêta sur Mme de Champigny. Cette veuve, jeune et de qualité, ayant raffolé naguère du baron de Neuhof au point de lui ouvrir sa bourse, qu'elle avait bien garnie, trouverait à coup sûr délicieux d'être promue au rang de favorite d'un roi.

Précisément, un navire hollandais, allant de Livourne à Marseille, faisait relâche sous les murs d'Aleria. Théodore, qui, de Tunis, n'avait pas cessé de correspondre avec sa généreuse amie, savait pouvoir l'atteindre, jusque vers la fin mai, en son hôtel d'Aix-en-Provence. Il dépêcha donc Quilico, avec une lettre et de l'argent, au

capitaine, qui se chargea de faire remettre le pli et même de prendre à son bord la belle Française, si elle en exprimait le désir, pour la conduire en Corse dans son voyage de retour.

Lorsque le bon serviteur vint lui rendre compte de sa mission, Sa Majesté se frotta les mains : des souvenirs nombreux et précis ne lui permettaient pas de douter que Cécile de Champigny ne s'empressât de répondre à l'appel. Et Vannina d'Ornano découvrirait sans doute à la couronne et à l'anneau nuptial des charmes imprévus quand elle verrait la veuve d'un président à mortier affronter les périls des flots et de la guerre pour le seul plaisir de se prêter à une auguste fantaisie.

On apprit dans la soirée du 16 avril que la galère de Dick venait, après bien des contretemps, de rallier Matra. Elle apportait des munitions et des fusils, mais pas de canons, le Juif de Civita Vecchia ayant refusé de livrer les siens à crédit. Un détachement, sous les ordres de Fabiani, fut chargé de prendre livraison de ce matériel et de le transporter à Cervione. Le partage donna lieu, comme toujours, à des disputes et à des coups de feu. Pour comble de disgrâce, une felouque génoise survint à l'improviste, s'empara d'un canot que l'Anglais envoyait à la côte et réussit à s'enfuir dans la direction de Bastia, sans que la galère, surprise au mouillage, pût rien tenter contre elle. Cette fâcheuse rencontre livrait à l'ennemi, avec le courrier du roi et douze sacs de balles, quelques prisonniers, dont il lui serait sans doute facile et profitable de délier les langues.

Théodore, à qui Fabiani n'avait pas osé avouer l'incident, l'apprit par un délateur bénévole, mais affecta de n'y attribuer aucune importance.

Le 17, il se mit en route pour Cervione, avec une escorte de cinq cents hommes. Après un voyage triomphal à travers des hameaux en liesse, il adressa une procla-

mation « à ses peuples » pour les assurer de sa clémence et de son paternel amour. Il accordait une amnistie générale à tous les partisans de Gênes, à la condition qu'ils vinssent à lui dans les dix jours : passé ce délai, leurs biens seraient confisqués. Un avis signé du grand chancelier Costa prévenait la nation que les malheureux qui resteraient sourds à l'appel de Sa Majesté ne devaient plus espérer de pardon.

Passant enfin aux actes, Neuhof établit sa résidence à Venzolasca, non loin du fort de San Pellegrino, dont il se proposait de diriger lui-même le siège.

Dans une discussion où il avait d'ailleurs tous les torts, Paoli, qui ne prenait plus la peine de déguiser son hostilité, s'oublia jusqu'à tenter de jeter le roi par la fenêtre. Théodore, un instant, hésita entre le parti de le condamner à mort et celui de se l'attacher, si faire se pouvait, par de nouvelles faveurs. Il se décida pour la clémence, en se promettant que cet essai serait le dernier. Le médecin reçut donc le commandement le plus important, celui des troupes qui, par la prise de Furiani et l'investissement de Bastia, devaient livrer à la couronne le principal boulevard de la puissance ennemie.

A peine Neuhof avait-il annoncé sa détermination qu'un billet de Mlle d'Ornano lui manda : « Prenez garde, ami : il est dangereux d'encourager l'insolence et de récompenser la trahison ». Il ne crut pas pouvoir revenir sur un ordre signé.

Arrighi fut chargé d'organiser militairement la province du Nebbio et d'occuper, si possible, Saint-Florent. Fabiani reprit le chemin de la Balagne, dans le dessein de soulever le peuple et d'arracher par surprise aux Génois leur « fidèle » cité de Calvi. Dans l'Au-Delà des Monts, Porto Vecchio s'était déclaré pour le roi, Bonifacio tenait pour la République. Un sieur Luccioni eut mandat de garder la première de ces villes et, en liaison

avec Luc d'Ornano, d'intimider les habitants de la seconde par des incursions dans l'extrême sud.

Jusqu'aux environs de Bastia, les troupes de Paoli ne rencontrèrent pas de résistance. Aux portes de la ville, elles furent arrêtées par le petit fort des Capucins. Le général essaya d'enlever d'assaut la position. Trois jours d'attaques furieuses ne parvinrent pas à l'en rendre maître. Il s'établit à proximité et réclama des renforts pour entreprendre un siège en règle.

Le succès de leur résistance n'engagea point les Génois à rechercher de nouveaux avantages. Derrière ses remparts, Bastia vivait dans l'épouvante. Le gouverneur avait fait distribuer des armes à la population, mais il craignait de la voir s'en servir contre lui. Des nouvelles terrifiantes circulaient, semées par les espions de Théodore, colportées et amplifiées par tous ceux des habitants qui sympathisaient avec les patriotes. On découvrait chaque matin, aux portes des églises, des affiches annonçant tantôt que les Bastiais « esclaves de Gênes », connus et dénombrés, pouvaient se considérer comme morts, le roi ayant résolu de n'accorder aucun quartier aux traîtres; tantôt que, sans attendre la prise et le sac de la ville, ceux qui, de leur plein gré, viendraient grossir les rangs des assiégeants y seraient bien traités et, enrôlés dans les forces royales, recevraient des soldes magnifiques. Le bruit courait qu'une escadre anglaise, aperçue au large du Cap Corse, allait bombarder la citadelle et rendre aisée la tâche de Paoli. Le gouverneur fit emprisonner quelques-uns des prophètes de malheur qui répandaient la panique parmi les citadins, mais, comme la métropole ne répondait pas à ses demandes de secours, il tremblait, malgré ses quatre mille soldats, d'être égorgé dans son château. Il avait beau, pour se donner une contenance, traiter Théodore d'« Arlequin déguisé en roi », ses meilleurs amis sentaient bien que, sans nou-

velles et sans espoir, il regardait la partie comme perdue d'avance.

Par des rapports que l'on devait tenir pour exacts, on connaissait l'arrivée pompeuse de Neuhof, les circonstances de son couronnement, l'extraordinaire enthousiasme qu'il inspirait aux rebelles. Toutes les histoires qui se débitaient forçaient les moins crédules à s'exagérer les ressources de leur ennemi. La plupart des bourgeois ne pouvaient s'empêcher de reconnaître dans les événements l'action d'une puissance surnaturelle, qu'ils attribuaient, selon leurs sentiments, à Dieu ou au Malin.

Non seulement les Génois ne réagissent point, mais ils ne songeaient pas même à se renseigner par des espions et des estradiots sur les forces, les mouvements et les desseins de l'adversaire. Ils réussissaient à grand' peine, par la menace des plus affreux supplices, à maintenir dans les postes de guet des sentinelles en nombre suffisant.

La garnison comprenait quelques centaines de Suisses, dont le commandant offrit de faire une sortie. Tenant pour peu redoutables les troupes de Paoli, cet officier assurait que ses hommes suffiraient à les culbuter. On lui refusa la permission de tenter l'entreprise, car on avait peur, malgré son renom de bravoure et de loyauté, de le voir passer à l'ennemi.

Un beau matin, le détachement génois du capitaine Lanfranchi, chargé de défendre la redoute de Saint-Joseph, qui commandait l'un des principaux accès, du côté de la terre, au faubourg de Terra Vecchia, s'enfuit en désordre vers la ville et ne reprit haleine que sur le pont-levis de la citadelle : aux premiers coups de fusil, ces braves avaient lâché pied, abandonnant aux Corses leur poudre et leurs grenades, plus une douzaine de prisonniers.

Affolés par l'exemple, les habitants de Terra Vecchia refluaient déjà vers les rues hautes. Avec du canon,

Paoli eût sans péril réduit ce quartier, construit hors de l'enceinte, puis ouvert une brèche dans les remparts de Terra Nova, entre les ouvrages de Saint-Jean et de Saint-Charles.

En faisant conduire au roi ses captifs, il lui manda que, faute de pouvoir mettre en batterie des pièces de siège, il comptait surprendre la place par une attaque nocturne : quelques patriotes enfermés dans Bastia lui ouvriraient, entre le bastion Sainte-Marie et la mer, une poterne que l'on surveillait assez mal; ses montagnards, amenés en barque, par une nuit sans lune, sur le rivage désert, escaladeraient la falaise, se présenteraient à l'endroit convenu et, traversant au pas de course la cité endormie, prendraient à revers les défenseurs de la forteresse; une autre troupe, passant par Terra Vecchia, devait attaquer de front. En moins d'une heure, les deux contingents auraient opéré leur jonction : Bastia, ses richesses, sa garnison, ses navires, son gouverneur seraient entre les mains de Sa Majesté.

Théodore approuva le plan et se félicita de n'avoir pas brisé, par un geste d'amour-propre mesquin, la carrière d'un stratège aussi ingénieux. Le retour de Mlle d'Ornano accrut son contentement.

Elle apportait d'excellentes nouvelles.

Luccioni, qu'elle avait quitté l'avant-veille, tenait solidement Porto Vecchio. Accueilli par la population comme un libérateur, il recrutait sur place des soldats; tout marchait si bien qu'il espérait pouvoir envoyer du monde à Luc d'Ornano et se contenter, pour garder la ville, d'une garnison indigène. Les rares partisans de l'ennemi s'étaient échappés, sur deux tartanes, avec quelques marins, soldats, gabeleurs et bas-officiers, médiocrement soucieux de laver dans leur sang l'honneur de la Sérénissime. Quant à Luc, ses troupes isolaient Bonifacio du reste de la Corse. Avec les renforts que lui promettait Luccioni,

son intention était de pousser quelques pointes dans la direction d'Ajaccio.

Neuhof se garda de parler de son amour et même de risquer la moindre allusion à la soirée du 15 avril. Il comptait, pour dompter la jeune fille, sur la chute imminente de Bastia. Si une victoire aussi retentissante n'y devait pas suffire, l'arrivée de Mme de Champigny donnerait à l'amoureux de nouvelles armes qui auraient vite raison des dernières résistances.

Envers tous et sur toutes choses, il s'imposa la consigne du silence.

Un soir qu'il revenait, avec Costa, d'une promenade dans le maquis en fleurs, un courrier vint lui annoncer que l'attaque était fixée au lendemain. L'attente de l'événement lui valut deux nuits agitées. Après la deuxième, il se leva de bonne heure, pour recevoir debout le message de victoire. Personne, dans le camp, ne semblait soupçonner que de grandes choses venaient de s'accomplir. Théodore, plus d'une fois, fut tenté de parler. Il se retint et, pour tromper son impatience, inspecta ses troupes, interrogea ses officiers, surveilla la mise en batterie des pièces destinées au siège de San Pellegrino.

Impuissants à calmer son esprit, ces travaux fatiguèrent son corps. La matinée se passa sans amener le moindre éclaircissement.

Exténué, luisant de sueur, le roi, vers midi, regagnait avec quelques officiers sa maison. Giafferi, l'air sombre, vint au devant de lui.

— Sire, demanda-t-il à brûle-pourpoint, pourquoi Votre Majesté ne m'a-t-elle pas dit que nos troupes devaient, hier soir, attaquer Bastia?

— Monsieur, répliqua Neuhof, je vous trouve bien hardi de me poser devant témoins une question aussi impertinente. En quoi la tâche du général Paoli vous

peut-elle concerner? Vous avez la vôtre, qui vous doit satisfaire.

— Excusez-moi, Sire. Mon zèle pour votre gloire est la seule cause de mon indiscrétion. Pour vous en convaincre, daignez m'accorder quelques instants d'audience privée.

Ils entrèrent seuls dans la chambre royale.

Giafferi s'expliqua :

— L'assaut d'hier a échoué...

Théodore ne sourcilla point. D'un air détaché, il répondit :

— C'est regrettable. A quelles circonstances convient-il d'attribuer cet insuccès?

— La trahison peut-être. L'homme qui devait nous ouvrir la poterne n'était pas à son poste. Quand les nôtres furent au rendez-vous, ils y trouvèrent les Suisses, qui les reçurent fort mal et en tuèrent une quarantaine. Les autres n'osèrent pas recommencer l'escalade. Ils avertirent de leur échec ceux qui opéraient du côté de Saint-Charles et dont le chef ordonna de cesser le feu...

— Brillant fait d'armes, en vérité! s'écria Neuhof, les yeux au ciel.

— Ah! soupira le Corse, si vous m'aviez prévenu, si j'avais été là...

— Comment? Paoli ne pouvait donc pas diriger seul une manœuvre aussi simple?

— Sire, Paoli vient de perdre son père, mort l'autre jour à Orezza. Il a dû partir hier matin pour assister aux obsèques...

A ces mots, le roi, incapable de se maîtriser plus longtemps, bondit hors de son fauteuil.

— Il a déserté, déserté devant l'ennemi!

— Permettez...

— Quoi? Vous l'excusez? Vous êtes donc aussi traître que lui! Taisez-vous!

— Mon attachement à Votre Majesté me donne le droit

de lui affirmer que, pour un Corse, il n'est pas de devoir qui puisse l'emporter sur celui de rendre les derniers honneurs à ses parents. La mort d'un père efface tout le reste. Paoli n'a commis qu'une faute, celle de ne pas m'appeler pour diriger l'attaque... Ou bien il aurait dû l'ajourner. Mais il croyait sans doute avoir tout prévu; il était sûr que le plan établi devait, même en son absence, triompher. Vous ne pouvez pas, Sire, lui faire un crime de sa piété filiale...

Pendant que Giafferi parlait avec une ferme gravité, Théodore, rouge de honte, suffoqué de fureur, s'était approché de la fenêtre. Il avait dégrafé le col de son habit et respirait l'air de la forêt avec l'avidité d'un homme qui voit s'ouvrir devant lui la porte d'un cachot putride. Les mots qu'il eût souhaité de vomir à la face du général s'accrochaient au fond de sa gorge. Debout dans l'embrasure, il tournait le dos à son ministre et, d'un battement saccadé de la main, faisait le geste de rejeter, comme on chasse un insecte, le scandaleux panégyrique.

Avisant Vannina qui traversait la place, il la fit appeler. Quand elle parut, il avait retrouvé son calme.

— Vous allez être juge, lui dit-il, entre le seigneur Giafferi et votre serviteur.

Sans lui laisser le temps d'exprimer sa surprise et de marquer ses hésitations, il poursuivit :

— Il y a quelque temps, vous m'avez mis en garde contre Paoli. J'eus tort de ne pas vous entendre et de céder à ma générosité naturelle. Mais enfin, il n'était coupable alors que d'insolence et de rébellion. Giafferi, qui eut connaissance de l'affaire, me dit qu'il regardait comme légitime une condamnation à mort pour crime de lèse-majesté. S'il me conseilla la clémence, ce fut par politique. Est-ce vrai, général?

— Sire, c'est la vérité même.

— Bien. Vous souvient-il, maintenant, d'un certain soir

où vous eûtes une violente querelle avec Paoli, qui vous disputait l'honneur d'occuper, à Cervione, la chambre voisine de la mienne?

— En effet.

— N'est-ce pas vous, ce soir-là, qui l'appeliez « ladre, médecin de sacristie, baudet harnaché de seringues » et qui lui donniez le conseil d'aller dire son chapelet avec les vieilles femmes au lieu de jouer au soldat?

— Parfaitement.

Théodore se retourna vers M[lle] d'Ornano :

— Vous avez entendu, Vannina. Vous savez, comme tout le monde, que ces deux hommes se détestent. Eh bien! ils sont d'accord, non seulement pour trahir leur roi, mais pour travailler à la ruine de leur patrie. Paoli vient de déserter et Giafferi l'approuve...

Il était de nouveau haletant, les yeux élargis, le front creusé de rides, les poings crispés, tout le corps secoué d'un tremblement nerveux.

— J'ai peine à croire, observa la jeune fille, qu'un patriote puisse excuser une félonie. Moi, qui ne suis qu'une femme, je n'aurai jamais de pitié ni pour les traîtres ni pour leurs défenseurs.

— Alors, prononça Neuhof, ils sont condamnés l'un et l'autre.

— Pourtant, Sire, je ne connais pas encore leur crime.

Le roi eut un sourire de triomphe :

— Giafferi vous le dira.

Posément, le général recommença son récit.

A mesure qu'il parlait, Théodore, en dépit de lui-même, s'inquiétait davantage, à l'entendre répéter, d'une voix odieusement tranquille et naturelle, ses abominables propos. En vain se forçait-il à croire que cette inconscience monstrueuse, fût-elle vraie ou feinte, n'exercerait aucune prise sur le jugement de M[lle] d'Ornano : il sentait grandir au tréfonds de son être l'angoisse de la voir céder

à une faiblesse que sa raison à lui tenait pour impossible.

La jeune fille gardait une contenance impénétrable. Quand l'autre eut achevé, elle se tourna vers le roi :

— Sire, dit-elle sans hésiter, le seigneur Giafferi a raison. Ce qu'a fait Paoli, tout bon Corse le ferait comme lui. S'il avait quitté l'armée pour un autre motif, je ne lui trouverais pas d'excuse. Parti pour enterrer son père, il n'a pas à se justifier.

Neuhof, qui avait accepté d'avance l'arrêt de Vannina, n'essaya point de protester. Ecroulé sur son siège, il soufflait bruyamment. De la main, il signifia sa volonté d'être seul.

VII

Luccioni

A la réflexion, Sa Majesté se reprocha d'avoir accordé trop d'importance à des contrariétés en somme médiocres.

Rien n'était compromis.

Belle affaire que la vie de quelques sauvages tués devant Bastia : les hommes ne manquaient pas dans l'île pour prendre la place de ces maladroits! Il fallait certes regretter l'échec, à cause des rodomontades qu'il ne manquerait pas d'inspirer aux Génois. Pourtant, les assiégés ne pensaient guère à fêter leur succès. Un transfuge, interrogé deux jours après l'événement, les prétendait plus abattus que jamais : ils redoutaient la famine, le Sénat ne leur envoyait ni vivres ni renforts; les Suisses, qui formaient les meilleures troupes de la garnison, leur causaient du souci; leur commandant avait menacé le gouverneur de les conduire au seigneur Théodore, toutes enseignes déployées, fifres sonnant, tambours battant, si on ne lui donnait pas, avec l'arriéré de solde dû aux soldats de sa nation, le droit de disposer de toutes

les forces réunies dans la ville et de les diriger à sa guise. Le roi et ses partisans pouvaient attendre d'une âme sereine les suites de cette affaire.

A Paoli, Neuhof vouait une haine que rien désormais ne risquait d'amollir. Cependant, la fureur que lui avait inspirée l'intervention de Giafferi en faveur du traître s'était atténuée, grâce à Mlle d'Ornano, en ressentiment d'abord, puis en irritation d'amour-propre, pour se réduire enfin à un souvenir importun, mais sans conséquences. Il cessa même de bouder le général dès qu'un tête-à-tête avec Vannina lui eut apporté la conviction que l'acte du médecin de Rostino, quittant l'armée pour se rendre aux funérailles de son père, ne serait blâmé par personne et que les pires ennemis de cet homme, dont elle était la première à se défier, mettraient, en la circonstance, leur point d'honneur à le laver de tout reproche.

La belle voulut bien convenir que certains traits des coutumes corses devaient paraître étranges à des continentaux. Elle-même eût préféré que ses compatriotes, au moins en temps de guerre, se montrassent plus disciplinés; « mais quoi? il faut les prendre comme ils sont : rien ne sert d'avoir raison seul contre tous ».

La confiance, l'abandon presque tendre que lui témoigna sa bien-aimée dans les heures qui suivirent complétèrent l'apaisement. Théodore se croyait sûr de retrouver Paoli dans une autre occasion et se jura de ne pas le manquer. En attendant le moment favorable, il décida de feindre l'oubli.

D'autres objets réclamèrent sa vigilance.

En manière de diversion à l'échauffourée de Bastia, il fit ouvrir solennellement le siège de San Pellegrino.

A Vannina revint l'honneur de tirer, sous les yeux du roi, le premier coup de canon : d'une main qui ne tremblait pas, elle approcha le boute-feu de la lumière, puis,

dans le fracas de la détonation, salua gracieusement Sa Majesté et les officiers qui l'entouraient.

Elle devait, le lendemain, repartir pour Porto Vecchio.

Le peu de temps qu'elle avait passé au quartier-général de Venzolasca lui valait parmi les troupes une popularité égale à celle dont l'honoraient, au delà des Monts, les gens de Luccioni et de Luc d'Ornano. Par un singulier privilège, son nom, sa maison, sa vaillance, le mystère de sa fortune, toutes les histoires chuchotées au bivouac transformaient pour elle en vénération le mépris que les Corses montrent d'ordinaire à leurs femmes. Même s'ils avaient ignoré le respectueux attachement qu'elle inspirait au souverain, les soldats de Neuhof eussent, d'instinct, rendu à Vannina le culte le plus touchant. Elle personnifiait à leurs yeux la liberté et la patrie. Aucun n'eût osé sourire de la voir porter des habits d'homme quand les nécessités de la guerre lui imposaient cet équipage et reprendre le costume de son sexe lorsqu'elle séjournait à la Cour.

Ce matin-là, tandis que Théodore, laissant ses artilleurs poursuivre le bombardement de San Pellegrino, la ramenait par la main au palais, les braves qui assistaient à leur départ se découvrirent et s'inclinèrent. Plus loin, sur leur passage, certains s'agenouillaient au bord du sentier; des femmes, parfois, leur tendaient, comme à des faiseurs de miracles, de petits enfants aux jambes nues; des vieillards leur adressaient des paroles de bénédiction.

Plus que la fière allure de Sa Majesté — manteau d'écarlate et cuirasse de Tolède, — c'était la grâce de la jeune fille qui attirait tous ces hommages.

Elle était vêtue à la mode du pays : « corset » de soie noire, avec des manches à la jésuite, très ajustées; jupe violette, assez ample, courte sur le devant, terminée en traîne par derrière, découvrant le bas de la jambe et la cambrure du pied. Sur ses cheveux blonds, elle avait

posé le *mezzaro* des filles corses, grand voile indien de couleur blanche, peint de ramages aux tons crus.

A la mémoire de son compagnon, elle ne rappelait ni l'impérieuse beauté de la Strada Nuova ni la cavalière apparue le soir du sacre, bottée de cuir et drapée dans une cape en poil de chèvre : c'était une femme nouvelle, presque une enfant, innocente et rieuse, héroïque avec ingénuité, vierge par l'âme autant que par la chair, belle d'une santé dont le robuste éclat rehaussait une miraculeuse finesse de traits et d'expression.

A la fois paysanne et princesse, elle devenait pour Théodore le signe vivant de cette île sur laquelle il régnait. Sous le voile soulevé par la brise, il voyait resplendir au soleil l'or ardent de la chevelure, les yeux noirs briller de plaisir sous les longs cils, les narines palpiter aux parfums de romarin et de lavande que le maquis en fleurs dispersait dans l'air printanier. A sentir Vannina grisée de lumière et d'aromes sauvages, une ivresse pareille s'emparait de lui, comme si la chaleur de ce matin de mai eût amolli l'acier de sa cuirasse et fondu le plomb des années qui alourdissaient sa démarche.

Pour acquérir le droit de traiter en épouse ou du moins en fiancée cette déesse de son royaume, il n'était pas de sacrifice que Neuhof n'eût accepté d'avance, pas de folie qu'il ne se fût résigné à commettre. La politique, hélas! et l'inflexible volonté de sa belle l'obligeaient à temporiser : il fallait attendre que Mlle d'Ornano consentît à juger digne d'elle la couronne de Corse!

En ce temps de l'année où règne au Zodiaque la constellation du Taureau, source des tourments amoureux qui brûlent les reins des mâles, la pucelle n'avait souci que d'elle-même. Qu'un prince promis aux gloires les plus hautes fût mortellement épris de ses charmes, elle ne semblait pas s'en douter : le seul bonheur de vivre et d'être jeune faisait se gonfler sa poitrine.

Pour rendre moins cruelles les morsures de son désir, le roi imagina qu'il donnait la main, non à une créature de chair, mais à quelque Diane de marbre, animée soudain par le souffle d'un dieu. Contemplant, toujours à la dérobée, l'angélique sourire de sa compagne, il en vint à se dire : « Non, ce n'est pas une idole païenne! C'est l'Immaculée, patronne des patriotes, descendue du ciel pour délivrer son peuple, pour écraser une seconde fois la tête du serpent! »

Un murmure de voix le rappela brusquement à la réalité : les soldats de son escorte se plaignaient de la chaleur et d'avoir soif.

Du côté de San Pellegrino, le canon grondait sourdement.

Théodore s'aperçut qu'ils arrivaient à Venzolasca : ils avaient marché, Vannina et lui, environ une demi-lieue, sans prononcer une parole, sans songer même à se faire amener leurs chevaux.

A l'entrée du village, un vieux berger, assis à la turque contre le mur d'une maison, élevait devant ses yeux une lame d'os, à la manière de ceux qui observent, à l'aide d'un verre fumé, les éclipses du soleil.

Avec des mines et des cris de petite fille découvrant un jouet, Mlle d'Ornano tira par le bras son compagnon :

— Voyez, ami! C'est un devin! Il lit l'avenir dans une omoplate de mouton! Demandons-lui, voulez-vous? de nous dire ce qu'il voit!

Sa Majesté y consentit et renvoya ses gens.

Tous deux s'assirent, de chaque côté de l'homme, sur de grosses pierres.

A contre-jour, la lumière faisait apparaître, dans la teinte rose et translucide de l'os, d'étranges dessins que l'augure suivait du doigt.

Sordide, indifférent aux noms et qualités de ses clients, sourd à leurs questions, le vieillard se mit à psalmodier :

E morto il conte Arrigo, Bel Messere,
E Corsica sarà di male in peggio.

Vannina reconnut deux vers d'une complainte ancienne dont le sujet se rapporte aux terreurs de l'an mille : en cette année funeste, le comte Arrigo, surnommé le Beau Sire, seigneur juste et magnanime, périt avec ses sept fils dans une embuscade tendue par des mécréants qu'il avait démasqués. A travers toute l'île, on entendit une voix prophétiser que sa mort serait la source de calamités innombrables.

— Penses-tu, demanda la belle, que nous devions encore, après tant de siècles, payer pour ceux qui répandirent le sang du *Bel Messere*?

Comme pour lui seul, le devin murmura :

— Sait-on jamais?

L'œil rivé à son os de mouton, il ajouta :

— La trahison, le sang, il y en aura toujours. Le traître, je le vois. Son crime, il l'a déjà commis; il prépare de nouveaux forfaits... Pourtant, il sera déjoué : son sang doit couler, bientôt, ce soir peut-être... Du sang! il y en a partout! Des ruisseaux rouges, jusque dans les jours glorieux qui doivent venir, quand notre prince régnera sur le monde.

Mlle d'Ornano avait pâli, ses yeux s'embrumèrent. Elle se leva, entraînant Théodore.

— Allons-nous en, dit-elle, j'ai peur.

Le vieux les enveloppa d'un regard hébété et, sans leur prêter plus d'attention qu'aux poussins qui picoraient entre ses jambes, reprit son monologue.

Le roi essaya de rassurer la jeune fille :

— Vous, l'Intrépide, l'Amazone, la Vierge sans péché, vous auriez peur? Ne voyez-vous pas que cet homme est un pauvre d'esprit, qui ne nous a pas même reconnus?

— Oui, je sais, on le dit fou. Mais, quand il parle des choses futures, personne, ici, ne doute de sa clairvoyance.

Hier encore, le seigneur Giafferi m'en donnait sa parole...

— Vous le connaissez donc, ce Jérémie pouilleux?

—Non, je l'ai aperçu hier, qui dormait sur la place. C'est alors que le général m'a parlé de ses dons, des prédictions qu'il a faites et qui, toujours, se sont réalisées...

—Admettons que ce soit vrai. Que nous a-t-il annoncé? Des trahisons, du sang : ne sommes-nous pas en guerre, n'avons-nous pas autour de nous des traîtres? N'a-t-il pas dit d'ailleurs que le crime serait découvert et châtié? N'a-t-il pas aussi évoqué ma gloire : « notre prince qui régnera sur le monde? »

Comme une ride sur l'eau morte, un sourire contraint parut et s'évanouit sur le visage de Vannina.

— Dieu le veuille, ami! soupira-t-elle. Mais si vous connaissiez comme moi tous les malheurs de notre peuple, vous trembleriez sans doute à la pensée que les premiers mots de cet homme furent pour rappeler la mort du *Bel Messere,* crime féroce que la Corse n'a peut-être pas fini d'expier...

— Allons donc! répliqua Théodore. Je sais, d'une science plus sûre que celle de votre sorcier, que le Ciel seconde nos desseins. Et si l'on venait m'apprendre tantôt quelque nouveau méfait de Paoli, ma confiance n'en serait pas ébranlée.

Mlle d'Ornano lui donna raison, en le priant d'oublier une furtive faiblesse, qui déjà la faisait rougir de honte et qui n'aurait pas de lendemain. L'instant d'après, elle avait reconquis sa grâce et sa sérénité coutumières.

— Rentrons, dit-elle d'une voix brève.

Au palais, néanmoins, elle s'empressa de gagner ses appartements.

En arrivant dans les siens, Sa Majesté trouva plusieurs lettres qu'un courrier à cheval venait d'apporter d'Aleria. Des amis lui peignaient l'affolement dont le bruit de ses exploits secouait le cœur peureux de Gênes. D'autres lui

rapportaient l'intérêt que diverses Cours prenaient à son entreprise : le roi d'Angleterre, assurait l'un d'eux, ne se cachait aucunement d'en souhaiter la réussite. Mais le message que Neuhof lut avec la satisfaction la plus vive, ce fut celui par lequel Cécile de Champigny lui mandait son désir et son espoir de le venir joindre avant la fin de mai.

Le billet de la présidente ressuscitait, par la promesse de nouvelles bontés, des souvenirs aimables. Il n'en fallait pas plus pour éteindre dans le cœur du roi cette mystique flamme que Vannina, transformée en Madone par une soudaine fantaisie, venait d'y allumer.

La pensée de Théodore revint à la rencontre du prophète : ce fut pour évoquer la défaillance de la vierge corse et les charmantes espiègleries que cet incident eût inspirées à la Française.

Si bien trempée qu'elle parût, l'âme de Mlle d'Ornano se révélait accessible à la crainte : elle ne résisterait pas indéfiniment à l'amour, surtout quand l'exemple d'une femme experte lui aurait fait reconnaître tout le prix du sentiment qu'elle dédaignait. Pour l'heure, le prochain départ de l'ingrate devait être accueilli comme une libération.

Sa Majesté se fût volontiers abandonnée aux douces rêveries, aux jeux séduisants que déroulent d'ordinaire, dans un esprit comme le sien, le bonheur d'être libre et l'attente du plaisir.

Elle en fut empêchée par Mohammed, qui lui annonça le capitaine marquis Angelo Ruffino.

L'ancien frère lai, accouru tout d'une traite de l'Au-Delà des Monts, demandait audience « pour affaire d'Etat de la plus haute gravité ».

Ils eurent, toutes portes closes, une conversation qui devait être sérieuse, à en juger par le temps qu'elle dura.

Avant de congédier son visiteur, le roi fit appeler le commandant de ses gardes du corps et donna quelques

ordres. Ensuite, le secrétaire particulier fut chargé de prier, pour le soir même, à la table royale M[lle] d'Ornano, le général Giafferi, le grand chancelier Costa, le seigneur Giappiconi et plusieurs autres.

Une douzaine de convives, à l'heure du souper, se trouvaient réunis au salon.

Comme le maître d'hôtel tardait à paraître, le vif rebondissement des paroles échangées s'alanguit peu à peu en un murmure confus. Costa, que la faim privait de son éloquence, jetait des regards inquiets du côté de la salle à manger. Neuhof s'ingéniait en vain à distraire ses hôtes par de plaisantes anecdotes. Toute la compagnie éprouva bientôt cette gêne que fait naître la crainte de voir un bon repas compromis par quelque accident ou par le retard d'un impoli dont personne n'ose demander le nom.

L'impatience allait peut-être l'emporter sur le respect lorsque l'attention de chacun fut attirée par Mohammed, qui s'était approché de son maître et lui parlait à l'oreille. Sa Majesté fit un signe d'assentiment. Le Maure se retira et revint aussitôt, introduisant le seigneur Luccioni, gouverneur de Porto-Vecchio.

C'était un fort bel homme, d'environ trente ans, vêtu de velours brun, chaussé de bottes à entonnoir, le feutre à la main, la dague à la ceinture. Il entra d'un pas assuré, découvrant dans un sourire des dents dont la blancheur, sous une moustache noire, éclairait son teint mat. De lourdes paupières aux longs cils s'abaissaient sur ses yeux pour en voiler le brillant métallique.

Il s'inclina devant le roi, puis devant M[lle] d'Ornano, dont les traits avaient exprimé à sa vue un étrange saisissement.

Théodore et Vannina restaient seuls assis. Luccioni, les ayant salués, se redressa, jaugea d'un coup d'œil rapide le reste de la société et se mit à faire aux amis qu'il reconnaissait des signes affectueux.

Comme il se préparait à interpeller Costa, il aperçut, venant à sa rencontre, Angelo Ruffino, caché jusqu'alors par la haute stature de Giafferi. La parole s'arrêta sur ses lèvres, un pli de contrariété barra son front, son visage prit une couleur grisâtre, des gouttes de sueur perlèrent à ses tempes.

Ce fut au tour du capitaine de se composer un sourire en retroussis, qui accusait, sous la flamme ironique des prunelles, l'éclat de ses dents, le tranchant des incisives et les pointes aiguës des canines.

Il articula lentement :

— Vous ne vous attendiez guère à me rencontrer ici, monsieur le gouverneur. On dirait que ma présence vous importune...

— Pas le moins du monde, mon cher marquis, soyez-en persuadé. Il est vrai que je vous croyais aux armées du Sud, auprès du seigneur d'Ornano. Ma surprise...

— Je suis à Venzolasca pour le service de Sa Majesté.

— Moi de même, proclama Luccioni.

Sa brève angoisse paraissait dissipée. A voix basse, pour n'être entendu que de Ruffino, il poursuivit :

— Est-ce bien ici le lieu où vider nos querelles? Il serait sage d'en différer le réglement. L'intérêt de l'Etat l'exige et je m'étonne que vous ne le sentiez pas. Tant que le roi aura besoin de nous, mettons, je vous prie, la sourdine...

Neuhof, d'un signe, l'appela :

— Quelles nouvelles m'apportez-vous de Porto-Vecchio, mon cher gouverneur?

— Excellentes, Sire. Et même, dès que Votre Majesté le jugera expédient, je serai heureux de l'entretenir d'un projet que j'ai formé...

— Mais nous allons nous mettre à table. Vous pouvez d'ailleurs parler devant nos amis : je n'ai pas de secrets pour mes invités de ce soir.

Luccioni regretta d'en avoir trop dit. La curiosité des

témoins le gênait. Il hésitait à s'expliquer devant eux. Le sourire de Ruffino, surtout, l'inquiétait.

— Allons! pressa Théodore, je vous écoute.

Les sourcils froncés, les yeux interrogateurs exigeaient une réponse.

Le gouverneur de Porto-Vecchio se décida :

— Vous savez, Sire, que nous avons recruté pour la Couronne, au delà des Monts, de belles troupes. Déjà, j'ai pu envoyer du renfort à Luc d'Ornano, ce qui lui permettra d'étendre ses opérations dans le Sud. Bientôt, un deuxième contingent sera prêt. En parcourant ces provinces, je me suis rendu compte — et le marquis Ruffino ne me démentira point — que nous pourrions en tirer bien davantage si les populations, à qui nous nous efforçons de faire partager notre amour pour Votre Majesté, avaient le bonheur de contempler Ses traits augustes. C'est pourquoi, Sire, j'ose vous prier de venir vous montrer à vos fidèles sujets : le nombre et l'ardeur de vos soldats s'en trouveront décuplés.

— Le pays est-il sûr? demanda le roi.

— Absolument. De Porto-Vecchio jusqu'ici, j'ai fait installer des relais. Nos hommes occupent toutes les tours dont l'ennemi se servait pour nous surveiller. Du côté de l'ouest et du sud, nous sommes couverts par les détachements du seigneur d'Ornano.

— La chose vaut la peine d'être étudiée. Nous en parlerons en soupant.

M. de Neuhof avait prononcé ces mots d'un air songeur. Sur une table, à portée de sa main, un gong était placé. Il le frappa. Les deux portes s'ouvrirent. Plusieurs serviteurs se rangèrent à leurs postes.

Théodore s'avança vers M[lle] d'Ornano, comme pour la prendre par la main et la conduire à table. Soudain, il sembla se raviser :

— Corbleu! s'écria-t-il, nous allons être treize!

Quelques hommes se signèrent.

— Je ne suis pas superstitieux, fit Costa en riant, mais si cela peut obliger ceux qui le sont, je renonce volontiers à ma place.

— Monsieur Luccioni, reprit le roi, le treizième, c'est vous. Vous m'en voyez navré : je ne m'attendais pas au plaisir de vous voir et, par égard pour mes invités, je vais être obligé de vous faire servir à part.

Il sortit de sa poche un papier et, d'un ton de persiflage :

— Tenez, vous pourrez méditer ceci.

A son geste, les mains d'Ali et de Mohammed s'étaient abattues sur les épaules de Luccioni, qui fut en un clin d'œil désarmé et ligoté.

Il ne résistait pas, ne disait rien, s'ingéniait à sourire. La compagnie se demandait encore si elle assistait à un drame ou à une plaisanterie.

Sa Majesté déploya la feuille :

— Vous voyez tous la signature, qu'il n'a même pas pensé à déguiser. Je vais vous lire le texte.

En l'entendant, chacun fut édifié.

Luccioni, écrivant au gouverneur de Bastia, promettait d'attirer le « sieur Neuhof » dans la région de Porto-Vecchio et de le livrer aux Génois. Il exprimait l'espoir d'être mieux récompensé de cet éminent service que de ceux qu'il avait rendus jusqu'alors à la République.

— Qu'avez-vous à répondre? interrogea Théodore.

— C'est un faux, répliqua tranquillement le prisonnier.

— Un faux! Me forcerez-vous à invoquer le témoignage de vos messagers, arrêtés par les nôtres, au large de Matra, quelques heures avant votre arrivée ici? Au reste, il y a dans cette salle quelqu'un qui en pourrait dire long.

Luccioni se sentit perdu. Il tourna les yeux vers Ruffino :

— Vous avez gagné, murmura-t-il, mais vous paierez.

L'autre répondit par un haussement d'épaules.

— Messieurs, dit le roi, vous ne verrez pas d'inconvénient, je pense, à mon dessein, qui est de faire appeler un prêtre pour préparer cet homme à bien mourir?

Un silence oppressé accueillit sa question.

— Vous avez tous compris, continua-t-il sans se départir de son calme, que, pour promettre ma tête à nos ennemis, le misérable a dû commencer par leur vendre la place dont je lui avais confié la garde. La perte de Porto-Vecchio risque de retarder, même de compromettre l'arrivée des secours que j'attends de Toscane et de Sa Sainteté. Ne m'en veuillez pas, mes amis, si notre souper souffre d'avoir trop attendu. Que ce déplorable événement ne nous empêche pas, cependant, de bien manger et de bien boire.

Tandis que des gardes emmenaient Luccioni, Mlle d'Ornano implora, d'une voix sans timbre, la permission de se retirer dans ses appartements.

A regret, mais d'assez bonne grâce, Neuhof la lui accorda.

En passant dans la salle à manger, il voulut dissiper par un propos allègre la mélancolie qu'il observait sur la bonne figure de Costa ;

— Vous voilà bien soucieux, gastronome! Vous vous dites que le rôti sera brûlé. Ma foi! il se peut. Ne m'en gardez pas rancune : pour un patriote comme vous, le châtiment du traître sera dessert royal.

A table, lui seul causa. Les autres chuchotaient, ainsi que dans une église ou dans une chambre mortuaire.

Giafferi demanda si, dans l'intérêt de la justice, il n'y aurait pas lieu de surseoir à l'exécution : le condamné n'avait peut-être pas tout dit.

— Vous plairait-il, railla Théodore, de lui donner la question? Ou bien le croyez-vous innocent, comme celui dont vous prîtes naguère la défense?

Le général se mordit les lèvres.

Au dessert, le grand-chancelier, qui avait l'âme tendre,

essaya de fléchir son maître : debout, verre en main, parlant, d'une voix pâteuse, il célébra la justice et la clémence du souverain.

Sa Majesté fit semblant de ne pas entendre. Son visage restait calme, résolu, fermé. Personne n'osa répéter l'appel de Costa.

La nouvelle de l'exécution s'était répandue dans le bourg. Des soldats, l'arme au pied, bordaient un côté de la place; d'autres contenaient le peuple accouru. Lorsque le roi sortit avec ses courtisans, ses hallebardiers et ses esclaves, il y eut une poussée, les barrages cédèrent.

Des femmes à genoux, les mains jointes, suppliaient le « Père de la Patrie » de pardonner à son enfant. Un jeune homme cria que les balles des Corses ne pouvaient pas tuer un des leurs.

D'un geste de sa canne, Neuhof enjoignit aux gardes de refouler les importuns.

Bientôt Luccioni parut, précédé d'un prêtre et entouré d'hommes en armes. Il marchait tête nue, les pieds entravés, les mains liées derrière le dos. Deux pénitents, cagoules blanches et robes noires, le soutenaient sous les aisselles. Son confesseur, presque à chaque pas, se retournait vers lui, l'embrassait, mettait un crucifix devant ses lèvres.

On l'adossa au mur de la maison, à droite de la porte d'entrée, à gauche d'une niche à chien dont la longue chaîne, qui traînait sur le sol, fut nouée à ses liens. Un sergent lui banda les yeux avec un mouchoir blanc. Le prêtre, après une dernière accolade, s'éloigna.

Le ciel, déjà sombre du côté de l'orient, gardait au ponant une lumière dorée. Des nuages bleus, cernés de rose, se déroulaient en frise sur l'horizon. Une chauve-souris tournoyait, tantôt absorbée par l'ombre, tantôt dansant dans la clarté comme une feuille au vent.

A la vue du peloton d'exécution qui venait, sous les ordres du lieutenant westphalien von Gladbach, s'ali-

gner en face du condamné, des cris de grâce jaillirent à nouveau de la foule. Luccioni, dont le visage se dérobait sous le masque livide, faisait non de la tête. L'aumônier se mit à réciter, avec lenteur, les prières des agonisants.

On crut que l'officier teuton ne se déciderait jamais à lever son épée.

— Eh bien! monsieur de Gladbach, jeta Neuhof, à bout de patience.

L'épée se dressa. Les hommes mirent en joue. Elle s'abaissa. La salve partit.

Le chef du supplicié frappait déjà le seuil de la demeure royale lorsque deux coups de feu, tirés trop tard, éclatèrent encore. Le sergent s'approcha et, déchargeant son pistolet dans l'oreille de Luccioni, lui fit sauter le crâne. On aperçut, dans le mouchoir blanc, un trou dont les bords fumaient.

Le corps, étendu sur le côté droit comme celui d'un dormeur, reposait, de la tête et de l'épaule, sur les deux marches du perron. De la plus haute, une flaque sombre, qui s'élargissait, se mit à dégouliner en filets sur la seconde.

Les pénitents revinrent, tranchèrent les cordes qui serraient le traître aux poignets, lavèrent son visage et se disposèrent à emporter le cadavre dans le linceul qu'ils avaient préparé.

A cet instant, une femme en noir sortit de la foule, se précipita sur le bandeau souillé de sang et de brûlures, l'enfouit dans son corsage et disparut.

Bien qu'elle fût voilée, le mouvement qu'elle fit pour se relever découvrit son profil. Théodore reconnut Vannina d'Ornano.

Il dut, pour rentrer chez lui, gravir, en retroussant son manteau, les deux dalles sanglantes.

RENÉ DE WECK.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Gonzague Truc : *Notre Temps*, Editions du siècle. — François Poncetton : *La coutume en Epidaure*, Editions du siècle. — Edmond Pilon : *Les jolies vallées de l'Ile-de-France*, Le Divan. — Edmond Pilon : *Amours mortes. Belles Amours*, Plon. — Georges Lorin : *Malgré l'Ame désolée*, Jules Dilly.

Notre Temps, d'après M. Gonzague Truc, est un temps d'anarchie et de décadence : il nous en donne une description à la fois mordante et indignée à la manière d'un Juvénal qui serait catholique, apostolique et romain ; il nous donne aussi les raisons de cette actuelle anarchie : l'une de ces raisons et la plus grave, c'est que nous avons cessé de nous situer dans l'éternité pour nous cantonner dans un présent à l'horizon borné. Mais le miracle que M. G. Truc ne voit pas, c'est que, dans ce petit paysage limité dans le temps et dans l'espace, l'homme actuel prétend enclore les rêves anciens, tombés des étoiles divines, les planter dans le sol et leur faire produire les fruits mythiques du vieux Paradis Terrestre. Il y a une constance du sentiment religieux, et il faut bien dire que le rêve de bonheur éternel que le peuple a enfin transplanté dans sa vie et dans sa race est plus conforme à notre culture actuelle que les vieux mythes paradisiaques. L'immobilité contemplative du Paradis chrétien convient vraiment peu à une génération sportive, ivre de bruit et de mouvement. Il eût fallu organiser, dans la vieille éternité chrétienne, des courses de six millions de jours autour des étoiles, des expéditions vers de lointaines nébuleuses, des matches de foot-ball dont Sirius ou Antares seraient le ballon, etc... Mais l'Eglise n'a pas su renouveler ses vieux mirages, ses vieux miroirs à alouettes ; elle n'a pas voulu accueillir et s'assimiler les suggestions de la science.

Et c'est dommage, car au point de vue social, de la hiérarchie sociale (je suis sur ce point tout à fait d'accord avec M. G. Truc), rien ne saurait remplacer ce paganisme vivant et sentimentalisé

par tant de siècles qu'est notre religion catholique. Quoique cela me soit un peu pénible intellectuellement, je ne puis pas ne pas me réjouir dans mon cœur lorsqu'un nouvel écrivain retombe dans le tablier de l'Eglise ; et, je voudrais encore savoir prier pour demander à Dieu la conversion définitive de M. André Gide. Quelle suggestion ce serait pour les foules qui confondent volontiers le talent avec la pensée! Je suis persuadé que si M. Maritain voulait bien s'atteler sérieusement à cet apostolat, il y réussirait rapidement.

Mais, d'autre part, qui sait si cet esprit d'anarchie qui, selon M. G. Truc, caractérise notre temps, ne prépare pas un ordre nouveau. Il y a peut-être, en effet, plus de volonté d'ordre qu'on ne croit dans le désordre et la dissolution actuelle : peut-être veut-on inconsciemment se débarrasser des résidus toxiques d'un ordre vieilli. Le passé, idéalisé par les historiens et les poètes, est une terrible entrave à toute tentative neuve. C'est justement sur la cité antique, que nous ne connaissons qu'imaginativement, et sur la société du XVIIe siècle, tout aussi mystérieuse, que M. G. Truc s'appuie pour critiquer notre Temps. Et je songe en souriant qu'il s'indigne comme s'indignait Bossuet et comme déjà s'indignait Juvénal. C'est que l'idéal de la vie est dans le passé que nous construisons selon la logique de notre esprit. C'est ce point de vue du passé qui constitue ce gaspillage énorme de force morale qu'est l'*Action française*, où tant de talent et d'ordre rétrospectif sont dépensés avec prodigalité pour une œuvre vaine. M. G. Truc me semble injuste encore lorsqu'il se place à ce même point de vue du XVIIe siècle pour juger notre culture actuelle : notre culture s'est tout de même agrandie des acquisitions philosophiques du XVIIIe et de la science de l'admirable XIXe siècle, le plus grand de tous. René Quinton aimait à dire que de Ramsès à Louis XIV la vie n'avait pas bougé. C'est dans la première montgolfière qu'il voyait s'élever le héros moderne. Quant à la critique moderne, M. G. Truc a peut-être raison de la critiquer, mais il faut comprendre qu'à part quelques esprits indépendants qui n'attendent rien des autres, les critiques officiels ne songent guère qu'à faire leur cour aux Académiciens dont ils solliciteront demain les suffrages. Ce ne sont que des fonctionnaires qui espèrent de l'avancement. Mais il y a une entrave plus grave à la liberté du critique, à sa sincérité : c'est le

public. Le critique, hélas! s'adapte à son public; il n'est plus que la parole du public, et c'est un mimétisme bien humiliant.

La morale? Il n'y a plus de morale, constate M. G. Truc. Peut-être, en effet, que la haute et belle morale que prêche M. G. Truc n'existe plus, mais il nous reste une morale protestante assez basse que l'on trouve chez les individus les plus cultivés. Je sais des critiques qui se croient libérés de tout dogmatisme religieux et qui inconsciemment se placent à un point de vue chrétien pour juger les écrivains contemporains. Ce sont eux qui mettent du vice et de l'immoralité dans des œuvres pures, c'est-à-dire qui ont dépassé la morale chrétienne et rejoint le paganisme. Nous vivons toujours sous le règne de la feuille de vigne, nécessaire sans doute pour maintenir les valeurs sexuelles.

Nous retournons aux cavernes, conclut M. G. Truc ; vers des cavernes assez confortables et qui ont tout de même des fenêtres ouvertes sur l'infini. A l'analyse, on trouverait dans l'âme moderne d'aujourd'hui le même précipité d'angoisse religieuse et métaphysique qu'aux époques dites de foi, qui n'étaient sans doute pas plus croyantes que les nôtres. En réalité, ce livre de M. Truc est un livre de critique négative, une vaine tentative d'un retour en arrière, et par cela même une incompréhension de la vie présente. M. G. Truc fait partie de ces forces de gaspillage que je signalais plus haut; mais cela n'ôte rien à la valeur de son pamphlet : si j'avais vécu au temps de Juvénal, j'aurais pu écrire presque la même critique sur ses *Satires*. Car ce que j'aime et regrette, c'est tout ce qu'il reproche à la société de son temps.

§

La Coutume en Epidaure, par François Poncetton, est le pamphlet le plus fin et le plus cruel qu'un médecin ait écrit sur les médecins, la médecine, et aussi les malades, qui ont l'appétit du miracle. « Vous auriez peur, à voir l'ambition des mourants. — Vous êtes institué pour les soigner. Ils vous demandent de les guérir. C'est un malentendu. » La médecine est basée sur ce malentendu, sur cette religion de l'espoir.

Je veux encore cueillir dans ce petit livre, d'une ironie aristocratique, ces quelques aphorismes :

Il n'y a de connaissance que douter. Mais n'en laisser rien paraître.
Ils ne nous en demandent pas si long.

C'est une grande duperie de se vanter de prévenir les maladies quand on se peut flatter de les guérir.

Rosine et Marianne étudient les lois de la médecine. C'est un chemin bien long pour apprendre à faire les enfants.

Cet ouvrage ne saurait qu'affermir les médecins dans le sentiment qu'ils doivent avoir de leur puissance. Et quant aux malades, rien ne saurait éteindre leur foi dans le guérisseur. Le médecin demeure toujours le sorcier du village :

L'on souhaite d'autant plus de guérir qu'on est plus malade. Et l'on fait d'autant plus confiance à son médecin qu'on est plus près de mourir.

§

Edmond Pilon possède à la fois un don de pastelliste qui redonne la vie aux personnages du passé, et un don de paysagiste. Voici **Les Jolies Vallées de l'Ile-de-France**. Les vallées, dit-il, ont un charme insinuant tout particulier, et Jules Lemaître attribuait au silence de « cette vallée solitaire » qui s'ouvre devant Port-Royal la propension à la rêverie, au recueillement voluptueux, auxquels le poète d'*Esther* se montra enclin dès son jeune âge.

Ainsi en est-il des rivières, ajoute M. E. Pilon : « Même quand nous ne les comprenons plus, les noms des rivières sont les plus jolis du monde », pensait Remy de Gourmont; et cela est si véridique, écrit M. E. Pilon, que nous ne cesserons jamais d'évoquer le Loir avec Ronsard, le Lignon avec d'Urfé, l'Anqueuil avec La Fontaine. De la sorte, « les rivières ont des noms et elles sont des personnes, non des personnes abstraites, mais vivantes, gazouillantes, sinueuses, argentines, légères ».

Et c'est ainsi que grâce aux rivières, à leurs caprices, à la configuration des vallées où elles circulent, M. E. Pilon nous fera voir l'Ile-de-France, telle qu'elle est en réalité : « Un jardin fertile, verdoyant, bien irrigué, que domine le ciel le plus pur du monde, qu'une lumière translucide enveloppe de toutes parts comme en ces œuvres vraiment belles que Watteau, Corot et Sisley peignirent sur les bords radieux de la Marne, enchantés de la Thène ou discrets du Loing. »

En un autre volume qui est une suite de petits romans et de poèmes : **Amours mortes, Belles Amours**, M. Edmond

Pilon nous évoque M. de Maisonfleur, poète et amoureux de Marie Stuart, l'Estelle de Florian : Mme Gonthier, l'inoubliable et pourtant oubliée *Tante Aurore*, Ondine Valmore, etc., et nous transporte au pays de Louise de La Vallières, qui par dépit d'amour se fit sainte et se suicida avec une cruelle lenteur. Que de passion dans ces pages, dans ces vies ressuscitées, et, comme ces petits romans vraiment vécus nous aident à comprendre un passé disparu, si semblable à notre présent qui déjà fuit : « La brièveté des amours humaines, l'éclat passager de la beauté périssable ont toujours jeté un grand trouble dans le cœur des poètes. » Mais nous aimons ce trouble que M. E. Pilon, poète, avive en nous.

§

Je veux signaler particulièrement ce recueil de proses et de vers : **Malgré l'âme désolée**, que publie aujourd'hui Georges Lorin. C'est en un volume toute une vie de poésie, de poésie pure, et ce n'est pas sans émotion que nous retrouvons ici des poèmes qui parurent jadis dans le *Chat Noir*, la *Lune rousse*, etc. Ce sont, là, les premiers symboles cueillis, et nul historien de la période symboliste ne devra négliger de consulter ce volume, d'une belle sincérité.

M. Georges Lorin a bien voulu écrire, sur la page blanche de l'exemplaire qu'il m'offrit, ce quatrain dont j'aime la pensée orgueilleuse sans oser la partager :

Nous fixons le temps pour les autres.
Les autres fondront dans le temps.
Semons les mots qui sont les nôtres.
Nous éternisons les instants.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Louis Codet : *Poèmes et Chansons*, « Nouvelle Revue Française ». — Paul Valéry : *Charmes*, « Nouvelle Revue Française ». — Paul Fort : *Les Fleurs de Lys*, avant-propos de Maurice Renard, Flammarion. — André Fontainas : *Lumières Sensibles*, frontispice en lithographie de Charles Guérin, « Librairie de France ». — Touny-Lérys : *Poèmes de l'Eté et de l'Automne en fleur*, « La Pensée Française ». — Joseph-Sebastià Pons : *Chante-Perdrix (Canta-Perdiu)*, Champion. — René Bizet : *Saxophone*, « Nouvelle Revue Française ». — Jean

Doysault : *Age Ingrat*, Reims, Matot-Braine. — Jean Doysault : *Sensitives*, Reims, Matot-Braine.

L'auteur de *César Capéran* et de *la Fortune de Bécot*, Louis Codet, né à Perpignan en 1876, mourut des suites de ses blessures, au Havre, en décembre 1914. Il était peintre, poète, romancier et avait été député. Les vers que publie M. Paul Codet, son frère, **Poèmes et Chansons**, ont à peu près tous été écrits durant les trois dernières années de sa vie. On ne peut contester qu'il y ait là un talent intéressant, un peu froid peut-être, ou, du moins, extérieur, pour ainsi parler, à l'artiste même, volontaire et qui ne semble jaillir de lui-même. Surtout les *Poèmes* me paraissent revêtus d'un caractère moins de nécessité que de choix artificiel, averti certes, car l'homme est sensible quand même et adroit ; les *Chansons* sont des caprices agiles d'une fantaisie parfois ailée et attrayante, dont le mérite provient d'une simplicité d'élocution ne faiblissant jamais jusqu'à la vulgarité ou la banalité, mais qui, par contre, ne découvre guère d'horizon impressionnant de vertige ou de splendeur éperdue. C'est un jeu de lettré, on n'y surprend que peu ce frisson intime qui fait du poème et du poète un tout si bien fondu, au dire de M. Jacques de Lacretelle, qu'on ne saurait lire ou entendre les vers sans se les figurer modulés aux lèvres de celui qui les a créés.

M. Paul Valéry publie une édition nouvelle de **Charmes**, dont le prix (du moins j'aime à le croire) la met à la portée du lecteur ordinaire. L'ordre des poèmes est modifié de la façon, à mon avis, la plus heureuse. La pensée s'enchaîne, l'effet s'amplifie, les impressions acquièrent une force plus grande de s'appuyer les unes aux autres, et deux fragments nouveaux sont ajoutés au premier *Fragment du Narcisse* (outre le *Narcisse parle* dans *l'Album de Vers anciens*). La beauté de ces poèmes ni du recueil ne perd rien si on les relit tous une fois de plus : bien au contraire. C'est un des livres dont notre temps peut s'enorgueillir, et, joint au recueil plus complet des *Poésies* annoncé, comprenant, je suppose, les *Vers anciens*, *la Jeune Parque*, peut-être des inédits, l'œuvre de M. Paul Valéry, une des plus conscientes qui soient, n'en demeure pas moins une des plus inspirées et des plus sûres qui aient jamais été écrites.

Les Fleurs de Lys, tome V de l'édition définitive des

Ballades Françaises, avec avant-propos de M. Maurice Renard, témoignent une fois encore de la verve jaillissante, impromptue et abondante, spontanée et nourrie de M. Paul Fort, cette force de la nature, ce poète inné, merveilleux et divers. Aussi un des grands de notre âge.

Je ne doute pas que tout autre chroniqueur chargé de la rubrique *les Poèmes* signalerait ici la publication par la « Librairie de France » de **Lumières Sensibles**, par André Fontainas. Tout autre apprécierait à sa convenance et librement le mérite des poèmes d'intimité tendrement amoureuse et familiale dont se compose le recueil. Je me bornerai à exalter la présentation parfaite du petit volume, sa typographie choisie, la beauté du papier et, en premier lieu, le charme vraiment sensible, d'une pureté et d'une fraîcheur adorables, de la lithographie placée en frontispice par les soins du grand et beau peintre, du graveur parfait et de l'ami qu'est M. Charles Guérin.

Avec un portrait par Mme van Bever de la Quintinie et une ardente introduction, toute judicieuse, par M. Louis Gratias, le charmant, calme, intime et sûr poète qu'est M. Touny-Lérys nous offre, dans une fort belle édition, les **Poèmes de l'Eté et de l'Automne en fleur**. C'est toujours dans le même site apaisé et tiède du Languedoc, au parfum des roses, non loin du Tarn, aux lieux où il a vécu *la Pâque des Roses* et où il goûta le *Printemps souriant et grave* de son rêve, de son bonheur, traversé par les rudes tâches de la Guerre, que, maintenant serein à jamais, entre les siens, le poète, mûri par la sagesse et la bonté qui se connaît, s'approfondit, se retrouve ainsi qu'en sa jeunesse parmi les mêmes horizons. Nul mieux que lui n'a su borner ses désirs et se satisfaire noblement des joies que l'heure et l'existence lui apportent. Nourri d'amour, il chante l'amour, et le reconnaît, avec la joie qui l'environne et le soutient, en tous les aspects de la terre, en tous les désirs et les actes des hommes. Il n'est point de ceux qu'égare le farouche vent des absurdes ambitions ; il entend ne cheminer que d'un même pas avec les autres ; son songe et sa pensée, ses sentiments sont humains. Il ne trouverait aucune satisfaction à être salué du titre futile de maître ; il se sait un frère pour tous, humble et sincère. Il ne prophétise ni ne déclame, et s'il est assuré que sa tâche est d'apporter plus d'amour et de bonté sur la terre, ce n'est pas par

le discours qu'il s'y efforce, il ne presse et n'argumente pas, il donne, avec simplicité, l'exemple.

Et les vers de ses poèmes sont le reflet de cette âme probe, ardente et contenue ; aucun vain ornement ne les pare. Ils chantent d'eux-mêmes et par eux mêmes et ne dissimulent rien de ce qu'ils sont par leur essence. Chacun parle comme M. Touny-Lérys ; chacun parlerait comme lui si dans le cœur lui chantaient les rythmes profonds et sacrés de l'amour et de la bonté. S'il se défend de rien agrandir et amplifier au delà des limites que nos sens perçoivent et que notre esprit, à tous les hommes, embrasse, par contre il n'amoindrit et n'avilit rien de ce qui vibre, de chasteté pure et de noblesse ingénue, dans l'âme universelle ou secrète de la race. M. Touny-Lérys, comme l'observe M. Gratias, « prend, en ami, le lecteur par la main ; il en fait le compagnons de ses heures souriantes et graves, mais toujours embellies de tendresse et de bonté... » M. Touny-Lérys, « en cultivant en lui-même ses rêves de tendresse, s'élève désormais jusqu'au pathétique le plus cordialement humain ». Des poèmes comme *Ascension* sont d'une fermeté de pensée extrêmement rare, et étrangement beaux sont des poèmes tels que *Terre Aimée*, *Matinée au bord du Tarn*, *Le Portrait* suprêmement, *Albi* dédié au souvenir de Pierre Quillard, *la Lumière qui ne s'éteint pas*, méditation sur la mort, où, au sentiment du poète, la vie se poursuit et s'élève, et les magnifiques *Vendanges* qui, pour des raisons personnelles sans doute, me sont, au surplus, particulièrement chères.

Je me sentirais totalement incapable d'apprécier le livre et les poèmes de mon aimable confrère M. Joseph-Sebastià Pons, **Chante-Perdrix (Canta-Perdiu)**, si ces églogues catalanes n'eussent été accompagnées de leur traduction française, en regard. Il faudrait n'avoir entendu chanter en des voix d'amis le parler sonore, vibrant et doux du Roussillon, pour n'être pas sensible aux rythmes souples où M. Pons exalte le pays aux nombreuses sources, fourmillantes de soleil et d'oiseaux, vibrantes du rire clair et de la beauté des filles. La traduction me rassure, je ne me trompe pas lorsque je crois entrevoir le sens de telle incantation gracieuse :

Vosaltres que ensajeu la novetat
del pas de la sardana,
lligant les mans i vostre honestedat,

i el riure d'or que la dança encomana,
si aixis vos concerteu,
és el nostre passat que desperteu.

« Vous qui vous essayez au pas nouveau de la sardane, joignant les mains et votre honnêteté avec le rire d'or auquel la danse invite, vous réveillez notre passé en vous concertant ainsi... » Et c'est le charme durable et saisissant des vieilles coutumes et des idiomes locaux qui survivent, disant la grandeur et la foi des traditions et des races.

Des poètes jeunes qui ont appris de Laforgue d'abord, puis de Toulet et même de M. Francis Carco, l'art du désenchantement hautain et l'adresse à dissimuler par le sourire l'atroce peine ou le doute intime, M. René Bizet n'est pas le plus négligeable ; il s'en faut. Son livret, qu'il intitule avec justesse **Saxophone**, a des départs graves, même lorsqu'ils sont hésitants, s'ouvrent sur le néant, s'interrompent, essoufflés presque aussitôt, indifférents au chant qu'il estime dépourvu de vérité. Duperie sans cesse, illusion puérile, tout ce à quoi l'homme s'est attaché, ce qu'il a cru fonder par l'audace ou le caprice de son intelligence, billevesée, et rien n'existe que ce qui est discordant et baroque, le cirque, la vie morne et les excitants à cause de leur artifice à Montmartre :

Je crois au Paradis
Parce qu'il y a des clowns
C'est un ange qui me l'a dit...

Au fond de ces airs détachés, de ce laisser-aller qu'on a pris l'habitude de croire de bon goût, il y a plus même que de la mélancolie, une désespérance qui ronge, le fâcheux pli de ne trouver de goût à quoi que ce soit au monde, amour, joie, exaltation envers la nature, les femmes, l'art, la poésie, la science : tout cela, fade à bâiller, redites dont on est blasé... Ah ! bien pauvre jeunesse. Mais M. René Bizet vaut mieux, car il mesure ce qui lui manque, et le regret obscur tourmente encore son âme ; il n'a pas oublié les oiseaux des bois et le chant des musiciens, il est prêt à « laisser de côté le saxophone ironique et le banjo » — il sera encore, s'il veut, « chantre du chœur » dont il entend toujours la voix — quand il aura ôté le chapeau qu'il s'est laissé poser sur la tête, pour être mis parmi les hommes et les femmes, courir les music-halls, et les cirques et les bars... Ah, qu'il faut de cou-

rage et de force pour rompre avec les acrobates à qui vont les succès de coteries, et se retrouver, tout nu, tout simple, vrai, « chez les enfants du ciel, d'où l'on est venu » ! Nul, là, ne vous remarque plus ; on vit sans bruit, sans applaudissement, pour soi seul et ceux qu'on aime (on aime encore !) et de qui l'on est aimé ! Peut-être est-ce aussi duperie ; n'a-t-on que le choix des duperies ?

Deux plaquettes tirées à vingt exemplaires, jolies, agréables, par M. Jean Doysault. **Age Ingrat**, empli d'agitations entre le romantisme et le réalisme facile, aux sensualités sans délicatesse ; il est permis, même aisé, de préférer **Sensitives**, recueil bref de petits vers dont la facture est adroite et souvent sûre. De la fraîcheur s'y joint à de l'ironie, et l'amour tendre de la vie, de l'art et de la nature. Quelques vers libres aussi d'un rythme heureux et personnel. Est-ce modestie extrême ou dédain orgueilleux, pourquoi M. Doysault ne se livre-t-il pas davantage ? Il a des dons certains et une âme de poète.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Georges Bernanos : *Sous le Soleil de Satan*, Plon-Nourrit et Cie. — Charles-Henry Hirsch : *La Marieuse*, Vald Rasmussen : *Une belle garce*, E. Flammarion. — Pierre Bost : *Prétextat*, Librairie Gallimard.

Sous le soleil de Satan, par Georges Bernanos. Grâce à l'intuition littéraire, toujours clairvoyante, et parfois infaillible dont il est doué, M. Léon Daudet s'est vu investir par le public et par ses adversaires mêmes, d'une autorité redoutable : celle d'attirer tout de suite l'attention sur les œuvres dont il fait l'éloge et de rendre du jour au lendemain notoires, sinon glorieux, les écrivains en qui il découvre la flamme du talent ou l'étincelle divine du génie. Cette fois encore, il aura fait plus pour M. Bernanos, en le louant le premier dans son journal, que la publicité américaine de l'éditeur le mieux avisé. Mais doit-on voir dans le livre de M. Bernanos un chef-d'œuvre, comme il le proclame ? Je réponds sans hésitation : oui, mais en sous-entendant que le livre de M. Bernanos n'est pas de ceux auxquels on peut appliquer ce mot en y attachant l'idée de la perfection, car à ce compte, si un tel mot n'était propre qu'à désigner, par exemple, la *Bérénice* de Racine, il ne pourrait servir à qualifier *Hamlet*

ou *Faust*. A l'encontre de la plupart des critiques, cependant, qui, tout en reconnaissant les exceptionnelles qualités dont *Sous le soleil de Satan* témoigne, lui reprochent d'être mal construit, je le trouve en complète harmonie avec le dessein que s'est proposé son auteur en le composant. Les critiques ont, en général, une tendance fâcheuse, contre laquelle ils ne sauraient trop se mettre en garde, comme je le fais moi-même tout le premier, et qui est de se croire supérieurs aux écrivains qu'ils ont à juger. La fonction qu'ils exercent les rend vains, au lieu de les incliner, comme elle le devrait, à l'humilité. Un détail les choque-t-il dans un ouvrage ? C'est nécessairement un défaut. Ce qui, dans cet ouvrage, contrarie leur manière de voir ne peut être, à priori, que l'effet d'une erreur, et ils préfèrent attribuer leur embarras de quoi que ce soit qui n'est pas ce qu'ils attendaient, à la sottise ou à la maladresse de l'auteur qu'à leur incompréhension... Il a donc paru aux critiques que *L'Histoire de Mouchette*, par quoi s'ouvre le livre de M. Bernanos, était une manière de hors-d'œuvre et qui — quelque excellent qu'il fût en soi — s'attestait hors de proportion avec la suite de l'histoire, et sans suffisant rapport avec elle. M. Bernanos a, cependant, pris soin d'intituler « prologue » — comme il l'aurait pu faire, s'il avait vécu au moyen âge, pour un « Mystère » — ce récit de l'affreuse aventure d'une jeune fille, presque une enfant encore, qu'un hobereau libidineux et lâche abandonne, après l'avoir engrossée. Mettons, pour préciser, puisque le terme employé par M. Bernanos n'a point paru suffisamment explicite, que ce prologue est une manière d'ouverture, sur le mode *profane*, de la symphonie *sacrée* qui va suivre. M. Bernanos nous présente, d'abord, concentrée dans un épisode, l'image de notre monde en proie au péché, dans un état de corruption si généralisée que, dès qu'elle l'affronte avec violence, une « nature » telle que Mouchette, au lieu d'y rencontrer l'obstacle salutaire, s'y enfonce comme dans un marécage. Ce tableau brossé — et de quelle main vigoureuse ! — M. Bernanos nous introduit, ensuite, dans une âme bouleversée, exaltée jusqu'à l'exaspération et à la haine, par le spectacle de l'œuvre triomphante de Satan. Mouchette — figure symbolique — ne réapparaît, au cours de la deuxième partie du livre de M. Bernanos, que comme le suprême enjeu de la lutte que l'abbé Donissan a engagée contre le conquérant infernal. C'est autour de la mal-

heureuse créature passionnée, en qui l'on peut voir une sœur spirituelle, mais dévoyée, du futur Saint de Lumbres, que se noue le drame, et qu'il atteint son point culminant, ou qu'il prend son caractère le plus expressif. L'abbé Donissan, en effet, au moment où il va rencontrer Mouchette, qu'il est destiné à sauver *in articulo mortis*, voit se dresser le diable en personne sur son chemin. C'est à ce même moment, en outre, qu'il prend conscience de la faculté prodigieuse dont il est doué de plonger dans les âmes et d'y lire à livre ouvert. Mais ce Saint n'a pas reçu la grâce avec joie. Il redoute la joie. Au sein même de celle-ci, pour cet élu qui rappelle le curé d'Ars, mais *qui le rappelle seulement, car il y a eu la guerre*, « quelque chose subsiste encore, que l'extase n'absorbe pas », et qui contient, peut être, un élément de damnation. Pour s'abandonner à la joie plénière, « inexorable », il faut une confiance, ou une certitude de pureté dont le trouble qu'il éprouve dans l'obsession de l'omniprésence du Malin, le rend incapable. L'humanité s'est abandonnée au mal, depuis la paix, avec une si abjecte complaisance, que M. Bernanos n'a pu concevoir l'abbé Donissan autrement que condamné à accomplir dans l'angoisse sa mission rédemptrice, et à douter même de ses victoires, car les plus belles qu'il remporte ressemblent encore à des défaites... Non, s'il est en proie à *la tentation du désespoir* comme le Marchenoir de Léon Bloy, qu'il soit manichéen, ainsi qu'on l'a insinué. Il sait bien que ce n'est que dans la chair et le cœur de la créature que Satan peut essayer d'atteindre le Créateur, c'est-à-dire d'affliger sa bonté, à défaut d'entamer sa puissance. Dans ce combat où l'indignation aveugle parfois l'abbé Donissan au point de lui faire oublier que la seule arme vraiment efficace est la pitié, nulle ressemblance avec la lutte d'Ormazd et d'Ahriman, dont une divinité suprême arbitre les coups. Mais la lucidité de l'abbé Donissan à surprendre les ruses de l'Ange des Ténèbres fait son inquiétude, et c'est en découvrant le revers de sa force qui, lorsqu'elle confine à la violence, a de soudains retours de faiblesse, que l'admirable prêtre offre prise à son adversaire. Remarquons-le, ce n'est pas en tentateur que le Diable lui apparaît dans la campagne où il tourne sur lui-même comme une bête prisonnière, mais en consolateur et en ami, pour profiter de sa défaillance. Rien d'inexplicable, en tout cela, ni même d'obscur — et si la pensée de M. Bernanos est profonde,

elle ne se complique point d'une expression ardue. *Sous le soleil de Satan* est un cri de révolte et de dégoût, poussé par un croyant, certes, mais qu'on serait mal venu de lui reprocher d'avoir mis dans la bouche d'un saint qui meurt au confessionnal, tué, peut-être, par le sentiment de son impuissance à empêcher de venir battre à ses pieds, avec la même irrésistible monotonie, la mer sans borne du péché... M. Bernanos a voulu secouer l'indifférence ou la veulerie de son époque, et la visite que le plus grand maître de scepticisme de cette époque rend par curiosité à l'abbé Donissan souligne de la façon la plus claire son intention. Quoi qu'on pense du catholicisme, on est tenté de dire, en présence d'une œuvre comme celle-ci, que loin qu'il ait épuisé ses possibilités morales, c'est probablement de lui que sortira le réveil d'énergie que nous attendons tous. J'ignore si M. Bernanos est basque, comme Saint-Cyran, le père du Jansénisme, ou si, d'origine artésienne — son roman se passe dans la campagne d'Arras — il a du sang ibérien dans les veines. Mais il n'y a qu'aux tableaux religieux des maîtres espagnols qu'on peut comparer la sombre peinture de son saint, et des scènes, tantôt réalistes et tantôt mystiques, qu'il anime autour de lui. On peut relever quelques négligences ou plutôt signaler quelques pailles dans son style, et l'accuser de vouloir trop dire, de conter gauchement même. Il n'importe. A défaut de qualités moyennes, il a des dons sublimes qui évoquent, outre le souvenir de Léon Bloy, que j'ai déjà nommé, celui de Barbey d'Aurevilly et d'Ernest Hello. Le plus habile écrivain ne parviendrait pas, notamment, à nous rendre comme il l'a fait non seulement plausible, mais indiscutable dans sa réalité pathétique la présence du Diable apparaissant sous les traits d'un marchand de chevaux à l'abbé Donissan.

La marieuse, par Charles-Henry Hirsch. Autrefois, alors qu'il donnait, par tranches, la primeur de ses romans au *Journal*, M. Charles-Henry Hirsch révélait, en même temps qu'un tempérament dramatique, une humeur malicieuse ou une ironie dont la préciosité se hérissait de pointes avec autant de profusion qu'un buisson d'épines. C'est le spirituel observateur de mœurs de ces temps de féconde production que l'on retrouve aujourd'hui, dans le présent roman, mais beaucoup plus maître de ses moyens, et d'une sobriété d'expression qui atteint, sans doute, la maîtrise.

En rassemblant, ici, autour de la figure d'un académicien aussi égoïste que Fontenelle et qui finit, de façon mystérieuse, presque centenaire comme lui, une variété de types dont le réalisme se pare de la plus impertinente fantaisie, il a réussi, en effet, une œuvre à laquelle on ne pourrait sans mauvaise grâce, et même sans mauvaise foi, reprocher de porter la marque d'une école littéraire quelconque. Mme Subières, « la marieuse », sa nièce, l'exquise Mme La Meffraye, Dekerke, l'inquiétant secrétaire du vieux Montlune, Grabiskow, l'émigré russe, tous ces personnages sont enlevés avec une verve dont la légèreté du trait le dispute à la décision, dans une atmosphère transparente d'aquarelle, qui est proprement un charme.

Une belle garce, en revanche, est traitée avec toute la vigueur d'accent qu'attesta maintes fois l'auteur de *Le Tigre et Coquelicot*. Non, cependant, en dépit de son titre (il faut, d'ailleurs, entendre, ici, le mot « garce » dans le sens jovial qu'y attachent les méridionaux) que le nouveau roman de M. Hirsch soit naturaliste. Je n'ai relevé dans cette histoire qui nous transporte parmi les forains, chez des dompteurs de fauves, aucune brutalité gratuite, aucune exagération des laideurs des hommes, aucun parti-pris, non plus, de les montrer dominés par leurs seuls instincts. Peut-être Rose Roux, la belle fille de Provence qui affole le père et le fils Rabbas, et fait de ces deux êtres qui s'aiment des rivaux farouches, incarne-t-elle, avec quelque chose d'un peu romantique dans l'allure, l'éternel féminin... Mais c'est que le désir artiste de rajeunir l'idée de la « bête divine », qui hanta le cerveau des Sémites, a incité M. Hirsch a confronter la ruse et l'audace de son héroïne à la férocité des félins au milieu desquels elle dresse sa séduisante silhouette. Le vieux Rabbas, en tout cas, révèle des sentiments paternels profonds, une âme accessible à la pitié, et il y a de la candeur dans la fatuité juvénile de son fils. Un cœur admirable s'épanouit sous l'enveloppe épaisse de Marcel Coffe, le pauvre diable asexué dont la tendresse se penche sur les animaux confiés à ses soins, et le type de Pietro, d'une vérité complexe, est une création psychologique de premier ordre. M. Hirsch, qui est un très brillant coloriste, a réussi mieux qu'une évocation pittoresque dans son roman. Il a su nous rendre familiers les lieux où se passe ce roman. Il n'est pas jusqu'à l'odeur âcre qui se dégage de sa baraque qu'il ne soit parvenu à

nous faire sentir, et certaine scène nocturne, en particulier, où l'ancien amant de Rose essaie de s'introduire dans le campement des forains est de la plus émouvante suggestion.

Prétextat, par Pierre Bost. Spirituellement narrée, et avec talent écrite, cette histoire sans prétention, qui nous transporte en Normandie, dans un « petit trou pas cher », amusera autant ceux qui la liront qu'elle les instruira sur le danger qu'ils pourraient courir en ne se mettant pas en règle avec la loi, l'envie leur viendrait-elle de louer en commun une villa avec des amis pour passer les vacances... Une colonie parisienne, composée d'éléments cosmopolites, bien entendu, plutôt que de descendre à l'auberge du « Beau-Midor », tenue par Prétextat Hauchecorne, à Sieuville, comme elle avait fait jusqu'alors, chaque année, s'avise de charger l'un de ses membres, M. de Lagny, de prendre à bail, pour la durée de l'été, deux maisons sur la falaise. Prétextat, furieux d'une combinaison qui le prive de sa clientèle ordinaire, suscitera mille ennuis à M. de Lagny en l'assimilant à un hôtelier clandestin. Il accuse, en effet, le propriétaire nominatif des deux villas de sous-louer celles-ci, et l'on devine qu'il parvient sans peine à empoisonner les vacances du malheureux et de ses compagnons. M. Pierre Bost, qui est discrètement caricaturiste, a tracé un vivant portrait de Prétextat, le Normand ivrogne, paresseux et vindicatif, mais c'est en poète qu'il a rendu le charme d'un pays qui, par une contradiction singulière, produit des types aussi odieux que le gaillard. M. Pierre Bost a su rester personnel en évoquant un décor familier à Guy de Maupassant, et en traitant un sujet d'un caractère voisin de ceux qu'affectionnait cet admirable conteur. Je l'en félicite.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Colette actrice, à propos de la reprise de *Chéri*, au Théâtre des Mathurins. — *Bava l'Africain*, quatre actes de M. Bernard Zimmer, à la Comédie des Champs-Élysées.

Colette actrice. — Nous avons eu récemment, pour quelques représentations, la reprise de *Chéri*, tiré par Léopold Marchand du roman de Colette. Reprise où le rôle de Léa fut tenu par Colette elle-même. On sait ce qu'est en général le transport au théâtre de la matière d'un livre : découpage et

transformation d'où le meilleur est exclu. C'est l'écrivain que j'ai voulu considérer dans son incarnation, en scène, du personnage peut-être le plus émouvant parmi ses créatures. Je n'avais pas vu Colette sur le plateau depuis quelque vingt ans. Elle y donnait alors la pantomime, et y dansait nue. Exhibition triste. Car, si Colette avait déjà ses ailes spirituelles, elle ne réussissait pas à les prêter, sur le théâtre, à son corps. Non plus elle n'avait pas le sens du drame chorégraphique en profondeur, qui va son train parfois, chez certaines danseuses, dans une relative immobilité. Mais, apparemment, Colette danseuse n'était pas embarrassée d'originalité, de propriété, d'aucune laborieuse ni âpre recherche dans la danse ; pas plus que, ensuite, elle ne s'avisa de préparer convenablement son enjambée des tréteaux de la comédie. Sa mimique et ses débats étaient en silhouette, selon la traditionnelle profession des mimes. Mais elle y manquait de la préparation même primaire du métier, puis d'une sérieuse initiation à la grimace, au modeste mais bon ressort de la simplification élémentaire des attitudes et des gestes substantiels, enfin à tout ce qui peut animer, aux quinquets, la chose funambulesque. Sous le prétexte d'une faunesquerie quelconque à la Catulle Mendès, elle tâchait à cabrioler sans rien d'aucunement aérien ni significatif. Ses pieds nus recevaient lourdement chaque chute de saut, avec un bruit mat, claqué du talon et de la plante sur le plateau froid, tandis que les jambes, fléchissant un peu sous le choc, ainsi l'amortissaient. Il y avait là beaucoup d'ignorance et de présomption vis-à-vis de cet art de la danse qui ne se pénètre tout de même pas comme on apprend de sauter à la corde. Mais le moment était aux juvéniles inconséquences. Ailleurs on voyait et on entendait Tiarko Richepin tapant et sautant à pieds joints sur le piano pour montrer l'originalité de sa musique, tandis que Sacha Guitry conférenciait, la bouche pleine des tronçons d'un énorme sandwich, noyé dans la dispute des paroles et de la salive. On se savait du génie, et cela suffisait pour enfler toutes les velléités, même les plus inopportunes. La nudité de Colette, hardiesse pour l'époque, et son abord tout de go à la danse et à la pantomime, cela était évidemment une erreur, mais nous montrait pourtant davantage, par ailleurs, l'authenticité de l'écrivain, la présence exclusive et inviolable du génie dans ses livres.

Encore aujourd hui, celle qui manie le roseau à se déchirer nous est inerte au proscénium. Dans ses essais entêtés, elle est là, devant nous, toute inférieure à elle-même. Elle ne tient en scène que par le voisinage habile de l'extraordinaire ravalement où se cantonnent et se caricaturent ses acolytes.

Elle paraîtrait enfantine en face d'une actrice intelligente et de métier. Elle parle assez vite et de façon ostensiblement détachée de ses partenaires, cela ayant un peu le sens de : si vous croyez que je m'amuse ici au milieu de ces pantins... Colette se tourmente vainement à exprimer son *dœmon* personnel.

Il reste rétif et enfermé. Et c'est comme une étrangère qui l'implore et le déplore. Fruit sauvage que l'œuvre de Colette, et dont les pousses, la fleur et le noyau échappent à l'exhibition personnelle de Colette, plus encore que son Chéri n'échappe à sa Léa, Colette est emportée dans la vie selon une dramatique contradiction. Jetée toujours au train de sa verte jeunesse, et toujours marquée du coup de pouce de Willy, elle a constamment essayé les plus hasardeuses velléités, les plus incertaines réalisations boulevardières : elle y reste enchaînée et s'y cogne le front avec un irréductible engouement. Le drame qu'elle porte, elle n'a aucun moyen spontané, aucune disposition, ni aucun art, pour l'exprimer en comédienne. Ou bien alors, pourtant, serait-ce uniformément dans ce petit rire en trois nuances : ironique, fuyant, désespéré — comme un : ah ! là là, ça n'en vaut pas la peine... — ? Ce petit rire qu'elle sème au milieu de son interprétation — et de sa vie — un peu comme le Petit Poucet semait ses cailloux sur sa route... En tous cas, ce rire-là, nous nous le rappellerons au cours de quelque nouvelle lecture de *Chéri*, ou en coupant les pages de cette *Fin de Chéri* que j'ai là. Rire étrange de cette Colette provinciale égarée dans Paris, avec son panier plein de belles pêches, de raisins, de fraises ; dans ce Paris, où elle mène, avec un front capricant, buté et caché derrière une rampe de crins contournés, le timbre, l'accent, les manières un peu gauches de la dépaysée.

Que Mme Colette ne s'y trompe pas : le spectateur vient par curiosité de sa personne d'écrivain. C'est la légitime réponse à sa fantaisie d'exhibition. Encore bien des lecteurs ne sont-ils point tentés de cette satisfaction. Il y a loin entre le chiffre de ceux qui se délectent à ses livres et celui des spectateurs de ses

jeux sur la scène. Disons sans embarras que le meilleur des deux plaisirs est justement le plus économique.

Ce que l'esprit sensible peut souhaiter, du fait des femmes d'exception, c'est leur propre déchirement. L'œuvre écrite et la démarche mondaine de Colette en sont tout animées. Spectacle qui, lui, ne se solde pas en applaudissements.

§

Bava l'Africain. — Voici une pièce fort agréable, simplement et heureusement conçue et spirituellement exécutée. Sous une affabulation, un jeu d'acteurs et de mises en scène très séduisants, très directement récréatifs, un enseignement spirituel court, et, sans effort, porte fort gentiment le spectateur à de plaisantes réflexions sur un sujet capital de l'existence de l'homme, en lui-même, et par rapport aux autres: cette balance impossible à équilibrer précisément, entre le jeu de son imagination et ce qu'est la réalité familière, la réalité, dans le sens modeste que lui donne la simple expérience pratique des faits journaliers.

Il s'agit d'un imposteur illuminé, Bava, héros de café d'une petite ville de province qu'il a conquise — en même temps que le cœur de la patronne du café — par les récits imaginaires de sa soi-disant carrière de colonial et de soldat. C'est lui qui, sergent, avec une poignée d'hommes, aurait accompli, à l'en croire, la défense du Pavillon de Brazzaville en 1889. En même temps qu'il y avait définitivement implanté nos trois couleurs, intimant à l'envahisseur Boulamentari-Stanley, et à ses mercenaires, l'ordre de « foutre le camp ». Le règne de Bava dans la petite ville est sans atteinte, et ses récits fabuleux rebondissent et se multiplient par son verbe et son imagination emportés. Le café où il a ses habitudes porte en son honneur, comme étiquette : *Au Pionnier de l'Oubanghi*. Mais voici que, dans tout ce ciel lyrique et serein où se déroulent la passion de Bava et ses récits africains, un nuage singulier et imprévu vient à passer. Nuage suscité par le chef de gare en la personne de son garde-barrière, lequel bonhomme participa, lui, réellement, à l'exploit de Brazzaville. De sorte véridique et poignante, l'ancien colonial raconte à son tour l'affaire héroïque. Naturellement le monument verbal de Bava en est ruiné. Il est lui-même déboulonné de son socle ; l'enseigne du café, qui consacrait et sa personne présente et sa

gloire, est amenée. Seule Mme Souin, la cafetière, ne parvient pas à retirer Bava de son cœur. Charmante trouvaille de l'auteur que cette constance de l'amour, alors que tout sombre de ce qui probablement l'avait fait naître. Bava, remué, nerveux, toujours porté par un surréalisme (A toi, cher Apollinaire !) impérieux, et dont il faut convenir qu'il est d'une force naturelle impétueuse, boucle son bagage et va partir effectivement pour les contrées où ses rêves l'ont comme moralement enraciné. Mais voici qu'un éclat nouveau va envelopper Bava. Le destin vient réconforter la légitimité de sa position, la valeur positive des créations de cet ouragan qu'est son imagination effrénée. Des valeurs de mines de cuivre, dont sa magie avait engagé ses compatriotes d'acheter les actions, remontent fortement, après une baisse passagère (qui avait malheureusement coïncidé avec les récits émouvants et authentiques du garde-barrière). Puis Bava apprend qu'il vient de gagner le prix d'un concours colonial : un voyage gratuit, et défrayé de tout, pour ce Congo même où toute la vigueur de son imagination avait déjà, depuis toujours, fixé sa vie. Tout le village est retourné et l'acclame. Le garde-barrière lui-même a besoin de l'estampille de Bava pour n'être pas pris pour un imposteur ! Tout cela tandis que seulement, dans le cœur de son amante, le grand homme ne retrouvera pas tout entière son auréole artificieuse : simplement la cafetière, qu'il va épouser, ne lui donnera que son amour. Bava, s'il le savait, serait bien effondré de n'être aimé *que* pour lui-même.

M. Bernard Zimmer, avec *Bava l'Africain*, a certainement donné une très belle pièce, dont le coloris, la verdeur, la santé, et le fonds philosophique, nous change heureusement de la fausse valeur, de l'ennui sinistre, et de l'ingénu primariat psychologique des invasions de Pirandello et de ses imitateurs français. Les décompositions systématiques de l'italien, si elles peuvent être prises, par des esprits spécialisés dans l'organisation systématique de la confusion (comme est son importateur M. Benjamin Crémieux), pour de géniales innovations, ne sont, à la vérité, que de petits démontages, de petites démonstrations scéniques élémentaires des exercices où l'on tient les débutants de la classe de philosophie. Mais une pièce comme celle de M. Bernard Zimmer. Ah ! voilà de l'excellent et du profond, avec une démarche pittoresque, récréative. On aime à croire que cette fable eût

ravi La Fontaine. Tout ce qui reste à Paris de français serait séduit à ce spectacle. D'autant que le génial baladin Jouvet, Mévisto, France Hélys, en sont, avec leurs camarades, les remarquables interprètes.

ANDRÉ ROUVEYRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

J. Leuba : *Introduction à la géologie*, collection Armand Colin. — L. Maquenne : *L'Expérience de Garreau et la Fin du Monde*, Revue scientifique, 1924.

D'une façon générale, je me méfie beaucoup des ouvrages de vulgarisation. Aussi j'ai éprouvé une surprise agréable en parcourant l'**Introduction à la Géologie**, de M. John Leuba. C'est simple, clair, philosophique à la fois. La description, à grands traits, des ères géologiques, des périodes glaciaires, anciennes et récentes, et de l'humanité primitive, donne une représentation frappante des configurations successives des continents, et de l'évolution de la vie. La lecture de ce petit livre est fort attachante, parfois troublante; les théories les plus modernes y figurent à côté des théories anciennes, et la géologie apparaît sous des aspects nouveaux; certaines conceptions bouleversent les notions admises.

L'auteur discute tout d'abord les hypothèses relatives à la constitution du globe. Dans son ensemble, le globe terrestre se comporte comme un corps visqueux. L'aplatissement suivant la ligne des pôles implique la viscosité; de même l'*isostasie*. Le principe de l'isostasie a été énoncé pour la première fois par Pratt; il a été repris par Helmert en 1884, puis par Dutton, et il y a quelques années par Wegener. L'écorce terrestre flotterait sur le magma sous-jacent comme un radeau. Lorsqu'elle se trouve surchargée en quelque endroit, elle fléchit et s'enfonce dans le magma, suivant le principe d'Archimède; elle reprend lentement son niveau initial lorsque la surcharge a disparu; ainsi la Scandinavie a cédé sous le poids de la calotte glaciaire qui la recouvrait au quaternaire et tend, depuis la disparition de la glace, à reprendre son niveau initial; de nos jours encore, la péninsule scandinave continue de s'élever à raison de 1 mètre par siècle; le bouclier canadien a subi des déformations analogues. Des affaissements semblables peuvent se produire dans une cuvette marine, sous le poids des sédiments qui s'y accumulent.

D'après le principe de l'isostasie, l'épaisseur de l'écorce terrestre ne peut être uniforme; sous les chaînes de montagne, l'écorce plongerait très profondément dans le magma, tandis que sous les océans elle serait très mince : pas plus de 10 kilomètres. Primitivement, c'est-à-dire avant les premiers plissements, l'épaisseur était uniforme; les plissements auraient eu pour résultat d'accumuler les matières solides dans les socles continentaux. Au début ces socles étaient très bas, mais, au cours des plissements, ils se sont élevés graduellement.

Si sous l'écorce terrestre se place une masse visqueuse, plus profondément se trouve certainement un noyau plus rigide que l'acier à la température ordinaire. A partir d'une certaine profondeur intervient le facteur *pression*, qui compense l'effet de la température; là la condensation moléculaire est supérieure à celle de tous les corps connus, et il n'y a plus de distinction possible entre l'état solide et l'état liquide. Ceci explique que le globe terrestre est doué à la fois de propriétés en quelque sorte contradictoires : la rigidité et la viscosité.

La viscosité et l'isostasie permettent de comprendre également le *déplacement des pôles* et les *translations continentales*, phénomènes tout à fait intéressants de l'évolution du globe terrestre.

La carte de la page 152 figure le déplacement des pôles. D'après la théorie des translations de Wegener, les continents actuels dériveraient d'une masse continentale *unique*, masse qui, tout en se surélevant, se serait disloquée depuis la fin de l'ère primaire jusqu'à la période actuelle. Il paraît qu'à une époque toute récente, au début du quaternaire, l'Amérique et l'Europe se touchaient encore; la disjonction se serait accentuée au cours de la dernière glaciation; et de nos jours encore, l'Europe s'éloignerait de l'Amérique : de 1823 à 1870, 9 mètres par an ; de 1870 à 1907, 32 mètres par an ! Mais des mesures plus précises devront être faites. Il y a pas mal d'arguments géologiques et biologiques en faveur d'un bloc continental unique. Ainsi les vieilles chaînes de montagnes se prolongent d'un continent à l'autre : le massif armoricain se continue dans les Appalaches, la chaîne calépo-nienne du Nord de l'Irlande dans celle de Terre-Neuve, les plis algonkiens de l'Ecosse et des Hébrides dans ceux du Labrador ; l'Atlas en revanche, dont la formation a débuté au crétacé, ne

se prolonge pas en Amérique, car la fente Atlantique existait déjà en cet endroit.

La dislocation d'un bloc continental unique explique fort bien également l'origine de la faune de l'Océanie, et l'identité de certaines formes australiennes et américaines (sarigues et leurs vers parasites).

M. J. Leuba espère que le peu qu'il a pu dire de la théorie des translations suffira à montrer combien cette théorie est séduisante.

L'aisance avec laquelle elle ordonne des genres de faits si divers lui confère de grands avantages sur toutes les autres théories qui ont une portée générale.

Si elle n'a pas conquis l'adhésion immédiate de tous les géologues, cela tient sans doute à ce fait psychologique si banal, que l'on est porté à n'accepter que les seules idées émises par les spécialistes. Or, Wegener n'est pas un géologue, mais un géophysicien : la résistance de certains géologues n'a pas d'autres raisons.

On peut évidemment soulever des objections; on peut chicaner sur des détails. Mais la géologie se trouve rajeunie par cette hypothèse nouvelle, et elle s'est affranchie d'un langage obscur fondé sur des théories périmées, auxquelles personne ne croyait plus. Quand on suit, sur les cartes nouvelles, l'évolution des continents au cours des âges géologiques, on voit nettement que le bloc continental unique s'est brisé, s'est scindé en morceaux de plus en plus petits, à la surface du magma sous-jacent ; si le craquèlement continue à se faire, ce sera la fin du monde que nous habitons.

§

Mais il y a d'autres façons de concevoir **la fin du Monde**. Témoin un article fort curieux publié, un peu avant sa mort, par le professeur Maquenne.

L'auteur discute longuement et savamment une des expériences fondamentales de la physiologie végétale, l'**Expérience de Garreau**, publiée dans les *Annales des Sciences naturelles*, en 1850-51. On y voit de l'eau de baryte se troubler au voisinage d'un rameau vert, maintenu sous cloche au soleil ou à la lumière diffuse, et ceci prouve que la plante respire (absorbe de l'oxygène et dégage de l'acide carbonique) en même temps qu'elle assimile (absorbe de l'acide carbonique et dégage de

l'oxygène). La plante a besoin pour la nourrir d'acide carbonique, dont elle utilise le carbone à la confection de ses tissus et de ses réserves; réserves qui entretiennent la vie des animaux. Mais l'acide carbonique ne se trouve dans l'air qu'en proportion infime, tellement faible qu'on peut se demander si longtemps encore elle restera suffisante à l'entretien de la vie. L'acide carbonique est émis par les bouches volcaniques, les eaux thermales, les fermentations et les foyers industriels, qui d'ailleurs ne font que rendre à l'atmosphère celui qui a été enlevé par la végétation de l'époque houillère. Mais l'activité volcanique se ralentit toujours, les combustibles naturels s'épuisent, enfin l'acide carbonique est sur toute la surface du globe absorbé par les roches primitives qui peu à peu, lentement, mais d'une manière continue, le fixent à l'état de carbonates alcalins et alcalino-terreux. Cette cause d'absorption n'admettant pas d'arrêt, il est certain que la proportion d'acide carbonique, déjà si réduite, qui se trouve actuellement dans notre atmosphère doit aller sans cesse en diminuant et qu'elle finira un jour par devenir nulle. C'est ce qui a conduit lord Kelvin à compter ce phénomène parmi les causes possibles de la fin du Monde. Mais la végétation deviendra impossible bien avant cette époque, parce que la fonction chlorophyllienne admet une limite.

Le spectacle que nous offre la végétation terrestre est, sauf certaines restrictions, comparable à une vaste expérience de Garreau, qui se poursuit dans toute l'étendue de notre atmosphère depuis des milliers de siècles et qui est encore loin de finir, mais qui se terminera aussi par l'établissement d'un équilibre, d'une sorte de palier, au-dessous duquel aucun être vivant ne pourra plus subsister.

D'après les calculs de Maquenne, dans l'expérience de Garreau, la limite se trouve atteinte lorsque la pression partielle de l'acide carbonique est réduite au 5[e] environ de ce qu'elle est aujourd'hui dans l'air. La limite que les raisonnements assignent à l'assimilation chlorophyllienne dans la nature ne laisse pas que d'être assez inquiétante pour l'avenir de notre planète, qui se trouve ainsi condamnée à voir dépérir plus tôt qu'on ne le pensait les habitants, végétaux et animaux, qui la peuplent de nos jours. Cette limite serait atteinte au bout d'un temps qui est de l'ordre de 220 trillions de siècles! Déjà maintenant, les plantes souffrent de

l'insuffisance de l'acide carbonique, et il semble bien que les fleurs, tard venues dans l'évolution des plantes, et qui prennent de plus en plus d'importance, soient un signe de la décadence du monde végétal.

Que la floraison soit une manifestation de la souffrance de la plante, c'est une vue que j'ai déjà soutenue dans certaines de mes publications, et sur laquelle je compte revenir ici prochainement.

GEORGES BOHN.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

La Russie des Soviets. — Pas un journal d'Occident ne dit la vérité sur la Russie. Les journaux communistes prêchent la doctrine, tandis que les journaux « bourgeois » et autres soulignent les dérogations aux principes et concluent à la faillite d'un système. Tout cela ne prouve rien. Ce qui importe, c'est de voir comment la doctrine bolcheviste, après toutes les autres doctrines religieuses et politiques, s'adapte progressivement à la réalité. Remy de Gourmont a montré dans *le Chemin de velours*, à propos de Pascal et des jésuites, le mécanisme de cette adaptation.

Dès le 21 janvier 1920, le gouvernement des Soviets a catégoriquement refusé de reconnaître le principe des anciennes dettes russes. Huit ans plus tard, Litvinoff le répétait : « Aucune concession de principe n'a jamais été faite et ne sera jamais tolérée à la conférence franco-soviétique (1). » Voilà la doctrine immuable. Mais les soviets s'apprêtent à incorporer dans leur budget « des sommes destinées au paiement annuel des anciennes dettes de l'Empire russe ». Voilà la réalité pratique.

Ainsi, le problème des dettes, comme dit M. Kerensky, passe du domaine du droit dans le seul domaine des réalités pratiques. Quelles sont alors les garanties ? Mais, d'abord, qu'est-ce qui se passe dans le domaine du droit ? Tel gouvernement reconnaît le principe de dettes, qui ne seront jamais payées. Un autre gouvernement fait légalement de la fausse monnaie. Quel est le gouvernement qui a tenu tous ses engagements ? Il serait facile de dresser dans chaque pays une liste de lois qui ne sont pas appliquées, ou qui sont violées par voie d'interprétation. Les relations entre le Saint-Siège et les Etats temporels montrent par de nombreux exemples tous les accommodements qu'il est avec

(1) Article de Kerensky, *Quotidien* du 10 mai 1926.

le ciel. Les gouvernements s'avancent plus ou moins loin sur la voie de l'opportunisme au bout de laquelle il y a la légitime défense, l'égoïsme sacré, l'intérêt vital et la nécessité qui ne connaît pas de loi. En définitive, tout se ramène à une question de bonne foi.

Cependant aucune société ne peut vivre s'il n'y a pas accord entre les citoyens sur le sens des mots, sur quelques principes. De là, les définitions du code civil. Pareillement, les peuples ne peuvent pas entretenir des relations suivies s'ils n'ont pas quelques normes en commun. Le refus de reconnaître le principe des dettes montre qu'il manque une norme commune entre les Soviets et les autres Etats. Le manque de normes explique l'acharnement des Soviets contre la S.D.N. Il ne suffit pas, en effet, de proclamer le dogme de la souveraineté nationale pour accorder les violons. La nécessité d'un commun dénominateur est plus sensible, présentement, à Moscou qu'à Genève.

Peu à peu les principes opposés se rapprochent. Déjà le gouvernement des Soviets a rétabli partiellement la propriété privée et l'héritage, et les nécessités pratiques tendent à créer un terrain d'entente. Les pays d'Occident ont soutenu des guerres coûteuses pour conquérir des colonies et s'assurer des débouchés. A l'heure où beaucoup de marchés leur sont fermés ou contestés, il est naturel qu'ils convoitent le marché russe, lequel a besoin de capitaux. Hommes d'affaires et banquiers ont donc commencé leur besogne d'intermédiaires, comme les troupes du génie reconstruisent les ponts coupés.

Dans le domaine des seules réalités pratiques, comme dans le domaine du droit, tout se ramène en définitive à une question de bonne foi. Le refus soviétique de reconnaître le principe des dettes est un signe d'honnêteté, puisqu'on pouvait reconnaître le principe et obtenir plus facilement les crédits indispensables, étant d'ailleurs entendu qu'on ne payerait rien ou peu de chose. Le magnifique aveu de Lénine : « Nous nous sommes trompés », fait contraste avec le mot d'Avinain, adopté par tant de gouvernants : « N'avouez jamais ». Il y a toujours eu des concussionnaires, mais quel est le gouvernement actuel qui ose faire fusiller les fonctionnaires infidèles ? A-t-on signalé, depuis huit ans, une seule traite soviétique protestée ? Il est juste d'ajouter qu'au premier protêt, les crédits indispensables seraient coupés.

Au premier rang des Etats qui convoitent le marché russe, il y a toujours eu l'Allemagne, qui veut assurer du travail à ses chômeurs et des débouchés à son industrie. Elle a ouvert des crédits à la Russie soviétique. Mais comme la Russie soviétique reste en dehors de la S. D. N., les deux pays ont signé un traité particulier. Les traités aussi sont des bouts-rimés que chacun rapporte à ce qui lui plaît. Le traité germano-russe a pour premier objet de protéger la reprise des affaires entre deux pays qui n'appartiennent pas à la même constellation. Pour la suite des événements, il appartiendra aux autres Etats de veiller à ce que le traité ne change pas de caractère. Mais dès maintenant il comporte une menace évidente pour la Pologne. En effet, l'Allemagne n'accepte pas le corridor polonais et le moment viendra où le gouvernement soviétique fera valoir ses revendications territoriales en Pologne et sur la Baltique, c'est-à-dire dans la région où la S. D. N., endossant la solution polonaise de Vilna, a sous prétexte de paix attisé des haines implacables. Quant à Dantzig, l'opinion publique sera bien surprise quand elle apprendra quelle pression la finance juive de New-York a exercée sur le président Wilson pour la création de ce port franc.

Les pourparlers sur la conférence du désarmement ont mis en lumière le jeu des deux parties. Certes le meurtre de Worowski a causé en Russie soviétique un grand ressentiment, mais le gouvernement des Soviets pourrait se rappeler que la Suisse a donné asile à Lénine et à tant de révolutionnaires. Il était assez opportuniste pour passer outre, s'il n'avait trouvé là un bon prétexte pour manifester son opposition de principe à la S. D. N. De leur côté, les grandes puissances ne tiennent pas à la présence des délégués soviétiques, qui ne manqueraient pas de s'amuser à mettre les pieds dans le plat, en soulevant toute espèce de questions qu'on est bien décidé à laisser dans l'ombre. Il faut attendre que les règles du jeu aient été réduites au commun dénominateur. En attendant, la Suisse refuse de reconnaître le gouvernement des Soviets, tandis que les banques suisses réescomptent les traites soviétiques sur Berlin. Ainsi, ce serait en partie avec le concours (inconscient) de capitaux français que le gouvernement allemand... Si les voies de Dieu sont mystérieuses, celles du rapprochement des peuples ne le sont pas moins.

FLORIAN DELHORBE.

QUESTIONS COLONIALES

Général Bonnier : *L'occupation de Tombouctou*, avec documents iconographiques et cartographiques, 1 vol., Paris, Les éditions du Monde nouveau, 1926.

Les espoirs de plus en plus justifiés d'une étroite et féconde collaboration économique entre la Métropole et ses colonies, une connaissance de plus en plus précise de nos Nouvelles Frances, grâce au développement d'une active propagande, grâce également à l'extension du tourisme, à la diffusion de la littérature coloniale et même à celle du film, sont autant de faits incitant à fixer définitivement la prestigieuse histoire de notre expansion outre-mer. Nous ne connaissons, en effet, qu'imparfaitement cette épopée, faite des gestes héroïques d'une foule presque anonyme, où, sous l'Ancien Régime, cadets et flibustiers, officiers et coureurs des bois s'entr'aidaient à l'œuvre commune; il nous manque, en outre, maintes précisions sur les exploits de ces officiers, véritables enfants perdus, qui conquirent dans le Continent Noir d'immenses territoires, secondés par quelques tirailleurs et souvent désavoués par les autorités, fuyant toute responsabilité en cas de non réussite.

Une œuvre historique considérable reste donc à faire ; nos Archives coloniales sont une mine où fort peu ont porté des coups de pic ; grâce aux efforts de quelques historiens, le Département des Colonies vient de décider de commencer le dépouillement rationnel de ces liasses où dort tout un passé. Mais, déjà, cependant, peu à peu, des détails, des précisions sont fournies, certaines légendes cèdent le pas à la vérité et les faits, diffus et dispersés, se coordonnent : la trame générale de notre Histoire coloniale se dégage. Un livre récent, publié par le général Bonnier et intitulé **L'occupation de Tombouctou**, apporte une contribution nouvelle à l'élaboration du récit exact de la conquête de l'Afrique française.

Tombouctou fut longtemps, pendant tout le XIXe siècle, la ville mystérieuse, l'énigme saharienne au même titre que le Hoggar de nos jours ou plutôt d'hier. En 1820, la Société de Géographie de Paris n'avait-elle pas fondé, pour dissiper cette inconnue, un prix d'encouragement « pour le voyageur qui pourrait atteindre Tombouctou » et « rapporter des lumières certaines et des résultats positifs sur la géographie, les productions, le commerce de ce pays » ? Le général Bonnier nous rappelle dans son livre les

efforts des « isolés » qui, comme le matelot français Paul Imbert, esclave des Maures, foula le premier les rues de la cité saharienne, ou comme Mongo-Park, le Major Laing, cherchèrent à y pénétrer, alors que René Caillé, Barth et le Dr Lenz y parvinrent. L'auteur nous montre combien fatalement notre poussée vers l'Est depuis le Sénégal devait nous conduire à pénétrer dans l'enceinte de Tombouctou. Cet exploit, ce fut la colonne Bonnier qui, après un raid de quinze jours, partant de Mopti et couvrant 1.100 kilomètres, l'accomplit le 10 janvier 1894.

L'occupation de Tombouctou, réalisée voici trente-deux ans, marque un jalon dans la constitution de notre dominion ouest-africain : mais déjà une légende s'était formée à ce sujet. L'ouvrage que le général Bonnier a écrit en mémoire de son frère, le colonel Bonnier, s'il ne cache point les fautes commises, s'efforce de remettre, par la publication de nombreux documents, les choses au point et de rappeler que « le chef de bataillon Joffre n'a pas pris Tombouctou » comme d'aucuns le répètent. Les fautes relevées par l'auteur ont ce caractère colonial bien connu des historiens : c'est l'extrême allant, atteignant l'extrême imprudence, du lieutenant de vaisseau Boiteux occupant, sans ordre et « pour l'honneur de la Marine », Tombouctou avec une poignée de laptots et un canon revolver ! C'est la lenteur de la marche du commandant Joffre qui amenait des renforts au colonel Bonnier et qui ignorait que celui-ci hâtait sans cesse le pas, pour aller au secours de Boiteux ; c'est la lutte sourde, querelle de boutique et de bouton, entre le gouverneur Grodet, nouvellement installé au Soudan, représentant le pouvoir civil, et les militaires ; c'est l'abandon de Bonnier, son désaveu et les vives polémiques soulevées au Parlement à ce sujet. Questions complexes, parfois pénibles, voilant l'héroïsme des uns et des autres, traînant, brouillard effiloché le long des buissons du Niger, l'air des mesquineries bureaucratiques jusqu'aux campements dans la brousse, face aux immensités du Sahara inconnu.

Les « vieux Soudanais », ils sont encore nombreux, liront avec avidité les pages de *l'Occupation de Tombouctou* ; sans nul doute, certains polémiqueront à ce sujet et discuteront les précisions rassemblées par l'auteur. Mais « l'homme moyen », qui ne fut point mêlé de près ou de loin à ces événements, trouvera dans l'ouvrage du général Bonnier un simple et poignant récit du

drame du massacre de la colonne par les Touaregs dans la nuit du 14 janvier 1894 : le colonel Bonnier, après avoir occupé Tombouctou, résolut de donner de l'air à la ville en chassant les Touaregs ou, tout au moins, en leur infligeant une leçon sévère. Partie depuis le 12 janvier de la cité noire. la colonne marche vers un « rezzou » targui insaisissable ; des traces de campement indiquent, enfin, que l'ennemi est proche ; on campe alors, le 13 au soir, sur « un sol couvert d'épais buissons, de faux gommiers, de mimosas » ; malgré le froid, point de feux de bivouac, la colonne dort en carré, protégée par des petits postes. Soudain, à l'aube, alors que les crêtes des dunes émergent de l'ombre bleue, c'est la ruée sauvage des Touaregs, ponctuée des coups de feu des sentinelles assaillies et tombant rapidement massacrées. Mal réveillés, les tirailleurs s'affolent, se fusillant entre eux, alors qu'un dernier carré résistait, « formé des officiers réunis autour du colonel et se défendant à coups de revolver ». Puis ce fut le silence, le massacre était accompli : seul le capitaine Nigotte, blessé à la tête et évanoui, put, revenant à lui, rejoindre un peloton d'arrière-garde. Le chef de bataillon Joffre recueillait le 2 février les détachements qui, sur l'ordre du capitaine Philippe, avaient quitté Tombouctou et n'entrait dans la ville qu'il réoccupait que le 12 février.

Le Sahara a revu des drames semblables à celui de la colonne Bonnier et, en évoquant ce point de notre histoire d'outre-mer, l'auteur rappelle le dur labeur de nos coloniaux d'il y a trente ans. Si l'on peut traverser d'une rive à l'autre la mer saharienne en six-roues ou en autochenille, c'est que la paix française a été établie sur les sables grâce aux pas de ces vaillants dont les tombes du Père de Foucauld et du général Lapérine au nord et la stèle dressée, au sud, près du Niger, à Tin Beila, sont les monuments du Souvenir.

La tâche si péniblement accomplie dans les terres lointaines par les précurseurs, l'œuvre réalisée par nos populations créoles, font partie de notre patrimoine colonial ; l'étude de ce passé ne peut que fortifier notre volonté de mettre en valeur les richesses de notre Empire. C'est pourquoi, pour répondre à cette idée, les grands organismes de propagande, l'Union Coloniale, l'Institut Colonial, la Société de Géographie, secondés par la Société d'Histoire Coloniale, l'Académie Coloniale, la Société d'Histoire du

Canada, mettent en ce moment sur pied un projet d'Exposition historique rétrospective des colonies. La foi dans nos destinées colonisatrices doit être basée non seulement sur des visions d'avenir, mais aussi sur les expériences du passé et le culte du souvenir.

MAURICE BESSON.

VOYAGES

Ch. Dombre : *Dix jours en Pays camisard*, Berger-Levrault. — Maurice Ligot : *Au Pays des Mauges*, J. Peyronnet.

C'est une intéressante promenade dans les Cévennes, — promenade en automobile, naturellement, comme doit être celle de tout homme qui se respecte — que raconte M. le pasteur Ch. Dombre dans le petit volume qu'il a intitulé : **Six jours en Pays camisard**.

Pour le pasteur et un ami qui l'accompagne, il s'agit surtout de retrouver le souvenir des huguenots au début du XVIIIe siècle et des dragonnades de Louis XIV. Le pays, très accidenté, semble assez pauvre d'ailleurs. Villes rares et villages composés de quelques maisons. Sur des vallonnements que sillonne la trace des routes, sur des montagnes plutôt élevées, l'automobile atteint la vallée du Lot, et Bagnols près Saint-Julien-du-Tournel et son château en schiste sombre, sur lequel les siècles ont passé. Au delà, c'est Saint-Jean et son abbaye bénédictine.

Par la côte de Lozère commence l'escalade, et l'on atteint le pont de Montvert qui franchit le Tarn. Nous sommes déjà en plein pays camisard ; c'est à cet endroit, paraît-il, que l'incendie camisard, autrefois, s'est allumé. M. Dombre nous donne ici quelques souvenirs avant de poursuivre sa route. Il reste d'ailleurs peu de choses à voir de ces temps. Les promeneurs se dirigent vers la croix de Berthel, au confluent du Tarn et de l'Allignon pour gagner Frutgères, qui n'a guère que dix maisons, mais où se joua encore une partie du drame camisard.

De ce côté se trouvent les ruines du château de Miral, qui ont encore grand air. Les touristes gagnent Florac, après un regard au passage à Cocurès et à Bedouès, qui s'enorgueillit d'une église remontant à Urbain V. L'itinéraire passe à Vergougnoux, village d'une vingtaine de maisons autour d'une bâtisse flanquée de tours rondes, près les bois de Barre, pins et mélèzes — qui

devaient bientôt disparaître dans un incendie. — Il est question bientôt des « trois combats de Fontmort » (1702), qui se rapportent à l'insurrection huguenote du moment, et qui furent livrés à Barre, et plus loin dans une région où s'élèvent de beaux châtaigniers. Ailleurs s'élèvent les pans démantelés et la ruine tragique de Fontenille ; et tout proche une vieille ferme à tourelles. Les voyageurs passent cependant à Saint-Germain où se trouve le tombeau de l'archiprêtre du Chayla ; puis cahin-caha leur automobile les conduit au château de Salgas, qui se trouve entre Anduze et Florac, et dont un des seigneurs, autrefois, fut envoyé sur les galères. On passe à la Hort-Dieu, pauvre ferme dans une région ingrate ; puis l'auto atteint un village ruiné, qui fut peut-être La Boissonnade, mais dont on peut reconnaître le temple, bizarrement nommé Notre-Dame des Protestants.

On quitte maintenant la crête pour descendre dans la Vallongue où les chênes verts se mêlent aux châtaigniers et aux pins, et où un vieux pont vêtu d'herbes et de mousse enjambe le Gardon. De ce côté se placent différents faits de l'histoire huguenote de 1685 à 1703. Au château de Bussas, qu'on aperçoit bientôt, s'est tenu un des synodes du Désert. Pour gagner Lasalle, on passe le col de Mercou. « Ici l'on marche en pleine histoire. Chaque maison garde un souvenir. » Vallongue fut le théâtre d'un combat où les insurgés battirent deux bataillons du régiment de Dampierre. Puis, c'est le château de Cornély, et ensuite la plaine de Curens, où se sont tenues des assemblées de religionnaires et que les voyageurs durent chercher assez longuement.

Bientôt c'est le château de Fressac, qui a conservé d'importantes fortifications du moyen âge. Mais l'endroit n'est indiqué qu'à cause d'un synode, tenu en 1716. Les promeneurs atteignent plus tard la grotte de la Pauline où, jadis, des contestations assez vives se produisirent entre les religionnaires. C'est ensuite la vieille maison de Monastier et les ruines démantelées du château de Tornac. La région, d'ailleurs, se trouve de ce côté hérissée de gentilhommières, d'anciennes bicoques de la noblesse, qui laissent entendre que ce fut terre d'élection pour le protestantisme à la Capelle. Au delà, je mentionnerai de même la « grotte du vivant », au hameau de Fabrègues, qui fut le théâtre d'un furieux combat ; et le *Musée du Désert*, à Mialet, qui conserve de multiples souvenirs de l'épopée huguenote sous Louis XIV.

Le voyage de M. Ch. Dombre, dans les Cévennes, est surtout, on peut le comprendre maintenant, la recherche des lieux, sites, bourgs ou châteaux qui ont figuré dans l'histoire des camisards. C'est un pèlerinage et à propos duquel nous n'épiloguerons pas davantage. Mais dans ce pays, tout en hauteurs et plutôt froid, on retrouve les vastes ou bizarres cheminées des régions du Nord, comme à la Hort-Dieu, ferme dont une cheminée tient tout le fond d'une pièce. Dans une autre habitation, à la «Baraque de l'Enfume », on habite dans la cheminée même où sont des bancs, l'âtre au milieu, et où le plafond est remplacé par un vaste entonnoir, dont l'orifice laisse échapper la fumée. Les touristes qui ont visité la Savoie connaissent une disposition analogue.

Le voyage de M. Ch. Dombre, *Six jours en pays camisard*, nous est surtout une curiosité, car il s'écarte des régions et des routes que suivent la plupart des touristes épris — d'après leur guide — de sites pittoresques ou sauvages.

M. Maurice Ligot a publié une intéressante plaquette : **Au Pays des Mauges**, qui concerne une région assez peu connue de l'Anjou : les Mauges.

L'Anjou, c'est en effet quatre pays bien différents les uns des autres : au nord, le Beaugeois et le Segréen, au sud le Saumurois et les Mauges — que la Loire unit et sépare en même temps. Les Mauges sont du reste un pays assez ignoré, et dont on ne parla guère qu'au moment de l'insurrection vendéenne pendant la Révolution, et qui correspond approximativement à l'arrondissement de Cholet, au canton de Vihiers dans celui de Saumur, plus une bande de territoire dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Les Mauges, dès l'époque féodale, furent annexées au Comté d'Anjou. Avec la guerre de Cent ans, le pays se trouva souvent traversé et occupé par les armées françaises et anglaises qui dévastaient tout sur leur passage ; et de la même période on conserve encore le souvenir de Retz, ainsi que des horreurs que connut le château de Tiffauges (1).

(1) A propos du château de Tiffauges, M. Balleyguier, qui en exposa jadis des plans et relevés d'architecture, m'affirma que, dans des fouilles qui furent effectuées dans les latrines, on ne trouva aucun ossement d'enfant. On sait d'ailleurs qu'un moment on a voulu réhabiliter Gilles de Retz, auquel la torture aurait fait confesser tout ce qu'on voulut. On peut voir le procès à la Bibliothèque nationale (section des manuscrits).

Il est question ensuite de Charles d'Orléans qui posséda et habita longuement le donjon de Cholet. Le duc François II de Bretagne eut le château pour une de ses maîtresses; mais il est surtout question des Mauges avec les guerres de l'époque révolutionnaire, la Chouannerie. Il est aussi question de la duchesse de Berry et des événements de 1831.

L'auteur parle également des lieux remarquables ou ayant été le théâtre d'événements curieux dans l'histoire du pays, comme Cholet, déjà cité. C'est ensuite Baupréau, ancienne ville ecclésiastique, Montrevault, Chemillé, dont l'église possède une remarquable flèche de granit, Saint-Florent avec sa vieille église abbatiale, etc. Le pays des Mauges vaut en somme d'être parcouru pour ceux qui aiment le pittoresque aussi bien que l'histoire.

CHARLES MERKI.

LES REVUES

La Revue Nouvelle : Considérations de M. Bernard Shaw sur Jésus. — *Revue bleue* : M. Maurice Serval, sur quelques noms propres employés par Balzac et les vrais porteurs de ces noms. — *L'Europe nouvelle* : Les colonies françaises traitées par l'éloquence. — Naissances : *Mysticisme* ; *le Cahier de l'ami*. — Mémento.

Comme Pilate, je préfère de beaucoup Jésus à Hanan et à Caïphe. Et je suis prêt à admettre qu'après avoir regardé le monde et la nature humaine pendant près de 60 ans, je ne vois, pour sortir le monde de sa misère, aucun moyen, autre que celui que le Christ aurait trouvé lui-même s'il avait eu à entreprendre le travail d'un homme d'Etat moderne, qui a le sens pratique.

Au ton de ces deux phrases, on reconnaît la manière de M. Bernard Shaw. Elles sont extraites de « Considérations sur le Christianisme », qui serviront de préface à *Androclès et le Lion*, la prochaine pièce du célèbre auteur, que Paris aimera ou détestera ; car, il n'y a pas de région tempérée, quand il s'agit de Paris et de M. Bernard Shaw.

Ces « considérations » paraissent dans **La Revue Nouvelle** (15 avril) par les soins des habituels traducteurs du dramaturge. Celui-ci pose de singulières questions : « Jésus était-il un lâche ? » « Jésus fut-il un martyr ? » A la première, il répond : « il fit preuve d'un courage physique considérable ». En aucun cas, un homme sensé ne peut admettre, selon M. Shaw,

que Jésus ait jamais ressemblé à « un vicaire anglais de la comédie farcesque ».

Ce barbare « farcesque » est une invention de Mme Henriette Hamon ou de M. Augustin Hamon, ou de tous deux ensemble. Leur personnalité marque toujours de coups de rabot leur adaptation française, si l'on peut dire, des écrits de l'auteur fort distingué qu'ils ont baptisé une fois pour toutes le « Molière anglais ».

M. Shaw, c'est entendu, n'est qu'un petit Molière. Il n'en demeure pas moins un des meilleurs auteurs dramatiques du monde actuel et un escamoteur qui ne respecte rien de ce qui soit encore respectable ou respecté simplement. De là, une apparence de très forte originalité, plutôt qu'une personnalité solide. Il met les personnages historiques à son niveau. Cela les élève rarement. Quelquefois, il se rapetisse encore pour les diminuer et en faire à peu de chose près « l'homme de la rue ». Voici le procès de Jésus instruit par M. George Bernard Shaw :

Si Jésus avait été traduit devant un tribunal Moderne, il aurait été examiné par deux médecins. Ceux-ci l'auraient trouvé obsédé par une illusion et l'auraient déclaré irresponsable et envoyé dans un asile d'aliénés. Voilà toute la différence. D'ailleurs notez, je vous prie, que, lorsqu'un homme est accusé devant un tribunal contemporain — pour prendre un exemple qui vient de se passer — d'avoir prétendu et maintenu être un officier, revenu du front pour recevoir la croix de Victoria des mains du Roi, alors qu'il n'était en réalité qu'un simple manœuvre, personne ne songe à le traiter comme quelqu'un qui est affligé d'une illusion. Il est puni pour faux semblants avec intention de tromper. La prétention de Jésus à la divinité fut de même pour le Grand Prêtre un faux semblant. Celui-ci attendait la venue d'un Messie qui pouvait vraisemblablement être vrai et qui pouvait aussi tromper le public d'une très dangereuse manière. C'est pourquoi il traita Jésus en imposteur et en blasphémateur, alors que nous l'aurions traité en fou.

§

La **Revue bleue** (17 avril) contient un article de M. Maurice Serval sur « Quelques noms propres » employés par Balzac, qui excitera la curiosité des balzaciens.

On s'est plutôt attaché soit à la physionomie de ces noms, — écrit M. Serval, — soit à l'identification des personnages qu'ils désignent. Surtout on n'a pas donné l'histoire vraie des individualités mises en

scène. Il y a là une lacune qu'il paraît intéressant de combler, ne fût-ce que pour fournir quelques éléments nouveaux à l'histoire de cette société de la Restauration et du règne de Louis-Philippe au milieu de laquelle Balzac a vécu, et qu'il a portraicturée.

Si la famille Rastignac ne proteste pas contre l'emploi de son nom, nul des authentiques Hulot, comtes et barons, qui existaient en 1846 lorsque parut *La cousine Bette*, ne s'éleva contre le romancier affublant de leur patronyme un personnage nettement antipathique.

Dans la préface des *Souvenirs militaires du baron Hulot de Charleville*, ce silence est relevé, et est attribué à l'ignorance où se trouvaient les intéressés, alors retirés en province et affaiblis par leurs glorieuses blessures, du roman de Balzac et peut-être de l'existence de Balzac lui-même ; cette ignorance était sans doute partagée par leurs enfants. L'auteur de la préface ajoute : « Ces considérations nous autorisent à avoir pleine confiance dans le témoignage de leurs descendants qui nous assurent que ces officiers n'ont pas eu connaissance du roman de Balzac. Nous parlons ici au nom de trois familles homonymes dont nous avons eu l'honneur de provoquer l'opinion sur ce point spécial... Les représentants actuels de ces noms glorieux n'ont pas eu recours aux tribunaux, parce que les *Parents pauvres* ne sont tombés entre leurs mains qu'à une époque où plusieurs éditions des œuvres de Balzac avaient déjà paru. Il était donc bien tard pour entamer un procès dont l'issue, faute de précédents, eût été absolument incertaine, et eût eu pour première conséquence d'augmenter le scandale qu'ils auraient désiré détruire ; mais loin d'être indifférents au procédé cavalier de l'auteur de la Comédie humaine, ils regrettent, et tout officier de l'armée française regrettera avec eux, que parmi les ministres de la Guerre en fonctions à l'époque de la publication, il ne s'en soit pas trouvé un qui jugeât à propos de sauvegarder le prestige de notre armée, et de forcer Balzac à choisir ses types en dehors du cadre de nos états-majors. »

Le vrai Hulot était borgne et manchot. Balzac le savait-il, qui, du sien, a fait un sourd ? M. Serval ne le dit pas.

Il rappelle, à propos de Rubempré, la Mme Alberte de Rupembré, aimée de Stendhal, que l'on connaît bien ; mais, aussi, ce Rubempré inconnu :

Autre Rubempré : il y eut à Paris, entre 1820 et 1850, un certain docteur Moral de Rubempré, spécialiste des maladies vénériennes et auteur de plusieurs ouvrages mi-pornographiques, mi-médicaux, dont certains se vendaient aux Galeries de bois. Il avait épousé une somnam-

bule qui se qualifiait de *polymantiste physiologiste*, et qui commettait des vers au mètre hasardeux.

§

L'Europe nouvelle (1er mai) traite entièrement des « Colonies françaises ». Nombre de parlementaires collaborent à ce numéro avec la redondante éloquence qui leur donne, entre eux, l'illusion de penser et d'agir. Le ministre actuel des Colonies — qu'importe son nom : l'étiquette change sur un flacon toujours vide — termine son article-discours par ces mots, en vérité ahurissants :

Mais, dominant toutes ces considérations, la France républicaine place trop haut l'œuvre civilisatrice qu'elle poursuit avec succès pour faillir à la haute mission sociale qu'elle s'est imposée comme aux obligations qu'elle s'est engagée à remplir à l'égard des populations si diverses de ses colonies. Celles-ci lui assurent, en échange, tant de preuves manifestes d'affection que leurs destinées se trouvent confondues désormais avec celles de la population métropolitaine. L'œuvre coloniale de la troisième République, essentiellement humaine, ne redoute aucune comparaison ; elle l'appelle. Des étrangers impartiaux ne lui ont-ils pas rendu l'hommage le plus mérité et le plus enviable ?

Tous les poncifs sont là. « Les populations si diverses » de nos colonies, que voilà donc une expression définitive ! Le « si », en particulier, donne une fière idée de l'homme de gouvernement qui l'a su placer là avec cette remarquable pertinence.

Un « ancien ministre des Colonies, ambassadeur de France », écrit — et s'écrie serait plus juste certainement :

La civilisation, issue de l'Europe, est arrivée, en effet, au stade critique où le moteur a ses « retours de flamme ». Lancée à la conquête du monde, avec son double cortège d'ambitions égoïstes et d'altruistes bienfaits, elle a multiplié la somme générale des richesses, mais en multipliant plus encore, aussi, le nombre des appétits et celui des bouches à nourrir. Et elle a, en même temps, éveillé le dormeur, l'homme des races dites inférieures, sur le front régénéré duquel elle a posé son geste de lumière. Le jour est venu où le civilisateur a dû juxtaposer à ses droits ses devoirs. *Tous* ses devoirs ! Ceux envers les peuples colonisés d'abord, mais aussi ceux envers le monde entier.

Car, ainsi qu'il était à prévoir, l'heure a sonné où la colonisation, affaire primitivement nationale, devait fatalement entrer dans la sphère des vigilances internationales.

Un roulement de tambour ponctuerait à merveille chaque alinéa de cet inutile et pompeux discours.

Un autre « ancien ministre » — c'est M. Victor Augagneur — dénonce la fâcheuse administration de notre Afrique équatoriale où « le coût de l'administration est disproportionné aux ressources du pays ». Y a-t-il remédié quand il était en place de le faire? Aujourd'hui, il expose un programme de réformes.

Aucune propriété ne fournit un revenu sans que son propriétaire consente les sacrifices nécessaires à sa mise en valeur. Les chemins de fer, les routes, les ports doivent être construits, outillés par la métropole, de même qu'un propriétaire rural fait les frais de l'acquisition du cheptel, des machines, des engrais indispensables à la culture.

Parallèlement à ces dépenses, l'intérêt commande de n'accepter que celles indispensables. Des économies sont à réaliser. Il faut en Afrique équatoriale française établir une administration moins coûteuse, supprimer des états-majors inutiles, réduire les dépenses militaires d'un corps d'occupation sans aucune utilité, sans aucune fonction, ailleurs qu'au Tchad. Il faut pousser à la production par l'organisation des transports, par la suppression de tout droit de douane à l'entrée en France des produits coloniaux.

Enfin, il faut que nos industriels, nos négociants, les capitalistes de France veuillent bien s'intéresser aux entreprises coloniales. Le rôle de l'Etat se borne à la constitution d'un outillage collectif, mis à la disposition des initiatives privées; l'exploitation du pays sera l'œuvre de ces initiatives.

Enfin, au lieu de la « chasse à l'impôt », l'autorité locale devra se préoccuper avant tout de protéger la population indigène, de veiller à ce qu'elle puisse se multiplier en supprimant, dans la limite du possible, les causes de morbidité. L'autorité devra surveiller les conditions du travail de cette population, lui assurer une juste rémunération de ses services rendus à la colonisation dans les entreprises publiques ou privées.

Un roulement de tambour conviendrait aussi, en l'honneur de ces bonnes intentions.

§

Naissances.

En avril est né :

« MYSTICISME »

Cahiers d'esthétique et de critique paraissant mensuellement sous la direction de *Pèlerin Béarn*, pour une plus grande compréhension de la Mort.

Direction : 8, rue Milton, à Paris.

Pélerin Béarn, *souvent en voyage, regrette de ne pouvoir accorder de rendez-vous.*

« MYSTICISME » est en vente dans quelques librairies parisiennes, à la *Galerie du Zodiaque*, 52, rue Monsieur-le-Prince, ainsi qu'à la *Vache Rose* de Jean Milo, 112, rue des Pâquerettes, à Bruxelles.

En raison de notre situation actuelle, les collaborateurs ne sont pas payés.

En mai, **Le Cahier de l'ami** a vu le jour, 42, rue du Rocher, pour paraître mensuellement. « Libres écrits à l'usage des libres esprits », ainsi se présente notre nouveau confrère. Il « commence tout petit comme les enfants lorsqu'ils naissent ».

Le Cahier de l'ami veut être un passe-temps agréable, un réconfort et un délassement.

Il est philosophe et sociologue à ses heures, parfois même aussi psychologue averti.

Il aime les humbles parce qu'il est faible. Il a conscience de sa médiocrité et n'ignore pas que sans lui la terre tournera tout de même autour du soleil.

Le Cahier de l'ami aime tous les hommes, adore toutes les femmes, raffole de tous les enfants.

Il est pitoyable pour les bêtes et sensible à la vie végétative des plantes.

Le Cahier de l'ami veut être une antenne jetée dans la nuit de la marée humaine. Une antenne capable de capter les pensées de même longueur d'onde qui se pressent dans l'infini de l'espace.

Cette estimable revue fournit ses lecteurs de « sujets de conversation » et de « renseignements utiles ». M. Charles Bayle s'y adresse en ces termes à sa grand'mère :

Grand'mère, je veux, quand j'aurai ton âge,
Comme toi porter de beaux cheveux blancs
Et le front courbé sur un mince ouvrage
Près du feu broder de mes doigts tremblants.

Enfin, Mme Eugénie Beauchamps demande « Pitié pour les petits oiseaux ».

Mémento. — *Septimanie* (25 février), numéro consacré à la Corse, avec de beaux bois de M. Jean Chièze.

La Revue française (2 mai) : « L'esprit d'Alfred Capus », par M. Léon Treich. — « Le pauvre d'Assise », légende en vers de M. Georges Rivollet. — « Domrémy », par M. A. de Bersaucourt.

La Revue hebdomadaire (1er mai) : Lettres d'Auguste Cochin à ses amis, en 1858.

Ceux qui viennent (avril) : « Fleurs », par M. Paul Jamati. — « Maladie », par M. Adamoff. — « Poèmes », de M. Guy Lévis-Mano et, du même : « Deux femmes ». — « Suppression de la rime dans la poésie d'aujourd'hui », par Mme Halina Izdebska.

Jabiru (25 avril) : « Le fantastique et le cinéma », par M. Pierre Mac Orlan. — « Poème », de M. Henri Jeanson. — « Oklahoma », par M. Jean-George Auriol.

Nos Poètes (15 avril) : « Auguste Barbier », par M. T. Martel.

La Revue Mondiale (15 avril) : « Les manuscrits de Zola », par M. le colonel Godchot.

Le Correspondant (25 avril) : « La petite reine chez les incroyants », par dom G. Aubourg. — « L'Œuvre et la Pensée de M. Ed. Estaunié », par M. Daniel Rops. — « L'Anglomanie de Philippe-Egalité », par M. Amédée Britsch.

Revue Anglo-américaine (avril) : M. H. Sée : « Taine et l'aristocratie anglaise ». — M. Raoul Leclercq : « Un mouvement de renaissance théâtrale en Ecosse ».

Revue de Paris (1er mai) : « Poésies », de Mme de Noailles. — « Le bel été », par M. Gabriel Faure.

Revue des Deux Mondes (1er mai) : Suite des « Captifs », de M. J. Kessel et du « roman d'Aurore Sand et d'Aurélien de Sèze ».

L'Ermitage (mars) : M. Francis Jammes : « Chronique concise ». — « La principauté de F. Jammes », par M. G. Heitz. — « Elégie », de M. Ph. Chabaneix. — « Le portrait », par M. Jean-Albert Sorel.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Une héroïne de la Grande Guerre : Louise de Bettignies (*L'Echo de Paris*, 5 mai).

Dans **l'Echo de Paris**, M. Louis Madelin nous conte, d'une manière un peu grandiloquente, l'aventure héroïque de Louise de Bettignies. Ah ! qu'elle nous apparaîtrait plus grande encore, cette jeune fille, si on ne la comparait pas à Jeanne d'Arc !

Elle était de bonne race et élevée pour le monde. La guerre venue, elle fut surprise dans Lille, s'en évada, put gagner par la Hollande l'Angleterre, et, quand elle se préparait à rejoindre sa mère, fut, par une force mystérieuse, jetée dans l'action la plus périlleuse, dans le risque toût à la fois le plus glorieux et le plus mortel.

Par une force mystérieuse, oui. Les Anglais qui, l'ayant interrogée à Folkestone, conçurent, devant la rare perspicacité que trahissaient ses réponses, le dessein de l'employer, l'état-major britannique qui l'en sollicita, l'état-major français qui l'y poussa, le directeur de conscience qui, percevant en elle la lumière des élues, lui conseilla de se dévouer, la mère admirable elle-même qui dit le mot décisif, ils ne furent pour elle que les agents de cette force mystérieuse qui fait les héros et les martyrs. Jeanne d'Arc, hésitant sur sa vocation, eut aussi ses conseillers. Mais, bien plus haut encore qu'eux, les *voix* parlaient. Louise, comme Jeanne, entendit ses voix : « *Fille au grand cœur, va, il le faut !* »

Elle alla. Elle qui était sauve et pouvait, en bonne Française, si j'ose écrire, *ordinaire*, vivre près de sa mère, aimant son pays, souffrant de sa peine, priant pour sa victoire, elle se jeta dans l'aventure pour le servir à toutes les minutes, par tous les moyens, sous la menace du poteau d'exécution. Louise se fit l'agent des Alliés dans le Nord. L'ennemi a, d'un seul mot, caractérisé lui-même l'action de cette sublime jeune fille. Lorsque, mourante des tortures infligées, elle fera solliciter son transfert hors de sa prison, les Allemands répondront : « Impossible, *elle nous a fait trop de mal !* » Que vaut le long récit de ses services en face de cette parole : « *Elle nous a fait trop de mal !* »

Je coupe ici quinze lignes trop émues sur la double vocation de Jeanne d'Arc et de l'héroïque jeune fille d'hier.

Il y avait aussi quelque chose d'inouï pour cette jeune fille du monde à jouer ce rôle d'aventure : s'aboucher avec des artisans, des voituriers, des ouvriers, mener des évadés aux frontières, ramper elle-même à travers les fils de fer barbelés sous la menace du coup de feu d'une sentinelle pour aller porter ses renseignements, passer sans cesse le long des abîmes où elle *savait* qu'elle allait, un jour, fatalement tomber. Quand elle avait signalé l'emplacement d'un dépôt de munitions, qui sautait quatre jours après, la position de batteries que prenaient, quarante huit heures après, sous leur tir, les batteries alliées, quand elle avait dénoncé les mouvements de troupes qui, une semaine après, se trouvaient déconcertés, elle encourait un danger tous les jours grandissant. L'Allemand, sans cesse trahi, *sentait* Louise et la cherchait. Il pensait à une organisation puissante qu'il s'enrageait de ne pas saisir. Une organisation ? A peine ! Cette jeune fille seulement qui courait à droite, à gauche, recrutait les bonnes volontés, encourageait les audaces, liait les courages et servait ainsi autant que cent, que mille soldats, les états-majors alliés. Elle avait, à la vérité, trouvé dans Léonie Vanhoutte — l'autre héroïne de Redier — un lieutenant à sa hauteur, et l'alliance de ces deux jeunes filles faisait des miracles.

Quelle activité ! On l'appelait *Mademoiselle Vite-Vite* et le fait est qu'il fallait faire vite pour n'être pas pris. Elle avait de Jeanne cette aspiration à ce qu'on ne perdît pas une heure. Et d'elle aussi cette belle humeur qui s'accommode si bien avec l'action et, à y bien regarder, en est même un élément essentiel. Rieuse, narquoise même. Songeons que c'est pour avoir ri trop vite d'un bon tour qu'elle venait de jouer, qu'elle attira l'attention d'un policier et fut prise. Cette belle humeur ne la quitta pas. L'attitude de Louise lors du procès de Bruxelles évoque d'une façon frappante la petite Lorraine devant les juges de Rouen ; réparties vives, enjouées, railleuses, aux perfides mais lourds pièges de l'interrogatoire, réponses courageuses, presque téméraires, tant le *Boche* y pouvait percevoir de moquerie française. Ah ! quel courage dans ce sourire ! Courageuse elle l'était. « Vous avez eu peur ? — Oui comme tout le monde. Même une fois, j'ai eu une peur folle, mais c'était après le danger. Avant, c'est défendu ! »

Elle fut prise, jugée, condamnée à mort. Mais elle en avait imposé au cours du procès. Bissing commua la peine de mort en celle de détention perpétuelle. Elle rit encore. « Perpétuelle ! Ah ! oui ! Jusqu'à la victoire ! » Alors on se jura d'avoir raison d'elle avant la fin. Tout prétexte parut bon pour aggraver sa détention. Parce qu'elle avait objurgué ses compagnes de Siegburg de refuser de travailler aux munitions, on la jeta à la cellule où, dépouillée de tout effet chaud, elle passa l'horrible hiver 1917-1918, grelottant trois mois, insuffisamment nourrie et privée d'exercice. La pleurésie purulente qui survint, on la traita avec une inhumanité telle qu'on en frémit. Elle fut soumise au fer de chirurgiens qui l'opérèrent *hostilement*. Quel horrible calvaire ! Mieux eussent valu les douze balles du peloton. Et après d'affreuses souffrances, elle qui avait dit « Jusqu'à la victoire ! », elle mourut le 24 juillet 1918 : à cette heure, Mangin, sous Pétain et Foch, avait déjà déclenché la victoire. Louise ne devait pas la voir : les alliés retrouvèrent son corps ; exhumé, il fut rendu à Lille ; le 20 février 1920, à Cologne, son cercueil fut porté vers la gare, sur un canon français, tandis que, derrière, les états-majors alliés suivaient.

Il est bien d'opposer l'héroïsme si simple et si français de cette petite fille de bonne race aux célèbres espionnes de la Grande Guerre. Retenons ce nom de Louise de Bettignies dont le moyen âge aurait déjà fait une Sainte. Mais il vaut peut-être mieux que son souvenir et que sa vie demeurent purs de toute béatification religieuse. Il me semble qu'au lieu de grandir Jeanne d'Arc, sa canonisation l'ait diminuée.

R. DE BURY.

MUSIQUE

Concerts et virtuoses : Mme Marie Panthès; Mme Marcelle Meyer ; Mme Léa Lubochitz ; M. Jean Wiéner.

Il y a quelques mois, chez un ami, j'entendis un compositeur raconter cette petite histoire amusante autant qu'instructive. Ledit compositeur, chef d'orchestre réputé, est aussi un excellent professeur de piano. Un jour, une jeune virtuose en herbe déjà hautpoussée lui vint soumettre *l'Isle joyeuse* de Debussy, qu'elle avait préparée pour un concert. Le maître écouta donc, d'abord un peu surpris, puis de plus en plus ahuri, car, à l'audition de ce morceau qu'il savait par cœur, il le reconnaissait à peine. A la fin, il demanda à son élève pourquoi elle faisait ressortir, ici, la basse, ailleurs, une partie intermédiaire ; pourquoi elle ralentissait à tel endroit et prenait le galop à tel autre. Et la douce enfant interdite : « Alors comment faut-il jouer ? » — « Eh ! bien, comme c'est écrit, sans rien ajouter ni changer à ce qu'a indiqué l'auteur. » — « Mais alors tout le monde peut faire ça ! » O cri du cœur ! Car c'est là l'état d'âme des virtuoses et souvent même des meilleurs ou meilleures. Il me souvient que, chez Pleyel, un soir, la pauvre Juliette Mœrowitch, si merveilleusement douée, massacra (c'est le mot) de la sorte les *Kreisleriana* de Schumann jusqu'à les rendre méconnaissables. La rencontrant un peu après, je ne le lui cachai point. Et, comme elle était une véritable artiste, sincère et, au fond, modeste, elle me répondit : « Oui, vous avez raison. Je sens que tout ce que j'ai fait jusqu'ici est à recommencer. J'ai l'intention de travailler sérieusement. Je vais à Bruxelles, nous reparlerons de cela à mon retour. » Elle ne revint pas, hélas ! Elle mourut là-bas, en pleine jeunesse, au moment où elle prenait conscience de la voie qu'il lui fallait suivre. D'autres virtuoses de moindre envergure s'octroient d'imprévues libertés. L'une d'elles, supprimant froidement, dans un morceau de Liszt, certains passages de bravoure, l'expliquait en disant : « Ça, on sait que je peux le faire. » Elle estimait donc superflu de le jouer. Le raisonnement pourrait mener loin, mais il est significatif. La conviction du virtuose est qu'on vient et qu'on doit venir pour lui, pour « savoir ce qu'il peut faire » et admirer ce qu'il « fait » de l'œuvre d'art qu'il interprète. Et chacun ou chacune en « fait » autre chose pour montrer sa génialité. Certes, ce sentiment correspond fréquem-

ment à une réalité. Il y a tout un public qui ne va aux concerts des virtuoses qu'à cause de leur nom et de leur renommée. Il est même des gens qui ne vont qu'aux concerts de virtuoses. C'est le stade primaire de la culture musicale, et qui d'ailleurs peut fort bien en favoriser le développement chez les illettrés musicaux. Les concerts de virtuoses peuvent offrir aussi à certains auditoires un intérêt pédagogique. C'est le cas des maîtresses de piano. Je me rappelle, à la salle Gaveau, en avoir ouï une répéter, durant toute une séance de deux heures, à sa fille qui l'accompagnait : « Tu vois comment elle tient ses mains. C'est comme ça qu'il faut tenir ses mains. » Des préoccupations de ce genre, auxquelles l'œuvre d'art exécutée s'attestait totalement étrangère, n'ont évidemment qu'un rapport éloigné avec la musique. On peut s'en expliquer la profusion de concerts particuliers qui, jusqu'à huit ou dix quelquefois par soirée, nous submergent, car il paraît que ces récitals, généralement onéreux pour ceux qui les donnent, rapportent des leçons. On ne s'en expliquerait pas moins le peu d'intérêt musical que présente souvent cette sorte de concerts. Le virtuose qui n'a que le but d'étaler sa virtuosité insigne ne se doute évidemment pas à quel point il peut être indifférent à un auditeur musicien de constater qu'il est capable d'enlever brillamment une étude flamboyante de Liszt ou de Chopin ou quelque morceau ressassé, fameux par sa difficulté. Il resterait abasourdi si on lui insinuait qu'il n'a nul besoin de démontrer par des exercices de haute école l'excellence de son mécanisme, la chose allant à priori de soi qu'il sait jouer du piano dès qu'il se produit en public et prétend se faire écouter d'autrui pendant toute une soirée, et il en tomberait sur son derrière si on lui avouait qu'à tout prendre on lui préférerait quelqu'un jouant moins mirobolamment des œuvres plus substantielles ou moins usagées. Il est nonobstant hors de doute que, d'une façon générale, l'intérêt des programmes a notablement augmenté depuis quelques années avec notre culture musicale de plus en plus encline à explorer un passé toujours plus lointain et ouverte aux curiosités les moins circonspectes. L'insupportable est la manie de l'interprétation personnelle et, partant, fatalement arbitraire. Le trébuchet du virtuose est, non pas tant d'interpréter, que de *vouloir* interpréter, car il faut tout de même une interprétation. Une exécution mécanique, « métronomoïdale », ne

trahirait pas moins l'auteur que le dévergondage échevelé de l'esbroufe. Mais le premier devoir de l'interprète est de se faire oublier en s'oubliant soi-même. Le simple respect de l'œuvre d'art l'y devrait tout naturellement induire. C'est la pensée de l'artiste créateur et non la sienne qu'il a pour mission d'exprimer. Mais il y faut aussi la sensibilité la plus délicate, une pénétration aussi enthousiaste que soumise, une communion objective avec l'œuvre d'art et une réaction spontanée à son contact. Et cette spontanéité, précisément, exige et implique la maîtrise la plus haute, celle qui seule ne donne point la sensation que le virtuose « joue du piano » ou de quelque instrument, mais où, par la domination suprême, absolue, des « moyens », il semble disparaître, confondu et comme absorbé dans l'œuvre d'art dont la beauté jaillit quasiment toute nue en sa pureté intégrale. On en eut récemment un exemple admirable en écoutant la *Sonate en si* de François Liszt exécutée à *Comœdia* par Mme **Marie Panthès**. Je l'ai entendue bien souvent, cette sonate, depuis l'an 1879 où, étant à peu près seul à la posséder dans Paris, y compris les marchands de musique, j'en prêtai mon exemplaire à Saint-Saëns qui l'avait annoncée pour un concert et, au dernier moment, n'était plus sûr de sa mémoire ; — aventure, entre parenthèses, montrant quelle facilité et quelle mémoire prodigieuses étaient celles de Saint-Saëns qui, non content de ne point préparer ses concerts, y affichait tranquillement des ouvrages qu'il n'avait même pas dans sa bibliothèque. Jamais il ne m'advint d'en éprouver une impression semblable à celle que j'en reçus de Mme Marie Panthès, jusqu'à me demander, le sachant cependant depuis aussi longtemps par cœur, si j'avais vraiment connu ce chef-d'œuvre avant cette révélation géniale. Et il me souvenait, par contre, de « l'interprétation » tarabiscotée, voulue, si cruellement « personnelle » et d'autant mieux faussée, dont Mlle Youra Guller nous avait naguère infligé le supplice aux Agriculteurs, en dévoilant inéluctablement par là, sans s'en douter, l'insuffisance de sa technique. Cette spontanéité directe, ingénue et d'autant plus magistrale, est aussi le mérite et le charme de Mme **Marcelle Meyer**. Nulle velléité perceptible chez elle de briller pour soi-même par une originalité factice. Si la fraîcheur d'une jouvence incoercible l'entraîne quelquefois à doter les vieux maîtres d'une vélocité, au surplus, séduisante et peut-être plausible, les

« nouveaux jeunes », qui commencent à n'être plus nouveaux et sont en train, comme tout le monde, de devenir moins jeunes, et auxquels elle incline à consacrer tout son talent, n'ont point de plus précieux interprète que sa virtuosité désinvolte et vérace. Le comble de l'art n'est point d'étonner le public par la difficulté visiblement vaincue, mais de persuader paradoxalement l'auditeur que ce qu'on joue de plus redoutable est si facile que chacun en ferait autant. C'est d'une telle invraisemblable maîtrise que Mme **Léa Lubochitz** nous émerveilla, il y a quelque mois, chez Pasdeloup, avec un *Concerto de Violon* de M. Serge Prokofieff, qui est peut-être l'œuvre la plus ardue de toute la littérature de l'instrument. Je ne sais s'il existe un ou une violoniste comparable à Mme Lubochitz pour une virtuosité presque inimaginable et une qualité de son rarissime unies à la musicalité spontanée la plus profonde. Pour ma part je n'en connais point et, en cherchant dans le passé, je ne vois guère que la fusion intime et indissoluble d'un Sarasate et d'un Rémenyi qui puisse en procurer l'idée. Les concerts de M. **Jean Wiéner** offrent toujours quelque intérêt, et parfois remarquable, encore que leur composition soit à l'occasion singulière. J'avoue ne point discerner tout le prix de ses importations yankees, pas plus que celui de *Trois Equales* pour quatre trombones et de *Cinq Pièces* pour grosse caisse, cymbales, tambour, triangle et piano que commit Beethoven en un jour de gâtisme ou en veine de mystification. M. Wiéner, qui prit l'initiative d'introduire chez nous le *Pierrot lunaire* de M. Schœnberg, qu'il nous était évidemment nécessaire de connaître, n'en cultive pas moins le goût assez différent du grand Bach, et son jeu, peut-être un peu froid, mais précis, impeccable, et d'une probité méprisant la recherche de l'effet autant que le souci du succès personnel, s'y avère des plus heureux. Il est, je crois bien, le premier depuis Mlle Blanche Selva à la Schola, en 1903 ou 4, qui se soit mesuré à l'*Arie avec 30 variations*, chef-d'œuvre extraordinaire entre tous ceux du vieux Cantor, et il y réussit le tour de force surérogatoire de la jouer de tête, sans la musique sous les yeux, et admirablement. Il est regrettable pourtant, qu'il n'en ait joué, en résumé, que la moitié, à savoir quinze variations, obligé qu'il fut d'en omettre celles écrites pour deux claviers, inexécutables sur nos pianos, et dont certaines sont justement les plus étincelantes de modernisme inopiné. Puisque

M. Wiéner fait usage des instruments de la maison Pleyel, n'eût-il pu, en la circonstance, se servir du double clavier Moor, de quoi l'utilité purement musicale, et non pas simplement pratique, ne saurait être mieux prouvée qu'en pareille occurrence ? On rêverait d'entendre M. Jean Wiéner exécuter d'un bout à l'autre, à la file, peut-être en deux séances, toutes les pièces du *Clavecin bien tempéré*, et aussi, de la même façon, *l'Art de la Fugue*, qui sont des chefs-d'œuvre dont peu de mélomanes ont mesuré la puissance, la verve et la profondeur inouïes. C'est surtout à leur audition ou lecture intégrale qu'éclate et stupéfie ici le génie formidable de Bach, et M. Jean Wiéner est sans doute l'unique virtuose ayant assez d'autorité sur son public pour l'attirer à un récital de cette espèce et s'en faire légitimement acclamer.

JEAN MARNOLD.

ART

L'Exposition des Décorateurs, Grand Palais. — La sculpture et la gravure aux Salons des Artistes français et de la Société Nationale, Grand Palais. — Exposition Arminia Babaiau à *Comœdia*. — Exposition Georges Darel, galerie Carmine. — Exposition Adrienne Jouclard, galerie Carmine. — Exposition Maggy-Monier, galerie Manuel, rue Dumont-d'Urville.

L'Exposition des Décorateurs est moins curieuse que celles des précédentes années, sans rien perdre de son intérêt au point de vue de l'art décoratif, c'est-à-dire que l'ornementation picturale et sculpturale des stands du mobilier, autrefois si copieuse, est cette année clairsemée et languissante. Pour un meublier qui fait place à un grand panneau peint en fond de salle, Ruhlmann plaque, comme une affiche, une toile selon le style cher à M. Depas, à M. Janiaud et à M. Pougheon, avec des nymphes de bois démesurément élongées, dans ce dernier style prix de Rome qui ne satisfait ni le besoin de synthèse, ni le goût du vérisme.

Il y a une rétrospective Majorelle. Elle est bien venue, car elle met, dans cette exposition, un souvenir de l'Ecole de Nancy, du grand rénovateur que fut Emile Gallé, et aussi du meublier Vallin.

Les meubles de Majorelle sont traités dans un esprit d'accommodation. Tout de même, il y demeure un soin de somptuosité, une puissance de couleur, une variété de formes qui rappelle la plus

belle époque et la plus décriée de l'art décoratif français. Ah ! qu'il était simple devant une belle recherche d'ornementation florale, avec un jeu de corolles et de tiges, de crier au vermicelle ! N'empêche qu'un lit, un guéridon, une glace quadrillée de Majorelle, offrent, en plus d'une fabrication supérieure, un charme esthétique.

L'Ecole de Nancy est encore représentée par le vitrailliste Gruber qui avait réalisé, aux Arts Décoratifs, ces admirables interprétations somptueuses de la chasse et de la pêche en pays d'Orient Cette année, pour l'Asturienne qui doit avoir des mines par là, Gruber nous donne une interprétation stylisée d'un fjord de Norvège, et c'est beau comme une page de Bjornson, ou un résumé de Seraphita. Voici parmi les décorateurs un véritable artiste et remarquable créateur d'un style et maître de sa matière par des moyens nouveaux, avec une utilisation prestigieuse du plomb et de la plaque transparente.

Il n'est pas le seul artiste parmi les décorateurs.

Lalique impose, dans son stand, son esthétique si certaine dans le charme et l'élégance. Ce sculpteur (d'origine) trouve toujours la forme la plus logique, la plus simple et la plus svelte. Il a une série de vases pansus du galbe le plus discret. Il en nuance la coloration en unité de ton, les flanque de beaux masques, les intaille de sveltes figures nues.

Il traite une cheminée. Il tire, de cet orgue de Barbarie, la pendule, le motif d'un rectangle de verre, où les jolies lignes de deux nymphes diaphanes s'appuient sur le disque argenté du cadran, et l'accompagne de deux lampes électriques, à lignes géométriques, imitant des arabesques de feux blancs, d'une admirable légèreté.

Artiste, aussi, Marinot, qui transporte ses dons de peintre dans la décoration du verre, toujours, chez lui, neuve et savoureuse. La ferronnerie est représentée non sans éclat par Brandt et Subes. Les reliures sont du meilleur goût, René Kieffer s'y montre excellent harmoniste. Il ne craint pas l'accord de tons rare. Citons aussi Legrain et Madeleine Gras. La reliure joue aussi un rôle important dans la décoration générale, grâce à Follot qui relève l'étude d'un studio, riche et de goût, conçu dans les gammes sombres, de l'étincellement mesuré des reliures. Il semble qu'il ait fait surtout usage de reliures anciennes aux tons

fauves ou roses ou verts avec des ors adoucis, mais il y a aussi quelques notes éclatantes plus modernes, et l'ensemble est du plus discret chatoiement.

Dufrène veut donner un modèle de mobilier pour le *Français moyen*. Il lui prête le goût de la couleur, la compréhension du meuble bien sculpté (par Hairon), une certaine indifférence pour la stabilité ou l'apparence de stabilité des chaises, et les possibilités d'une honnête dépense. Il présente un joli paravent, de forme pittoresque, dessiné par Jean Saint-Paul qui y a placé deux nus de femmes ; c'est fort bien exécuté par Marylise Jeanès. Tout n'est pas parfait dans l'ensemble de Dufrène. Il a pourtant réalisé une petite merveille avec une coquette petite cuisine dont personne n'oserait se servir, de peur d'en abîmer l'harmonie colorée. Ses chaises, paille et écarlate, seront à la mode, pour tous les salons de campagne.

C'est sans doute parce que Follot et Dufresne et de Bardyière, qui décollette un buffet en cœur, et Montagnac font somptueux, que Djo Bourgeois fait nu, mais on peut supposer que ces grandes surfaces murales pour une villa à Nice se pareront d'intérieurs d'Henri Matisse, de visions provençales d'Urbain, ou de fleurs de Valtat, que rien n'y gênerait.

L'art du tapis est représenté par Silva-Bruhns, aux colorations toujours harmonieuses et élégantes, et Mme Rij-Rousseau dont le tapis est une transcription de tableaux de l'artiste, mais traitée par elle avec la richesse de relief que peut donner la laine et aussi avec un souci décoratif d'envelopper d'arabesques l'image du carton. A ce point de vue, son tapis des ***Masques*** apporte une note neuve, intéressante et harmonieuse.

Signalons de belles orfèvreries d'argent de style classique, théière, sucrier, etc., de Marc de Thèze, d'un bon aspect architectural sans exagération de proportions, les bijoux de bon style de Siegfried Boës, d'une amusante hardiesse, les étoffes de Benedictus, fonds noirs relevés d'or d'un hiératisme distingué, les dessins de soieries très élégants de Robert Bonfils, les vases de métal d'Eugène et de Georges Capon, les fauteuils très pratiques et la cheminée un peu mince de Pierre Chareau, les travaux, argent et étain, de Maxime Daurat, un lustre de Jallot d'un goût sûr et neuf, un très beau vase en cristal de Linossier, d'un grand faire simple, les vases en faïence d'Olesiewicz, les belles

et somptueuses verreries d'Argyriadès, un vase en céramique de Chaumeil sur un bon dessin de Mlle Quinquaud, les bijoux d'André Rivaud.

A la sculpture, le travail pittoresque et toujours ingénieux de Moreau-Vauthier pour une porte à ornements de bronze, des œuvres de Fernand David, de Chassaing, qui étudie, dans des styles différents, selon sa matière, des rythmes de danses modernes et des figures d'animaux. Georges Bruyer, qui est un céramiste très curieux et vaste, ne se présente que comme graveur. Son bois « le Grand Chêne » est une très belle estampe.

La manufacture de Sèvres expose une série de faïences. Exécution parfaite. Décors timides, thèmes des statuettes, mignards.

La **Sculpture aux Artistes français.** — Nombre d'œuvres ; peu d'œuvres curieuses : une belle et émouvante statue de femme nue de Niclausse, un bon bas-relief de poilus au combat, avec des morts et des blessés, style d'arc de triomphe romain de Bouchard. Une statue du même artiste pour le même monument aux morts, une sorte de victoire mutilée, prouve chez cet excellent sculpteur, qui a donné de belles images véristes, un retour à l'antique et une soumission à ses beaux modèles, trop accentués. D'Alfred Boucher un beau torse de femme. De Desruelles un excellent buste d'Alfred Boucher, de Moreau Vauthier une pittoresque petite maquette de monument. De bons bustes de Landowsky, d'Alfred Bacqué, un joli faune aux raisins d'Andrei.

Le plus grand monument est celui qui sera érigé à Saint-Nazaire, aux soldats américains victimes de la Guerre. Sur un énorme socle nu, Mme Gertrude Whitney dresse un grand soldat américain, l'épée à la main, arrivant à vol d'aigle. Cette image littéraire, difficile à rendre plastiquement, est traduite d'un beau mouvement emporté.

D'O Connor, un pittoresque corsaire américain, pittoresque malgré la coiffure en petite queue tordue et les bottes du XVIIIe siècle. Du même artiste, une sorte de calvaire avec des crucifiés d'un bel effet ; de Bouroux, une vivante statue de femme, une excellente étude de vie de Pacheco. A la gravure et médailles, Morlon : un plat d'étain dont la bordure chante la gloire des sports et

des sportifs, de l'athlète grec aux modernes joueurs de tennis, et une excellente plaquette, portrait de Georges Lecomte.

La sculpture à la Société Nationale ne nous donne à admirer qu'une Salomé de menue dimension, mais exécutée avec cette grâce de rythme qui marque les œuvres de Desbois, un beau buste de femmes de Biegas, si précis dès qu'il abandonne la chimère, un buste de Robespierre, de Marius Cladel.

Gérard Vuerchoz nous montre une pittoresque étude du sarcasme et de son aspect physionomique, dans un buste curieusement établi, et une bonne figure de femme étendue ; de De Hérain, un remarquable buste d'homme ; de Mme Yvonne Serruys, un masque d'un beau travail.

§

Les salles de **gravure** (il y en a deux) à la Société Nationale sont très agréables à visiter. On y rencontre Paul-Emile Colin, (dessin pour la *Pierre d'Horeb*), Maurice Busset avec des bois en couleur, un peu rudes et très artistes, les finesses de Bejot, de Beurdeley, le beau métier artiste de Leheutre, des images de Provence très pittoresques de De Hérain, de belles illustrations, très intelligentes, de Gabriel Belot pour des contes d'Anatole France, Gusman, Fonfraide, Hallo, Polat, etc.

Mme Livia Kadar, d'une pointe minutieuse, évoque des images de légendes antiques et chrétiennes. Elle y démontre un sens rare de l'ordonnance et y exprime une sensibilité curieuse et émue.

§

Mme **Arminia Babaian** peint avec une distinction réelle. Elle évite toute brutalité de couleur, mais gradue avec une belle précision le jeu des lumières tamisées par les rideaux et qui parent une chambre ou un atelier d'ondes de douceur. Son exposition particulière permet de se mieux rendre compte de son talent qu'aux Salons, où souvent ses toiles d'une harmonie pénétrante, mais discrète, étaient brimées par le voisinage immédiat de toiles criardes. Mme Babaian a la science et l'instinct de l'intimité, ce qui confère à ses portraits, dont elle choisit les modèles autour d'elle, une valeur singulière. Son exécution est toujours précise et l'impression parfois profonde. C'est aussi un beau peintre de fleurs. Elle excelle à traduire, par leur présentation au coin de

quelque allée de parc, tout le charme juvénile d'une matinée de printemps indécis et doux. Elle montre des paysages dont la localité est très établie et suit la clarté diverse qui illumine de vieilles maisons à Brantôme ou se voile de pluie et de brume en Belgique ou en Bretagne. C'est un peintre de nuances. Quand, après les orgies de tons plats et violents, on en reviendra à la nuance, Mme Babaian aura son tour.

§

Georges Darel est un peintre robuste et original. Il est de ces artistes pour lesquels les variations de la mode ne comptent pas. Sa couleur est un peu la couleur du Musée, Chardin ou Courbet. Mais quelle saveur dans ces portraits si précis, au mouvement familier tout ensemble et sculptural, et dans ces natures-mortes. C'est un maître de demain. Sa voix est richement timbrée et portera loin.

§

Adrienne Jouclard est également un artiste de premier ordre. Sa puissance de travail est exceptionnelle et la variété de ses moyens d'expression multiple. C'est un beau peintre des labours où elle donne de très curieux et sérieux raccourcis de chevaux : elle décrit les gares encombrées, les scieries, et elle met de l'art à agglomérer les piles de bois ; elle expose nombre de paysages lorrains, notés au Ruph de Mad où l'accord d'eaux presque opaques, prés de verdoyance sombres, sous des cie's humides, crée une couleur spéciale et que ceux qui connaissent ce paysage trouvent, chez elle, réalisée à souhait.

Adrienne Jouclard est une fervente visiteuse de la Tunisie et du Maroc. Ses études de femmes arabes ou berbères sont des plus fines, des plus colorées et des plus exactes qui soient. Ces dessins rehaussés et ces aquarelles ont valeur d'observation sûre, soit qu'elle dessine une tisserande marocaine au travail, une belle fille écrasée de sa parure, ou ces petites Bédouines se fardant avec des bouts de crayons de couleur, qu'elle leur a donnés, devant les tentes brunes de leur douar.

§

Mm **Maggy-Monier** nous montre une quarantaine de tableautins, Provence, Bretagne, fleurs, d'un faire très alerte.

Elle recherche les simplifications de ton et y atteint. Il y a une valeur d'intimité dans ses aspects de vieilles fileuses bretonnes assises dans la trouée noire de leur porte, qui creuse d'un ton de cave leurs maisons blanches. Ses fleurs sont peintes résolument en clair, et jaillissent toujours d'une simple verrerie blanche. Elles sont vivantes et donnent une jolie note d'art.

GUSTAVE KAHN.

MUSÉES ET COLLECTIONS

La nouvelle salle George Sand au Musée Carnavalet. — L'exposition « Le quartier universitaire et la vie des étudiants à travers les âges » à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Mémento bibliographique.

Après Mme de Sévigné, George Sand vient d'être fêtée au **Musée Carnavalet** par l'inauguration d'une nouvelle salle (salle 59) où ont pris place — disposés avec le goût dont font toujours preuve le conservateur du musée, M. Jean Robiquet, et ses adjoints — les objets divers donnés ou prêtés par Mme Lauth-Sand pour y perpétuer le souvenir de sa grand'mère : portraits peints, dessinés ou sculptés (1), accompagnés de souvenirs de toute espèce provenant pour la plupart du manoir de Nohant et qui nous introduisent dans l'intimité de l'écrivain, dans le cercle de sa famille et de ses amis, dans le milieu où elle vécut.

Voici d'abord ses ascendants : cette Aurore de Kœnigsmark, favorite de l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste, plus tard roi de Pologne, qui donna le jour au célèbre maréchal Maurice de Saxe et qu'un peintre anonyme a portraiturée sans flatterie ; — le vainqueur de Fontenoy en armure, évoqué dans un magnifique pastel par La Tour ; — sa fille, illégitime à son tour (il y a eu dans toute cette famille beaucoup d'amours libres, et George Sand ne fit que continuer la tradition), Marie-Aurore de Saxe, grand'mère adorée de George Sand, et son mari Dupin de Francueil, receveur général du duché d'Alleret, représentés en deux

(1) Sur ces portraits familiaux on lira avec grand intérêt dans la *Revue hebdomadaire* des 8, 22 et 29 décembre 1923 une étude très attachante et très documentée de M. Hugues Lapaire : *Parmi les portraits de famille de George Sand*, qui aidera à pénétrer leur psychologie et fera mieux goûter l'ensemble actuellement réuni au Musée Carnavalet. Et nous recommandons également aux visiteurs l'intéressant article, accompagné de reproductions de plusieurs œuvres que nous allons signaler, publié par M. Raymond Lécuyer dans l'*Illustration* du 1er mai dernier : *Le « Salon George Sand » au Musée Carnavalet.*

autres pastels ; — leur fils Maurice Dupin, aide de camp de Murat, dans son bel uniforme à brandebourgs, et sa femme Sophie Delaborde, desquels devait naître en 1804 Aurore Dupin, la future George Sand. — La voici maintenant, d'abord enfant, en un crayon rehaussé d'aquarelle, puis femme faite, portraiturée par Delacroix en 1832 dans une peinture en camaïeu exécutée à l'intention de Buloz pour être reproduite dans la *Revue des Deux-Mondes* en tête de *Lélia*, et ensuite en 1839 (c'est la plus suggestive de ces effigies) par Auguste Charpentier, costumée à l'espagnole, le visage au teint ambré et aux grands yeux noirs encadré de la chevelure brune, piquée de fleurs, sur laquelle est posée une mantille : on songe à l' « Andalouse au *teint* bruni », à la « lionne » chantée par Musset, et cette George Sand romantique mériterait, celle-là, de figurer en tête de ce *Journal intime* que, sous prétexte de documentation littéraire, on livre en ce moment à la curiosité du public. Enfin, vieillie et calmée, voici la « bonne dame de Nohant » dans le magnifique crayon, bien connu, de Thomas Couture, qui appartenait déjà au musée. Puis, c'est son peu sympathique mari, le baron Dudevant, représenté par une simple photographie ; leur fille Solange, crayonnée par le sculpteur Clésinger qu'elle devait, contre le gré de sa mère, épouser, et le charmant Maurice Sand, en dandy, le chapeau haut de forme incliné sur l'oreille (mais est-ce bien lui ? Certains veulent voir dans ce portrait celui de George Sand à l'époque où elle prenait plaisir à s'habiller en homme). Au-dessous de ce vivant crayon, un autre, plus sobre et plus froid, dû à Ingres, nous montre les traits du graveur Calamatta, un des familiers de Nohant, dont Maurice Sand avait épousé la fille Lina, et sur la cheminée un délicieux buste en terre cuite de la petite Claudine Houdon par son père nous rappelle les liens de parenté qui unissaient Calamatta au grand sculpteur : il fut, en effet, le gendre de cette Claudine, devenue la femme de l'archéologue Raoul Rochette. — Voici maintenant les nombreux amis de George Sand (il n'y manque guère que Musset), représentés soit isolément, tels Chopin, croqué au piano, et Delacroix, dessiné magistralement par Calamatta, soit groupés, comme sur cet éventail peint où George Sand s'est amusée à les caricaturer : on y voit, entre autres, Chopin, Mallefille, Pierre Leroux, Michel de Bourges. — Enfin, dans des vitrines sont d'autres souvenirs :

un manuscrit de George Sand (le roman de *Sabine* resté inachevé), sa plume, le moulage de sa main, ses nombreux bijoux, des livres dédicacés par Flaubert, la palette de Delacroix, des vues de Nohant qui viennent s'ajouter aux peintures de Santa Olaria accrochées aux murs, et, entre autres précieuses reliques, la tabatière en or, ornée du portrait en miniature du maréchal de Saxe, offerte à ce dernier par Louis XV au lendemain de la victoire de Fontenoy, ainsi que la couronne de lauriers dont le maréchal de Biron lui ceignit le front à son retour.

§

La **Bibliothèque Sainte-Geneviève**, à l'exemple de sa grande sœur la Bibliothèque Nationale, a pris l'excellente habitude de nous convier chaque année à une intéressante exposition, relative d'ordinaire à l'histoire du quartier au milieu duquel elle se dresse : on n'a pas oublié celle qui eut pour sujet, en 1924, la Montagne Sainte-Geneviève et l'émouvante évocation, l'an dernier, de Port-Royal. Celle qui vient de s'ouvrir (1) et qui concerne « le quartier universitaire et la vie des étudiants à travers les âges » complète celle d'il y a deux ans et n'est pas moins attrayante. On ne saurait trop remercier MM. Frantz Calot et Louis-Marie Michon qui, sous la direction de leur chef, M. A. Boinet, administrateur de la bibliothèque, ont mis sous nos yeux, en l'accompagnant d'un catalogue bourré de renseignements d'une sûre érudition et joliment illustré, un ensemble si complet et si instructif de documents de toute espèce. Toute une longue galerie est occupée par ceux qui ont trait à la première partie du programme de l'exposition : le quartier des écoles. Quantité de plans et de vues gravées, réunis par M. Michon, nous font assister aux transformations si nombreuses qu'il a subies, montrent les aspects successifs de la Sorbonne, du Collège royal ou Collège de France et des autres établissements d'instruction : collège d'Harcourt et collège du Plessis, ancêtres des lycées Saint-Louis et Louis-le-Grand, collège de Dormans-Beauvais, dont il ne reste plus que la chapelle Saint-Jean-de-Beauvais, collège de Cluny,

(1) Le 7 mai, pour durer jusqu'au 6 juin. On donnera à cette occasion trois conférences avec projections (qui auront lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Droit) : le 20 mai, *La Sorbonne, son histoire*, par M. G. Dupont-Ferrier ; le 27 mai, *La Vie des étudiants au moyen âge*, par M. Alfred Mallet ; le 3 juin, *La Vie des étudiants à l'époque romantique*, par M. Paul Jarry.

entièrement disparu, ancienne École de Médecine, Ecole de chirurgie, etc., ou bien évoquent d'autres édifices religieux ou civils soit démolis, comme les Cordeliers, les Jacobins, les Carmes, Saint-Benoît, Saint-André-des-Arts (1), Saint-Jean-de-Latran, les Mathurins et la chapelle Saint-Yves, sont encore debout, comme Saint-Julien le-Pauvre Saint-Séverin, le palais des Thermes et l'hôtel de Cluny. Des photographies des charmants bas-reliefs (et même un moulage de l'un d'eux) qui, à la porte du croisillon sud de Notre-Dame-de-Paris, retracent de façon si pittoresque la vie des étudiants au XIIIe siècle servent de transition à la seconde partie de l'exposition. Dans celle-ci, M. Calot, après avoir, en des pages extrêmement intéressantes, décrit l'organisation des études et les coutumes universitaires, retracé l'existence des étudiants autrefois et aujourd'hui et leurs mœurs souvent turbulentes, a groupé un ensemble de manuscrits, de peintures et de gravures qui, du moyen âge à nos jours, évoquent cette histoire. Nous ne pouvons citer que les plus marquants. Trois miniatures d'un manuscrit du XIIIe siècle (n° 134) retracent l'enseignement, par des maîtres dont l'un tient des verges, de la Grammaire, de la Dialectique et de la Rhétorique. Dans un autre manuscrit, le cartulaire du collège d'Harcourt (n° 137), une peinture du XIVe siècle montre un jeune étudiant passant un examen de baccalauréat. Dans un troisième (n° 142), on voit un procureur de collège recevoir des mains du massier un pli cacheté que vient d'apporter un de ces « messagers » qui servaient de correspondants aux étudiants de la province ou de l'étranger. Un autre (n° 139), prêté exceptionnellement par la Bibliothèque Nationale, offre une miniature qui représente une séance des docteurs de l'Université de Paris ; et voici, dans un manuscrit appartenant aux archives de cette Université (n° 140), la mention de la licence et maîtrise ès-arts conquise en 1452 par Villon. Une gravure sur bois d'un incunable lyonnais de 1495 (n° 151) nous fait ensuite assister à une leçon d'anatomie, et une autre, dans un traité daté de 1653 (n° 159), à une leçon de chimie. Peu de chose pour le XVIIe siècle, d'où nous vient cependant cette *Grammaire* de Despautère (n° 158) qui appartint au Grand Condé et qui est reliée à ses armes. On notera aussi de beaux frontispices pour des traités académiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, de

(1) Le véritable nom n'est-il pas Saint-André-des-Arcs ?

grandes et magnifiques compositions gravées de la même époque servant d'en-têtes à des thèses, puis un petit tableau du Louvre (n° 14) représentant une assemblée de docteurs dans la grande salle de la Sorbonne en 1717. Nous voici au XIXe siècle. Ici la moisson est plus abondante et d'un caractère moins austère. Le romantisme a donné au quartier latin et à l'existence qu'on y mène une physionomie nouvelle et pittoresque que se sont plu à retracer les innombrables lithographies ou aquarelles des Frédéric Bouchot, des Daumier, des Henry Monnier, des Philipon, des Lami, des Maurin, des Gavarni, des Gustave Doré, les illustrations des « physiologies » de l'étudiant et de la grisette, les chansons de Béranger, de Désaugiers, de Pierre Dupont, les pièces relatives aux bals de la Grande-Chaumière, de la Closerie des Lilas, aux théâtres du quartier (une charmante peinture anonyme appartenant au Musée Carnavalet représente l'ancien théâtre du Luxembourg dit Bobino), etc. (1). On a réuni un choix extrêmement copieux de ces documents si évocateurs, auxquels le public prendra certainement le plus vif plaisir. Ces joyeuses images ne doivent cependant pas nous faire croire que les étudiants ne travaillaient jamais ; une vitrine nous montre des témoignages glorieux du contraire : ce sont les compositions de Michelet (l'une est agrémentée, à la première ligne, d'une piquante faute d'orthographe), de Musset, de Baudelaire et de Taine, primées à divers concours généraux. Et une lithographie, retraçant la mort de Vaneau, élève de l'Ecole polytechnique, à la prise de la caserne de Babylone en 1830, et des images populaires sur ces journées et celles de 1848, ajoutent une note d'héroïsme à cet ensemble de souvenirs.

Mémento. — Il existait à Strasbourg avant la guerre un « Strassburger-Münster-Verein » (Association de la cathédrale de Strasbourg) qui depuis 1919 a été remplacé par une « Société des Amis de la cathédrale de Strasbourg » et s'est proposé de publier chaque année un album de planches ayant trait à celle-ci, offert gratuitement aux membres de la Société, et un bulletin illustré rendant compte de leurs travaux. Le premier numéro de ce *Bulletin* vient de paraître (Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1925). C'est un magnifique fasci-

(1) Il faut y ajouter les pages charmantes de Théodore de Banville sur *Le Quartier latin et la Bibliothèque Sainte-Geneviève* publiées dans le *Paris-Guide* de 1867; MM. A. Boinet et F. Calot ont eu l'heureuse idée de les rééditer à l'occasion de cette exposition dans une jolie plaquette (Paris, G. Van Oest éd.) en les enrichissant de notes explicatives qui en doublent la valeur documentaire.

cule in-4, de 36 planches avec 16 pages de texte, qui renferme trois mémoires de M. le chanoine J. Walter sur *Le Pilier du Jugement dit le Pilier des Anges*, *Une prétendue inscription d'Erwin* et *Le Chapiteau de la Chouette et du Juif au Musée de l'Œuvre Notre-Dame*, enfin une quatrième notice, par M. G. Delahache, sur *Le premier projet de paratonnerre pour la cathédrale*. La première de ces études est la plus importante et celle à laquelle se rapporte la majorité des planches (34 sur 36). Tout le monde connaît ce célèbre pilier des Anges qui supporte les quatre voûtes du transept Sud de la cathédrale vis-à-vis de la fameuse horloge. Comme dit justement M. le chanoine Walter, « c'est une des gloires de l'art du moyen âge ». Complétant l'ensemble iconographique de cette aile du transept dont le thème général est la suprématie du Nouveau Testament sur l'Ancien, il a comme sujet le Jugement dernier : en haut, le Christ-juge est accompagné des anges portant les instruments de sa Passion ; au-dessous, d'autres anges sonnent de la trompette ; en bas, les quatre Evangélistes sont les assesseurs de l'acte final de l'histoire du monde, et au-dessous un homme accoudé à une balustrade est sans doute le portrait du sculpteur. Mais jusqu'ici, de ces trois assises de sculptures, celles des deux étages supérieurs, plongeant dans la pénombre, étaient peu accessibles à l'étude des archéologues et à l'admiration des visiteurs. La commande d'un moulage du pilier par notre Musée de sculpture comparée du Trocadéro vient heureusement de mettre fin à cet état de choses en permettant d'obtenir des photographies excellentes de toutes les statues dans leur ensemble et leurs détails, et ce sont ces photographies, reproduites en héliotypies d'une rare perfection, qui sont mises sous nos yeux dans cet album avec une description et un commentaire érudit qui aident à faire encore mieux goûter la beauté de ce merveilleux ensemble, la grandeur de style, la noblesse et la vérité des figures qui le composent. — Le chapiteau dont il est question dans le dernier mémoire, et que reproduit la dernière planche, est une œuvre romane du XII[e] siècle qui montre sur les quatre faces une tête d'homme coiffé du bonnet pointu caractéristique des juifs au moyen âge, associée à une tête de chouette placée au-dessus : un chapitre du Bestiaire médiéval apprend, en effet, que la chouette, qui ne vole que la nuit, est une figure du peuple juif, qui préfère les ténèbres à la lumière. — Une question d'épigraphie (les lettres ERV, interprétées à tort comme signature du célèbre architecte de la cathédrale Erwin von Steinbach, alors qu'elles sont seulement l'abréviation de *erum*, terminaison du mot *mulierum*, dans l'inscription d'une banderole sur le socle d'une statue de saint Jean-Baptiste) fait le sujet du troisième mémoire de ce précieux bulletin, qui réjouira tous les fervents de l'art du moyen âge.

AUGUSTE MARGUILLIER.

ARCHÉOLOGIE

Découverte d'une civilisation indo-sumérienne datant de 3 à 4.000 ans avant J.-C. — Si les découvertes de MM. Fradin et Morlet à Glozel (Ferrières) sont de nature à poser sur une base nouvelle le problème des débuts des écritures et de certaines formes de civilisation de l'Occident, celles qui ont été faites dans l'Inde ces années dernières, dans le Punjab et le Sind, obligent à réviser toutes nos théories sur les origines et l'expansion des civilisations primitives de l'Asie antérieure et méridionale. Ces découvertes ont été déjà signalées dans divers journaux anglais, hollandais, etc. ; déjà des théories nouvelles s'accumulent, des interprétations prématurées sont proposées, qui risquent de répandre des idées fausses... comme pour les écritures de Glozel. Il nous a semblé que le mieux, dans ces conditions, est de publier ici les passages les plus importants des deux *Rapports* du Directeur de l'*Archaeological Survey of India*, sir John Marshall, d'autant plus que ces volumes officiels ne sont pas de vente courante et ne se trouvent guère que dans les bibliothèques publiques ou dans celles des savants qui sont avec la *Survey* en relations scientifiques.

Le Rapport pour 1920-1921, paru en 1923, donne, pp. 15-17, l'historique des premières découvertes importantes et, pl. XIII, la reproduction de cachets en stéatite et de deux anneaux en verre trouvés à Harappa, près de l'ancien lit du Ravi, dans le district de Montgomery, au sud-ouest de Lahore, Punjab.

Cette localité semble avoir été visitée par Masson en 1826 ; elle l'a été par Burnes cinq ans plus tard et par le général Cunningham en 1833 et en 1856 ; mais celui-ci ne publia un Rapport détaillé sur ces ruines qu'en 1872-1873. La découverte à Harappa d'un cachet remarquable (fig. 1 de la pl. XXXIII de son Rapport) et plus tard celle de quelques autres cachets actuellement au British Museum (publiés par J.-F. Fleet dans le *Journal of the R. Asiatic Society* de 1912) firent penser que cette localité est le reste d'une ville d'une très haute antiquité et d'une civilisation tout à fait particulière, étant donné que les légendes inscrites sur ces cachets diffèrent de toutes les autres écritures de l'Inde.

La première chose à faire aurait été de continuer les fouilles ; mais l'amas des décombres était tel qu'il n'y fallait pas songer ; les entrepreneurs du chemin de fer de Lahore à Multan purent en

extraire assez de briques pour en faire le ballast de la voie sur cent milles de long ; la superficie dépasse deux milles et demi de circonférence et les buttes ont de 60 à 65 pieds (20 à 22 m.) de hauteur. La difficulté était donc de discerner où il fallait au juste attaquer le travail, difficulté qui rappelle celle à laquelle se heurta Jacques de Morgan lors de ses célèbres fouilles de Suse. L'explorateur local, M. R. B. D. Sahni a donc fait des sondages dans trois tumulus (A et B de Cunningham et F du plan nouveau), choisis parmi ceux qui semblaient avoir souffert le moins des entrepreneurs et des chercheurs de briques. Une tranchée dans le tumulus F fit découvrir deux cachets du même type que celui de Cunningham, également avec la représentation d'un taureau sans bosse, donc d'une espèce différente des bêtes à cornes actuelles de l'Inde, et avec des signes non hindous ; puis, des statuettes en terre cuite, des vases, etc. Un sondage dans le tumulus A et B, le plus haut de Harappa, mit seulement à découvert une grande chambre et une autre plus petite ; mais au-dessous de cette chambre il restait encore à creuser cinquante-cinq pieds pour atteindre le sol vierge. « Si l'on peut faire ce travail, conclut le rapport de 1920-1921, on peut s'attendre à des découvertes importantes. »

Quant à l'âge des cachets de Cunningham, du British Museum et de Harappa, reproduits dans ce Rapport, ni M. Sahni, ni sir John Marshall ne se prononcent encore, et le plus qu'ils admettent est qu'ils appartiennent à la période pré-mauryenne.

Ici une remarque : comment se fait-il que ces cachets, dont quelques-uns sont connus depuis cinquante ans et conservés au British Museum, n'aient pas attiré l'attention des assyriologues et que personne ne se soit trouvé, au moins après la publication de la pl. XIII de ce *Rapport*, pour signaler aussitôt l'importance de la découverte, puisque la parenté, l'identité même, des thèmes figurés et des signes d'écriture avec ceux des cachets mésopotamiens saute aux yeux ? On doit, je crois, l'attribuer à la spécialisation des savants : les assyriologues n'ont pas eu l'idée de regarder dans les vitrines, et n'ont pas le temps de parcourir les publications consacrées à l'Inde ; les indianistes n'ont jamais pensé qu'il pût y avoir un rapport culturel aussi ancien entre le pays qu'ils étudient et la Mésopotamie. Le fait est là, que la signification de la découverte a dormi jusqu'à ces temps derniers. On peut ajouter, il est vrai, en faveur des savants, que le nombre

des cachets découverts était trop faible encore et que le plus qu'on aurait pu dire, c'est qu'ils avaient pu être perdus par un commerçant.

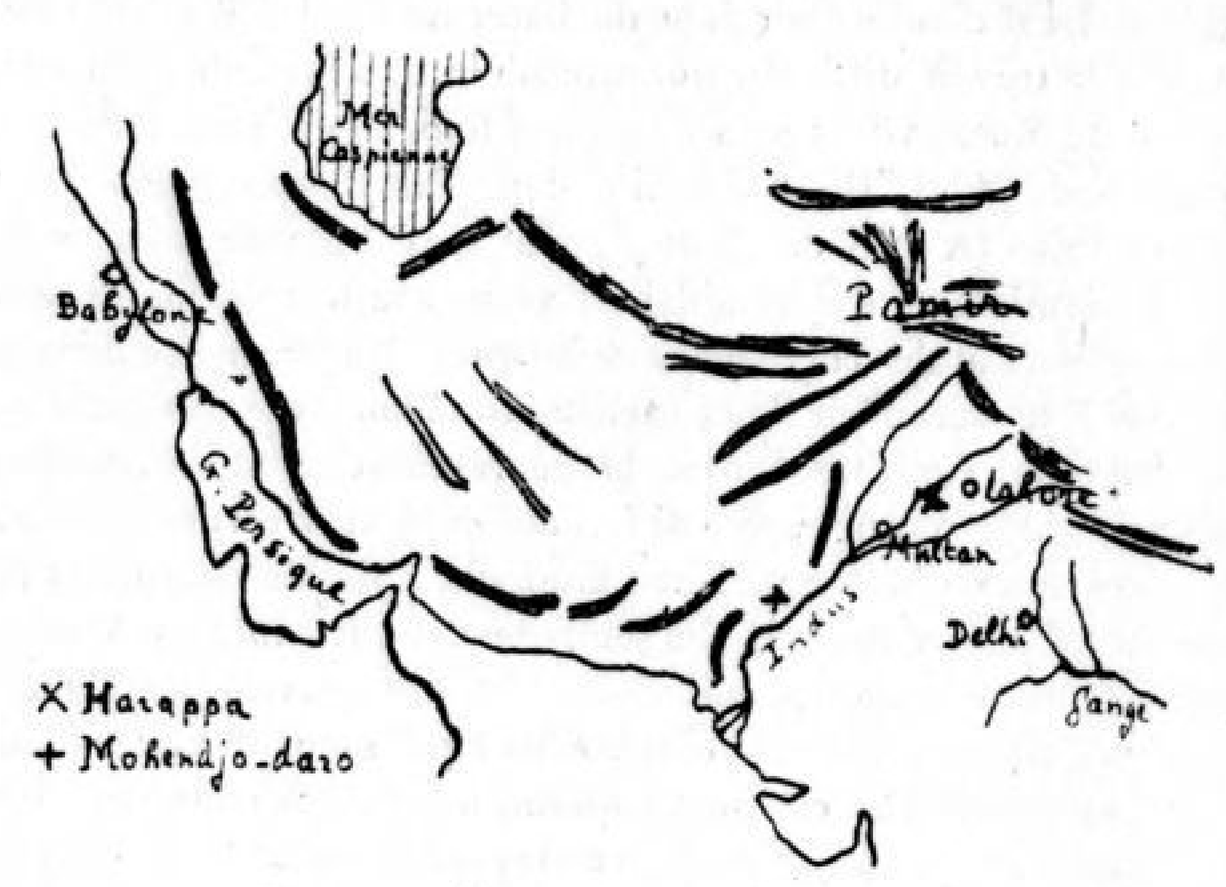


Fig. 1. — Mésopotamie et vallée de l'Indus.

Depuis, non seulement les fouilles de Harappa ont été continuées et ont donné des résultats suffisants, mais de plus, une autre station a été découverte qui appartient exactement au même cycle de civilisation, à Mohenjo-daro, localité située à 400 milles au sud de Harappa, dans le district de Tarkana, Sind. La preuve est donc faite. On en trouve les éléments dans le *Rapport* pour 1923-1924, daté de 1926 et reçu en Europe il y a deux mois à peine, pp. 47-54, et pl. XVII-XXI. En voici les passages essentiels.

Dans la section du Rapport consacrée aux explorations, il est naturel d'accorder cette année la première place aux découvertes remarquables faites par le Département dans le Sind et dans la partie sud-ouest du Punjab ; car on est en droit de dire que jamais archéologue n'a eu la chance en ce pays de faire des découvertes qui fassent autant époque. Jusqu'ici l'Inde a été universellement regardée comme l'un des pays les plus jeunes du monde. Exception faite de quelques instruments paléolithiques et néolithiques et de restes très grossiers comme les murailles cyclopéennes de Jajagriha, on ne connaissait aucun monument qui fût antérieur au troisième siècle avant J.-C., quand la Grèce avait

déjà dépassé son apogée et quand les puissants empires de la Mésopotamie et de l'Egypte étaient pour ainsi dire oubliés. Maintenant, d'un seul bond, notre connaissance de la civilisation de l'Inde recule de 3.000 ans et le fait se trouve établi que dès le troisième millénaire avant J.-C., et même avant, les peuples du Punjab et du Sind vivaient dans des villes bien construites et possédaient une civilisation relativement mûre, avec un niveau élevé de l'art et de l'industrie, et un système développé d'écriture pictographique.

Puis vient un résumé du Rapport cité de 1920-1921 sur les fouilles de Harappa, que suivent des observations générales :

« Quoique des spécimens de ces cachets fussent bien connus des orientalistes et ont dû être constamment vus au British Museum par les experts pour la Mésopotamie, le secret de leur âge et de leur écriture avait troublé tous les chercheurs jusqu'à ce que, il y a quelques mois, les découvertes nouvelles de Harappa et de Mohenjo-daro aient permis de

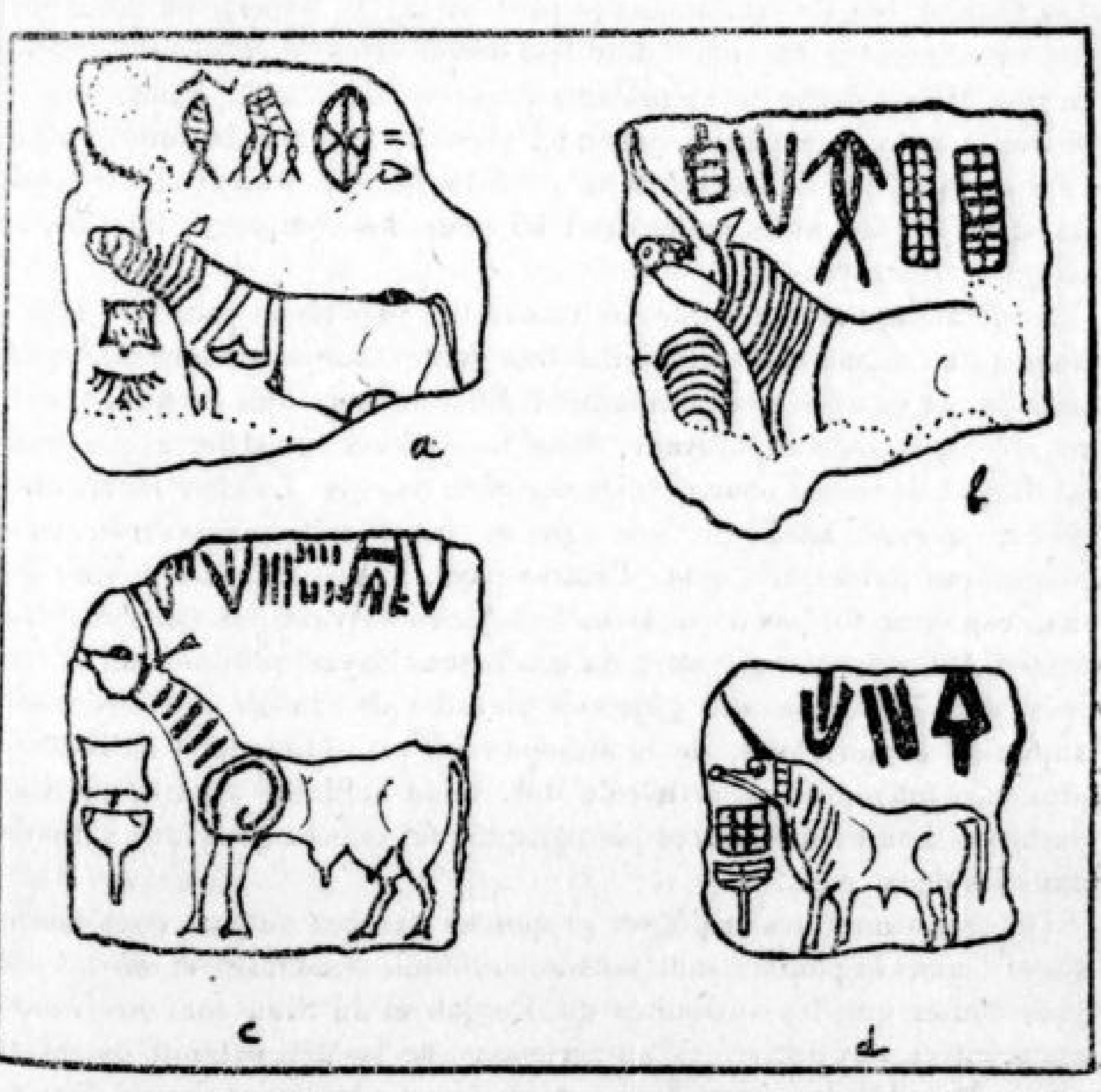


Fig. 2. — Cachets et signes Indo-Sumériens : *a*, *c*, *d*, de Harappa ; *b*, Mohenjo-daro.

résoudre partiellement l'énigme. A Harappa même... les opérations de fouilles, par manque de fonds, n'avaient pu être conduites que sur une échelle limitée et les trouvailles avaient par suite été maigres. Mais pendant l'année passée, les fouilles ont été reprises et ont donné des résultats beaucoup plus fructueux... La localité de Harappa, quoique étant manifestement celle d'une grande ville qui avait une vaste superficie et contenant de nombreuses couches de constructions successives, ne sera probablement jamais aussi lucrative que celle de Mohenjo-daro, parce qu'elle était éloignée du centre principal de la civilisation de l'Indus dans le Sind, et on peut supposer qu'elle n'était pas aussi riche en objets de luxe. Comme Harappa, Mohenjo-daro était connu de l'*Archaeological Department* depuis bien des années. Mais jusqu'à nos dernières fouilles, personne ne se doutait que les restes y étaient de beaucoup antérieurs aux rois kushans dont dataient un grand nombre de monnaies trouvées à la surface, ainsi que les fondations du monument ruiné qui se trouve au sommet de la butte. Les fouilles ont été commencées par M. R. D. Banerji en 1921-1922 et c'est surtout à lui qu'on doit les découvertes ultérieures faites en ce lieu. Mais à cause de sa maladie presque continuelle, aucun rapport officiel n'a pu être publié jusqu'ici ; ce n'est d'ailleurs que pendant l'été de 1924 que la possibilité m'a été donnée d'examiner ses trouvailles, que j'ai fait alors transporter ici pour les comparer aux découvertes de Harappa.

Il fut aussitôt évident que les trouvailles des deux localités appartiennent au même stade de civilisation et approximativement à la même période, et qu'elles sont absolument différentes de tout ce qui avait été trouvé dans l'Inde auparavant. Mon impression fut si forte que je ne perdis pas de temps pour publier une note dans les *London Illustrated News*, espérant ainsi que leur âge et leur écriture me seraient expliqués par des archéologues d'autres pays. Je suis heureux de dire que mon espoir ne fut pas déçu. Dans le numéro suivant des *London Illustrated News* parut une lettre du professeur Sayce qui montrait la ressemblance étroite de ces objets de la vallée de l'Indus et de certaines antiquités sumériennes de la Mésopotamie méridionale. Une semaine plus tard fut publié un article de MM. Gadd et Sidney Smith, qui comparait en détail les écritures pictographiques et les autres objets trouvés dans les deux pays.

Quelques-unes des analogies proposées par ces auteurs sont fantaisistes ; mais la plupart sont sans aucun doute exactes ; et on ne peut plus douter que les antiquités du Punjab et du Sind sont étroitement apparentées aux antiquités sumériennes de la Mésopotamie datant du 3ᵉ au 4ᵉ millénaire avant J.-C., et leur sont plus ou moins contemporaines. La même conclusion fut obtenue indépendamment par le Dʳ E.

Mackay, directeur de l'expédition américaine à Kish, qui, dans une lettre privée et non publiée qu'il m'adressa, me fit remarquer la similitude des poteries trouvées à Mohenjo-daro et à Kish, et me fit aussi savoir qu'un cachet identique à ceux de Harappa et de Mohenjo-daro avait été découvert dans des débris situés sous un temple du temps de Hammurabi (2100 av. J.-C.).

Puisque ces faits sont maintenant bien établis, il est naturel que l'intérêt du public se concentre sur nos découvertes, et il y a eu toutes sortes d'articles extraordinaires dans la presse à leur sujet. Il est donc très désirable qu'une description complète et authentique des fouilles faites jusqu'à ce jour soit publiée aussitôt que possible. D'autre part, il ressort de mon étude des rapports écrits par les explorateurs qu'il y a beaucoup de risques d'erreur et qu'il sera plus sûr de ne publier des mémoires détaillés sur le sujet que quand les travaux seront plus avancés et que nous pourrons nous sentir avec une certitude relative dans la bonne voie sur ce terrain nouveau et inexploré. C'est pourquoi je retarderai probablement la publication du travail déjà fait jusqu'à la fin de la saison des fouilles 1925-1926, date à laquelle j'espère voir résolus beaucoup de nos doutes et de nos difficultés.

En attendant, les brefs résumés publiés plus loin des opérations de l'an dernier suffisent à donner une idée des progrès du travail. L'un des caractères qui me paraissent émerger clairement des faits actuellement connus est que la civilisation dont nous avons obtenu un premier aperçu s'est développée d'elle-même dans la vallée de l'Indus et a été probablement aussi caractéristique de cette vallée que la civilisation des Pharaons a été caractéristique de la vallée du Nil... à cause de la fertilité de ces grandes vallées... comme de celles du Danube, du Tigre et de l'Euphrate ; il reste à déterminer combien l'humanité doit aux vallées de l'Indus et du Gange. Mais, bien que la civilisation de l'Indus ait des chances d'être reconnue comme ayant possédé ses caractères distinctifs, je suppose qu'on reconnaîtra aussi qu'elle a constitué une partie d'une sphère plus grande de civilisation qui comprenait non seulement la Mésopotamie méridionale et l'Inde, mais probablement aussi la Perse et une grande partie de l'Asie Centrale, et qui peut même s'être étendue vers l'occident jusque dans le bassin de la Méditerranée, où d'ailleurs la civilisation égéenne présente des caractères à quelque degré semblables.

Personne ne peut prévoir encore où conduiront définitivement ces découvertes dans l'Inde ; mais il est difficile d'exagérer leur importance pour l'histoire ancienne de ce pays. Même dans les limites de la Mésopotamie, l'étude de la civilisation sumérienne n'est encore qu'à ses débuts, et de nombreux problèmes n'ont pas encore reçu de solution. Des nombreuses localités où la civilisation sumérienne est représentée, fort

peu ont été explorées avec soin... La plupart des savants pensent que les Sumériens, qui sont à tous égards différents des autres races de ce pays, étaient des immigrés ; et divers essais ont été tentés ces années dernières pour les faire venir d'une région étrangère, située hors de la Mésopotamie et vers l'est. Le fait qu'à Harappa et à Mohenjo-daro des objets de type sumérien se rencontrent près de la surface dans des villes qui couvrent un grand espace, qui sont séparées l'une de l'autre par une grande distance, et qui sont éloignées de la mer, et le fait aussi qu'au-dessous se trouvent encore plusieurs couches, tout ceci prouve que, quelle qu'ait pu être l'histoire des Sumériens en Mésopotamie, il y a eu, dans la vallée de l'Indus, une civilisation apparentée à la leur qui a été très étendue et qui a subi une évolution portant dans l'Inde même sur d'innombrables siècles. Si donc ceux d'entre les savants qui regardent les Sumériens comme des immigrés en Mésopotamie ont raison, la possibilité se présente à nous avec force que l'Inde a été le véritable berceau de cette civilisation, qui a été elle-même la racine des civilisations babylonienne, assyrienne et asiatique occidentale en général. Il est évidemment trop tôt, cependant, pour ne voir en ceci plus qu'une hypothèse raisonnable ; mais à elle seule, la position des termes du problème montre combien grands sont les horizons qui s'ouvrent maintenant à nous et qu'il faut continuer au plus vite et de la manière la plus approfondie les fouilles commencées.

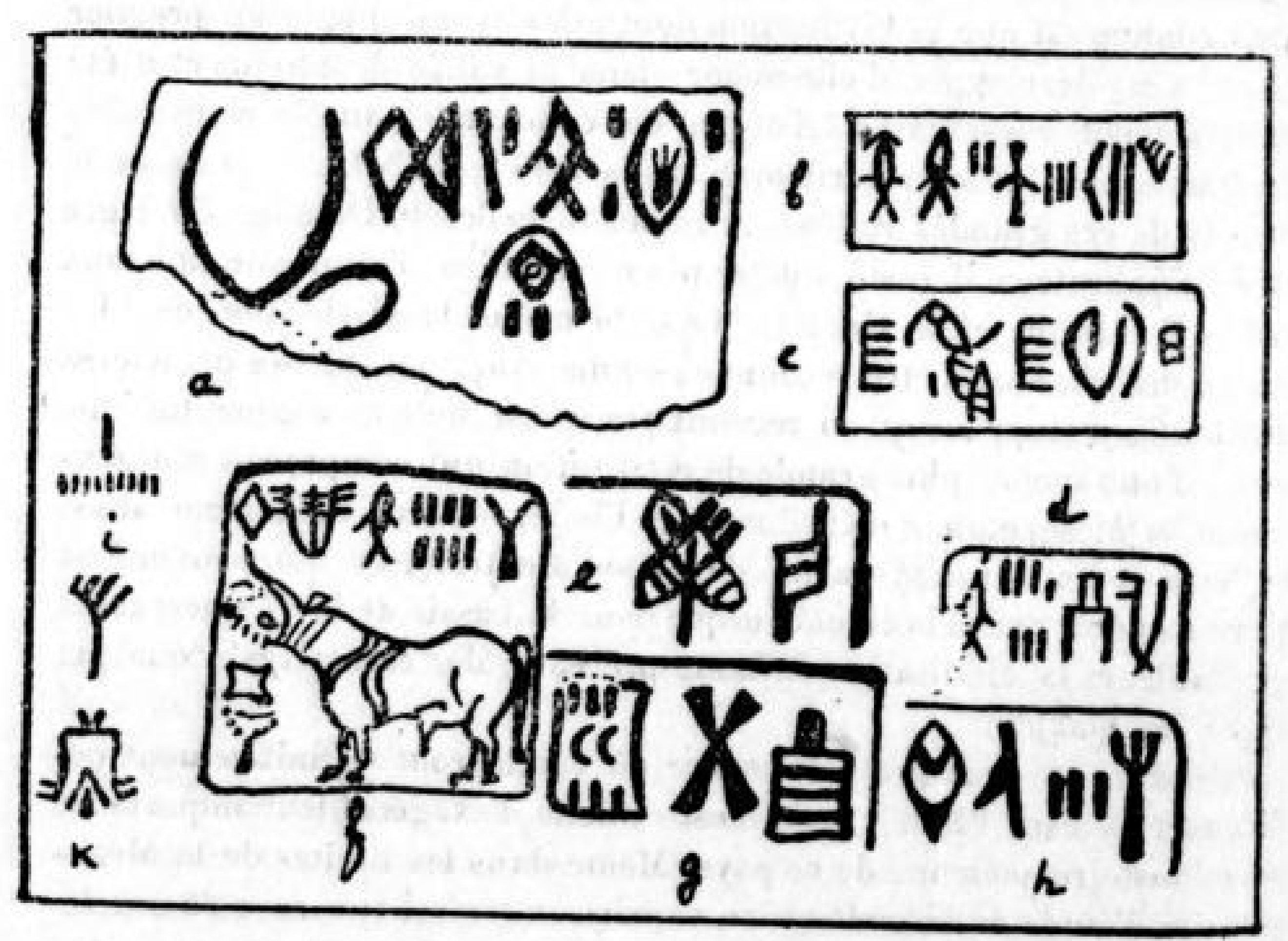


Fig. 3. — Cachets et signes Indo-Sumériens : *a, e, f, i,* de Mohenjo-daro ;*b, c, d, g , h, k,* de Harappa.

Sir John Marshall étudie ensuite les signes des cachets ; il montre aisément qu'ils sont pictographiques et déclare qu'on n'a pas actuellement d'éléments qui permettent le déchiffrement de l'écriture de Harappa et de Mohenjo-daro, malgré sa ressemblance avec l'écriture sumérienne. Puis vient le rapport descriptif sommaire des fouilles et la description, sommaire aussi, des objets trouvés : cachets, poteries, etc. Chacun d'eux mériterait une analyse spéciale, qui serait hors de propos ici. L'important était non pas tant d'attirer l'attention sur ces découvertes, puisque la presse de divers pays s'en est déjà occupée, que de situer le problème dans les termes mêmes où le rapporteur responsable, qui en sait plus que nous, et plus qu'il n'en dit officiellement, sur les concomitantes des découvertes, désire qu'il le soit. Si l'hypothèse qu'il propose, avec prudence, de l'origine indienne de la civilisation sumérienne, est prouvée par les découvertes ultérieures, l'histoire des civilisations de l'Asie, donc partiellement aussi de celles de l'Europe méridionale, est à refaire entièrement, peut-être même celle des origines de la civilisation chinoise, que Terrien de Lacouperie prétendait jadis d'origine mésopotamienne. Si, en effet, la vallée de l'Indus a été le théâtre d'une grande civilisation de type sumérien, ou plus probablement pré-sumérien, cette civilisation a pu se propager autant vers l'est que vers l'ouest.

A. VAN GENNEP.

NOTES ET DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Un défenseur de J.-H. Fabre. — Tandis que « la vogue » dont jouit l'œuvre de J.-H. Fabre ne cesse pas d'être une « surprise » pour « le naturaliste averti », mais que... averti, en effet, il a mis une sourdine à l'expression de sa surprise, les admirateurs militants du Maître s'enrichissent d'une unité remarquable en la personne de M. Maurice Thomas, membre de la Société entomologique de Belgique et de la Société des Naturalistes belges. Remarquable, parce que M. Maurice Thomas fait partie de cette catégorie d'entomologistes qui, sans ignorer la morphologie de l'Insecte, s'intéressent surtout à sa psychologie, et parce qu'il nous apporte un ouvrage précisément intitulé : *Jean-Henri Fabre et la Science : réponse à Etienne Rabaud* (1).

(1) Chez Lamertin, 58-60, rue Coudenberg, à Bruxelles.

Cet ouvrage est une réfutation du factum (l'auteur dira « le libelle ») de M. Rabaud, *J.-H. Fabre et la Science*. Il s'applique aussi aux préface et notes dont MM. Rabaud et François Picard (professeur et maître de conférences en Sorbonne) ont orné leur compilation de Ferton : *La Vie des Abeilles et des Guêpes*. Et il se reporte aux articles et lettres signées Rabaud et Picard, parues ès colonnes du *Mercure* en suite de mon étude *Les Ennemis de J.-H Fabre et Ferton* (2). M. Thomas (dont j'ignorais l'existence quand je donnais cette étude et qui ne paraît connaître qu'elle de mes travaux pro-fabriens) se trouve tout à fait d'accord avec moi, tant sur Fabre et sur Ferton que sur MM. Rabaud et Picard, et son ouvrage délivre à mes conclusions une approbation aussi entière que celle que j'ai eu l'honneur de recevoir de M. E.-L. Bouvier (3).

M. Thomas s'étonne, en termes flatteurs pour ma perspicacité, que j'aie pu, n'étant pas, de mon propre aveu, « spécialiste de l'Entomologie », saisir les défauts de la cuirasse de l'adversaire. Ma foi ! je ne prétends être spécialiste en rien, mais il y a, hélas ! trop d'années que les sciences naturelles piquèrent ma curiosité de façon assez profonde. Sans avoir, comme M. Bohn, lu les *Souvenirs Entomologiques* sur les genoux de ma nourrice, et... devant qu'ils fussent éclos, j'ai épelé le grand livre de la Nature presque en même temps que l'abécédaire. A un âge où je distinguais encore mal un vers de Lamartine d'un vers d'Hugo, je ne prenais point les Eristales pour des Abeilles et les Volucelles pour des Guêpes... Je n'ai pas cessé, dans mes heures de grand air, qui furent nombreuses — moi qui suis resté de 19 à 36 ans sans écrire une seule ligne ! — cessé de regarder, en amateur à la longue un peu renseigné, la Bête et la Plante. Partout où me fit habiter ma carrière de magistrat, je me suis tenu en contact avec les naturalistes du lieu, ses insectes, fleurs et champignons. Mais, avais-je besoin de cela pour comprendre une pensée aussi génialement claire que celle de Fabre ?

(2) V. cette étude au *Mercure* du 1er juin 1925 et la polémique qui l'a suivie dans chacun des numéros du 1er juillet au 1er octobre.

(3) Je regrette qu'il me faille signaler d'un simple mot l'excellente étude de M. le Dr J. Poucel, *Autour de l'énigme de l'Instinct, réponse à une offensive contre Fabre*, parue au *Marseille-Médical* du 5 mars dernier et qui reproduit une communication au Comité médical des Bouches-du-Rhône. Elle me paraît résumer la question d'une façon fidèle et sagace, et les éloges qu'elle fait de mon effort me touchent beaucoup.

§

Il y a dans la campagne antifabrienne une mauvaise action scientifique et une vilaine action morale. Avant d'aborder la première, M. Thomas dit son fait à la seconde. Fabre non seulement faux savant, mais faux bonhomme; Fabre plagiaire à la fois éhonté et hypocrite, invoquant une pseudo-impécuniosité pour faire croire qu'il n'a pu se procurer, et donc lire, les livres pillés par lui ; Fabre n'hésitant pas à inventer certaines soi-disant observations et subordonnant, jusqu'à rendre son œuvre *l'expression d'une fausse théologie*(4), sa science à sa religiosité : M. Thomas proclame le dégoût qu'« une malpropreté scientifique aussi flagrante » lui inspire. Pour lui, « il existe peu de libelles aussi odieusement mensongers » et pétris de « haine violente » que l'ouvrage rabaudien. Il rappelle la vie de Fabre, une vie comme la Science en connaît peu d'aussi exemplaires et comme elle n'en connaît peut-être point d'aussi étonnante et méritante. Il marque l'épaisseur de la cloison étanche qui sépare, chez lui, le spiritualiste du savant. Il s'élève contre l'accusation de plagiat et de plagiat hypocrite portée contre un homme qui a cité ses devanciers avec le maximum de l'érudition et du scrupule. Il (5)...

Bref, dans ses deux premiers chapitres, M. Thomas répond au préambule du Contempteur et à son chapitre I — et si bien que son chapitre III débute ainsi :

Toutes les critiques que nous avons examinées sont de vagues accusations que leur auteur n'appuie sur aucun fait précis, ou des critiques de principe dans lesquelles sa mauvaise foi est évidente...

... Plus fondées, penserez-vous, sont les critiques formulées dans le chapitre II du libelle, attendu que là, au moins, ces critiques s'en prennent non à de vagues principes, mais à des faits erronément contés ou interprétés dans les *Souvenirs* ?

(4) E. Rabaud : *J.-H. Fabre et la Science*, p. 3. « Une fausse théologie... » M. Rabaud connaît donc *la vraie* ?

(5) En vue de sa prochaine édition, je ferai à notre auteur les observations suivantes : 1° Fabre avait plusieurs licences (en dehors de celles qu'il a prises contre le Transformisme), mais un seul doctorat (et non trois), celui des sciences naturelles. 2° L'époque où ses livres de classe lui ont rapporté dans les 16.000 fr. par an (chiffre cité par M. Legros) se place, non à la fin de sa vie où il connut à nouveau la gêne, mais vers 1875-1880. C'est ainsi qu'il put acquérir l'Harmas. 3° Son mot — non pas à un missionnaire, mais au curé de Sérignan qui lui demandait s'il croyait en Dieu — n'est pas : « Non seulement je crois en Dieu, mais je le vois », mais bien : « *Non, je n'y crois pas, mais je le vois partout.* »

...Détrompez-vous. Ce chapitre tout entier n'est qu'un tissu de mensonges, et ces critiques valent moins encore que les premières... Les théories de Fabre y sont sciemment dénaturées. Ses observations et ses expériences y sont présentées sous un faux jour. La moitié de ce qu'il a fait dans certains domaines est omis. Rabaud lui reproche de ne pas s'être livré à certaines contre-expériences que, cependant, FABRE A FAITES, et qu'il prend la peine de nous narrer en long et en large. C'est à se demander comment telle aberration est possible...

Voulez-vous être édifiés? Regardons le cas de l'Araignée Crabe, ou Thomise.

Pour l'auteur de *J.-H. Fabre et la Science* (p. 30 à 33), Fabre, lorsqu'il affirme que l'Araignée Crabe tue l'Abeille domestique en lui enfonçant ses chélicères droit dans la nuque, de façon à instiller directement son venin dans les centres nerveux, nous bâtit un de ces contes à dormir debout dont les *Souvenirs* sont farcis, et qui dévoilent au « naturaliste averti » que « celui que ses panégyristes célèbrent comme l'Observateur inimitable » ignore le premier mot de l'observation, de l'expérimentation et « n'est pas un homme de science ».

Sous la plume de Fabre, l'histoire devient un drame merveilleux : l'Araignée s'embusque sur une fleur de Ciste et saisit, au passage, les Abeilles dont elle fait exclusivement sa proie... Comme l'Abeille possède un aiguillon, tout l'art de l'Araignée consiste à capturer l'Abeille et à la tuer rapidement en évitant l'aiguillon... Or cette histoire n'est qu'un conte... Visiblement Fabre n'a fait qu'entrevoir les Araignées Crabes ; son récit en porte plus d'une preuve. L'une d'elles est particulièrement frappante : les Araignées Crabes se tiennent presque toujours sur les fleurs de Ciste. C'est bien possible assurément ; toutefois la floraison des Cistes débute vers le milieu d'avril et finit vers le milieu de mai, tandis que l'Araignée vit encore à la fin de septembre : force lui est donc d'adopter d'autres fleurs, et elle n'y manque pas. Si Fabre avait sérieusement observé l'Araignée, il l'aurait trouvée sur des fleurs variées. Il aurait également vu que, outre les Abeilles, elle capture bien d'autres insectes et s'il avait entrepris la moindre expérience, il se serait rendu compte que l'Araignée saisit ses proies par une partie quelconque du corps et que, néanmoins, la mort s'ensuit à très brève échéance.

Or Fabre n'a jamais dit que les *Araignées Crabes se trouvent presque toujours sur les fleurs des Cistes*. Il a dit qu'en mai, époque où il a étudié cet insecte en tant que chasseur de l'Abeille domestique, l'Araignée Crabe trouvait, pour ce qui est de l'Har-

mas et de la campagne sérignannaise où abondent (à cette époque que les arbustes copieusement fleuris y sont rares) les Cistes en fleur aimés des Abeilles parce qu'ils sont copieusement fleuris, — il a dit que l'Araignée Crabe choisit le Ciste comme *arbuste de prédilection*. — (*Souv.*, IXe série, p. 71 et suiv.).

Si Fabre avait sérieusement observé l'Araignée, il l'aurait trouvée sur des fleurs variées... M. Rabaud croit ou feint de croire que Fabre n'a traité du Thomise que dans le passage entrepris par lui, Rabaud. — Or, nous dit M. Thomas : en dehors de la IXe série des *Souvenirs*, Fabre a traité du Thomise dans la Ve série, p. 298 et s., et dans la VIIIe, p. 365 et 366. Dans la Ve série, il étudie ladite Araignée Crabe sur les Lavandes (nous sommes en effet en juin et les Cistes ont fini leur floraison). Dans la VIIIe il écrit : « Je la trouve établie sur un Troène de l'enclos. »

Fabre n'a jamais dit ou signifié le moins du monde que l'Araignée Crabe *fait exclusivement sa proie* des Abeilles.

M. Rabaud trompe le lecteur en lui cachant que, dans le passage entrepris, Fabre étudie l'Araignée Crabe *en tant que chasseur d'Abeilles*, l'Abeille étant en effet la... grive qu'elle mangera toujours quand elle n'aura pas de merles, et l'auteur des *Souvenirs* s'attachant à démontrer combien est significative de la prescience (6) de l'Araignée Crabe sa façon d'attaquer l'Abeille. M. Rabaud peut ainsi apprendre à Fabre que l'Araignée Crabe, outre l'Abeille domestique, *capture bien d'autres insectes* ! ! — Leur tactique, a cependant dit le génial observateur de deux Thomises (*onustus* et *rotundatus*) en compagnie desquels il a vécu trente ans dans l'Harmas, et qu'il nous fait voir en juin sur les Lavandes : *leur tactique consiste donc à se tenir en embuscade sur les fleurs et à se jeter à l'improviste sur la proie qui vient y butiner. Leur gibier de prédilection est l'Abeille domestique*. — (*Souv.*, Ve série, p. 299.)

S'il avait entrepris la moindre expérience, dit M. Rabaud. — Réponse de M. Thomas : « Si Rabaud avait lu attentivement (7) le récit de Fabre, il aurait vu que c'est sous cloche que

(6) Ou de ce à quoi la Science ne nous permet pas encore de donner un autre nom que prescience.

(7) Pourquoi attentivement ? Il est bien impossible de lire le récit de Fabre sans lire... le récit de Fabre et ce récit est très circonstancié.

Fabre a assisté au duel de la Thomise et de l'Abeille. Il nous le dit en termes non équivoques : Ve série, p. 323 ».

Enfin M. Thomas, qui est un spécialiste des Araignées, nous rapporte (à la manière de Fabre, claire et savoureuse) ses observations et expériences sur l'Araignée Crabe, et conclut que si — ce que Fabre sut aussi bien qu'il sut que les jours ont 24 heures — l'Araignée Crabe saisit ses proies par une partie quelconque du corps, il s'agit de proies qui n'offrent pour elle aucun danger : un papillon par exemple. Mais quand il s'agit d'une Abeille, *alors l'Araignée Crabe agit toujours de la façon décrite par Fabre*, c'est-à-dire qu'elle la foudroie en lui implantant dans la nuque ses crochets.

Voilà ce que pour ma part j'ai pu constater de visu — termine M. Thomas. Et cette constatation a son importance, car elle confirme le récit de Fabre et sa théorie de la prescience. Rabaud a t-il vu autre chose ? Il l'affirmerait que je n'en croirais rien. Sa mauvaise foi m'est apparue évidente dans trop de ses commentaires.

§

Même histoire pour tous les exemples sur lesquels, au cours du factum, M. Rabaud appuie le non-droit de Fabre à la qualité d'homme de science. À tout bout de champ, qu'il s'agisse notamment du phénomène de la paralysation, du retour au nid, du vol nuptial du grand Paon ou de la pratique de chasse des araignées (l'Aranéide est le grand cheval de bataille de M. Rabaud; l'Aranéide fait les frais de ce que M. Rabaud appelle ses « expériences »), à tout bout de champ, M. Thomas se voit dans l'obligation stricte de dire : M. Rabaud prétend ceci, « mais il se trompe grossièrement. Fabre a tenu un langage qui est *exactement le contraire* de celui que Rabaud lui prête » (p. 77). Ou bien : « Ici encore Rabaud témoigne d'une ignorance complète de l'œuvre de Frabre » (p. 96). Et encore : « A en croire l'insinuation de M. Rabaud, le lecteur se figure que... Or c'est juste le contraire qui résulte de la lecture des *Souvenirs* » (p. 103). Démentis appuyés chaque fois par des citations tant de M. Rabaud ou de M. Picard (car les « insanités » du maître de conférences ne paraissent pas plus respectables à M. Thomas que celles du professeur), que de Fabre ou de Ferton. — De Ferton, parce que, dans leur dessein d'établir que l'œuvre de Ferton « laisse loin derrière elle les narrations superficielles tendancieuses et si

souvent fantaisistes de J.-H. Fabre (8) », les cocompilateurs de cet honnête naturaliste l'ont, lui aussi, saboté et tripatouillé (9). Démentis, chaque fois, que précèdent ou que suivent des explications lumineusement justificatives.

Le grand intérêt cependant de l'ouvrage de M. Thomas vient de ses observations et expériences personnelles et des réflexions qu'il en tire. Il a refait certaines des expériences de Fabre ; il analyse, en ayant contrôlé beaucoup, celles de M. Rabaud. Si lorsqu'il dispute notre professeur offre un spectacle assez affligeant, il devient franchement gai dès lors qu'il expérimente. Ayant lu — lui qui estime au-dessous de rien les travaux de Fabre sur le retour au nid des Cerceris et Chalicodomes, lesquels en 1880 émerveilleront à nouveau Darwin en faveur de celui qu'il avait en 1859 appelé l'*Observateur inimitable* — ayant lu, dis-je, le propre travail de M. Rabaud sur le retour au nid de la guêpe Vespa Sylvestris (10), je le comparai à la page d'écriture qu'un écolier, à l'âge où l'on fait des barres, inscrit sous le modèle tracé par l'instituteur. Mais ses expériences sur les Araignées, éclairées par l'analyse de M. Thomas et rapprochées des jugements que M. Rabaud porte sur l'Homère des Insectes, méritent une comparaison moins sommaire.

... Si Fabre avait su expérimenter, il aurait... (p. 34 du factum). — La plus brève réflexion permet d'apercevoir le défaut de cette expérience... (p. 39). — Quand il expérimente, il passe généralement à côté de l'expérience dictée par la question à résoudre ou néglige quelque point essentiel... (p. 38). — Constamment Fabre passe à côté de l'observation précise... (p. 33). — La plus faible dose d'esprit critique aurait évité ces conclusions plutôt ridicules et contredites par les faits... (p. 36). — Ce grand expérimentateur ! manque décidément de flair (p. 44). — *Fabre n'est pas un homme de science* ; il lui manque avant tout l'esprit critique (p. 48) — etc., etc.

Imaginez un cul-de-jatte vitupérant les performances de Bouin et leur opposant les siennes. Entendez-le jurer que le recordman du monde de l'Heure *n'est pas un coureur* : — « Si Bouin avait su mettre une jambe devant l'autre... Si Bouin avait possédé le moindre souffle... »

(8) Préface à *La Vie des Abeilles et des Guêpes*.

(9) Je n'ai pas besoin de dire que pour M. Thomas comme pour moi-même, non seulement l'œuvre de Ferton ne dément pas les affirmations de Fabre, mais qu'elle les corrobore.

(10) *La Feuille des Naturalistes*, mars 1924.

— « Mais (dites-vous) jamais cul-de jatte n'a dirigé l'entraînement d'un club de coureurs à pied !... » — Entendriez-vous me faire remarquer que M. Rabaud professe la biologie expérimentale en Sorbonne ?...

§

On sait à quelle divinité ces messieurs antifabriens immolent l'Ermite de Sérignan. Ils sont prêtres, et M. Rabaud pape, d'un système dit *déterministe* ou *mécaniste*,lequel a pour dogme que l'Instinct constitue un phénomène d'ordre uniquement physico-chimique,où l'animal n'a pas de part volontaire et consciente.

Ce système — je l'ai expliqué avec précision mainte et mainte fois (10) — n'est entré dans la Science que parce que le Transformisme lamarcko-darwinien (pour qui l'instinct animal est de l'intelligence à la manière de l'intelligence humaine; de l'intelligence fixée par l'hérédité et l'habitude), n'est entré dans la philosophie des sciences que parce que l'explication darwiniste en est sortie. Or, c'est Fabre qui l'en a fait sortir. En prouvant qu'un grand nombre d'actes de l'Insecte — ses actes les plus étonnants —(ses « instincts spéciaux » dans la langue de Darwin) ne sont pas ramenables à la sensibilité et à la psychique humaines; en guérissant l'Entomologie de l'anthropopsychie dont elle était infectée; en établissant que l'Insecte possède des sens inconnus et inconnaissables à l'homme, Fabre a ouvert la porte à l'explication mécaniste.

Grâce à l'ignorance crasse où sont nos milieux,dits biologistes, de l'œuvre de Fabre, et aussi à un aplomb qui n'est point mince, M. Rabaud passe aujourd'hui pour le tombeur du darwino-lamarckisme (11). Ainsi que je le lui ai dit et répété (et sur ce point M. Thomas va encore plus loin que je vais; si vous en doutez, voyez p. 87 et 88 de son livre), M. Rabaud, qui traite Fabre de plagiaire, *est un plagiaire éhonté de Fabre.*

Il est naturel qu'un détrousseur prenne en haine celui qu'il a détroussé. On comprend déjà le pourquoi de la rage aveugle qui

(10) V. pour ce qu'il me reste à dire mon livre : *Le Génie de J.-H. Fabre*, édit. du Monde Moderne, et, outre mon étude *Les Ennemis de Fabre et Ferton*, les deux études qui l'ont précédée : *J.-H. Fabre, Darwin, Gourmont et quelques autres* et *J.-H. Fabre centenaire.*

(11) V. au *Larousse Mensuel*,de septembre 1924, l'étude :*Les nouveaux critiques du Transformisme*, que j'ai commentée dans mon article : *Les Ennemis de Fabre et Ferton.*

anime l'auteur du *J.-H. Fabre et la Science*, et qu'elle aille jusqu'à soutenir que non seulement Fabre *n'est pas un homme de science*, mais que son style ne constitue qu'un *bavardage pédant et monotone* (« très contraire au goût français », — ajoute M. Picard). Si Fabre ouvre la porte au mécanisme, ce n'est qu'à un mécanisme sensé. Différencier nettement l'intelligence humaine de l'intelligence animale ; penser que, beaucoup plus que l'Homme, la Bête (et d'autant plus qu'on descend le long de l'échelle animale) est soumise aux forces physico-chimiques : voilà ce qu'on peut, voilà ce qu'on doit tirer de la lecture des *Souvenirs*. Mais, que l'Insecte lorsqu'il agit n'agisse pas plus volontairement, plus consciemment que le végétal, voire que le minéral : ceci, l'œuvre de Fabre commande de l'appeler une pure idiotie. De deux choses l'une : ou l'œuvre fabrienne n'a aucune espèce de valeur ou le système rabaudien est le comble de l'absurdité. M. Rabaud choisit le premier terme du dilemme.

Près de moitié de l'ouvrage de M. Thomas réfute la théorie mécaniste telle que l'expose M. Rabaud dans la seconde moitié de son beau travail. Ici encore, M. Thomas se montre — en dehors de son savoir qui inspire confiance, par la manière, digne de celle de Fabre, dont il le présente — bon raisonneur, à la fois prudent et pressant, sachant fouiller le détail et présenter la vue d'ensemble ; parfait le jour où son style aura acquis un peu plus de légèreté. Sérieux quand il faut, il ne déteste pas au besoin de sourire et rire : voyez ses pages 125 et 126, touchant la façon dont l'Ecole déterministe manie les pauvres chenilles du Bombyx mori et de l'Ocnaria dispar en train de filer leur cocon...

Mis à part les deux pelés et trois tondus de la campagne antifabrienne, l'Observateur inimitable n'a sur le *terrain des faits* trouvé que des glorificateurs — de Milne Edwards et Léon Dufour à nos actuels MM. Bouvier et Marchal. Sur le *terrain* de l'*interprétation psychologique et philosophique des faits*, il n'a trouvé que des indifférents ou des adversaires acharnés, parce que transformistes. Voici son premier disciple dans la classe où il faut qu'il ait des disciples ; dans la classe non point des critiques plus ou moins frottés d'entomologie — comme votre serviteur — mais dans celle des entomologistes, doués de cette rare chose qui s'appelle : l'esprit critique.

MARCEL COULON.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Les artistes et la Politique. — Le Théâtre du Marais. — Le Prix Verhaeren.

La Lanterne sourde et **La Renaissance d'Occident**, deux groupements de jeunes artistes qui marquèrent leur activité de plusieurs initiatives intéressantes, convièrent récemment les écrivains et les politiciens à un débat public sur l'Art et la politique. Comme on pouvait s'y attendre, cette réunion, plus tumultueuse que raisonnable, servit l'éloquence des uns et des autres, sans aboutir au moindre résultat.

On y défendit les thèses les plus variées. Du côté des artistes : les avantages de la tour d'ivoire, les mesures à prendre par les écrivains vivants contre la redoutable concurrence des écrivains morts, l'utilité des subsides gouvernementaux, les bienfaits de l'anarchie.

Du côté des politiciens : les merveilles de l'absolutisme, l'agrément des idées libérales et la beauté du syndicalisme, le tout entrecoupé de huées, d'applaudissements et de propos moins spirituels que discourtois.

Les lampions éteints, chacun emmena son ours, tandis que dans les cafés environnants, les auditeurs, plus ou moins échauffés, s'évertuaient, devant un verre de bière, à concilier leurs impressions contradictoires.

Signe des temps qu'une telle réunion, calquée, il est vrai, sur une récente séance du *Club du Faubourg*.

« L'amateurisme », qui jusqu'en ces dernières années fleurissait parmi les lettres belges, semble avoir fait son temps et les jeunes écrivains, soucieux de s'affirmer librement, tendent de plus en plus à ne vouloir vivre que de leur plume.

La qualité d'homme de lettres leur suffit et il y a quelque crânerie dans leur attitude, illustrée du reste par de pathétiques exemples comme celui de Camille Lemonnier, qui fut un noble et intransigeant écrivain et qui mourut pauvre.

Alors qu'en France l'écrivain professionnel, victime des entrepreneurs de publicité, se trouve depuis quelques années en butte à d'acerbes critiques, l'écrivain amateur de Belgique est traité en intrus, et ce n'est pas dans une de nos revues que M. Jean Viollis pourrait se risquer aux conseils qu'il donna un jour aux *Marges*.

Faites-vous fonctionnaires. C'est un moyen de ne dépendre ni d'un éditeur, ni d'un journal, ni d'une revue, ni d'une coterie et d'exercer librement son art d'écrivain.

« Nous sommes les farouches défenseurs de la Beauté et nous prétendons la servir librement jusqu'à mourir pour elle », s'écriaient l'autre soir les zélateurs du professionnalisme qui, pour la plupart cependant, réclamaient, en échange de leur sacrifice, l'appui des pouvoirs publics.

L'un d'eux ne s'étonnait-il pas de ce que Victor Hugo, libéré, et pour cause, de taxes fiscales, faisait preuve de peu de confraternité envers les écrivains vivants ? Et il proposait, en guise de représailles, un impôt sur les œuvres de tous les écrivains qui, comme Hugo, avaient eu le sort de naître, d'avoir du génie et de mourir avant lui.

Le public, qui en avait entendu d'autres et qui semblait moins disposé à s'indigner qu'à sourire, applaudit de confiance cette audacieuse tirade qui se trouvera partiellement justifiée, le jour où l'ennemi des morts nous fera don d'un chef-d'œuvre.

Car cet orateur, pas plus que les autres d'ailleurs, ne paraît se douter que ce qui compte avant tout chez un auteur, c'est le talent, et que subventionnée par un gouvernement ou vouée à l'éclat funèbre du soleil des morts, une œuvre ne vaut que par elle-même.

Prix littéraires, subsides de l'Etat, lauriers académiques si méprisés par les écrivains belges d'hier et si ambitionnés par les écrivains belges d'aujourd'hui n'ont jamais empêché un médiocre ouvrage de rester médiocre. Néanmoins, si un gouvernement néglige de venir en aide à un artiste ou à une œuvre en péril, il y a lieu de le rappeler à l'ordre et, à son défaut, de susciter un mouvement d'opinion capable de parer au naufrage.

C'est ce qui s'est passé entre autres pour le **Théâtre du Marais**, qui subsiste depuis cinq ans grâce à l'appui matériel et moral d'un groupe de financiers et d'artistes.

Ce n'est pas le subside insignifiant accordé par l'Etat au cours du dernier exercice qui a permis au *Théâtre du Marais* de réaliser son magnifique programme.

Par la qualité de ses spectacles, par l'intelligence de sa direction, par l'enthousiasme de ses acteurs, il s'est assuré tant en Belgique qu'à l'étranger, — la Comédie-Française n'affichait-elle pas récemment un de ses premiers spectacles ? — une réputation

que pourrait lui envier mainte scène officielle. Créé en 1921 par l'admirable animateur qu'est M. Jules Delacre, il a joué jusqu'à ce jour douze cent quarante et une fois les œuvres de trente auteurs, et dans ce total le chiffre 1118 représente les écrivains dont les noms suivent:

Pour la France : Corneille, Molière, Marivaux, Musset, Mérimée, Regnard, Porto-Riche, Courteline, Tristan Bernard, Jules Renard, Jean Schlumberger, Jules Romains, Jean-Jacques Bernard, René Benjamin et Marcel Achard.

Pour l'étranger : Ibsen, Gogol, Tourgueniev, Barrie, Pirandello, Goldoni.

Pour la Belgique : Maeterlinck, Henri Soumagne, Odilon-Jean Périer.

Comme proportion littéraire, c'est-à-dire d'œuvres dont la qualité ou l'intention littéraire paraît indiscutable, il semble que ce bilan soit à considérer.

L'inévitable — et quel théâtre pourrait se vanter de ne point avoir à son actif des spectacles de qualité secondaire ? — l'inévitable n'est représenté que par le chiffre 123.

De plus, c'est par le *Marais* et au *Marais* seul qu'ont été amenées à Bruxelles toutes les compagnies françaises dont l'activité témoigne depuis la guerre d'un souci rénovateur, soit : Copeau, Pitoëff, Dullin, Jouvet et Baty.

Il est incontestable, toutefois, qu'eu égard à sa haute tenue littéraire et à sa valeur éducative, un théâtre comme le *Marais* serait en droit de revendiquer un subside gouvernemental réservé d'ordinaire, par faiblesse et par habitude, à des scènes où ne triomphent que les pires productions boulevardières.

Toutes les grandes villes possèdent des Musées, des Bibliothèques, des Conservatoires largement approvisionnés par la manne officielle. Un théâtre digne d'une grande capitale, guidé avant tout par un souci littéraire, n'aurait-il pas au même titre sa raison d'être et ne devrait-il pas être doté des mêmes avantages ?

Un miracle a permis jusqu'à présent au *Marais* de vivre. Alors que *Le Vieux-Colombier* d'après guerre sombrait après trois ans d'existence, le *Marais*, qui s'est créé dans un milieu certes moins favorable que Paris, ferme sur de triomphales représentations de *Tartufe* et prépare le programme de sa sixième saison.

Il y a là une leçon dont, pour des raisons différentes, peuvent profiter les partisans des subsides gouvernementaux et le gouvernement lui-même.

Il y a une leçon encore dans la manière dont fut décerné cette année le **Prix Verhaeren.**

Les trois compétiteurs, Mlle Jeanne Gosselin, MM. Marcel Thiry et Maurice Carême, n'étaient pas des inconnus.

Toutes les revues françaises et belges ont éloquemment rendu compte de leurs ouvrages et, ici-même, la *Chronique de Belgique* analysait, avant qu'il fût question de concours, les trois livres présentés par le jury belge aux suffrages du jury parisien.

Il ne fallait pas être grand clerc pour en découvrir les mérites, et le jury français, en récompensant M. M. Thiry, n'a fait que ratifier l'opinion unanime des lettrés.

Est-ce à dire que l'attribution du prix Verhaeren à M. Marcel Thiry suscitera l'admiration des foules et que *Plongeantes Proues* — c'est le titre du volume primé — se voie menacé d'un triomphe comparable à celui de *Toi et Moi* de M. Géraldy ?

Sans doute, M. M. Thiry a-t-il été flatté des suffrages de ses pairs. Encore, modeste comme il l'est, ne doit-il pas en tirer grande vanité. Tout en confirmant sa jeune gloire, le prix Verhaeren, il faut bien le reconnaître, n'y ajoute pas grand'chose.

Et il en est ainsi de toutes les croix, de toutes les couronnes, de toutes les bourses, de tous les subsides, appâts enviés des médiocres et des simples.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ITALIENNES

Vittorio Emanuele Bravetta : *La Corona del Re*, L'Eroica, Milan. — Piero Calamandrei : *I Poemetti della Bontà*, Bemporad, Florence. — Giovanni Papini : *Pane e Vino*, Vallecchi, Florence.

On peut noter en Italie, dans ces tout derniers temps, un retour assez marqué vers la métrique traditionnelle. Certes, toutes ces tentatives poétiques sont loin d'être d'égale valeur. Cette réaction n'en demeure pas moins intéressante.

Le poème de V.E. Bravetta est luxueusement édité par *l'Eroica* ; chaque sonnet est illustré par une gravure sur bois de Morbiducci. Car la **Corona del Re** est une suite de sonnets formant une épopée teintée d'allégorie. Elle a pour sujet la guerre et la vie poli-

tique de l'Italie. La Couronne de Fer, forgée avec un des clous qui retinrent le Christ sur la Croix, symbolise, serrés autour du Souverain, les hommes dont les souffrances et l'action présidèrent aux événements de ces dernières années. Bravetta est éclectique. Il chante tour à tour Salandra, Sonnino, Mussolini, Cesare Battisti, le Duc d'Aoste, Cadorna, Diaz, Thaon de Revel, d'Annunzio, une foule d'autres, jusqu'au dernier sonnet dédié *alla Madre del Fante*, à la Mère du Soldat. L'intention est louable. C'est du Déroulède un peu supérieur, et la littérature patriotique y pourra faire un large choix de morceaux anthologiques. Le souffle héroïque de cette poésie voudrait évidemment procéder de Carducci. Mais trop souvent il reste court et s'en tient au sentimentalisme que le sujet rend facile. Tout n'est cependant pas négligeable dans ces sonnets. Ils sont loin du *Çà ira* qui reste leur modèle. Mais on en a fait de pires. On en a fait aussi des meilleurs.

Piero Calamandrei, lui, n'embouche point le clairon des épopées. Ses **Poemetti della bontà** s'adressent aux enfants ; et on peut présumer que les futures anthologies scolaires ne laisseront pas non plus tomber des pièces comme *Giorni di visite* ou la *Maestra che aveva un figliuolo*. Ces poèmes affectent tous les mètres et toutes les formes de la poésie traditionnelle. Le vers apparaît quelquefois chevillé, affaibli par une certaine facilité et du verbalisme. Mais il est clair, agile, et ne manque pas d'harmonie. Le fait de s'être appliqué à écrire un tel recueil pour les enfants mérite plus qu'une mention.

Un événement d'importance dans les Lettres italiennes est la parution du recueil de Giovanni Papini, **Pane e Vino**. On l'attendait avec une grande curiosité. Depuis avril 1921, date de la publication de *l'Histoire du Christ*, aucun livre de Papini n'était sorti. Cinq ans de recueillement après un tel succès littéraire, voilà qui est méritoire. Et Papini rompt le silence par un livre de poésie. Ce n'est pas le premier qu'il ait écrit. Il avait déjà donné *Cento Pagine di Poesia*, *Giorni di Festa*, *Opera Prima*. La poésie et le vers se fondent indistinctement chez les poètes purs, comme Verlaine ou Dante. Ces deux éléments tendent à se dissocier chez les autres. Capini a commencé par la poésie. Il n'est arrivé au vers qu'à la fin des *Giorni di Festa*, et ne l'a véritablement manié que dans *Opera Prima*. Nul doute

que le vers de *Pane e Vino* ne soit, sur celui de cette dernière œuvre, en incontestable progrès. Cependant Papini est avant tout un prosateur, et son vers, dans l'intime tessiture, reste d'un prosateur. On a d'ailleurs pu en dire autant des vers de Vigny et de Baudelaire.

Ceci admis, il faut reconnaître que le vers de *Pane e Vino* est d'une rude trempe. On y sent une très longue expérience verbale acquise en la fréquentation des grands Toscans. Une pièce en *terza rima* comme la *Prière à Dante* révèle non pas une imitation, mais une complète adaptation dans l'inspiration. Et je ne vois pas quel autre que Papini aurait eu aujourd'hui assez de métier et d'audace pour ressusciter la verdeur de langage de l'Alighieri, ainsi que le cinglant de son vers. Le cinglant surtout, et c'est là qu'on retrouve la propre note de Papini. Son esprit acéré est naturellement dirigé à l'attaque et à la polémique. D'autres pièces, comme *il Lupo di Gubbio*, nous révéleraient assez qu'il a beaucoup pratiqué Frà Jacopone da Todi, si lui-même ne nous en avertissait dans sa préface.

Tout cela donne à son vers une solidité à la fois rugueuse et souple, et il faudrait remonter bien haut dans la poésie italienne pour la retrouver. Papini arrive même à donner du nerf et des vertèbres au vers martellien, mètre calqué sur notre alexandrin, tout à fait désossé et qui n'avait guère servi jusqu'ici que la moins défendable facilité. Car dans ces trente pièces, il use à peu près de tous les mètres et de toutes les formes que lui donnait la poétique classique. Peut-être trouverait-on qu'il n'est pas entièrement à son aise dans le *verso sciolto* dont il n'use que dans une seule pièce ; ce que son toscanisme expliquerait amplement. Mais il serait long et inutile d'examiner ici sa technique en détail. D'autres se préparent à le faire.

Son inspiration est naturellement tout à fait catholique. La plupart de ces pièces ont déjà paru dans le *Carroccio* ou dans *la Festa*, revues de l'Œuvre du Cardinal Ferrari. Quelques-unes sont d'ordre tout à fait personnel. Il y chante sa femme, ses filles, avec une fraîcheur de touche et de sentiment véritablement admirable. Il a rendu toute la délicatesse en demi-teinte de ses paysages toscans ; et dans les images dont il use, on s'aperçoit encore qu'il a été le compagnon des Futuristes à leur début,

qu'il a frayé avec Govoni et Folgore. Et il n'en a pas gardé que des images. Il s'écrie dans *Avis de Décès* :

C'en est assez des mots voleurs et des paroles sourdes,
c'en est assez du verbe plat et de la parole impure !
Que tout poète redevienne un muet vagabond :
lorsque dans la fosse nous aurons poussé toute littérature,
nous goûterons en silence la saveur du monde.

Quelle place ce recueil prendra-t-il dans les Lettres italiennes ? Il est assez difficile de le dire. Mais on peut prévoir dès maintenant qu'il aura une fort grande influence. Il ramènera beaucoup de jeunes poètes à la forme classique, que l'on croyait à tout jamais, elle, *intombata*, définitivement enterrée. Papini s'en explique dans une longue préface qui sert de façade à son livre. Elle est naturellement très agressive. Il s'en donne à cœur joie, et il est difficile de résumer tout le cliquetis de ses idées. Pour défendre le poète contre le clabaudage contemporain, il part de ce mot de Francis Jammes : *le poète est un pauvre qui demande l'aumône de la beauté ;* et de celui de Victor Hugo : *le poète est un accusé*. Il cherche à relier son activité poétique à sa nouvelle attitude philosophique ; en quoi on a un écho de certaines pages de *l'Histoire du Christ*. Il explique pourquoi il a entrepris de lutter, avec des formes poétiques fixes, contre le papillotement encore en vogue. Enfin il reprend une de ses idées favorites en distinguant les poètes italiens selon deux catégories : les féminins, les *concettisti* comme Pétrarque, Marini, D'Annunzio ; et les mâles, les forts, les sincères, tels que Dante, Michel-Ange, Carducci. Les premiers sont les poètes du miel, les seconds les poètes de la pierre.

Encore que semblable parallèle puisse paraître forcé dans certains détails (Guido Cavalcanti et Leopardi, par exemple, sont autres que des poètes du miel), le fait que Papini se range parmi les poètes de la pierre est nettement caractéristique.

PAUL GUITON.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

R. Poincaré : *Au Service de la France. 1. Le lendemain d'Agadir. 2. Les Balkans en feu*, Plon. — Viscount Grey of Fallodon : *Twenty-five Years*, vol. II, London, Hodder.

M. Poincaré a entrepris de publier ses souvenirs sur les 9 années pendant lesquelles, d'abord comme président du Conseil,

puis comme Président de la République, il a su, on peut le dire, tout ce qui se passait d'important en France. Par le poignant du sujet et par les dimensions de l'ouvrage, par tous les faits nouveaux que l'auteur est à même de signaler et par son admirable talent d'exposition, **Au Service de la France** constituera un monument unique dans la littérature sur la guerre mondiale et même dans la littérature française. Les qualités de M. Poincaré comme écrivain ne sont plus à vanter. Son style révèle le goût le plus parfait. C'est toujours le mot juste qui vient sous sa plume. Jamais d'obscurité dans son exposé : il dit tout ce qu'il faut dire et rien que cela. Sa longue pratique du Palais a développé en lui l'art d'enlacer l'adversaire dans une suite d'arguments présentés dans un ordre lumineux ; mais il le fait sans jamais même simplement frôler le pédantisme.

En racontant ses souvenirs, M. Poincaré cède naturellement à la tentation de se défendre contre ceux qui l'ont attaqué. Il démontre successivement les erreurs ou les variations de MM. Fabre-Luce, Georges Louis, René Marchand (pour ne pas parler de Judet, l'ami de Bolo et de Bossard). Ce sont en effet à peu près les seuls qui aient attaqué la politique de M. Poincaré pendant l'année 1912, la seule comprise dans les deux volumes dont nous rendons compte. De leurs attaques, après la réfutation de M. Poincaré, on peut dire qu'il ne reste rien.

Ce qui domine la politique en cette année 1912, c'est la question de l'étendue des obligations contractées par la France et la Russie. Elle s'était déjà d'ailleurs posée auparavant. Le 25 fév. 1909, quand la crise provoquée par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine prenait un caractère tout à fait inquiétant, l'amiral Touchard, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, avait été chargé de donner lecture à Isvolsky d'un télégramme disant que la Russie devait tout faire « pour écarter le risque d'un conflit dans une affaire où ses intérêts primordiaux n'étaient pas engagés ». Ce rappel à la prudence n'avait pas été agréable à Isvolsky. Devenu ambassadeur à Paris, il fut heureux, la crise d'Agadir se prolongeant, de pouvoir venir dire à M. de Selves, le 21 août 1911, que « la Russie restait fidèle à son alliance, mais qu'elle aurait de la peine à faire accepter par son opinion publique une entrée en ligne à cause du Maroc ; d'ailleurs, notre alliance n'est que défensive, dit-il », et il insista sur la nécessité de se montrer

conciliant. Le 1er sept., un éclaircissement vint ; ce jour-là, le gal Gilinsky déclara que « l'Empereur ne se déroberait pas à ses engagements », mais il indiqua en même temps avec une parfaite sincérité les motifs d'ordre militaire qui devaient faire désirer que la guerre fût évitée. Le 7 sept., Nicolas II lui-même confirma à notre ambassadeur G. Louis les déclarations de Gilinsky, mais en ajoutant : « Je n'entrevois une guerre qu'à propos d'intérêts tout à fait vitaux. » En sacrifiant au Congo un territoire grand comme le quart de la France, nous évitâmes la guerre.

La guerre turco-italienne s'était déchaînée à la fin de septembre 1911. Le 13 mars, ayant appris que les Russes effectuaient des mouvements militaires près de la frontière turque, M. Poincaré, devenu président du Conseil, faisait rappeler à M. Sazonoff « la nécessité d'un concert préalable ». A cette obligation pour des actes pouvant entraîner la guerre, M. Sazonoff avait manqué quand il avait encouragé la Serbie et la Bulgarie à conclure leur traité d'alliance. Il avait été plus ou moins caché à la France jusqu'au 10 août 1912. Ce jour-là, M. Sazonoff, à Pétersbourg, le lut à M. Poincaré. « C'est une convention de guerre », s'écria le président. M. Sazonoff fut finalement forcé de le reconnaître.

Au fur et à mesure que les événements se déroulèrent, M. Sazonoff se rendit mieux compte de l'erreur qu'il avait commise en patronnant ce traité. Quant à M. Poincaré, sa conduite fut d'une rectitude parfaite. Les Bulgares cherchaient à ce moment-là à emprunter en France. Il empêcha les banques de leur prêter, même quand leurs exigences descendirent à 5 millions. Quant à Sazonoff, il avait été saisi d'une anxiété voisine de l'abattement en voyant que les Balkaniques s'apprêtaient résolument à la guerre. Quant elle eut éclaté, il fut cependant forcé de *bluffer*.

Trouvant suspect le silence de Vienne, il fit entendre à l'Autriche que, si elle intervenait militairement, la Russie ne pourrait se désintéresser de ce qu'il adviendrait. Le c. Berchtold se décida. Il fit parvenir à Saint-Pétersbourg l'assurance expresse que, même si la Serbie entrait dans le Sandjak, l'Autriche n'envahirait ni le territoire serbe, ni celui du Sandjak, mais cela pourtant à la condition que les puissances n'admettraient, après la guerre, aucun changement aux frontières actuelles (15 octobre).

Les victoires des Balkaniques annulèrent cette promesse : le maintien des frontières antérieures devint impossible. L'Autri-

che, après avoir fait des avances à la Serbie en vue d'établir avec elle une sorte de Zollverein, commença à la menacer et à armer. Le 20 nov., Tittoni prévint Poincaré que si un conflit éclatait entre l'Autriche et la Russie à propos de l'Albanie, les accords Visconti-Venosta forceraient l'Italie à prendre fait et cause pour l'Autriche malgré l'entente de Racconigi. Le 2 déc., Bethmann déclara au Reichstag : « Si nos alliés étaient, au moment où ils feraient valoir leurs droits, attaqués d'un troisième côté et se trouvaient ainsi menacés dans leur existence, nous devrions, fidèles à notre devoir, nous placer avec une ferme résolution à leurs côtés».

Sazonoff était mis au pied du mur. Il continua à *bluffer*, mais avec l'intention de céder s'il était mis en demeure comme Isvolsky en 1909. *Il le déclara à Buchanan.* M. Poincaré en fournit la confirmation et, chose piquante, par une citation d'une lettre de G. Louis, *qui n'arriva pas à comprendre* toute *l'étendue* de l'aveu qui avait été fait, tant il renversait les idées reçues :

Au mois de septembre, quand j'ai demandé à M. Sazonoff quelle éventualité il envisageait en parlant d'une guerre qui serait faite dans l'intérêt russe, il m'a répondu : « Nous ne laisserons pas changer le *statu quo* des Détroits. Il ne peut y avoir sur le Bosphore que les Turcs ou nous. » Cette conversation... est la seule dans laquelle il ait marqué une limite qu'aucun adversaire ne pourrait dépasser sans se heurter à la Russie. En ce qui concerne l'hypothèse... d'une intervention active de l'Autriche dans les Balkans, M. Sazonoff s'est toujours borné à nous interroger, sans arriver jamais... à formuler entièrement sa pensée. Cependant, il ne peut guère y avoir de doute sur la marche que suivraient les événements si l'Autriche entrait dans les Balkans. Il est possible qu'au début, la Russie reste immobile et laisse sa rivale engager de ce côté le plus de forces possible. C'est dans ce sens qu'il faut, sans doute, comprendre ce que l'on a dit à notre attaché militaire et que je vous ai télégraphié : *Que l'on croit que la Russie ne ferait pas la guerre, même si l'Autriche attaquait la Serbie.* Soyons sûrs qu'en tout cas Nicolas II ne laissera pas défaire ce qu'ont fait ses prédécesseurs. La Russie déclare actuellement que sa mission est accomplie, mais elle considérerait que sa mission recommence s'il était porté atteinte à l'indépendance des Etats balkaniques.

Cette lettre est capitale : elle permet de répondre à la question : Quel était le but de Sazonoff en mobilisant en 1914 ? *Bluffer.* L'impulsivité et les faux calculs des Allemands, seuls, en firent sortir la guerre. C'est d'ailleurs ce qu'avait dit Buchanan.

Grey a consacré le vol. II de **Vingt-cinq ans** à l'exposé de son activité diplomatique pendant la guerre.

Le 5 août, dit-il, nous étions en guerre, mais sans obligation envers les Alliés... Si une chance d'arrêter la guerre dans de bonnes conditions s'était présentée, nous étions dans une position particulièrement forte pour exercer une pression sur la France et la Russie afin que l'on en profite.

J'avais encore quelque espoir, bien faible en vérité, qu'une telle issue fût possible et que l'Europe pût être sauvée du terrible danger d'une guerre prolongée. Mais cela dépendait entièrement des résultats de la guerre pendant les premières semaines. Il n'y avait en effet qu'une hypothèse où cela pût être possible et elle me paraissait fort improbable : j'appréhendais en effet un succès initial des Allemands.

Ces sentiments, Grey avait toute raison de croire qu'ils étaient partagés par le président Wilson, sur les vues duquel il se trouva dès lors renseigné par l'ambassadeur américain Walter Hines Page, ami personnel de Wilson. La première question qu'ils avaient eue à traiter avait été celle des tarifs différentiels sur le canal de Panama; Wilson céda, mettant « la sainteté des traités au-dessus de l'intérêt personnel ». Ils s'étaient ensuite occupés du Mexique où « la politique de Wilson, expliquait Page, était d'amener un meilleur état de choses... et d'employer l'influence des Etats-Unis à élever à un niveau plus élevé un voisin arriéré ». Page y trouvait l'attrait de l'idéal; Grey était sans enthousiasme.

Quand la guerre vint, a écrit Grey, Page y vit une lutte à mort entre les forces qui, en Europe, travaillaient pour l'idéal américain et les forces qui voulaient le détruire... la lutte suprême du droit et de l'injustice. Pour beaucoup, la violation de la Belgique fut un scandale et un outrage ; pour Page, elle représenta l'ébranlement de tout ce qui faisait le monde tolérable et le progrès possible. Sa patrie ne courait pas un danger immédiat comme l'Angleterre, mais son esprit n'en était que plus libre pour comprendre la grandeur de l'enjeu... Quand la guerre progressa, il devint toujours plus anxieux pour son idéal, craignant que sa patrie ne reste passive pendant que celui-ci succombait. Dès l'origine, il crut que les Etats-Unis pourraient être entraînés de bonne heure dans la guerre de notre côté si on leur représentait bien les buts de la guerre et si un grand appel était fait au président.

Le 7 août 1914, Grey expliqua à Page (qui lui avait fait connaître le désir de Wilson de servir de médiateur) que « dès

qu'il y aurait une bonne occasion pour une médiation, la Grande-Bretagne emploierait toute son influence pour la faire aboutir ». Les victoires allemandes rendirent vaines cette intention. De plus, des difficultés surgirent entre les Etats-Unis et les Alliés. Dès les premiers jours, le Japon était prêt à se joindre à eux. Mais outre que « la perspective d'une action japonaise illimitée répugnait à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande... elle pouvait rendre les sentiments américains nettement hostiles... Nous dûmes par suite, écrit Grey, expliquer au Japon que son action devait être limitée et que son acquisition projetée de territoire allemand ne devait pas s'étendre au delà de certaines limites ». Grey rend d'ailleurs au Japon cet hommage que pendant les 11 ans qu'il fut secrétaire d'Etat, « jamais le Japon ne chercha à exploiter indélicatement les avantages qu'il pouvait en réclamer ».

Les questions de contrebande navale causèrent plus de difficultés.

Le blocus de l'Allemagne, dit Grey, était essentiel à la victoire des Alliés, mais le mauvais vouloir des Etats-Unis eût entraîné leur défaite... L'Allemagne et l'Autriche se suffisaient dans l'immense fourniture de munitions. Les Alliés devinrent vite dépendants des Etats-Unis pour une fourniture suffisante. S'ils se querellaient avec eux, ils ne la recevraient pas... L'objet de leur diplomatie était par suite de s'assurer le maximum de blocus possible sans rompre avec les Etats-Unis. Le droit international a toujours été élastique... Le premier pas à faire était de mettre sur la liste de contrebande absolue tous les articles nécessaires aux armées modernes... Les trois additions les plus importantes auraient été le cuivre, le caoutchouc et le coton. Y mettre le coton eût été provoquer les Etats-Unis : on y renonça... Mais l'Allemagne pouvait importer aussi aisément par les ports suédois, hollandais et danois que par les siens... Les Alliés saisirent donc la contrebande allant à ces ports. C'est là-dessus que la controverse s'engagea avec les Etats-Unis. Le fait même qu'ils étaient à un certain point de vue les représentants du droit des neutres faibles rendait le gouvernement américain disposé à le défendre... L'avis de Page fut alors pour nous de la plus haute valeur : il nous avertissait quand il y avait danger et nous encourageait quand nous pouvions être fermes sans crainte... C'est ainsi qu'il nous pressa d'agir autrement que par des *orders in council* qui, depuis 1812, réveillaient des souvenirs odieux aux Etats Unis... Malheureusement ces ordres étaient une formalité essentielle pour mettre en action les tribunaux britanniques... Pour exploiter cette situa-

tion, les Allemands équipaient parfois un navire... en annonçant son but... Le sentiment des Américains était alors artificiellement excité, de façon à leur faire ressentir une interférence britannique contre ce vaisseau... Le *Dacia* est un exemple de cela. Tout le monde savait ce qu'il était, quand il partirait et où il allait. Il était un défi public à notre blocus et nous devions le relever. Page suggéra de faire intercepter le *Dacia* par les Français et non par nous. Ce fut fait et il n'y eut pas un murmure en Amérique. Nous disions, quand Bryce était ambassadeur à Washington, qu'il était l'Européen le plus populaire en Amérique depuis Lafayette, mais ce fut la mémoire de Lafayette qui persista pendant toute la guerre. La France était l'ami historique et l'Angleterre l'ennemi historique...

La Suède était aussi une difficulté... Après le désastre russe de 1915, il y eut une période où le gouvernement russe craignit réellement la Suède... Un sous-marin britannique opérant dans la Baltique, mais dépendant d'une base russe, captura un vaisseau suédois chargé de contrebande pour l'Allemagne. Le gouvernement russe nous demanda de le relâcher... Le faire acquitter par un de nos tribunaux des prises eût vicié leur caractère... Nous le livrâmes aux Russes et je crois me rappeler qu'ils le relâchèrent.

Wilson, pour amener les belligérants à traiter, dépêcha à deux reprises en Europe le colonel House, son plus intime confident. Le 22 février 1916, Grey et lui rédigèrent le mémorandum suivant, approuvé par Wilson :

Le colonel House m'a dit que le président Wilson était prêt, dès qu'il apprendrait de la France et de l'Angleterre que le moment était opportun, à proposer la réunion d'une Conférence qui mettrait fin à la guerre. Si les Alliés l'acceptaient et si l'Allemagne la rejetait, les Etats-Unis entreraient probablement en guerre contre l'Allemagne. Le colonel House m'a dit aussi croire que si cette Conférence se réunissait, elle assurerait des conditions de paix qui ne seraient point défavorables aux Alliés et que, si elle ne procurait pas la paix par suite de l'intransigeance des Allemands, les États-Unis quitteraient la Conférence comme belligérants... Le colonel House exprima une opinion décidément favorable à la restauration de la Belgique, au transfert de l'Alsace-Lorraine à la France et à l'acquisition par la Russie d'une issue sur la mer, avec compensation pour l'Allemagne hors d'Europe... J'ai dit que je croyais que le Cabinet serait d'avis que la situation actuelle ne nous autorisait pas à consulter les Alliés sur ce sujet.

Cette offre posait un problème à Grey :

La communication de ce mémorandum aux Français était chose fort

délicate, écrit-il. Si on ne leur disait rien et si les choses tournaient mal, je me serais exposé aux plus graves reproches... Mais d'un autre côté, leur recommander le mémorandum était leur suggérer que nous faiblissions... Notre comité de guerre, d'accord avec moi, décida de ne rien faire. Je me contentai donc de faire communiquer le mémorandum à M. Briand, alors premier ministre, sans le lui recommander. Peu après commença la terrible attaque sur Verdun... Mais jamais Briand ne me répondit au sujet du mémorandum : une médiation n'était pas dans la ligne de conduite des Français.

L'année 1916 fut à son tour mauvaise pour les Alliés. En octobre, il fut un moment décidé que Grey irait en Russie pour resserrer la solidarité de ce pays avec les Alliés. Il songea alors à communiquer le mémorandum au Cabinet britannique tout entier. La chute du ministère Asquith l'en empêcha. Le 11 décembre, il cessa d'être secrétaire d'Etat.

EMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Charles Oulmont : *Les lunettes de l'amateur d'objets d'art*; Grasset. 15 »

Histoire

Louis Andrieux : *A travers la République* ; Payot. 25 »

Dr G. Contenau : *La civilisation phénicienne* ; Payot. 25 »

Littérature

Guillaume Apollinaire : *Anecdotiques*; Stock. » »

Louis Barthou : *Le général Hugo, 1773-1828.* Lettres et documents inédits; Hachette. 20 »

Gérard Bauer : *Eloge du désordre.* (Coll. les Eloges); Hachette. 3 50

Longworth Chambrun : *Shakespeare acteur-poète.* Avec une gravure hors-texte; Plon. » »

Léon Daudet : *Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux. I. : Au temps de Judas. Vers le roi. Alphonse Daudet* ; Nouv. libr. nationale. 25 »

Mme Léon Daudet : *La vie et la mort de Philippe* ; Fayard. 6 50

Adolphe-Jacques Dickman : *Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste* ; Champion. » »

Gabriel Faure : *Le bel été*; Fasquelle. 12 »

Nicolas Gogol : *Lettres sur l'art, la philosophie, la religion.* Traduit du russe par Marc Séménoff; Alcan. 10 »

René Lalou : *Défense de l'homme.* (Intelligence et sensualité); Kra. 12 »

Victor Giraud : *Sœurs de grands hommes.* (Jacqueline Pascal. Lucile de Chateaubriand. Henriette Renan); Crès. 10 »

Ernest Magnant : *Deux reines de beauté : Mme Tallien, Mme Récamier*; Albin Michel. 9 »
Paul Osmans : *Nostalgie*. Essai sur le Paradis terrestre; Rebell. 12 »
Jean-Jacques Rousseau : *La nouvelle Héloïse*, tomes III et IV. (Collection des Grands Ecrivains de la France.) Nouv. édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales, avec des variantes, une introduction, des notices et des notes ; Hachette. Chaque tome : 35 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Charles Appuhn : *La politique allemande pendant la guerre*; Costes. 10 »

Pédagogie

Marius Savon : *L'école d'après-demain;* Imp. Mistral, Cavaillon. 1 50

Philosophie

Jules de Gaultier : *Nietzsche*. (Collection de la pensée antichrétienne); Edit. du Siècle. « »
D. Nedelkovitch : *La pensée philosophique créatrice de Pascal*. Avec une note sur la conception pascalienne de l'amour ; Alcan. 6 »

Poésie

René Baert : *Itinéraire*. Avec six dessins de Jan Milo ; La Vache rose, Bruxelles. 7 50
Charles Millerd-Vannoy : *La cause austère*; Cahiers d'Ursus, Lyon. 3 50
Noël-Garnier : *Le mort mis en croix*; Flammarion. 8 »
Théo Varlet : *Paralipomena*; Crès. « »
Francis Vielé-Griffin : *Œuvres de Francis Vielé-Griffin*. II : *La Clarté de vie. Chansons à l'ombre. En Arcadie. Trois chansons françaises. Vision de midi. La Partenza*; Mercure de France (Bibliothèque choisie). 18 »

Politique

Guglielmo Ferrero : *Entre le passé et l'avenir*; Kra. 10 »
Gorges Louis : *Les carnets de Georges Louis* ; Rieder, 2 vol. 18 »

Questions médicales

Emile Chauvelon : *Un crime dichotomique*; Delpeuch. 15 »

Questions religieuses

F. Jollivet-Castelot : *Jésus et le communisme*; La Rose-Croix, Sin-le-Noble, Nord. 2 »

Roman

Paul Adam: *Le Trust*; Flammarion. 12 »
André Armandy : *Le chapeau de la fée Morgane*; Baudinière. 8 25
L. Barot-Forlière : *L'oubli sur la gloire*; Fayard. 12 »
Pierre Bonardi : *Les rois du maquis*. Avec 74 dessins inédits d'Henri Epstein; Delpeuch. 20 »
Paul Bourget, Gérard d'Houville, Henri Duvernois, Pierre Benoit: *Micheline et l'amour*. (Le roman des quatre, II); Plon. 9 »
G. Caprilès : *Pensées au pied de la montagne*; Théo Roger. 10 »
Marc Dhano : *L'abime* ; Pensée française. « »
Ferdinand Duchêne : *Kamir*, roman d'une femme arabe; Albin Michel. 9 »
Cornélie Duval : *Fleurs du Désert*, récit des guerres cévenoles, I. *L'Odyssée du Forçat* (*Fleurs du Désert*, II); Attinger, Neuchâtel et Paris. Chaque vol. 8 »
Ermès : *Le baiser de la bête*; Figuière. 9 »
Maurice de Fièvres : *Le douloureux*; Edit. Radot. 6 50
Gustave Gailhard : *Au temps des bûchers*; Baudinière. 8 25
Raoul Gain : *Le jeu sexuel*. Préface

de Joseph Delteil; Monde moderne. 9 »
Edmond et Jules de Goncourt : *Charles Demailly*, édition définitive ; Flammarion et Fasquelle. 12 »
Georges Grappe : *Un soir à Cordoue*; Albin Michel. 9 »
Emile Henriot : *L'enfant perdu* ; Plon. 9 »
Alfred Machard : *Coquecigrole*; Férenczi. 9 »
Lucie Paul-Margueritte : *Les caprices du hasard* ; Flammarion. 10 »
P.-J. Mézières : *La voix des morts*. Préface de Jacques Péricard; Figuière. 9 »
Pierre Mille : *Christine et lui*; Edit. de France. 10 »
Francis de Miomandre : *L'amour de Mademoiselle Duverrier*; Férenczi. 9 »
Horace van Offel : *La rose de Java*; Renaissance du livre. 9 »
Marie-Louise Pailleron: *Le coucou*; Fayard. 9 »
Rodolphe Parmentier : *Jean Lariguette, drille de Wallonie* ; Renaissance du livre. 9 »
Jules Perrin : *Le retour des Barbares*; Fasquelle. 9 »
C.-F. Ramuz : *La grande peur dans la montagne*; Grasset. 10 »
Sigfrid Siwertz : *Les pirates du lac Mélar*, traduit du suédois par Vibeke Svane et Marguerite Gay. Illust de E.-L. Cousyn; Gédalge. « »
Jacques Spitz : *La croisière indécise* ; Nouv. Revue française. 9 »
A. T'Serstevens : *Béni Ier, roi de Paris*; Albin Michel. 9 »
Clara Viebig : *Les dilettantes de la vie*, traduit de l'allemand par H. Simondet; Payot. 10 »

Sciences

Albert Milice : *Clémence Royer et sa doctrine de la vie*. Préface de M. Jean Bernard; Peyronnet. « »
Maurice Thomas : *Jean-Henri Fabre et la science. Réponse à Etienne Rabaud. Avec une contribution à l'étude de l'instinct* ; Lamertin, Bruxelles. « »

Sociologie

Guillaume Desouches : *Le spectre*, synthèse sociale de l'univers. Tome I : *Métaphysique, L'Etre* ; Tome II : *Morale, L'Ordre* ; Tome III : *Politique, La Mesure* ; Tome IV: *Théodicée, La Puissance*. Préface de Henri de Noussanne; Peyronnet. « »
Henry George : *Progrès et pauvreté, enquête sur la cause des crises industrielles et de l'accroissement de la misère au milieu de l'accroissement de la richesse. Le remède*. Traduit de l'anglais par P.-L. Le Monnier; Alcan. 20 »
E. de Morsier : *Les fourmis-hommes*; Bossuet et Leroux. 5 »

Théâtre

André Joussain : *Le Faust moderne*; Picart. 7 50

Varia

Robert Morche : *Guide de l'écrivain*. Préface de Georges Lecomte; Revue des Indépendants. 10 »

Voyages

Alexandre Arnoux : *Haute-Provence*. (Coll. Portraits de la France); Emile Paul. « »
Pierre Daye : *Moscou dans le souffle d'Asie*; Perrin. 9 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Le monument Charles van Lerberghe. — Louis-Frédéric Rouquette poète. — Prix littéraires. — La famille et l'enfance de Laforgue. — De Nazareth à

Bethléhem. — Bedouh. — Un procédé de style : à propos des « Incas » de Marmontel. — Feu l'hôtel du Figaro. — Il y a faisceau et « fesso ». — A propos d'une « sottise ». — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Le monument Charles van Lerberghe. — Tout permet d'espérer qu'il s'érigera bientôt. Des souscriptions nouvelles sont intervenues dont une de 10.000 francs, offerte par un admirateur anonyme de *la Chanson d'Eve*. La sœur du poète s'est inscrite aussi pour un très large don. D'autre part, un de nos amis met en vente, au profit du monument, un exemplaire pieusement dédicacé des *Flaireurs* (édition originale tirée à 25 exemplaires) à céder au plus offrant (1). Une première offre de 400 francs vient d'être reçue par la « librairie de l'Oiseau bleu », 62, rue de Namur, à Bruxelles, où la rarissime plaquette est déposée et où l'on peut adresser des offres nouvelles.

La date de cette première édition (1889) fixe un point d'histoire littéraire qui n'est pas sans intérêt. Lorsque le petit drame des *Flaireurs* fut représenté, le 5 février 1892, au Théâtre d'Art, à Paris, Charles van Lerberghe fut accusé d'avoir imité et même plagié l'*Intruse* de Maeterlinck. En réalité, les *Flaireurs* avaient paru en janvier 1889, et l'*Intruse* en janvier 1890, précisément dans la même revue : *la Wallonie*. Maeterlinck, ayant ouï parler de cette imputation qui se répandait à Paris dès avant la représentation, adressa à Paul Fort une lettre de protestation qu'il fit insérer dans le programme même du théâtre d'Art. Dépassant, d'un élan généreux, la simple vérité, il y disait :

> *Les Flaireurs* ne ressemblent pas à l'*Intruse*, mais l'*Intruse* ressemble aux *Flaireurs* et elle est fille de ceux-ci :

Et Maeterlinck ajoutait noblement :

> Je suis profondément heureux... d'avoir eu l'occasion d'affirmer une fois de plus tout ceci, et de rendre cet hommage que je devais, entre tant d'autres, à une âme qui fut toujours la sœur aînée, l'éducatrice et la bonne protectrice de la mienne.

Les *Flaireurs* et l'*Intruse* n'ont de commun, d'ailleurs, que le thème initial (l'approche de la Mort), lequel n'appartient à personne...

Rappelons que le trésorier du comité van Lerberghe, pour la France, est M. Francis Vielé-Griffin, 77 *bis*, avenue de Breteuil, Paris XVe. Celui du comité belge est M. José Perrée, Palais des Académies, à Bruxelles.

(1) Les *Flaireurs*, édit. orig. Une plaquette petit in-8 de 30 pp. sur hollande, tirage limité à 25 ex. au total. Couverture gris de plomb, titre et ornement argent, Liége, Vaillant-Carmanne, 1889. Reliure fraiche plein vélin (Desamblaux) sous gaine. Parfait état. Intéressant envoi d'auteur.

§

Louis-Frédéric Rouquette poète. — C'est un aspect peu connu du talent de ce regretté romancier qui est mort le 11 mai dernier, à l'âge de 42 ans, des suites d'une appendicite compliquée d'embolie pulmonaire.

L'auteur du *Grand silence blanc* avait publié, en 1920, un petit volume in-18 de 68 pages (non paginées) sous le titre... *Et de toute mon âme*. Pas de nom d'éditeur, pas de nom d'imprimeur, mais seulement cette mention : *Aux dépens de Louis-Frédéric Rouquette, pour ses amis*. Le tirage avait été limitée à 100 exemplaires, dont 10 sur vieux Chine, numérotés de 1 à 10, et 90 sur Hollande van Gelder, numérotés de 11 à 100 et tous signés par l'auteur.

Ce recueil contient vingt-six poèmes en vers libres d'une note intimiste fort douloureuse. Tous sont adressés à une femme, la même dans tous les poèmes, semble-t-il :

C'est drôle, hier, je ne te connaissais pas
je vivais ma vie quotidienne
Aujourd'hui tu m'es nécessaire
et je ne pourrai me passer de toi...

Des vers peu musicaux, mais dont l'amertume et l'ironie retrouvent parfois certains accords de l'*Intermezzo* :

Sur nos espoirs déçus,
sur nos espoirs détruits,
édifions de nouvelles tendresses...

Quelqu'un qui a bien connu Louis-Frédéric Rouquette nous dit que ce sont là des vers de sa trentième année. — L. DX.

§

Prix Littéraires. — Le prix Claire-Virenque (Concours de littérature spiritualiste) a été donné *ex-æquo* à Mlle Geneviève Duhamelet, pour son ouvrage *La Vie et la mort d'Eugénie de Guérin*, et à Mme Henriette Charasson, pour son recueil de versets : *Les heures du foyer*.

Le jury chargé de décerner le prix de littérature coloniale a décerné son prix annuel à M. Roland Lebel, auteur de *l'Afrique occidentale dans la littérature française*.

§

La famille et l'enfance de Laforgue.

Mon cher Valette,

Je sais que rien de ce qui concerne Jules Laforgue ne peut laisser indifférents les rédacteurs et les lecteurs du *Mercure de France*. C'est

dans cette pensée que je viens leur faire part de quelques renseignements reçus de M. Domingo Laporte, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montevideo, et artiste peintre originaire de Tarbes, ayant vécu à Florence et exposé plusieurs fois aux Salons de Paris avant de se fixer dans l'Uruguay.

« Le père de Jules Laforgue, m'écrit-il, était comptable dans une grande maison de Montevideo, la maison Duplessis. Il avait une part dans les bénéfices, ce qui lui permit d'amasser une certaine fortune qu'il retira pour revenir s'établir définitivement à Tarbes, son pays natal, avec ses nombreux enfants. Il était amputé de la main droite, remplacée par une main de bois toujours gantée de noir : l'éducation de sa main gauche lui avait donné une écriture particulière, penchée à gauche. C'était un homme très intelligent et d'une solide instruction. Quand il envoya ses deux fils Emile et Jules à Tarbes pour entrer en pension puis au lycée, il les confia à un compatriote, M. Pascal Darré, qui, ayant fait à Montevideo de bonnes affaires, rentrait également à Tarbes pour s'y retirer dans sa propriété de la rue de Vic. Un peu après l'arrivée des frères Laforgue, mon père me conduisit à Tarbes pour y commencer mes études de peinture sous la direction du professeur de dessin du lycée, M. François Lataste, dont le fils, M. Jean Lataste, est devenu conservateur du Musée de Tarbes. J'avais seize ans, c'était en 1872. M. Darré était un ami de mon père, et celui-ci me confia à lui avant de retourner à Montevideo. C'est ainsi que je connus les frères Laforgue, l'aîné Emile et le cadet Jules, qui avait alors douze ans. Nous ne pouvions sortir qu'ensemble les dimanches. Un jour, Jules tira mystérieusement de sa poche une brochure en me priant de la lire et de ne point la perdre, car elle était fort rare. « Ces brochures arrivent de Londres et entrent en France comme fruits défendus. » Il s'agissait du *Christ au Vatican*, attribué à Victor Hugo (faussement d'ailleurs).

« Jules, continue M. Laporte, était maigre, et d'une pâleur qui ne se justifiait pas à son âge. Peut-être y avait-il dans ce frêle organisme d'un futur génie le germe de la maladie qui emporta deux ou trois de ses sœurs. Il y a encore à Tarbes une sœur de Jules, M[me] veuve Labat (celle à qui Laforgue adressa les délicieuses lettres disant son arrivée et son séjour à la cour de Berlin, et enfin la lettre si admirable où il lui annonça ses fiançailles avec miss Lee. Un autre parent de Laforgue est M. Ad. Laforgue, architecte à Limoges (1). Enfin, continue M. Laporte, il existe encore à Montevideo un oncle maternel du poète, fort âgé et presque dans la misère.

« M. Laforgue père quitta Tarbes avec les siens et alla s'établir à

(1) Ce « parent » est sans doute M. Adrien Laforgue, un autre frère de Jules Laforgue, actuellement architecte à Rabat. — N. D. L. R.

Toulouse, je crois, car peu de temps après je reçus une lettre de Jules et une revue illustrée dont le directeur et rédacteur était lui, et le dessinateur son frère Emile (mort dessinateur-industriel et affichiste à Paris en 1912). Cette revue s'appelait *La Guêpe*, elle parut vers 1874 et on pourrait en retrouver la collection à la bibliothèque de Toulouse. »

M. Domingo (ou Dominique) Laporte quitta Tarbes pour l'Uruguay en 1875. Il suppose que *La Guêpe* continua de vivre jusqu'en 1876, époque où Jules Laforgue partit pour Paris. Ces trois années de camaraderie avec les frères Laforgue lui ont laissé, on le voit, un vif souvenir. Pour terminer, il me signale un livre illustré et très documenté publié à Montevideo sur « Lautréamont et Laforgue » par les frères jumeaux Gervasio et Alvaro Guillot-Munoz.

Ces notes me semblent compléter et confirmer celles de M. Ernest Foissac, des *Cahiers Libres*, commentées dans le *Mercure* du 15 mai. Voulez-vous avoir l'obligeance d'en faire part aux « laforguistes », mes confrères en fidèle dilection, et me croire bien affectueusement vôtre ?

CAMILLE MAUCLAIR.

§

De Nazareth à Bethléhem.

Alger, le 8 mai 1926.

Monsieur le Directeur,

J'ai pris connaissance du court billet publié par le *Mercure de France*, dans sa Revue de la Quinzaine, t. V, p. 171, et que vous a adressé, pour contester un point de mon article sur la *Crèche de Bethléhem*, un de vos lecteurs du Caire, M. Gabriel Cateb, à la date du 30 mars 1926.

J'avais déclaré, à propos de l'expression *monter*, employée par le Selon-Luc, quand il fait aller Joseph et Marie de Nazareth à Bethléhem, qu'elle est « impropre », et que de Nazareth à Bethléhem *on descend*.

M. Gabriel Cateb écrit ceci :

Il me paraît nécessaire de faire remarquer que, contrairement à ce que M. D. Massé prétend, et conformément au récit évangélique, « de Nazareth à Bethléhem », *on monte*, Bethléhem étant à une altitude de 777 m. et Nazareth à une altitude de 490 m.

Je réponds que cette remarque n'est pas du tout nécessaire pour ce que veut prouver M. Gabriel Cateb.

Il est bien possible que l'actuelle Nazareth soit à une altitude (490 m.) inférieure à l'altitude de Bethléhem (777 m.), comme l'affirme M. Gabriel Cateb, dont je loue les connaissances orographiques. Mais s'il avait lu l'étude sur *Nazareth*, publiée antérieurement par le *Mercure de France*, et s'il s'y était reporté, comme j'y ai invité tout lecteur dans

la *Crèche de Bethléhem*, il aurait appris que la Nazareth actuelle est une ville qui n'a été construite qu'à partir du VIII[e] siècle, et qu'il n'a jamais existé, au I[er] siècle. et jusqu'au VIII[e], de ville portant le nom de Nazareth, à l'emplacement où l'on a construit 800 ans plus tard la Nazareth actuelle, substituée à une N'Sériyeh-lès-Bethléhem de Zabulon. Il aurait appris que la ville natale du Christ « dont le nom fut nommé Jésus », c'est Gamala, aux confins de la Galilée transjordanienne, sur la haute montagne qui domine la rive sud-orientale du lac de Kinnéreth ou lac de Tibériade, — Gamala, qui ne fut appelée Nazareth que, symboliquement, comme « patrie » du Nazir ou Nazaréen transfiguré en Christ-Messie. M. Gabriel Cateb pourra lire tout cela dans l'ouvrage l'*Enigme de Jésus-Christ* que je viens de publier.

C'est de cette Nazareth-Gamala que descendent Joseph et Marie pour aller à Bethléhem. Historiquement, ils ne viennent pas, ils ne peuvent pas venir de la Nazareth *ecclésiastique*, qui n'existe au premier siècle que par l'effet rétroactif du Saint-Esprit.

M. Gabriel Cateb épaule le démenti qu'il croit nécessaire de donner à mon affirmation, — et vous voyez ce qu'il vaut, — de l'autorité du récit évangélique, qui dit que de Nazareth à Bethléhem, *on monte*. L'autorité du récit évangélique !

Mais M. Gabriel Cateb ignore donc le récit du même Selon-Luc, où les compatriotes du Christ le mènent, « pour l'en précipiter, au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie » ? Cette montagne, — celle de Gamala, — ne permet guère qu'il faille « monter » pour se rendre à Bethléhem.

Et alors un dilemme se pose.

Ou le scribe évangélique, qui sait que la « patrie » du Christ est bâtie sur une montagne, connaît Gamala sans la nommer ; et alors, fidèle à la méthode des scribes juifs qui ont fait le christianisme pour tromper les *goïm*, les Aryens, Grecs et Romains, il emploie le mot « monter », afin de desserrer le nœud historique et géographique qui, lorsqu'il s'agit de l'origine, de la « patrie », de la carrière du Christ-Messie, nous ramène toujours, et malgré toutes les impostures littéraires, autour de ce lac de Tibériade, qui n'est dit de Gé-Nézareth que par le christianisme, justement parce qu'il baigne la terre du Nazir ou Nazaréen, Gamala, la montagne de Gamala. Et pour ma part, je fais au scribe l'honneur, si l'on peut dire, de le clouer dans cette première branche du dilemme. C'est un imposteur — et en qualifiant d' « impropre » l'expression qu'il emploie, j'atténue et je le ménage, — mais son imposture a des conséquences moins graves pour le christianisme que la seconde branche du dilemme, que voici :

Ou bien le scribe est de bonne foi, il ne sait plus que Nazareth, c'est Gamala. Il ne connaît que la Nazareth actuelle, d'où il fait monter

Joseph pour aller à Bethléhem, de 777 — 490 = 287 mètres, et où Joseph *monta*, ἀνέβη, en grec.

Mais alors ? Comme la Nazareth actuelle date du VIIIe siècle, et que tous les manuscrits portent l'impression « monta », les manuscrits donnés comme antérieurs au VIIIe siècle feraient donc état d'un fait qui est postérieur à la date qu'on leur assigne ? C'est étrange.

Que penser alors de leur authenticité et surtout du *Vaticanus* et du *Sinaïticus*, donnés comme du IVe siècle ? Je pose la question. Dans une réplique occasionnelle à un démenti dont j'ai fait justice, je ne prétends pas vider le débat.

Je me contente de souligner ici, et j'appelle l'attention et la réflexion sur ce fait, que le *Vaticanus* se trouve au Vatican, sans qu'on puisse ou veuille indiquer comment il y est entré, quand, et par qui ?

Pour le *Sinaïticus*, rendons grâce ! On nous accable de précisions. Mais ce n'est pas une raison pour croire à l'authenticité du document. Au contraire.

On nous raconte, en effet, qu'il fut « découvert » par le savant Tischendorf, en février 1859, le 25, je crois, au couvent de Sainte-Catherine, au pied du mont Sinaï. La Nouvelle-Alliance, ô miracle ! sort de la même trappe sinaïticale que l'ancienne ! Tischendorf en est le nouveau Moïse, sans éclairs, ni tonnerre, ni buisson ardent, pas même de « buisson creux ».

Ainsi, il y avait dans le couvent *chrétien* de Sainte Catherine, en 1859, un manuscrit du Nouveau Testament et autres œuvres, remontant au IVe siècle. Comment s'y trouvait-il ? Depuis quand ? Je ne veux pas le savoir. Pièce unique, document formidable.

Et les moines l'ignoraient, le monde l'ignorait, les pontifes chrétiens, pendant 14 siècles, l'ont ignoré ! Ce n'est pas possible. Ce manuscrit a été fabriqué tardivement, au XIXe siècle, par le même scribe qui a écrit le *Vaticanus* ; car les deux écritures sont du même faussaire.

DANIEL MASSÉ.

§

Bedouh. — A propos de *Bedouck ou le Talisman de M. de Balzac*, dont M. Emile Magne rendit compte dans le dernier *Mercure* (p. 145), signalons que M. Bouteron, l'auteur de cette plaquette, a été imparfaitement renseigné.

Tout d'abord, ce n'est pas *Bedouck*, mais *Bedouh* qu'il faut écrire. Un éminent orientaliste, que M. Bouteron ne nomme pas, lui aurait donné de ce terme la définition suivante :

Ces 4 chiffres 2, 4, 6, 8 [représentant la valeur numérique des lettres qui composent le mot Bedouh] sont les 4 chiffres élémentaires d'un carré magique à 9 chiffres dont l'addition en tous sens donne le total 15, et ces chiffres 2, 4, 6, 8, situés aux quatre coins du carré donnent, si vous le traduisez en lettres,

suivant l'ordre d'un alphabet spécial portant le nom d'*Aboudjed*, le mot Bd oû h, ce fameux Bedouck qui vous semble si mystérieux.

Après quoi l'éminent orientaliste traduisit un ou deux passages des « célèbres traités de magie d'El Boûni et de Soyoût' »; et la vérité « illumina » M. Bouteron. En dépit de ces explications, le mystère n'est qu'en partie élucidé et l'informateur de M. Bouteron eût été avisé en le renvoyant à la *Chrestomathie arabe* d'un de ses devanciers, éminent entre tous celui-là, Silvestre de Sacy, qui, au tome III de son ouvrage (pp. 345-350), reproduit l'opinion du modeste mais très docte Michel Sabbagh (1) :

Il y avait un homme établi dans le Hedjaz qui était rempli de piété et connu par sa foi. Cet homme exerçait la profession de négociant, et toutes les fois qu'il envoyait des marchandises ou des lettres par des caravanes et que ces caravanes étaient rencontrées et pillées par des Bédouins, ou qu'il les expédiait par mer, elles arrivaient toujours heureusement, tandis que les marchandises et les lettres des autres négociants éprouvaient de fâcheux accidents. Cet homme étant mort, les négociants du Hedjaz prirent donc son nom pour l'écrire sur leurs lettres et leurs marchandises, afin qu'il leur servît de sauvegarde contre tout événement funeste. Son nom était *Bedouh*, mais ils substituèrent aux lettres de ce nom des chiffres indiens de la même valeur numérique que ces lettres et ils écrivaient ainsi 2468, ce qui représente les 4 lettres, *ba, dat, waw, ha*. Quelques doctes musulmans prétendent aussi que *Bedouh* est un des noms de Dieu (2).

Voilà qui est maintenant clair, net et précis. — AURIANT.

§

Un procédé de style : à propos des « Incas » de Marmontel. — Aux exemples déjà allégués comme typiques, tant par M. Henri Villat que M. Pierre Dufay (*Mercure* des 1er décembre et 1er janvier derniers), il ne serait nullement malaisé d'en ajouter quantité d'autres. Tenons-nous-en cependant au seul Casanova, dont le souvenir vient d'être rafraîchi dans cette Revue par MM. Adnesse et Jelinek. Si l'on en croit M. Fernand Fleuret — voir le tome IV, paru

(1) Sabbagh donna également à Silvestre de Sacy l'explication du mot *Kebekedj* que l'on rencontre au commencement ou à la fin des livres arabes persans ou turcs : « Chez les musulmans, toute la science des opérations spirituelles consiste en certains noms comme celui-là, et ces noms, comme le disent positivement le cheik Gazali et autres savants qui ont cultivé cette science, sont des mots syriaques, hébreux ou chaldaïques... C'est d'une de ces trois langues que tous les noms employés dans les sciences spirituelles sont empruntés.. *Kebekedj* est destiné à éloigner les vers qui se forment dans le papier pour le ronger, et c'est pour cela qu'on l'écrit dans les livres. Car à l'égard de chaque chose, même des punaises, des puces et autres choses quelconques, il existe un nom pour l'éloigner et un autre pour l'attirer. »

(2) Hammer, qui penchait pour cette dernière conjecture, n'était donc pas si « romantique » que le croit l'éminent orientaliste de M. Bouteron.

en décembre dernier, des *Pages casanoviennes*, p. 141, — ce serait l'éditeur Albert Brockhaus, aujourd'hui défunt, qui lui aurait fait observer, à Leipzig en 1912, que « le texte Garnier — des *Mémoires* — qui reproduit Laforgue, fourmille d'alexandrins... » A quoi M. Fleuret aurait répondu que, lorsque Casanova débarqua à Paris, il trouva Crébillon père en train « d'écrire des vers blancs » et s'en étonna. « L'autre répond qu'il en fera de la prose pour un placet au Roi. Il n'aura qu'à fausser la mesure. *C'est la meilleure façon*, dit-il, *de serrer la pensée de plus près, d'en rendre l'expression lapidaire.* La prose de Jean-Jacques et celle de Voltaire est émaillée d'hendécasyllabes. On y retrouve aussi des alexandrins, apocopés ou réguliers, qu'ils ont omis de gauchir, ou qu'ils jugeaient trop prosaïques pour être remarqués. Souvenez-vous du fameux *cheval*, de Buffon :

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite
Est celle de ce fier et fougueux animal... »

Casanova, qui prenait Crébillon pour un maître, se serait, en conséquence, empressé « d'employer la recette ». Et ceci serait, soit dit en passant, une preuve que Laforgue, ce professeur de français à Dresde, nourri des recettes stylistiques de l'Empire et de la Restauration où l'on avait banni le vers dans la prose, où les latinistes grammairiens blâmaient les vers dans Cicéron et Sénèque, que Laforgue, disions-nous, n'aurait donc pas changé *sensiblement* le texte des *Mémoires*... Quoi qu'il en soit de ce débat sur l'unicité ou la pluralité du manuscrit casanovien — question débattue et non résolue, — il ne saurait être indifférent d'observer ici que c'est ailleurs encore que dans sa fameuse autobiographie que l'aventurier vénitien pratiquait ce système d'écriture rythmique. Voici, p. ex., son *Messager de Thalie* — publié en avril 1925 au tome Ier des *Pages casanoviennes* par M. J. Pollio. Dès le commencement de ces critiques de théâtre — qui, n'en déplaise à l'éditeur, prouveraient que notre Vénéto-Espagnol eût fort bien pu tenir la critique dramatique — nous trouvons, en effet, vers blancs et hémistiches et, pour peu que l'oreille qui lit soit rompue à la prosodie, l'on s'aperçoit vite que ce n'est point là effet de hasard. Citons les 9 lignes suivantes de la p. 48 :

Puissants remèdes, infaillibles ressorts,
Dont l'effet est immanquable !
Puissances de la Terre
Qui voulez faire fleurir
Les lettres dans vos Etats,
Employez vos richesses
A mettre les auteurs à leur aise !
Le génie d'un savant qui, pendant qu'il travaille,
N'a pas une servante qui fait bouillir la marmite
Devient stérile... etc.

C'est là, manifestement, du vers d'opéra et, après tant de surprises sur Casanova, l'on se demande si cet homme extraordinaire n'a pas, comme certains le supposent à présent, pu écrire les livrets de Mozart.

C. P.

§

Feu l'hôtel du « Figaro ». — Encore quelques coups de pioche et il ne restera plus rien, rue Drouot, de l'hôtel que Villemessant s'était plu à faire édifier, en 1874, par l'architecte Aimé Sauffroy, et dont la façade, construite dans le style de la Renaissance espagnole, apportait un aspect inattendu à ce coin de Paris.

H. de Villemessant avait eu tout d'abord la pensée de ne faire bâtir qu'une maison ordinaire avec un énorme plat à barbe pour enseigne. Mais il fut séduit par le projet de Sauffroy dont les principales caractéristiques étaient la *loggia*, large baie cintrée de la façade, d'où Figaro paraissait se pencher pour « demander à chacun de quoi il était question » ; le *patio*, cour vitrée où étaient installés les différents services de l'administration ; et le *campanile* du carillon dont les cinq cloches jouaient, toutes les heures, la première phrase de l'air du *Barbier* :

Largo al factotum della Cita, largo !

La statue du Figaro de la loggia était de Boisseau et Amy ; c'était la plus grande ; sept autres, plus petites, étaient réparties dans l'immeuble, lequel constituait une sorte de temple à la mémoire de Beaumarchais.

L'auteur du *Barbier* paraissait présider aux opérations administratives du journal : son buste, par Lanzirotti, avait été placé dans le patio, au centre de ce hall tout vibrant des bruits de la caisse et de l'imprimerie.

L'inauguration de l'originale maison avait obtenu un grand succès de curiosité ; sa disparition semble n'avoir été que très peu remarquée. N'est-ce pas dans l'esprit même de l'écrivain qui s'attendait toujours à voir disparaître le monde dans six semaines ? — L. DX.

§

Il y a faisceau et « fesso ». — Un faisceau s'étant formé en France à l'imitation du *fascio* italien, certains de ses adversaires, pour en ridiculiser l'appellation, se sont mis à l'appeler *fesso*. Le mot *fesso*, en italien, existe bien. Mais on peut douter que les ironistes français qui l'ont trouvé en connaissent le sens exact. C'est le participe passé du verbe *fendere*, qui veut dire fendre ; et dans le langage vulgaire, il désigne, par une métaphore plus que vive, mais expressive, l'état où se trouve Corydon après l'amour. Aussi y a-t il de quoi

s'étonner lorsqu'on lit, dans *l'Action Française* du 16 janvier, cette phrase échappée à la verve de Léon Daudet :

Je n'y ai trouvé aucune réponse à la question précise posée ici le huit janvier dernier, et à laquelle l'inventeur du *Fesso* de sa propre fesse a certainement réfléchi pendant huit jours sans résultat.

L'inventeur du *fesso* de sa propre fesse, l'Arétin lui-même, dans ses fameux *Ragionamenti*, n'a pas osé nous décrire cette scène-là ! — P. G.

§

A propos d'une « sottise ». — Le *Mercure* ayant cité dans son « sottisier » cette phrase : « On admire également le chapitre final où Giraudoux, retrouvant l'émotion de *Génitrix*, analyse avec bonheur l'amour qui naît, trop tard, de la mort », son auteur nous adresse l'interprétation suivante :

Genève, 5 mai 1926.

Monsieur le Directeur,

Je relève dans le *Mercure* du 15 avril, sous la rubrique du sottisier universel, une phrase qui me concerne. L'extrait de la *Revue de Genève* que vous citez est exact. J'avoue que j'ai longtemps réfléchi pour me demander quelle « sottise » il y avait là-dedans. Un ami m'avise que *vous avez pu croire que j'aurais cru* que *Génitrix* était de Giraudoux ! Ceci me semble si énorme que je viens vous consulter. Pour « retrouver une émotion », est-il besoin vraiment que ce soit la sienne propre ? Donnant un compte rendu de *Bella* au moment de sa publication, j'avais bien le droit, j'imagine, de le rapporter à un livre d'un autre auteur, paru bien auparavant.

Croyez, etc...

ALDO DAMI.

§

Le Sottisier universel.

[Sur la verrière de l'*Arbre de Jessé* à la cathédrale de Cologne.] Une de ces verrières reproduit ce beau motif que j'ai déjà rencontré tant de fois, la généalogie de la Vierge. Au bas du tableau, le géant Adam en costume d'empereur est couché sur le dos. De son ventre sort un grand arbre qui remplit le vitrail entier. — VICTOR HUGO, *Le Rhin*, lettre X : Cologne.

Je suis né à Paris, l'abbé, dans une arrière-boutique du Marais, d'un papa beauceron et d'une mère tourangelle. J'ai répondu la messe comme un autre. Si j'avais à me mettre à genoux, j'irais encore tout droit à ma vieille paroisse de Saint-Sulpice. — GEORGES BERNANOS, *Sous le soleil de Satan*, p. 339.

Des bandes de chevaux rôdent autour des colonnes, sans cavaliers, un sabre vide entre les jambes. — JOSEPH DELTEIL, *Les Poilus*, p. 45.

On a prétendu que dans ses relations avec Mme de Montespan, la veuve de Scarron, elle [Ninon de Lenclos] imita Sapho, grecque jusqu'au bout. — *L'En dehors*, 31 déc. 1925.

En attendant, Mme la comtesse de Ségur sera demain matin dans notre capitale et, après avoir joué au naturel ses noces, elle jouera demain soir *les Noces de Figaro*. — *Le Soir*, 18 mai.

Londres, 23 avril. — M. Churchill croit toutefois que les impôts britanniques sont indubitablement plus lourds en Grande-Bretagne. — Dépêche Reuter.

Au-dessus de sa tête et de la mienne, les pures étoiles de l'hémisphère austral, paisibles, descendaient vers l'horizon de l'orient. — PIERRE MILLE, *Christine et lui, L'Œuvre,* 13 mars.

Dans les deux derniers numéros de la *Revue de France,* que dirige Marcel Proust, Mme Gabrielle Valère-Gille a publié une traduction d'une longue nouvelle de M. Thomas Mann, l'écrivain allemand bien connu. — *L'Indépendance belge,* 2 avril.

Costume forme veston. 5 ans 74 fr., 5 fr., en plus par âge. — Annonce d'un grand magasin, *L'Œuvre,* 25 avril.

... Cinq ou six messieurs ont oublié cette Société [des nations] et ont essayé de créer un triumvirat... — *Le Temps,* 22 mars.

En 1527, les Dieppois ont dépassé de beaucoup les côtes de Guinée... Deux ans plus tard, deux Dieppois encore... fondent un établissement... Les années passent : les malheurs de la guerre de Cent ans sont cause de la ruine de nos établissements. — *La France illustrée,* 3 avril.

Quelques bureaux de change clandestins fonctionnent, paraît-il, à Paris, sans y être régulièrement autorisés. — *Le Temps,* 24 avril.

La toilette actuelle ne me gêne guère (elle est en effet réduite au minimum, mais ne laisse plus de progrès à espérer, à moins d'aller toute nue). — PAUL SOUDAY, *Le Temps,* 7 mai.

A sa première visite elle [Charlotte Corday] ne rencontre pas de Perret ; elle revient chez lui après dîner... Ainsi le jour même de son arrivée, Charlotte a vu deux fois le député des Bouches-du-Rhône. — ÉDOUARD HERRIOT, *Dans la forêt normande,* p. 324.

§

Publications du Mercure de France.

ŒUVRES DE FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN. II. *La Clarté de vie. Chansons à l'Ombre. En Arcadie. Trois chansons françaises. Vision de Midi. La Partenza.* Vol. in-8 écu sur beau papier (Bibliothèque choisie), 18 francs. Il a été tiré : 27 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 27, à 60 francs ; 110 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 28 à 137, à 40 francs.

ERRATUM. — Dans notre dernière livraison, aux *Echos* et page 2 de la couverture, nous avons indiqué que le prix des exemplaires sur vergé d'Arches d'*Impressions,* d'Emile Verhaeren, était de 60 francs. Le prix de ces volumes est de 50 francs.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.